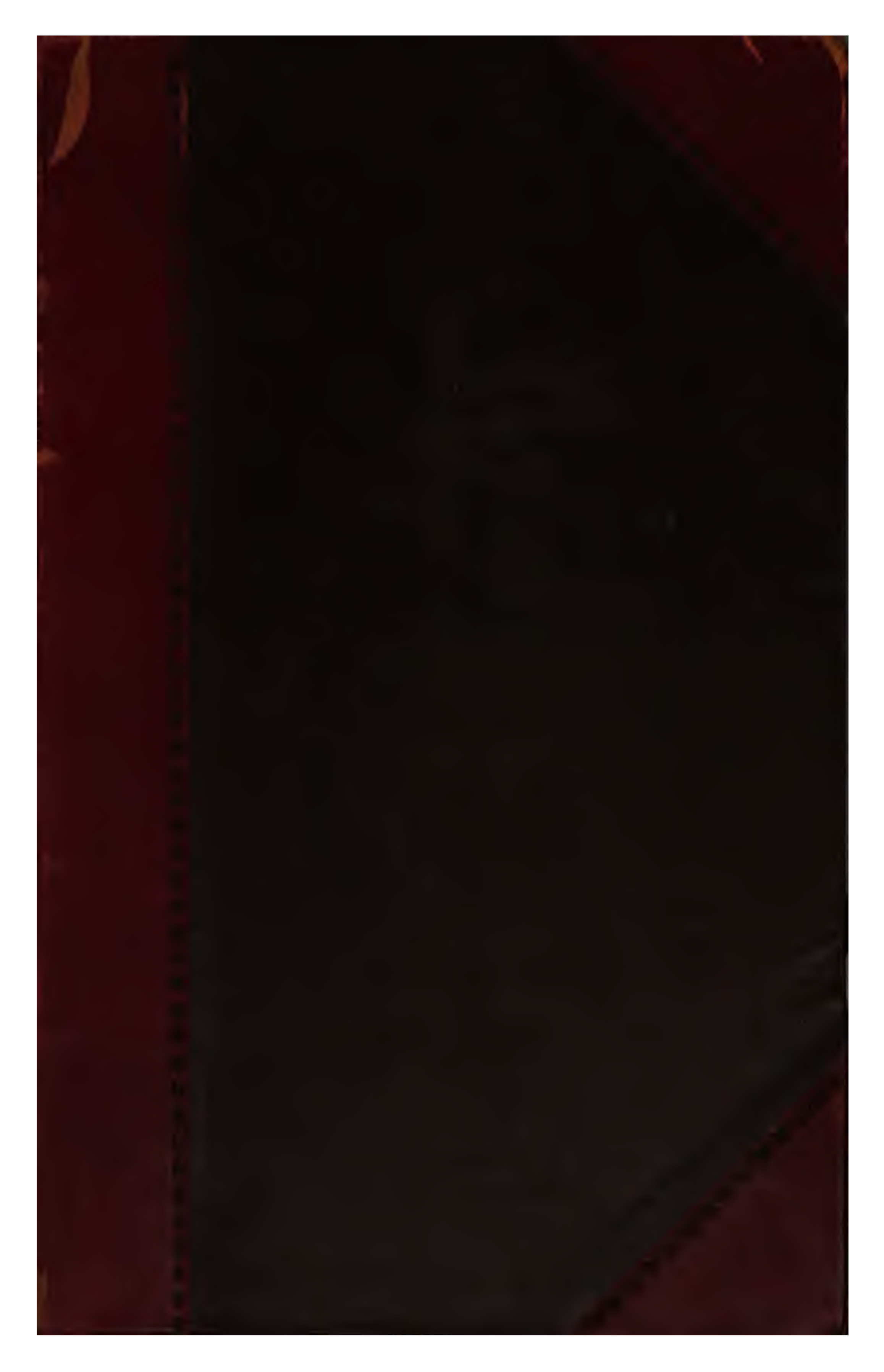
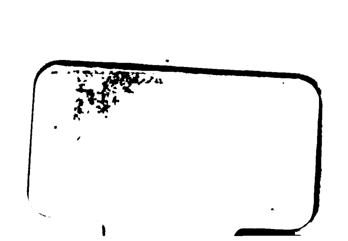
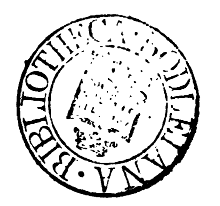




VIE

DU CARDINAL

P. GIRAUD


BIBLIOTHECA BODLEIANA



Le Cardinal Giraud

Archevêque de Cambrai

[illegible] décédé le [illegible] 1850

VIE

DU CARDINAL

P. GIRAUD

ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI

Par M. l'abbé CAPELLE, Missionnaire apostolique.

Priez, aimez, faites aimer Dieu, rendez-le aimable en vous, faites qu'on le sente en votre personne.

FÉNELON. *Discours pour le sacre de l'électeur de Cologne.*



LILLE

L. LEFORT, LIBRAIRE,

IMPRIMEUR DE MGR L'ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI.

MDCCCLII.

A MONSEIGNEUR

RÉNÉ-FRANÇOIS RÉGNIER

ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI.

MONSEIGNEUR,

Guidé par mon cœur, j'ai entrepris d'écrire la vie du Cardinal Giraud; je me laisse encore conduire par mon cœur en vous dédiant mon

modeste travail. Je ne veux pas séparer dans ma vénération et mon amour le nom de Votre Grandeur du nom de Son Eminence. Ma plus douce satisfaction sera de voir que vous daignez me faire l'honneur d'agréer cet ouvrage, et de croire à tous les sentiments de respect, de soumission et de dévouement avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE GRANDEUR,

Le très-humble fils,

CAPELLE,

Missionnaire apostolique.

PRÉFACE

DEUX ans et quelques mois se sont écoulés depuis que l'Eglise de Cambrai a perdu le Pontife dont les talents et les vertus ont ajouté une nouvelle gloire à ce siège illustré déjà par Pierre d'Ailly, Vanderburck, Fénelon et tant d'autres éminents Evêques! Qu'il nous soit permis de payer un tribut d'amour à la mémoire du Cardinal Giraud, en faisant connaître ce prélat, dont le souvenir sera impérissable dans les deux diocèses qu'il a administrés. En 1845, Monseigneur daigna nous encourager, lorsque nous lui communiquions le projet d'écrire la biographie des prêtres du diocèse de Cambrai, morts depuis 1802 et qui se sont rendus célèbres par leurs talents, leurs vertus et leur zèle. Il nous dit alors qu'écrire *la vie des hommes qui ont brillé par leurs talents et leurs vertus, c'est servir les desseins de Dieu, qui veut que la mémoire du juste soit éternelle.* Nous nous sommes rappelé cette parole du pieux Archevêque, en remplissant,

près de ses restes vénérés, le rôle du disciple qui aida à détacher le Sauveur de la croix et à l'ensevelir; nous avons cru l'entendre nous les adresser du haut du ciel; et sans nous inquiéter de la grandeur de la tâche que nous nous imposions, notre détermination fut prise tout près du lit funèbre. Les amis de Son Eminence s'empressèrent, les uns de nous raconter ce qu'ils savaient de l'enfance et de la jeunesse du Cardinal, les autres de nous livrer les écrits qu'ils avaient entre les mains et qui pouvaient nous être de quelque utilité. Tels sont les documents dont nous nous sommes servi : les récits émanent de personnes dont le caractère offre une parfaite garantie de véracité; quant aux écrits, ce sont les correspondances du Prélat avec sa famille, avec Mgr Croizier, évêque de Rodez, M. Leraillé, curé de Saint-Remi, vicaire-général d'Amiens, M. l'abbé Debord, chanoine de Cambrai, et le révérend père Guidée, de la Compagnie de Jésus.

Toutes ses lettres, au nombre de plus de huit cents et dont les premières portent la date de l'année 1814, ont été écrites sous l'inspiration de l'amitié la plus intime. Le Prélat, dans les positions si diverses que lui crée la Providence, reste toujours le même avec ses amis; en leur écrivant, il laisse courir sa plume; il cause avec eux comme s'ils étaient assis à ses côtés; son âme, aussi aimante que celle de Fénelon, s'ouvre tout entière; il la leur montre à

découvert; il veut qu'ils le voient, qu'ils l'entendent, qu'ils sachent ce qu'il fait, ce qu'il médite, ce qu'il pense, ce qu'il désire faire. « Je vous parle à cœur ouvert, écrit-il » à l'un d'eux, et vous savez que quand je m'exprime ainsi » c'est tout le moi qui s'ouvre. »

Que Mme Giraud, que les amis de l'illustre Cardinal nous permettent de leur adresser ici tous nos remerciments, pour le témoignage de haute confiance qu'ils ont bien voulu nous donner. Grâce à leur bienveillant concours, notre tâche a été facile; nous avons pu la remplir sans crainte de nous laisser égarer par l'imagination et de rendre fastidieuse la lecture de notre travail.

La vie du Cardinal Giraud est une vie toujours simple, toujours uniforme. Enfant, séminariste, professeur, missionnaire, curé, évêque, prince de l'Eglise, il ne voit jamais que trois choses, ainsi qu'il le dit lui-même : *Dieu, les lettres et l'amitié!* Il monte de degré en degré jusqu'au faîte des honneurs, toujours avec répugnance, n'acceptant les nouvelles dignités qui viennent se présenter à lui que parce que ses supérieurs lui témoignent que telle est la volonté de Dieu. Nous n'avions donc à exposer rien d'extraordinaire, si ce n'est la force d'une vertu que l'ambition ne peut séduire, que la gloire ne peut éblouir et qui se soutient toujours à la même hauteur. Nous n'avions à raconter aucun drame saisissant, aucune de ces péripéties qui rendent

attrayante la lecture d'une histoire ; presque nécessairement notre récit devait être monotone ; mais en y intercalant des lettres du Prélat, en ne faisant que mettre en ordre les matériaux précieux dont nous avions la disposition, nous avons cherché à éviter la difficulté, et notre modeste travail, s'il a quelque valeur, la devra entièrement à la correspondance inédite du Prélat.

L'ouvrage est divisé en trois parties : la première raconte la vie du Cardinal depuis son berceau jusqu'à son élévation à l'épiscopat ; la seconde dit ce qu'il a fait dans les diocèses de Rodez et de Cambrai ; enfin, la troisième est comme une étude psychologique sur le Prélat considéré sous le triple point de vue de la foi, de l'esprit et du cœur.

Que le *Dieu des vertus*, qui est *admirable dans ses saints*, daigne bénir ce livre et le faire servir à sa gloire : c'est le seul but que nous nous sommes proposé en l'écrivant.

Cambrai le 20 Décembre 48

C'est moi, très cher et bon ami, qui vous devais des remerciements, et je n'aurais pas manqué de vous les adresser dès ma rentrée à Cambrai sans les affaires qui m'ont pris tous mes premiers moments. L'examen des Ordinands m'a demandé près de huit jours. J'ai eu de plus à recevoir mon frère l'Évêque de Madagascar qui se propose en retournant à Paris dans un mois, de vous faire une petite visite. Cette idée est toute de lui; je lui ai dit qui. Il lui a suffi, m'a-t-il dit, de vous avoir vu une fois en passant pour vous aimer et chercher une occasion de vous le dire.

Vous m'avez procuré chez vous très cher ami, une vie bien douce et

bien agréable. vos voisins sont charmants et d'une admirable tenue. vos amis m'ont entouré comme un autre vous-même. toute votre paroisse m'a grandement édifié dans cette sainte matinée où j'ai distribué un si grand nombre de communions et où Dieu a recueilli tant de ferventes prières.

cette année 1848 si longue par les événements et si courte cependant quand on se reporte à son commencement qui semble n'être que d'hier, va finir encore quelques années, et nous finirons aussi, laissant le monde livré aux mêmes craintes, aux mêmes espérances, aux mêmes illusions que celles qui l'agitent et l'occupent aujourd'hui. la seule cité digne d'envie c'est la cité permanente. la seule ici désirable c'est celle qui ne connaît ni les larmes ni

les anciens temps, ni les regrets du passé, ni les inquiétudes du présent, ni les alarmes sur l'avenir je fais des vœux cependant pour que nous n'y arrivions pas avant moi. J'ai besoin de vous pour me soutenir, pour me consoler, pour me donner quelques éclairs de bonheur dans cette vie fugitive, on ne fait plus d'amis à notre âge et j'en ai bien peu comme vous.

En attendant que notre horizon politique se débrouille, n'acceptons les hommes et les événements que sous bénéfice d'inventaire, afin de nous épargner les chagrins qui suivent les mécomptes.

Bonne fête et bon commencement d'année. Tout à vous ici est le mien.

J. P. Card. Giraud
arch. de C



VIE DU CARDINAL GIRAUD

PREMIÈRE PARTIE

I

Naissance et première éducation du cardinal Giraud.

Le 11 août 1791, jour où l'église de Cambrai célèbre la fête de saint Géry, l'un de ses premiers évêques, un enfant naissait à Montferrand, qui, un demi-siècle plus tard, devait s'asseoir sur ce siége treize fois séculaire et s'appeler le cardinal Pierre Giraud.

Ses parents, François Giraud et Marie Gondau, vivaient dans cette honnête aisance qui n'est ni la pauvreté ni la richesse; mais s'ils n'étaient point très-favorisés des dons de la fortune, ils avaient en partage

ce qui est plus précieux que les plus beaux trésors : la vertu, qui donne la renommée la plus brillante et le bonheur le plus pur. François Giraud, ancien militaire, avait été sur le point de se consacrer à l'état ecclésiastique avant d'entrer dans celui des armes, et Marie Gondau n'avait pas été éloignée de faire des vœux de religion dans un couvent d'Ursulines. Dans leur union, ils conservaient et s'excitaient mutuellement à perfectionner leurs belles qualités, véritablement dignes du sacerdoce et du cloître. Issus d'aïeux qui avaient autrefois brillé dans la robe, ils conservaient les nobles traditions de probité qui se perpétuaient dans la famille, et les fonctions de juge-de-paix, dont François Giraud avait été investi par le suffrage de ses concitoyens, donnaient à ce magistrat .moins d'honneur que, par ses vertus, celui-ci n'en donnait à sa toge. Quatre enfants qui naquirent dans l'espace de quelques années, furent le fruit de cette heureuse union : Pierre, notre illustre cardinal; Victoire, enlevée dès le berceau; Elisabeth, qui devint religieuse dans la congrégation du Sacré-Cœur, et Alexis, qui mourut en bas-âge. Les premières années de Pierre furent loin d'être entourées des douceurs dont on aime à voir jouir l'enfant qui entre dans le chemin de la vie. Il sortait à peine des langes, que son père, tombant sous le coup de la défaveur populaire, était dépouillé de sa charge et forcé par Couthon le régicide de conduire au siège de Lyon les gardes nationaux de Clermont, que

ce proconsul faisait marcher au secours des républicains. Peu d'années après, Marie Gondau allait au ciel recevoir la récompense des épouses et des mères chrétiennes, et les trois enfants en très-bas-âge furent emmenés à Riom chez les parents de leur père, où une tante sécha leurs pleurs en leur prodiguant les soins les plus maternels. Ayant rapidement dévoré les premières notions de la science, Pierre commença ses études à l'âge où, pour beaucoup d'enfants, l'usage parfait de la raison est à peine arrivé : il n'avait pas encore huit ans. Sa perspicacité, son aptitude au travail, sa grande mémoire, son ingénuité, sa gentillesse ravissaient ses maîtres, qui se disputaient le plaisir de lui donner des leçons. Pour lui, dans les aridités de la science, rien n'était pénible, rien n'était difficile; ses talents et ses progrès avaient quelque chose de prodigieux. Cependant il fut arrêté dans sa marche rapide par une maladie grave qui fit craindre pour ses facultés intellectuelles; comme une fleur qui, poussée dans sa croissance par une chaleur trop vive, cesse tout-à-coup de se développer, languit et menace de se flétrir avant d'avoir ouvert son calice et répandu les parfums qu'elle recèle dans sa corolle. En ces jours où la foi était proscrite en France, sa piété était celle d'un ange; il en avait puisé le premier germe sur les genoux de sa mère, et sous la tutelle de ses grands parents, elle se développait avec son intelligence. La sainte Vierge, à laquelle on lui apprit qu'il était

redevable de sa conservation, fut pour lui, dès le commencement, l'objet d'un culte spécial de vive tendresse. L'image de cette reine du ciel était l'ornement le plus beau de sa chambre, et chaque matin, devant elle agenouillé, il demandait la lumière que donne le Dieu des sciences. « Jamais, disait-il plus tard, je n'ai rien » entrepris sans invoquer la sainte Vierge, et jamais la » sainte Vierge n'a méprisé mes supplications. »

Cependant son père, revenu à Montferrand, avait contracté une seconde alliance; il rappela près de lui ses enfants. Pierre fut envoyé au lycée de Clermont, récemment réorganisé par un vénérable prêtre ; il était alors âgé de treize ans, et il devait doubler ses classes de seconde et de rhétorique. Le lundi matin il quittait le toit paternel; ses livres sous le bras, il se rendait dans une maison amie, où il trouvait les tendres soins que réclamait la délicatesse de sa complexion, et la sage surveillance qui ne doit jamais manquer à l'enfant, quelle que soit son heureuse disposition pour la vertu. Comme saint Grégoire de Nazianze à Athènes, il ne s'occupait que de Dieu et de ses études; il ne connaissait d'autres chemins que ceux de l'église et du lycée. Doux, affectueux et modeste, il était l'exemple de ses condisciples; et quoiqu'il fût le plus jeune d'entre eux, il avait su se concilier non-seulement leur amitié, mais une estime profonde et un véritable respect; aucun d'eux, en sa présence, n'eût osé se permettre une parole déplacée;

et un de ses professeurs, qui oublia un jour à son égard le respect que l'on doit à l'enfance, apprit de lui que l'on peut trouver dans une âme jeune et pure la force d'un héros et le courage d'un martyr. Des progrès merveilleux attestaient dans le jeune Giraud une intelligence supérieure; ses compositions latines, présentées à ses condisciples comme de véritables chefs-d'œuvre, portaient le cachet de Tite-Live et de Cicéron, ses deux auteurs favoris, qu'il avait pris pour modèles et dont il pouvait réciter de mémoire les pages les plus admirées des littérateurs. Pendant les deux années qu'il passa au lycée, il ne connut point dans les classes d'autre place que la première; les jours de distribution des prix étaient pour lui les jours d'un véritable triomphe auquel s'associaient tous ses concitoyens.

A la fin de chaque semaine, il retournait à Montferrand. Son père, tout fier d'un tel fils, montait au petit balcon qui couronnait la porte de sa demeure; il voulait le découvrir dans le lointain; et quand il l'apercevait, il venait tout joyeux annoncer à la famille que le *grand frère*, c'est ainsi qu'il l'appelait, avait encore la croix de mérite sur la poitrine; et tous allaient le recevoir comme un ange qui venait, pour un jour, apporter au foyer la joie, le bon conseil, l'amour du vrai et la sainte odeur des vertus.

Il n'avait encore que quinze ans lorsque, ayant terminé ses humanités, il entra au séminaire épiscopal de

Clermont, pour y suivre le cours de philosophie. Quoique décidé déjà à se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique, il eut de la peine à s'attacher aux études sérieuses qu'exige cette science, et qui devaient l'introduire dans celles de la théologie. La logique et la métaphysique étaient loin d'offrir à son imagination brillante les délices qu'il trouvait dans Virgile, Homère et Cicéron; c'est pourquoi, après un an environ de séjour dans cette maison, il n'eut pas de peine à se rendre à l'avis de ses maîtres, qui jugèrent convenable de différer de quelques années son initiation à la science de saint Thomas.

Son père, commissaire de police à Montferrand, qui se souvenait du rang qu'avaient autrefois tenu ses ancêtres, et de la gloire dont leur nom avait brillé, ne voyait pas, sans une secrète satisfaction, que l'on renvoyât à un temps éloigné les études théologiques de son fils; il nourrissait l'espérance que celui-ci renoncerait à son projet et embrasserait une autre carrière. Il aurait voulu le voir destiné à raviver le nom de ses aïeux dans le sanctuaire des lois, et il l'engageait fortement à étudier le droit pour entrer dans le barreau. Mais la volonté de Pierre était arrêtée, et tout en continuant de se livrer à ses études, il attendait que la Providence disposât de sa personne et lui indiquât la route qu'il devait suivre pour arriver au but qu'il voulait atteindre. L'occasion se présenta bientôt.

II

Pierre, Professeur à la Maîtrise d'Amiens.

Le gouvernement impérial avait dissous en 1807 la société des Pères de la Foi, qui cherchaient, soit dans les collèges, soit dans les chaires chrétiennes, à réparer les ruines faites à la Religion dans la tourmente révolutionnaire. Les membres de cette société, forcés encore une fois de céder à l'orage, utilisaient leur zèle et leurs talents pour la gloire de l'Eglise, en se dispersant dans les différents postes que leur assignaient les évêques. M. l'abbé de Sambucy, qui avait fait partie de la maison d'Amiens, dirigeait la maîtrise de la cathédrale. Il entrait dans les vues de Mgr l'évêque Demandolx, d'y recevoir des enfants dont on aurait formé comme un noyau pour un petit séminaire. Désireux de trouver des professeurs propres à l'aider dans ses pénibles fonctions, et passant par Montferrand, l'abbé de Sambucy vit dans cette petite ville un vénérable prêtre de ses amis, l'abbé de Renaud, ancien aumônier de Mesdames de

France, qui entretenait un doux commerce de charité et d'affection avec Pierre Giraud, dont il aimait le caractère en même temps qu'il en admirait les talents et les vertus. Plein de dégoût pour le monde, nourrissant toujours en son âme le désir de se consacrer à Dieu, l'ancien élève du séminaire paraissait propre à seconder le directeur de la maîtrise et à lui rendre les plus grands services. L'abbé de Renaud parla de son protégé à son ami, qui l'accepta sans difficulté, et Pierre, après avoir vaincu les répugnances paternelles, se rendit à Amiens muni des lettres démissoriales de son évêque. Il trouva pour collègues à la maîtrise quelques jeunes gens de son âge : MM. Léraillé, Guidée, Grimal, Carrière, tous distingués comme lui par les qualités de l'esprit et du cœur [1]. Trente enfants environ formaient le personnel des élèves, parmi lesquels plusieurs se sont fait un nom dans la hiérarchie ecclésiastique. Pierre était chargé de la classe la plus haute, et entre-temps il donnait des leçons de catéchisme aux pensionnaires de la maison du Sacré-Cœur, que dirigeait aussi l'abbé de Sambucy.

Le goût de la littérature continuait à se développer chez le professeur de la maîtrise. L'étude du maître de

[1] M. Léraillé est aujourd'hui doyen de Saint-Remi, à Amiens; M. Guidée, supérieur de la maison des PP. Jésuites, à Amiens; M. Grimal, vicaire-général de Mgr l'Evêque de Rodez; M. Carrière, supérieur général de la congrégation des Prêtres de St-Sulpice.

l'éloquence occupait tous les moments qu'il ne devait pas consacrer à ses élèves. Sans cesse il s'exerçait aux compositions oratoires, et tout pénétré du génie de la langue de Cicéron, il voulut essayer de lutter en quelque sorte avec ce grand orateur, en entreprenant d'écrire les plaidoyers inconnus d'Hortensius. Il ne nous a pas été donné de lire ces diverses productions latines; mais des hommes qui avaient examiné l'*Oratio contra Milonem*, nous ont affirmé que cette composition aurait pu être prise pour l'œuvre véritable de l'orateur dont la parole fit condamner le meurtrier de Clodius.

A la prière des dames du Sacré-Cœur, il traduisit un petit ouvrage ascétique du père Petitdidier, qui plus tard fut livré à l'impression. Quelques pièces de poésie française et latine qu'il composait en se jouant, des exercices pour la distribution des prix aux élèves du Sacré-Cœur, des cantiques sacrés, sont encore sortis de sa plume, ainsi que la traduction de plusieurs chants des poësies d'Homère. Un savant helléniste, M. Dijon, qui devint plus tard recteur de l'académie d'Amiens, habitait alors cette ville : il avait apprécié les talents des professeurs de la maîtrise, et désireux d'enrichir leur intelligence en leur communiquant la science qu'il possédait lui-même, il voulait bien les recevoir dans son cabinet et leur donner des leçons. Dans ces conférences pleines d'intérêt, il les initiait au génie de Platon et d'Homère, élevait leur esprit par de hautes considé-

rations, et leur inspirait le goût de ce qui est véritablement beau. Son âme passait, pour ainsi dire, dans l'âme de ses élèves, qui, de retour chez eux, cherchaient les moyens d'utiliser les leçons qu'ils avaient reçues et d'en conserver le précieux souvenir.

Pendant que d'un côté les conférences du professeur développaient l'esprit de Pierre Giraud, d'un autre, les soins et les exemples de M. de Sambucy développaient les qualités de son cœur. Supérieur de la petite communauté, l'ancien père de la Foi animait ses élèves-maîtres à la piété et à l'amour du bien; il les formait à l'esprit de prière, leur apprenait à discerner les divers caractères et à les diriger; il entretenait au milieu d'eux une douce union de charité, une gaîté franche, une affabilité sans contrainte, et faisait de leur maison un séjour de bonheur.

Hésitant moins que jamais à se consacrer à l'état ecclésiastique, Pierre prit *le Seigneur pour sa portion et son héritage*, le 23 décembre 1809. La tonsure cléricale venait de le placer parmi les membres de la hiérarchie sainte; il s'efforçait de se rendre digne du Dieu à l'autel duquel il aspirait à monter un jour. Hélas! ces années, que plus tard, dans l'éclat de sa grandeur, le Cardinal appelait les plus belles de sa vie, devaient passer bien vite. La fâcheuse circonstance qui vint y mettre un terme se rattache aux graves évènements de cette époque. Le souverain pontife venait d'être transféré

de Savone dans la prison dorée de Fontainebleau ; les âmes catholiques gémissaient en secret sur le malheur du Père commun, et demandaient au Ciel sa délivrance. L'abbé de Sambucy, révolté de la conduite du gouvernement à l'égard du successeur de saint Pierre, ne se contentait pas de ce prudent silence, il lui arrivait quelquefois de faire entendre des réflexions trop hardies. La police en fut bientôt instruite, et l'administration impériale, qui commençait à craindre un mouvement royaliste, voulut ôter tout moyen d'action au prêtre dont elle redoutait l'influence. Un jour donc que l'abbé de Sambucy travaillait tranquillement, il reçut la visite de plusieurs gendarmes déguisés, qui lui intimèrent l'ordre de les suivre. Ils étaient chargés de le conduire à la Force, où il devait être gardé au secret. En conséquence, le vénérable supérieur dut abandonner, sans même prendre congé d'eux, ses dignes collaborateurs et ses chers élèves, parmi lesquels se trouvaient ses trois neveux, les jeunes de Sambucy et de Villefort [1]. L'abbé Giraud se chargea de reconduire ces jeunes gens au sein de leur famille à Millhau, et les circonstances ne lui permettant pas de retourner à Amiens, il demeura quelque temps auprès d'eux en qualité de précepteur. Là, comme à la maîtrise, il édifia par sa fervente piété tous ceux au milieu desquels il vivait. A cette époque, il fit connaissance de l'abbé

[1] Ce dernier est aujourd'hui secrétaire du supérieur général de la Compagnie de Jésus.

de Bonald, aujourd'hui cardinal-archevêque de Lyon, qui était venu faire sa première visite de prêtre à ses parents, au château du Monna. On aime à rappeler, dans ce pays, dont plus tard il devint le premier pasteur, une particularité que nous ne pouvons nous empêcher de mentionner ici, et qui se passa dans la petite mais riche église de Creissel. L'abbé Edouard de Gally venait d'être ordonné prêtre; il célébrait sa première messe au milieu de sa famille, ayant pour prêtre assistant, l'abbé de Gally, son oncle; pour diacre, l'abbé de Bonald; l'abbé Giraud, qui n'était que simple tonsuré, faisait les fonctions de sous-diacre. L'officiant devint archevêque d'Alby; l'assistant, évêque de Carcassonne; au diacre et au sous-diacre était réservée la pourpre du cardinalat. Admirables secrets de la Providence! en réunissant au même autel ces quatre personnages, qui n'aspiraient sans doute qu'à travailler dans quelqu'humble fonction du ministère sacerdotal, elle les destinait, les deux plus jeunes surtout, à monter aux premières dignités ecclésiastiques, et à devenir des lumières de l'Eglise.

III

L'abbé Giraud au Séminaire Saint-Sulpice.

La Providence, en privant Pierre Giraud de son sage conseiller et en le forçant de quitter la maîtrise d'Amiens, avait tout disposé pour hâter sa promotion au sacerdoce. Déjà, le jeune abbé avait pensé à commencer son cours de théologie; mais, incertain du genre de ministère qu'il entreprendrait, il se demandait s'il entrerait dans un séminaire, ou dans la compagnie de Jésus, dont on espérait voir bientôt l'ordre rétabli. Voulant enfin prendre un parti, il s'ouvrit à M. l'abbé Montaigne, prêtre de Saint-Sulpice, et lui communiqua ses incertitudes. « Mon attrait, lui dit-il, me porte à la vie religieuse, » mais je veux, avant tout, faire la volonté de Dieu. » L'abbé Montaigne l'engagea à redoubler de ferveur; ensemble ils prièrent pendant neuf jours, et bientôt le savant directeur lui donna sa décision, en lui disant que l'état religieux ne lui convenait pas, et qu'il le croyait appelé à parcourir une autre carrière. Cette déci-

sion fut un oracle céleste pour l'abbé Giraud; il tourna ses vues vers le séminaire Saint-Sulpice à Paris, que, peu d'années auparavant, Pie VII avait appelé la *prunelle de son œil.* De tous les établissements ecclésiastiques, cette maison était celle qui convenait le mieux à ses dispositions et à ses goûts, par la force des études et par la solide piété à laquelle on y forme les élèves.

Après avoir conduit sa sœur Elisabeth à Amiens, où elle allait se consacrer à Dieu dans la congrégation des dames du Sacré-Cœur, Pierre Giraud entra au séminaire, au mois d'octobre 1812. Il se livra avec la plus vive ardeur à l'étude de la théologie et de l'Ecriture sainte, et, par son aptitude et ses succès, montra que ces sciences ne sont pas incompatibles avec la culture des belles-lettres. Il devint bientôt un des élèves les plus distingués de la maison; son affabilité, sa douceur, sa gaîté, son esprit lui concilièrent, comme autrefois à Clermont, l'estime de ses maîtres et l'amitié de ses condisciples. Dans son désir de se former à la prédication et de s'entourer des lumières de ceux qui, comme lui, voulaient acquérir tout ce qui est utile pour livrer victorieusement les combats de la foi, il institua, avec l'agrément des directeurs, une sorte de petite académie scientifique, dans laquelle on discutait entre élèves le mérite littéraire des auteurs les plus renommés. Dans ces réunions, où figurait l'abbé Affre, mort récemment martyr de la charité épiscopale, il fait admirer le tact

de ses appréciations, la justesse de sa critique, l'étendue de sa science littéraire; et les conférences publiques viennent à leur tour témoigner de la noblesse et de la facilité de son élocution. Selon les règles établies au séminaire Saint-Sulpice, tous les samedis et les veilles des fêtes, les élèves sont réunis sous la présidence de leurs maîtres, et l'un d'eux doit parler pendant environ dix minutes sur un sujet qui ne lui est assigné que peu de temps à l'avance. L'abbé Giraud parla quatre à cinq fois pendant son séjour au séminaire, et il prêcha deux fois pendant le repas devant ses condisciples. Ceux-ci furent tellement frappés de sa parole, qu'aujourd'hui encore ils en ont conservé le souvenir; et ses maîtres, dans ce séminaire des évêques, en l'entendant, disaient entr'eux qu'il deviendrait une des gloires, un des flambeaux de l'Eglise.

Pour exercer son zèle, ils le chargèrent d'enseigner le catéchisme aux enfants de la paroisse. C'est une œuvre sainte, une œuvre modèle, que les catéchismes établis depuis long-temps dans l'église Saint-Sulpice. Présidés par des élèves du séminaire, sous la haute surveillance d'un des maîtres de la maison, dirigés d'après de sages règlements, ils procurent aux enfants qui les fréquentent une solide instruction chrétienne, et établissent entr'eux les liens d'une vraie fraternité, en même temps qu'ils sont pour les jeunes séminaristes comme le noviciat de l'apostolat auquel ils sont appelés. Outre le

catéchisme où sont admis les enfants qui se disposent à la première communion, il en est un autre, dit de persévérance, dont font partie les personnes qui veulent se sanctifier dans le monde. Ce catéchisme, on pourrait presque dire cette congrégation, a conservé, depuis sa fondation par M. Olier, une grande importance, et il ne cesse de servir de modèle à tous ceux que l'on fonde dans les différents diocèses de France. Aussi le choix du directeur attire-t-il une sévère attention de la part des supérieurs du séminaire, et il s'arrête toujours sur l'élève qui joint d'éminentes vertus à une piété éclairée et à une science solide. On lit, en effet, sur la liste des directeurs, depuis 1806, les noms des De Quélen, des D'Arbou, des Feutrier, des Tharin, des Gallard, des De Forbin-Janson, des De Bonald, etc.

L'abbé Giraud fut d'abord chargé du catéchisme des premières communiantes, dans lequel il s'acquit une haute réputation. Modèle de ses collègues par sa méthode d'enseignement, il a laissé à ses successeurs des traditions encore conservées aujourd'hui; ses leçons aux adolescents, qu'il formait à la vie chrétienne, étaient écoutées avec délices, et ses graces, pour expliquer sa conduite à l'égard de ceux dont il différait l'admission à la première communion, étaient si délicates, que les parents, accourus pour faire entendre des plaintes, se retiraient souvent en le remerciant de la mesure qu'il avait prise. Au mois de novembre 1814, il fut nommé

directeur du grand catéchisme. Désireux, dans son amour du bien, de rendre cette œuvre plus parfaite encore, il donna aux aspirantes de l'association un nouveau règlement dont les dispositions principales ont été, dix-sept ans plus tard, approuvées par Mgr l'archevêque de Paris. Depuis 1808, elles avaient deux grandes réunions annuelles; il en ajouta une troisième, et régla les temps où ces réunions devaient se tenir. Sur le désir qu'il leur en exprima, les associées renoncèrent, en faveur des enfants du catéchisme de première communion, à tous les prix qu'elles recevaient le jour de la distribution solennelle; et pour leur témoigner la joie que lui procurait cette résolution, il leur fit présent d'un calice qui sert encore aux messes de l'association.

Nous avons insisté sur ces détails; il nous a semblé convenable de montrer, dans sa fleur, celui que nous admirerons plus tard comme un des plus beaux fruits de l'arbre produit par le grain de sénevé. Nous voudrions encore dire la pompe qu'il donna à la fête du catéchisme, le 14 décembre 1814, et l'honneur, qu'en cette circonstance, il reçut de la part de Mgr de Boulogne, évêque de Troyes, qui présida la cérémonie. Le prélat, dans un discours qu'il adressa aux associées, et que l'on peut lire au tome ɪvᵉ de ses œuvres, décerna de grands éloges aux catéchistes, en les proposant pour modèles aux personnes qu'ils dirigeaient. Mais nous craindrions de nous laisser entraîner trop loin; disons seulement que la piété

de l'abbé Giraud était déjà si haute, son jugement si solide, que bien des personnes le consultaient sur les questions les plus graves. La vénérable madame de Grammont, alors supérieure de la Congrégation du Sacré-Cœur à Amiens, dans une correspondance qu'elle entretenait avec lui, demandait des avis pour la direction de son pensionnat. Ses condisciples étaient heureux de marcher sur ses traces; son père lui-même n'agissait que d'après ses conseils.

Cependant l'heure de recevoir l'onction sainte, qui fait de l'homme un autre Jésus-Christ et lui confère la grace d'exercer saintement les sublimes fonctions du sacerdoce, allait bientôt sonner pour le savant séminariste. Pendant les vacances de 1813, il était retourné à Amiens, où il avait reçu les ordres moindres et le sous-diaconat; et, aux quatre-temps de la Trinité 1814, Mgr de Boulogne lui avait conféré le diaconat. Il était sur le point de sortir du séminaire; deux partis à prendre se présentaient à son choix : d'un côté, M. l'abbé de Sambucy, que les évènements politiques avaient rendu à la liberté, voulait fonder à Rome un établissement de hautes études, et pressait son ancien élève-maître de venir lui prêter l'aide de ses talents; de l'autre, M. de Forbin-Janson insistait pour le faire entrer dans la Congrégation des missionnaires de France. L'abbé Giraud aurait bien désiré suivre l'abbé de Sambucy; la pensée d'aller habiter la ville éternelle, de vivre sous le ciel pur de l'Italie,

au milieu des splendides monuments, des grands souvenirs, frappait sa brillante imagination; mais se consacrer à la prédication, pour livrer les combats du Seigneur, et exciter les peuples à la pratique de la foi et de la vertu, était plus conforme aux sentiments de sa piété. Long-temps indécis s'il resterait à Paris, ou s'il irait à Rome, il s'était enfin déterminé pour les missions; il avait même engagé sa parole; mais tous ces projets ne sont que des illusions, ces promesses sont irréalisables. Sa modestie, qui lui a toujours fermé les yeux sur son propre mérite, l'empêche de penser que son évêque, dont il a reçu de simples lettres démissoriales, fonde les plus belles espérances sur sa personne, et attend avec impatience le jour de son ordination pour l'employer dans le diocèse de Clermont.

Les vacances arrivent. N'étant encore que diacre, il prélude au ministère sacerdotal. A l'occasion de la fête de St Firmin, il prêche dans la cathédrale d'Amiens, aux applaudissements du clergé et des fidèles, un discours sur la grandeur de la sainteté. Ce sermon, par lequel il commença, fut encore celui par lequel il termina sa carrière oratoire, quand, en novembre 1849, il monta dans la magnifique chaire de la cathédrale de Gand, à l'occasion de la fête de St Liévin. Singulière coïncidence, à laquelle le doigt de Dieu n'est point étranger! A Amiens, l'abbé Giraud, brillant d'avenir, à la parole pure, au talent merveilleux, à la conviction profonde,

parle de la noblesse de la sainteté ; il dit comment elle élève l'âme, élargit l'intelligence et le cœur, fait opérer des prodiges, mérite l'admiration du sage; il semble qu'il indique la route qu'il va parcourir, et les merveilles qu'il répandra sur son passage ; il prophétise sa vie toute entière. A Gand, le prince de l'Eglise, quelques mois avant de descendre dans la tombe, jette un regard rétrospectif sur sa vie, se pare de tout l'éclat que lui ont donné ses vertus, et prophétise la gloire que ses mérites vont faire briller sur son cercueil. Ainsi le soleil, à son aurore, annonce les splendeurs de son midi, et le soir, les mêmes rayons disent quelle a été la gloire de l'astre dont la lumière va s'éteindre.

IV

L'abbé Giraud, Prêtre, Professeur au petit Séminaire de Clermont.

Un prêtre de talents et de vertus est trop précieux dans un diocèse pour qu'un évêque zélé consente facilement à le laisser s'éloigner, lorsqu'il a sur lui des droits que lui confèrent les lois canoniques ; ce prêtre n'agit pas seulement sur le peuple qui lui est confié : par ses talents, il prend de l'ascendant sur ses confrères, et les force bientôt à imiter ses belles qualités ; les exemples de son zèle les enflamment ; il devient leur ami, leur conseiller, et toute une contrée se ressent de l'heureuse influence qu'il exerce, quelque restreintes que soient les limites assignées à son ministère. L'abbé Giraud reçoit l'ordre de la prêtrise aux quatre-temps de septembre 1815, des mains de Mgr de Boulogne, évêque de Troyes, dans la chapelle du séminaire St-Sulpice à Issy ; mais à peine est-il ordonné que Mgr de Dampierre lui fait connaître sa volonté. Le prélat exige qu'il vienne se fixer dans son diocèse. L'abbé se répand vainement en réclamations respectueuses ; tout

ce qu'il peut obtenir, c'est la promesse que la liberté lui sera rendue aussitôt que l'évêque pourra se passer de lui. Il est nommé professeur de seconde au petit séminaire; mais, dans l'ardeur qui le presse, il ne demande plus ses jouissances aux sciences humaines, et une telle place n'est plus dans ses goûts; ce que son cœur désire, c'est de se trouver dans un centre de douce piété, qui lui rappelle les consolations de St-Sulpice; et à cette époque, il faut le dire, la plupart des petits séminaires nouvellement créés avaient de la peine à se former à la régularité des établissements religieux : l'esprit de licence, produit par le prestige de la gloire militaire, qui avait pendant vingt ans fasciné la jeunesse française, y luttait encore contre le principe de la piété, que de sages directeurs voulaient y introduire. Le petit séminaire de Clermont était de ce nombre; du moins, l'abbé Giraud, dans une de ses lettres, dépeint cette maison sous cet aspect. Peut-être s'exagérait-il, dans sa répugnance, la gravité du mal et les difficultés qu'il avait à vaincre, lorsque, disait-il, « il croyait déjà entendre taxer de bigoterie sa » dévotion, appeler rusticité la simplicité de ses habits, » et donner le nom d'hypocrisie à sa douceur. » Cependant il est enfant de l'obéissance; il se rend à l'ordre de son évêque, et Dieu, qui a promis les plus belles victoires à qui sait se soumettre, répand d'abondantes bénédictions sur ses travaux. Sous l'influence qu'il y exerce, le petit séminaire ne tarde pas à prendre une

nouvelle face. Le jeune professeur captive par sa bonté l'affection des trente élèves de sa classe; par sa piété affectueuse il met la dévotion en honneur, et les larmes des jeunes gens, qui vont en grand nombre se jeter à ses pieds après les conférences religieuses qu'il donne de concert avec ses collègues, témoignent des heureux résultats qu'il obtient.

Un nouveau règlement, proposé par lui à Mgr de Dampierre, détruit les abus qui existaient dans l'établissement, et permet d'espérer que, dès leur jeune âge, les élèves du sanctuaire se formeront à toutes les saintes habitudes qui devront être leur gloire après leur promotion au sacerdoce. Ecoutons l'abbé Giraud, il va nous faire connaître les professeurs qui lui sont adjoints et les occupations auxquelles il se livre avec eux.

Je suis établi ici depuis six semaines; tous les professeurs sont jeunes, très-aimables, bons ecclésiastiques, faisant leur oraison, aimant le travail et ayant assez de confiance en moi pour me charger de leurs études ecclésiastiques et oratoires. Nous faisons en petit comité une lecture assidue des Pères de l'Eglise et de l'Ecriture sainte; trois fois par semaine, nous lisons saint Jean-Chrysostôme, et deux fois l'Ecriture sainte commentée. Nous lisons la plume à la main; nous nous attachons surtout à traduire et à paraphraser les Prophètes.

Tous ces travaux, qui seront pour lui un riche arsenal dont plus tard il tirera un immense profit, ne suffisent point au zèle du laborieux professeur. Chargé de diriger

un nombreux pensionnat de demoiselles, il aime à voir s'augmenter encore le poids de son travail. Les curés de Clermont ont compris les ressources qu'il leur offre pour le bien de leurs ouailles; ils l'engagent à l'envi à monter dans la chaire de leur église, pour rompre aux fidèles le pain de la parole de Dieu, et aucun d'eux n'éprouve de refus.

Citons encore ici le fragment d'une lettre écrite dans les épanchements d'une amitié intime. L'abbé Giraud y dévoile en toute simplicité son courage d'apôtre, et indique la manière dont sa terre natale apprécie ses talents. Cette lettre est du carême 1816.

A M. L***.

Mes faibles épaules plient sous le poids du travail; ce carême est pour moi une carrière bien pénible. Depuis plus de deux mois toutes les chaires de Clermont retentissent de ma voix; jusqu'au dimanche de Quasimodo inclusivement, je n'ai pas un dimanche libre. Les prières de quarante heures ont failli me coûter la vie; l'affluence des fidèles et une malheureuse toux qui affectait l'auditoire, me forçaient de centupler ma voix; heureusement, j'en ai été quitte pour la peur. Afin d'écarter les nouvelles propositions qu'on me fait de toutes parts, je suis obligé de prétexter des douleurs de tête et d'estomac, affections nerveuses, craintes de crachements de sang, etc. etc.; et souvent encore le zèle m'entraîne. Monseigneur tremble que je n'abandonne le diocèse. Grand débat au chapitre. Sur l'avis qu'on a eu que je n'avais aucun goût pour l'enseignement, on discute si une cure de canton m'agréerait. Sur la proposition négative, on vote pour me nommer au premier

canonicat titulaire vacant; puis on me propose pour des missions diocésaines, puis pour la direction d'un petit séminaire où l'on recevrait une petite jeunesse innocente pour lui faire sucer le lait de la piété. Cependant, de toutes parts, je reçois des éloges à perte de vue, et vraiment il y a de quoi se damner. J'ignore où aboutiront ces grands projets; mais ce que je sais, c'est que le meilleur service qu'on pût me rendre, ce serait de me donner mon congé.

On le voit, l'abbé Giraud n'abandonnait pas la pensée qu'il avait conçue de se consacrer aux missions. La perspective des honneurs qu'on lui promettait, pas plus que les applaudissements dont il était couvert et qui pouvaient lui faire croire, comme il le dit lui-même, que « contrairement au proverbe il était prophète dans son pays, » ne l'auraient empêché de quitter Clermont. Tranquille, il travaillait les sermons dont il avait besoin pour les fêtes où il devait monter en chaire; il continuait avec ses collègues la lecture des Pères et de l'Ecriture sainte [1], et dans la plus

[1] Vers cette époque parut dans le monde littéraire un livre intitulé : *Traité du destin par Cicéron, traduit pour la première fois en français par l'abbé Giraud.* La préface de cette traduction, dans laquelle l'auteur traite avec assez de légèreté les théologiens scolastiques, fut l'objet d'une sévère et juste critique de la part du journal l'*Ami de la Religion.* L'abbé Giraud, dont nous écrivons la vie, fut regardé comme l'auteur de cet ouvrage; Guérard, dans la *France littéraire*, le lui attribue formellement. C'est une erreur, et notre prédicateur nous en fournit la preuve dans une lettre à un ami, en date du 28 août 1816. Nous citons ses paroles : « Je devrais vous gronder de la légèreté avec laquelle vous avez écouté et répandu un bruit improbable en apparence et faux dans le fond. Je ne suis point auteur et ne désire point l'être; d'ailleurs, je

grande paix de l'âme il attendait la décision que son évêque prendrait concernant la demande de M. de Forbin-Janson, qui était venu supplier Mgr de Dampierre de l'accorder à sa compagnie. Laissons-le parler :

25 décembre 1816.

A M. L***.

Je ne suis encore qu'un enfant, et déjà la vie n'a plus pour moi d'illusions; depuis que j'ai commencé à connaître les hommes, j'ai parfaitement compris que la seule chose nécessaire est d'être en paix avec Dieu. Je commence à acquérir une véritable indifférence qui me prive des dégoûts et des désirs. Les contradictions que j'ai éprouvées par rapport à mes inclinations; les variétés de Monseigneur, qui m'a pris, donné, repris aux Missionnaires de France, de manière à ne pas savoir la veille ce que je ferai le lendemain : voilà ce qui m'a fait descendre dans cette indifférence qui me plaît, que j'aime à goûter et qui me met à couvert de toute susceptibilité, de toute sensibilité de l'amour-propre. Je vis paisible et caché dans ma chambre, d'où je ne sors que pour voir ma famille et exercer les œuvres

n'ai aucun goût pour de tels sujets. Je respecte infiniment tout ce qui touche d'une manière éloignée et prochaine à notre religion, et si j'avais la moindre répugnance pour admettre quoi que ce soit en ce genre, je serais le premier à m'imposer une sage réserve, et j'ai si fort en horreur les systèmes du jour, l'esprit d'innovation, que j'aimerais beaucoup mieux pécher par un excès de confiance dans nos anciens usages, que par le plus petit air de dédain et de suffisance. Je crois savoir à peu près, d'après la renommée, quel est ce jeune abbé Giraud dont le nom vous a trompé; mais il est assez humilié sans doute de cette échappée, pour qu'on n'ait pas besoin de le faire connaître. Je le crois actuellement en voyage pour la Pologne avec M. Sz.... »

du ministère que je ne demande ni ne refuse jamais. Je ne vois Monseigneur et ses Grands-Vicaires que lorsque le devoir m'y invite, ce qui m'arrivera le premier janvier pour la seconde fois depuis les vacances. Je fais ma classe de seconde, parce que je dois la faire, et je la fais de mon mieux, mais sans goût. Je travaille des sermons, mais de manière à quitter aussi aisément ce que j'ai entrepris que s'il s'agissait de laisser tomber une pierre que je tiendrais à la main. Le travail me coûte beaucoup, par la crainte que j'éprouve de dire des choses et des paroles sans fruit pour mes auditeurs; et, si, après une application de plusieurs heures, je n'ai pu écrire que deux lignes, je ne suis pas plus ému que si j'avais écrit plusieurs pages.

Il écrit à un autre ami :

J'ai demandé à Dieu la grace de connaître ma vocation, je la lui demande tous les jours. Il ne me répond rien, si ce n'est de rester tranquille, de ne pas aller au-devant de ses desseins, mais d'attendre en paix qu'ils se manifestent.

Cette heureuse indifférence, en apportant à l'abbé Giraud la véritable joie de l'âme, doit bientôt lui procurer la récompense que Dieu accorde toujours à ceux qui s'abandonnent à lui, dans l'état où sa main les a placés. Il prêche le carême dans la cathédrale de Clermont avec le plus grand succès. La foule, avide de l'entendre, remplit l'église plusieurs heures avant la prédication ; une multitude d'hommes, qui n'ont pas mis le pied dans la maison de Dieu depuis vingt-cinq ans, se donnent rendez-vous autour de la chaire. L'abbé Giraud se plaint, pour nous servir de l'expression qu'il

emploie en rendant compte de sa station, il est « honteux des succès qui couronnent ses travaux. » L'évêque de Clermont lui confère le titre de chanoine honoraire de la cathédrale, et en même temps, dans la crainte qu'en le laissant au petit séminaire il ne cache la lumière sous le boisseau, il lui promet, aux instances d'un grand nombre de personnes de la ville, que, dès les vacances, il jouira d'une entière liberté pour s'occuper uniquement de sermons.

« Depuis que j'ai obtenu cette liberté, dit l'abbé » Giraud, sans l'avoir toutefois demandée, quoique je » l'eusse désirée, je ne sais plus si je dois m'en réjouir; » je l'avoue de bonne foi, je suis fatigué de n'être » pas méconnu. » Mais son mérite éclate à proportion qu'il veut le cacher davantage. L'évêque nommé de Moulins, lors du concordat de 1817, M. de Pons, cherche des prêtres de science et de vertu pour former le clergé de sa cathédrale; l'abbé Giraud est un des premiers sujets qu'il veut s'attacher. Le 8 octobre 1817, il le rencontre à Moulins, il court à lui, et l'embrassant : « Je vous » nomme, lui dit-il, chanoine titulaire de mon chapitre, » vous ferez partie de l'administration diocésaine; je sais » que vos goûts sont pour la prédication, soyez tran- » quille, je vous dispenserai de l'assistance aux offices » du chœur. » L'abbé, tout étonné, remercie l'évêque en parlant des droits de Mgr de Clermont; mais l'évêque lui ferme la bouche en lui disant : « C'est moi qui

» vous remercie de votre acceptation, et j'espère que » Mgr de Clermont vous permettra de venir avec moi. » Quelques jours après il lui écrit : « Je vous sais le » plus grand gré, M. l'abbé, de votre détermination, » j'en suis flatté, et je m'en promets beaucoup de bien » pour le diocèse que je suis appelé à gouverner. Vous » me trouverez parfaitement disposé à seconder vos tra» vaux évangéliques, et à vous procurer tous les agré» ments que vous pourrez désirer.... Recevez l'assurance » de mon très-grand empressement à vous voir près de » moi, à faire usage de vos talents et à vous donner » les témoignages de la plus sincère affection. »

Cependant le bruit de l'offre faite par Mgr de Pons à l'abbé Giraud se répand à Clermont. Les grands-vicaires, les supérieurs du séminaire s'empressent de faire connaître à l'évêque, qui était à Paris, la perte dont Clermont est menacée, et lui suggèrent l'idée de nommer aussitôt l'abbé Giraud membre titulaire de son chapitre et de faire agréer sa nomination par le roi. Nous ne savons à quelle détermination s'arrêta Mgr de Dampierre; sans doute que les difficultés qui surgirent pour l'exécution du nouveau concordat, lequel ne reçut son effet qu'en 1823, vinrent mettre les deux prélats d'accord. Quoi qu'il en soit, laissons le modeste prêtre exprimer lui-même ses pensées sur sa future condition.

9 novembre 1817.

Je ne saurais vous dire les combats intérieurs que j'éprouve à m'éloigner d'un diocèse où je puis maintenant faire le bien, où la Providence semble vouloir m'attacher par la considération dont j'y jouis; d'un diocèse où je n'ai pas un ennemi, pas un envieux; où grands et petits, jeunes et vieux, tous me connaissent et disent en me voyant : *hic est;* — où ma disparition va faire une sorte de scandale par la publicité qu'elle aura, par les divers motifs que l'on m'attribuera, par les désagréments que Mgr l'évêque éprouvera, etc. Hélas! mon Dieu, que ne m'a-t-on laissé tranquille! Je ne veux pas avancer, mais je ne puis reculer sans inconséquence, sans une sorte d'ingratitude; je dirais volontiers comme le savetier de La Fontaine : Rendez-moi mes chansons, et reprenez vos cent écus.

Peu de temps après il ajoutait, en parlant des retards qu'éprouvait l'exécution du concordat :

Ce retard m'afflige, parce qu'il afflige l'Eglise. Dieu merci, je ne désire rien, et c'est pour moi une source de richesses et un préservatif de bien des inquiétudes.

V

L'abbé Giraud Missionnaire.

DIEU, qui, dans les mystères incompréhensibles de la prédestination, prépare ses créatures pour les rendre les instruments de ses desseins éternels, disposait tous les évènements de la vie de l'abbé Giraud, pour faire de son élu un être parfait. Dans le silence de la solitude, il a parlé à son cœur; il lui a inspiré la pensée de se consacrer aux missions. Les hommes auront beau faire; en vain mille incidents paraîtront le détourner de la voie dans laquelle il sent que le Seigneur l'appelle, le Seigneur le conduit comme par la main au but qu'il lui destine.

Il ne sera ni missionnaire de France, ni chanoine de Moulins. Collègue des Forbin-Janson et des Rauzan, à l'époque où ces hommes apostoliques avaient conçu l'espoir de régénérer la France, il eût été, par la force des circonstances, jeté au milieu de travaux excessifs qui eussent satisfait son zèle, mais qui eussent en même temps ruiné sa santé délicate. Chanoine de Moulins,

assujetti à la résidence, il eût peut-être langui dans les bureaux de l'administration diocésaine, ou dans une stalle de chœur. Ainsi qu'il le disait plus tard (septembre 1826) « Il n'est pas bon d'être chanoine trop tôt; jeune » et chanoine heureux ne se voit guère! » Comme Fénelon, il sera missionnaire, mais il ne devra se livrer au ministère laborieux des missions, qu'autant qu'il le faut pour y apprendre à devenir homme de miséricorde, par une plus grande connaissance des misères de l'humanité et une prédication plus soutenue des bontés du Sauveur.

L'Auvergne avait vu autrefois, sur le penchant de ses montagnes, les pieds des missionnaires qui annonçaient la bonne nouvelle de la paix. M. Olier, fondateur de Saint-Sulpice, témoin des heureux fruits produits dans une grande partie de la France, par la prédication des enfants de saint Vincent de Paul, avait rassemblé quelques prêtres brûlants comme lui du zèle du salut des âmes, et avec eux il avait évangélisé ces contrées. Longtemps les champs de la Limagne avaient été arrosés de leurs sueurs; mais de leurs travaux, il ne restait qu'un vague souvenir, ravivé à Clermont par une mission que donna dans cette ville le fameux Bridayne. L'abbé Giraud est destiné à renouer le fil rompu des vieilles traditions, et sans savoir encore quels sont sur lui les desseins de la Providence, il devient comme le créateur d'une société qui sera glorieuse de l'avoir eu pour un de ses premiers membres.

L'évêque lui désigne pour résidence un ancien couvent de Carmes-déchaussés, situé entre Clermont et Montferrand, vaste édifice orné d'une fort belle église et environné de jardins. Il se retire dans cette solitude qu'habitaient depuis quelque temps deux prêtres, colonnes futures de l'édifice qui allait se construire bientôt. Il éprouve la satisfaction d'avoir pour collègue l'abbé Croizier, qui avait été son condisciple et son ami au séminaire St-Sulpice, et qui plus tard sera son successeur sur le siège de Rodez. En janvier 1818, il donne sa première mission, puis il part pour Riom, où il doit prêcher la station du Carême.

Mgr de Dampierre, après avoir admiré l'élan donné à la ville de Clermont pendant le Carême précédent, crut, et peut-être l'abbé Giraud lui suggéra-t-il cette pensée, qu'il pourrait tenter, avec chance de succès, de faire prêcher une mission en règle dans sa ville épiscopale, à Montferrand et à Riom. Le 11 mars, les missionnaires de France commencèrent leurs prédications dans ces trois villes, qui ne tardèrent pas à s'embraser du feu que leur communiquait la parole sainte. L'abbé Giraud, qui avait cédé la chaire de l'église de Riom aux missionnaires, était revenu à Clermont; en contemplant les heureux effets de la grace divine, il avait senti s'augmenter son courage, et il employait toutes les ressources de son zèle et de ses talents pour seconder les prédicateurs. Assidu au tribunal de la péni-

tence, il composait entre-temps, avec l'abbé Croizier, de pieux cantiques, que chantaient la foule avec enthousiasme.

Un de ces morceaux de poésie sacrée produisit un effet prodigieux; c'est un cantique sur le respect humain, écrit de verve, et dans lequel les chrétiens s'engagent à mourir plutôt que de céder à la crainte des railleries et des jugements du monde. Cette pièce, dont le début est calqué sur le chant patriotique de Rouget de l'Isle, parut suspect à la police : le préfet, qui s'était opposé à ce que la croix de la mission fût plantée sur une place publique, s'imagina qu'on voulait braver son autorité et faire appel à la révolte, par ce quatrain qui terminait la deuxième strophe :

A la Croix je serai fidèle,
Je la défendrai de mon bras;
Et si je ne triomphe pas,
Du moins je tomberai près d'elle.

Mgr de Dampierre fut prudent; il ordonna de suspendre le chant de ce cantique, dont les auteurs avaient été menacés d'être mis sous les verroux. L'abbé Giraud fut plus heureux dans son cantique composé pour la plantation de la Croix, charmant chef-d'œuvre d'une versification brillante et pompeuse, qui ne serait point déplacé au milieu des odes de nos meilleurs poètes lyriques. On en peut dire autant de celui qu'il fit sur

l'Assomption de la sainte Vierge, quelque temps après [1].

Mais ce n'est point assez d'obtenir des fruits abondants

[1] Voici ces deux cantiques :

CRI DE GUERRE CONTRE LE RESPECT HUMAIN.

Allons, enfants de l'Evangile,
Foudroyer le respect humain;
Qu'enfin cette idole fragile
Tombe aujourd'hui sous votre main.
Rougirez-vous du Roi de gloire,
Vous ses amis, vous ses soldats?
Quand Jésus vous guide aux combats,
Pourriez-vous céder la victoire?
Du monde osez braver la haine, les mépris.
Pour Dieu, vivez, mourez; le Ciel en est le prix.
CHOEUR. Du monde osons braver la haine, les mépris:
Pour Dieu, vivons, mourons; le Ciel en est le prix.

Non, non, tandis que dans mes veines
Il restera du sang chrétien,
Monde, tes menaces sont vaines;
Seigneur, ton camp sera le mien!
A la Croix je serai fidèle,
Je la défendrai de mon bras;
Et si je ne triomphe pas,
Du moins je tomberai près d'elle.
CHOEUR. Du monde, etc.

Allez, chrétiens pusillanimes,
Ne profanez point ce saint lieu;
La faiblesse est mère des crimes,
Et qui tremble n'est point à Dieu.
Vous redoutez les vains murmures,
D'hommes contre vous impuissants;
Que feriez-vous, si des tyrans
Il fallait subir les tortures?
CHOEUR. Du monde, etc.

de bénédiction et de salut, le Sauveur veut que ***les fruits se conservent***, et il ***n'accorde la couronne qu'à la persévérance***. Après le départ des missionnaires, l'abbé Giraud

Voyez, précédé de ses anges,
S'avancer le Juge éternel;
Voyez les célestes phalanges
Préparer le glaive immortel.
Eh bien, ingrat, voilà ton Maître!
Tu rougissais de le servir;
Lui-même de toi va rougir;
Ose encore le méconnaître!

CHOEUR. Du monde, etc.

Aimable Vainqueur de nos âmes,
T'appartenir est notre honneur :
O céleste objet de nos flammes,
Te chérir est notre bonheur.
Jésus, conduis-nous sur ta trace.
Que pourra l'enfer en courroux,
Et qui prévaudra contre nous,
Si tu nous soutiens par ta grace?

CHOEUR. Du monde, etc.

TRIOMPHE DE LA CROIX.

Le Seigneur a régné : monument de sa gloire,
La Croix triomphe en ce saint jour.
Peuples, applaudissez : que les chants de victoire
Se mêlent aux concerts d'amour.
Le Dieu de majesté s'avance,
Il vient habiter parmi nous :
Pécheurs, redoutez sa présence;
Justes, tombez à ses genoux.

CHOEUR. Lève-toi, signe salutaire,
Bois auguste, bois protecteur!
Lève-toi, brille sur la terre,
Astre de paix et de bonheur!

se charge de veiller à maintenir les effets de la grâce, tâche importante et plus difficile que la première. Il se multiplie pour faire arriver sa parole à tous ceux dont

Aplanissez la voie à Celui que les anges
Transportent des hauteurs des cieux :
Le Seigneur est son nom : rendez mille louanges
A ce nom saint et glorieux.
Pour le méchant, Juge sévère ;
Mais pour le juste, Dieu Sauveur ;
En lui l'orphelin trouve un père,
Et la veuve un consolateur.

CHOEUR. Lève-toi, etc.

Telle du roi pasteur la lyre pénétrée
Du feu de l'inspiration,
Célébrait le transport de l'arche révérée,
Sur la montagne de Sion.
Le Ciel répandit sa rosée
Aux lieux choisis pour son séjour,
Et la terre fertilisée
Tressaillit de crainte et d'amour.

CHOEUR. Lève-toi, etc.

L'élite des tribus, les époux et les mères,
L'enfant à côté du vieillard,
Les prêtres, les guerriers, heureux peuple de frères,
Du Dieu vivant suivaient le char.
Pleines de joie à son passage,
Les vierges, conduites en chœurs,
Lui présentaient le double hommage
Et de leurs voix et de leurs cœurs.

CHOEUR. Lève-toi, etc.

Plus heureux qu'Israël, de sa reconnaissance
Imitons les transports joyeux ;
Israël ne vivait que de son espérance,
De ses soupirs et de ses vœux.

le cœur a été touché ; il forme une congrégation de jeunes gens qu'il réunit tous les mois, pour éclairer de plus en plus leur foi et consolider leurs vertus. Le succès répond au zèle qui l'anime ; la loi du Seigneur conserve à Clermont son empire ; les églises, plus fréquentées, retentissent du chant des saints cantiques ; des communions générales se renouvellent de temps en temps ; une multitude d'hommes s'approchent des sacrements et bravent le respect humain, et plusieurs jeunes gens de la congrégation de persévérance se disposent à entrer au séminaire.

Mais voici de nouveaux combats à livrer. Un journal impie, qui travaillait au nouveau renversement de l'édifice social qu'on relevait avec tant de peine, ne tarda pas à attaquer l'œuvre des missionnaires à Clermont. *La Minerve* voit pour la France les plus grands dangers dans la prédication des missionnaires ; elle s'écrie que

Sortis de cette nuit profonde,
A nos yeux il est élevé
Le Dieu puissant qui fit le monde,
Par qui le monde fut sauvé.
CHOEUR. Lève-toi, etc.

Dieu se lève : par lui, sur la sainte montagne,
La terre et les cieux vont s'unir ;
Avec ce doux regard que la grace accompagne
Il tend les bras pour nous bénir.
Si jamais nous étions parjures,
Revenons pleurer à ses pieds,
Et retremper dans ses blessures,
Nos cœurs contrits, humiliés.
CHOEUR. Lève-toi, etc.

leurs expéditions téméraires pourraient cacher de sinistres projets, allumer de faibles imaginations et produire de nouveaux attentats contre la société. Chaque numéro du journal renferme des diatribes et des sarcasmes, tantôt sur un ton plaisant, tantôt en affectant un langage excessivement sérieux, et toujours finissant par dire que l'on devrait envoyer les missionnaires en Amérique. L'abbé Giraud est au poste où la religion l'appelle; tout en combattant avec le glaive de la parole, il combat avec la plume, et *la Minerve* trouve en lui un antagoniste qui réfute toutes ses assertions et la force au silence. Aidé de l'abbé Croizier, il compose et livre à l'impression un écrit intitulé : *La Sagesse chrétienne opposée à la Minerve française, sur les Missions de Clermont et de Riom.* Dans cet opuscule destiné à fortifier ses concitoyens, l'auteur apprécie les sorties aigres, les soupçons injurieux et les noirceurs du journaliste. Il venge les hommes respectables que l'on ose accuser; il les montre calmant les esprits, réconciliant les cœurs, ne faisant la guerre qu'aux vices.

Et vous voulez, dit-il, les envoyer en Amérique? mais n'y a-t-il plus dans le vieux continent, après tant de bouleversements et de ravages, de plaies à fermer, d'esprits à éclairer, de consciences à remettre en paix? La France est catholique, il est vrai; mais n'y reste-t-il pas des esprits divisés, des cœurs ulcérés, des sujets rebelles, des pères durs, des époux désunis, des enfants insubordonnés, des amis ingrats et perfides? Pourquoi refuserons-nous à nos concitoyens les moyens puissants et efficaces que présente la religion pour guérir toutes nos faiblesses et extirper

tous nos vices? Nous avons appris avec étonnement combien d'hommes du même pays, et dans une classe honnête, ont participé à un crime dont l'Europe est encore épouvantée. Est-il donc inutile de ramener à la vertu ces hommes pervers, de chercher du moins à réprimer les malheureux penchants de ceux qui seraient tentés de les imiter? enfin ne doit-on garder que les tribunaux et les échafauds pour défendre la société et corriger notre génération?

Les bornes que nous nous sommes prescrites ne nous permettent pas de faire des citations plus nombreuses de cet opuscule; nous en avons dit assez pour montrer que le jeune athlète de la religion ne faiblissait pas à la sainte cause qu'il était chargé de défendre, et qu'à toutes ses gloires, il peut ajouter celle d'avoir lutté contre l'esprit révolutionnaire, lorsque cet hydre commençait à relever la tête, et de n'avoir rien négligé pour arrêter dans sa source ce fleuve dévastateur, dont les eaux empoisonnées ont amené les tristes résultats que nous avons aujourd'hui devant les yeux.

L'amitié des deux jeunes prédicateurs, qu'unissait une entière conformité de goûts et de caractère, loin de nuire à l'ordre qui doit régner entre tous les membres de la petite société des missionnaires, ne fait que donner un plus grand charme à la solitude des anciens Carmes. En même temps que l'abbé Giraud et l'abbé Croizier mettent en commun leurs talents pour lutter contre les ennemis de la foi, et se prêtent de mutuels conseils pour la composition de leurs discours, ils répandent un parfum de poésie sur tout ce qui les entoure. Par l'aménité de

leurs manières, la gaîté de leur humeur, ils font la joie des collègues que leur a adjoints Mgr de Clermont. L'abbé Giraud, dont la tâche est de composer les éloquents sermons qu'il doit prêcher dans les grandes villes, consent à ajouter à cette besogne celle de l'économat. Tout en écrivant les riches périodes de ses discours, il descend dans les menus détails du ménage, afin de rendre la vie de ses frères plus douce et le séjour de la maison plus agréable. Par ses soins, une partie du jardin est convertie en un riant bosquet, et ces arbres qu'il appelle *ses enfants*, entendent, sous leur ombrage, les saillies, les réparties ingénieuses dont il se plaît à faire comme un assaut avec ses bien-aimés confrères. Dans les belles soirées de l'été, ils s'asseient ensemble sur un banc de gazon, et c'est encore le brillant orateur qui fait les frais de la joyeuse récréation, soit en chantant un cantique de sa composition ou quelque belle hymne de la liturgie, soit en improvisant des vers sur un sujet quelconque. Tous ensemble ils se dilatent l'esprit, ils oublient leurs fatigues et se préparent à de nouveaux combats. L'automne arrive, et les hommes de Dieu, heureux de consacrer les plus belles années de leur vie aux rudes labeurs du ministère des missions, prennent en main le bâton de l'apôtre, et se dirigent vers les campagnes, où les attend partout une moisson surabondante. Il n'entre pas dans notre sujet de décrire les travaux de ces ouvriers évangéliques, et leur méthode dans les

exercices des missions qui durent de six à sept semaines. Nous renonçons à dépeindre les populations accourant de trois à quatre lieues à la ronde pour entendre leur parole brûlante, les prédicateurs montant en chaire trois fois par jour, passant dix heures au confessionnal, dirigeant les cérémonies, le chant des cantiques, prévoyant tout, pour que tout se fasse avec ordre, avec dignité, et profite à la sanctification des âmes. A l'époque du Carême, l'abbé Giraud, qui n'a pu résister au désir d'aller avec ses confrères annoncer la *bonne nouvelle*, se rend dans quelque grande cité dont il doit évangéliser les habitants. Clermont, Riom, Moulins, Saint-Amans, Arlant, Tulleude, Lustic l'entendent tour-à-tour, et son zèle y trouve mille consolations. « Aujourd'hui encore, nous » dit une lettre que nous recevons de l'Auvergne, les » habitants des villes et des campagnes qu'il a évangé- » lisées parlent de ses discours et des impressions qu'ils » produisaient; ils se plaisent à rappeler comme il était » beau dans la chaire de vérité; quand on l'avait en- » tendu, disent-ils, on était forcé d'aimer la vertu et » de haïr le vice. »

On n'a pas lieu de s'étonner des succès qu'obtenait le zélé missionnaire; on comprend tout ce que son esprit et son cœur renfermaient de ressources pour rendre sa parole réellement semblable *à un glaive à deux tranchants qui transperce l'âme*. Mais ce qui est plus étonnant que ses succès, c'est sa modestie. Un de ses con-

frères lui demande des nouvelles d'une station qu'il prêche ; il ne répond que ces quelques mots : « Il est » si rare de faire ici un peu de bien, que je ne veux » pas m'exposer par une confiance précipitée : un petit » grain de vaine complaisance détruit souvent l'œuvre de » Dieu. » Après une de ces saintes expéditions, on le félicite des résultats qu'il a obtenus ; il répond : « Prenez » garde : nous étions quatre, nous avions douze curés » pour nous aider dans les confessions ; je n'ai donc, » même devant les hommes, qu'une très-petite part » dans cette œuvre, et devant Dieu, rien peut-être et » pis encore ! ! !.... » Dans une autre circonstance, alors que M. Besson, curé de Saint-Nizier à Lyon et directeur des affaires ecclésiastiques au ministère des cultes, l'a engagé pour prêcher le Carême de 1823, il dit à un de ses amis qui lui adressait un compliment : « Il » n'y a pas de quoi me féliciter ; je doute fort que cette » station me procure des jouissances aussi douces que » celles que j'ai goûtées au milieu de nos bons mon- » tagnards, qui ressemblent un peu aux aspérités de leur » sol, mais qui sont pleins de foi. Ne croyez pas que » mon cœur s'enfle en montant dans une chaire plus » élevée ; je deviens tous les jours de plus en plus in- » différent. » L'évêque de Nantes le retient pour le Carême suivant, et il ne voit dans cette invitation qu'un sujet de douleur : « Je n'ai malheureusement, dit-il, » que l'embarras du choix pour ce genre de ministère,

» ce qui prouve la grandeur de nos pertes journalières » et le petit nombre de remplaçants. »

Mais cette humilité qui élève l'âme vers l'Auteur de tout bien, en faisant avancer le zélé prédicateur dans la voie des vertus, le porte vers les honneurs. Ces honneurs, il est vrai, ne sont à ses yeux que des fardeaux; néanmoins il n'en repousse pas la pensée, pourvu qu'en le fixant, elles puissent lui apporter un repos que depuis long-temps il désire. L'évêque de Poitiers lui offre près de lui une place de grand-vicaire; l'évêque d'Amiens, Mgr de Bombelles, lui offre un canonicat dans sa cathédrale : il refuse toutes ces dignités. L'évêque de Clermont craint qu'à force de sollicitations on ne lui enlève cette perle de son clergé; il veut enfin lui donner une place titulaire dans son chapitre. Ecoutons l'abbé Giraud.

1er octobre 1822.

J'aurais toute facilité de me placer ailleurs, dans le renouvellement presqu'entier qui se fait du clergé; mais je m'attache de plus en plus à mon diocèse, où la Providence semble vouloir me fixer. Les voies simples et ordinaires sont les plus sûres, elles sont aussi les plus honorables. J'estime qu'il y a plus de mérite à être quelque chose chez soi que beaucoup plus chez les autres; aussi ai-je renoncé à tout déplacement. Je me suis engagé par une promesse formelle faite à mon évêque, qui de son côté m'a promis le premier canonicat vacant. Je suis fixé, et c'est un grand bien que le repos de l'esprit; j'aurai l'avantage de ne point me séparer de mes confrères et de continuer à partager leurs travaux. On vient de me faire des ouvertures pour la place de recteur de notre académie; quelques démarches de ma part auraient pro-

bablement eu du succès, mais je n'ai aucun goût à cela; et si par impossible on pensait à moi plus directement, je ne balancerais pas à refuser, à moins d'un ordre exprès de mon évêque. Voilà où j'en suis; je vous écris ces choses comme je ferais une histoire ancienne, sans y attacher d'autre importance que de m'ouvrir avec un ami sur mes affaires courantes.

Ce repos que l'abbé Giraud appelait de tous ses vœux, la Providence ne voulait pas le lui accorder; elle lui ménageait de dures épreuves dont son âme forte devait sortir triomphante. Heureux jusque-là dans son humilité, il répandra bientôt des larmes amères. Un honneur tout-à-fait inattendu va lui être conféré, et il ne l'acceptera que comme le calice dont son divin Maître a savouré l'amertume au jardin de Gethsémani.

---

mille âmes. Plus de carêmes, d'avents à prêcher, de missions à faire, de liberté ni de repos à espérer! Jamais je n'ai éprouvé de coup si sensible; j'en ai la tête brisée et le cœur percé. Je ne trouve de consolation que dans le mérite de mon sacrifice et du renoncement à ma volonté. Eh! que m'importent maintenant la paix et la guerre? que m'importent les sermons et les stations? Je suis curé! Cette pensée me saisit à mon réveil, me suit dans le jour et retarde mon repos de la nuit. Que me fait mon abondance? Certes, je n'ai pas à me plaindre sous ce rapport; mais j'ai souvent à l'esprit ce mot de M. Bourdoise, qu'une cure vaut le paradis ou l'enfer. J'aurais pu, par M. Besson, chez qui je devais prêcher le carême cette année, arrêter la confirmation royale qui n'est pas encore arrivée; j'en ai eu la tentation, et je l'ai rejetée pour ne pas sortir de l'ordre de la Providence, qui saura bien m'en tirer elle-même, si c'est sa volonté.

Pendant que l'abbé Giraud se préoccupait de la nouvelle position qui lui était faite et des nombreux devoirs que cette position lui imposait; de leur côté, les paroissiens de Notre-Dame n'étaient pas dans une préoccupation moins grande; car, si dans les hautes régions de la population clermontoise on saluait avec plaisir le nouvel élu, la plus grande partie des fidèles, on pourrait même dire des personnes pieuses, exprimaient hautement leur étonnement et leur inquiétude. En effet, le vide laissé par la mort de M. l'abbé Cabannes était difficile à combler. Ce digne pasteur s'était fait chérir par son esprit de mansuétude et de bonté à toute épreuve; humble et compatissant, il était comme le père de tous ses paroissiens et surtout des pauvres; son autorité s'exerçait doucement avec l'ascendant que trouve un vieillard

dans son âge et dans sa longue expérience. L'abbé Giraud ne semblait pas être en état de pouvoir recueillir dignement sa succession : à peine âgé de trente-trois ans, il ne s'était jamais occupé d'administration paroissiale; connu uniquement par ses éloquents discours, il ne paraissait point posséder l'esprit de paternité qui doit avant tout distinguer un pasteur; et la supériorité de son esprit, son amour de la littérature et des sciences devaient naturellement, disait-on, l'empêcher de descendre dans les détails de la direction d'une paroisse considérable, et toute composée d'éléments hétérogènes. Mais bientôt les craintes et les inquiétudes se dissipèrent; sa nomination ayant été ratifiée par une ordonnance royale, en date du 15 mars, il fut installé quelques jours après, et dans cette cérémonie il se montra, aux yeux de tous, digne de la charge qui lui était imposée. Un discours, admirable de convenance et de bon goût, traça d'une manière habile le plan de conduite qu'il voulait suivre, et découvrit tout que son âme renfermait de bonté et de dévouement. Son succès fut complet : jusque-là on avait aimé sa parole; dès ce moment on aima sa personne : tous les cœurs furent à lui.

Mais c'était peu d'avoir conquis l'affection de la paroisse, une difficulté plus grande restait à surmonter; elle venait de la part du chapitre. Ce corps vénérable, composé de vieillards qui avaient confessé la foi pendant les temps malheureux de la révolution, ne le voyait

pas sans une certaine défiance, entrer dans ses rangs; ami des traditions et des usages de l'ancien régime, il craignait que le jeune chanoine ne prétendît faire des innovations et déroger aux coutumes établies. L'abbé Giraud avait prévu tous les obstacles qui, de ce côté, auraient pu l'entraver dans sa marche; mais il trouva dans son esprit et son cœur les moyens d'éluder les difficultés et de conquérir l'affection de ses collègues comme il avait conquis celle de ses ouailles. Avec un tact exquis, une prudente réserve, une bienveillante délicatesse dans ses démarches, et un parfait à-propos dans ses paroles, il ne tarda pas à leur être agréable, puis à se faire aimer de tous, enfin à les rendre fiers de le compter parmi eux. Un an ne s'était pas écoulé qu'il était le confident intime de leurs pensées, l'arbitre de leurs controverses, le conseil de leurs entreprises.

Tout sourit aux vœux du curé de Notre-Dame: il est membre du conseil académique et du conseil de l'administration des hôpitaux; l'évêque de Clermont lui envoie, le 30 septembre de la même année, des lettres de vicaire-général honoraire. Mais ouvrons le cœur du digne prêtre; il renferme bien des larmes, et fait bien peu de cas de tous ces honneurs.

11 octobre 1823.

A M. l'abbé G......

Dieu m'a puni de mes péchés en me chargeant du salut de

douze mille âmes; hors ce sentiment de ma misère, je n'ai pas le plus petit germe de la plus petite vertu. A une époque déjà bien éloignée, quand j'avais une peine je me consolais d'avance par la pensée de mon oraison du lendemain. Hélas! depuis long-temps je ne sais plus prier; je suis dissipé avec les apparences du recueillement, troublé avec les indices de la paix, très-pauvre et très-misérable avec une certaine réputation de zèle et de piété. Souvenez-vous un peu des anciens jours de notre union intime. Dieu exauce les prières de l'amitié, surtout d'une amitié si pure que celle qui nous liait. Je vous écrirais des volumes de complaintes douloureuses si je ne craignais de vous lasser et de vous prendre un temps que vous employez si bien. Il me vient quelquefois une pensée : Je suis rassasié de tout. Après quinze jours on est accoutumé à être curé, chanoine, grand-vicaire, comme à n'être rien. Je désirerais donc une retraite; mais ce serait pour y être oublié, pour ne plus rien essayer des choses de ce monde, où la vanité se mêle, pour y pleurer mes péchés, y vivre au-dedans sans trop d'austérités, ma faiblesse ne les supporterait pas, mais dans une grande profondeur d'humilité. C'est rêver l'impossible; on ne m'admettrait nulle part à ces conditions; on me ferait enseigner, prêcher, confesser, et l'action est un écueil pour moi, je deviendrais étant religieux ce que je suis devenu prêtre, avec un péché de plus. Voilà le fond de mon cœur, donnez-moi, mon cher ange, le secours de vos prières, de vos conseils et de vos consolations.

En exhalant sa plainte sur ce qu'il appelle le triste état de son cœur et le châtiment que Dieu lui a infligé, le curé de Notre-Dame révèle dans une autre lettre ses douleurs corporelles. Déjà il ressentait les premières atteintes de cette terrible maladie qui, comme un poison lent, devait miner son existence et le conduire prématurément au tombeau; mais ignorant la nature du mal

dont il souffre, il ne déplore son état maladif que parce qu'il est empêché de faire tout le bien qu'il désire, et obligé de modérer l'ardeur du zèle qui le consume.

Cependant, malgré les douleurs qui, sans être intolérables, le tiennent dans un malaise presque continuel, il travaille comme un véritable apôtre, toujours sous l'impression de la pensée qu'il devra rendre compte, âme pour âme, de toutes les ouailles que le souverain Pasteur a soumises à sa houlette. Il prêche dans son église la station de l'Avent, qu'il fait suivre d'une retraite donnée par ses anciens confrères, « voulant ainsi, selon ses » expressions, faire ses adieux aux grands sermons qu'il » n'a plus ni le temps, ni la force, ni la liberté d'esprit » nécessaires pour composer. »

Une des premières pensées dont se préoccupa l'abbé Giraud dans sa cure, fut de se créer, en quelque sorte, une paroisse. Comme la plupart des curés des cathédrales de France, il se trouvait dans son église au milieu de mille embarras. Assistant indifféremment aux offices célébrés par des membres du chapitre ou du clergé paroissial, les fidèles entendaient rarement la voix de leur pasteur, et ils pouvaient moins que dans les plus humbles paroisses de campagne, ressentir l'influence de son zèle. D'un autre côté, obligé de se soumettre au chapitre, qui réglait, comme il lui plaisait, l'heure et la durée de l'office canonial, et ne faisait, pour ainsi dire, que prêter son autel au pasteur, celui-ci était comme

perdu dans son église ; il y jouissait de moins d'autorité que le plus simple desservant, qui est toujours maître chez lui.

Ces inconvénients étaient plus graves à Clermont qu'ailleurs, en raison de la population et de la situation de l'église. Placée dans le quartier le plus commerçant de la cité, qui est l'entrepôt central du nord au midi de la France, et dont l'industrie et le commerce absorbent toutes les intelligences en occupant des milliers d'habitants, la paroisse de la cathédrale est presqu'exclusivement composée de négociants qui, après quelques années, abandonnent la localité pour chercher fortune ailleurs, ou jouir, dans un lieu plus calme, du fruit de leurs travaux. C'est une population pour ainsi dire nomade, dont le tiers se renouvelle tous les dix ans, et qui après trente années consécutives se trouve presqu'entièrement changée. M. Giraud, dont un des plus grands talents fut toujours de savoir apprécier sa position et de prendre les hommes et les choses tels qu'il les trouvait pour en tirer le bien qu'il avait en vue, commença par chercher à être bien connu, voulant que ses ouailles l'entendissent et profitassent de sa parole. Pour atteindre ce but, il se servit de toute son influence sur le chapitre, à l'effet d'obtenir une cloche qui annonçât exclusivement les offices de la paroisse, et de faire restaurer l'autel auquel ils auraient lieu. Dans ce sanctuaire approprié aux besoins de la cure et pour la

décoration duquel il s'imposa un sacrifice pécuniaire de 8,000 francs, il était entièrement libre. Sobre d'innovations, surtout dès le début de son ministère, il ne mettait ses projets à exécution qu'après les avoir bien pesés et bien mûris. Chaque jour, à l'autel de la paroisse, à huit heures précises, il célébrait la messe, il distribuait la sainte Eucharistie à un grand nombre de fidèles, et, par ce moyen, il établit un point central où le pasteur se trouvait au milieu de ses ouailles, dans une union commune de prières, formant avec elles, dans cette espèce de cénacle, un seul cœur et une seule âme.

Pour rendre les pratiques de dévotion plus populaires, il chercha à les rendre plus honorables, en se plaçant à la tête de chacune d'elles, récitant publiquement le rosaire et établissant l'usage de faire lui-même processionnellement, à la tête de son clergé, le Chemin de la Croix. Son zèle lui suggérait bien des projets qui étaient de nature à réveiller la foi; mais forcé de se restreindre dans les limites du temps que lui laissaient les offices du chapitre et ceux qu'imposait le service paroissial, il se voyait dans la nécessité de comprimer son élan et de se contenter d'exhorter du haut de la chaire.

Gratifié du précieux talent de la parole, il ne pouvait manquer d'être fidèle observateur du précepte de l'Apôtre, qui veut que les pasteurs *parlent à temps et à contre-temps*, enseignant aux peuples les vérités

qu'ils doivent croire, leur montrant la voie qu'ils doivent suivre, les reprenant dans leurs vices, leurs erreurs et leurs fautes.

Comme nous l'avons dit, il avait fait ses adieux aux grands sermons : il s'appliqua à composer, pour ses paroissiens, des instructions courtes, persuasives et pratiques qui fussent à la portée de toutes les intelligences. Après l'avoir entendu, dans les stations du Carême, développer les plus hautes considérations, on s'étonnait de le voir descendre dans les plus petits détails de la vie humaine, et l'on ne cessait de l'admirer. Son style, à la fois simple et noble, était toujours aussi pur que celui de ses grands discours; et son cœur, toujours aussi brûlant, y joignait une onction qui ne cessait de donner à sa parole un charme irrésistible. Il savait présenter sous l'aspect le plus doux les préceptes de la morale évangélique, sans rien ôter de leur sévérité; rendre aimables les lois divines, en faisant ressortir leur haute sagesse; intéresser aux sujets les plus arides, par la manière piquante dont il les traitait, et forcer à aimer les prescriptions de l'Eglise, son culte et ses cérémonies, en expliquant dans quel esprit ils avaient été inspirés. Aussi, chaque fois que revenait son tour de monter en chaire, la cathédrale se remplissait d'une foule extraordinaire de fidèles toujours de plus en plus avides de l'entendre, et rarement sa parole manquait d'être couronnée de succès.

En témoignage de la vérité de ces assertions, nous citerons ce qui arriva après un prône sur la restitution, et après un autre sur la sanctification du dimanche. Dans le premier, le zélé pasteur arracha le bandeau de l'injustice des yeux d'une multitude d'auditeurs, et l'on ne parlait dans la ville que de sommes d'argent rendues à des personnes qui avaient été lésées dans leur fortune. Lors même que l'on semblait avoir oublié la parole forte et incisive qui avait éveillé tant de remords, il ne fallait rien moins que les conseils des hommes les plus sages et les plus éclairés pour rassurer les consciences qui voulaient porter la probité jusqu'au-delà du scrupule. L'effet produit par le second prône est peut-être encore plus extraordinaire; on en pourra juger par le trait suivant, que l'on raconte encore aujourd'hui à Clermont. Un homme de la paroisse Notre-Dame, distingué par sa naissance et religieux par principes, est obligé d'entreprendre un voyage; sa voiture a besoin d'une réparation, bien minime, il est vrai, mais indispensable pour cette course; il va chez son fournisseur ordinaire, la porte est fermée; il frappe à d'autres ateliers, personne ne travaille. Voulant parer lui-même à cet inconvénient, il se rend dans un magasin pour acheter la fourniture nécessaire, on refuse de vendre; il va dans un autre, et partout on lui adresse cette même parole : Vous n'étiez donc pas ce matin au prône de M. le curé? non, non, nous ne vendons pas le dimanche!

Heureux de voir la parole divine produire des fruits de salut, l'abbé Giraud voulait conserver l'immense influence qu'il avait conquise du haut de sa chaire, et faire en sorte que toutes ses instructions portassent coup; pour cela, il laissait à ses vicaires le soin de développer les vérités du symbole et les points les plus ordinaires de la morale chrétienne; il se réservait les sujets de circonstance et ceux qui avaient rapport aux erreurs et aux vices du siècle. Néanmoins, sa sollicitude le faisait venir en aide à ses vicaires dans la composition de leurs discours, et ceux-ci, heureux de son bienveillant concours, se plaisaient à lui soumettre leurs plans, et à lui lire leurs compositions quelques jours avant de monter en chaire. Sa sagacité et sa science pratique dans l'art de bien dire, en lui indiquant, dès le premier aperçu, le défaut d'une instruction, lui donnaient le droit d'énoncer des observations qui, toujours formulées avec une extrême délicatesse, étaient agréées avec reconnaissance par ses collaborateurs. Il leur indiquait le parti qu'ils pouvaient tirer d'une pensée, la manière de développer un texte, et l'art de rendre dans le débit ce qu'ils avaient écrit de précis, d'onctueux et de saisissant; de sorte que sa science jaillissant sous la plume et par la bouche de ses collègues, il opérait encore par leur ministère tout le bien qu'il ne pouvait directement opérer lui-même.

Les succès qu'obtenaient les prédicateurs de la cathé-

drale animaient d'une sainte émulation les ecclésiastiques attachés aux autres paroisses. Désireux de donner à leurs ouailles une nourriture forte et substantielle, des vicaires et même des curés venaient demander des conseils à l'abbé Giraud. En leur faveur et dans son désir de procurer le bien partout, comme le Sage des saintes Ecritures, qui, *après s'être formé à la science avec simplicité, loin d'en cacher les trésors par jalousie, les communique volontiers à ceux qui désirent les obtenir*, l'abbé Giraud faisait chaque semaine, chez lui, une sorte de cours d'éloquence sacrée.

Mais, pour réveiller l'indifférent de son sommeil, engager l'incrédule à s'éclairer, comprimer les blasphèmes de l'impie et procurer l'avancement spirituel des fidèles, le bon curé de Notre-Dame avait encore d'autres ressources que le prestige de sa parole : ces ressources il les trouvait dans la pratique des vertus, sans lesquelles les talents ne sont rien. En effet, on écoute volontiers un orateur chrétien dont la voix est éloquente; mais si sa vie n'est pas sainte, si la charité n'inspire pas toutes ses actions, on le délaisse bientôt, quelqu'éloquents que soient ses discours.

La première qualité que l'on admirait dans ce bon pasteur était la charité. Par les aumônes qu'il répandait avec le désintéressement et la modestie d'un saint, il retraçait l'image de son vénéré prédécesseur; on le voyait humblement descendre jusqu'à faire des dé-

marches, employer son crédit, pour procurer de l'ouvrage aux ouvriers, mettre les enfants en apprentissage et chercher de bons maîtres aux domestiques et servantes qui s'adressaient à lui pour trouver un service. Doux, poli, affectueux envers tout le monde, il parlait à la pauvre femme de l'artisan avec les mêmes égards qu'à la dame de la haute société; ses formes et ses manières étaient aussi nobles, aussi amicales pour l'homme éloigné de la religion que pour le chrétien le plus parfait. Toujours on le trouvait disposé à se rendre au tribunal de la pénitence, où, par la sagesse de ses conseils, il attirait ceux qui voulaient, soit revenir à Dieu, soit avancer dans son amour. Quelquefois il éprouvait des difficultés à pénétrer auprès des malades qui, après avoir vécu dans l'endurcissement, étaient menacés de mourir dans l'impénitence, parce que leurs parents craignaient que la vue d'un prêtre ne fût pour eux le coup de la mort; mais il finissait toujours par triompher des obstacles et par toucher les cœurs les plus endurcis. Dans ces tristes circonstances, « qui » seules suffisaient, disait-il, pour remplir son âme de tristesse et d'ennuis » pendant toute la durée de son ministère », il redoublait de zèle, et sa bonté toujours si grande ne connaissait plus de bornes. On jugera de sa manière d'agir dans ces cas exceptionnels, par ce qu'il écrivait concernant les principes sur lesquels était basée sa règle de conduite ordinaire. « N'éteignons pas,

» disait-il, la mèche qui fume encore. On est souvent
» bien embarrassé entre des principes sévères et la
» crainte de voir disparaître le peu de religion extérieure
» qui règne dans nos villes. L'essentiel est de ne point
» se préoccuper; plus encore, de ne point se pas-
» sionner, de discerner la règle avec les opinions et
» de se laisser aller à la conduite de Dieu. J'ai beau-
» coup de penchant à la miséricorde; je n'ose pas dire
» que je fais mieux, mais je n'agis pas contre ma
» conscience »

Le triste spectacle qu'offrait à l'abbé Giraud l'endurcissement des âmes, joint aux motifs suggérés par la foi, le pressait de plus en plus d'environner les enfants de sa tendre sollicitude. Il cherchait tous les moyens d'insinuer de bonne heure dans leur âme les sentiments solides que l'on retrouve toujours, lors même que les égarements du cœur et de la raison ont fait abandonner la pratique des vertus et les observances de la religion. A ses yeux, le catéchisme n'avait pas moins d'importance que la prédication. Ses délices étaient d'être avec les enfants, et ceux-ci trouvaient les leurs à apprendre de sa bouche les douceurs de la loi divine. L'habile orateur ne regardait pas comme indigne de lui la préparation de ces instructions destinées au jeune âge ; il y apportait le même soin qu'à ses prônes, et recommandait spécialement ce genre de ministère à ses vicaires : « S'il faut du travail pour mettre le

» sermon à la portée d'un auditoire, où se rencontrent » bien des intelligences étroites, leur disait-il, il en » faut bien plus encore pour enseigner les vérités les » plus hautes à des enfants dont l'intelligence n'est pas » encore bien développée. » Ses vicaires s'exerçaient à suivre ses conseils, et souvent, sous prétexte d'exercer la surveillance, ils venaient prendre place parmi les jeunes auditeurs, afin de se former selon la méthode dont M. le curé faisait devant eux l'application. Rien n'était négligé dans les catéchismes de la cathédrale pour donner de l'attrait à l'enseignement, stimuler le zèle des enfants, les former à la piété, leur faire aimer la vertu. La mansuétude, l'affabilité, la douce gaîté présidaient à ces exercices; la comparaison, l'histoire édifiante ôtaient à l'instruction sa sécheresse et y apportaient une variété agréable. Les récompenses étaient décernées avec appareil à la piété et à la science, et la cérémonie de la première communion, de la rénovation des promesses baptismales, de la consécration à Marie, faite avec la plus grande pompe, en frappant l'imagination du néophyte, produisait sur son âme une impression que les années ne pouvaient effacer.

Tant de zèle, de travaux et de vertus suffisaient pour faire de l'abbé Giraud l'apôtre de Clermont. Ce titre ne suffit point à sa gloire, on peut encore l'appeler le modèle des curés. Pour justifier cet éloge, il ne reste plus qu'à montrer dans le digne prêtre une qualité

qui était comme la couronne de toutes les autres, celle par laquelle son zèle et ses efforts devaient trouver toute leur puissance et recevoir aux yeux de sa paroisse une espèce de sanction. Nous voulons parler de son union avec ses vicaires ; car, si pour atteindre le but vers lequel elle marche, une administration quelconque doit, avant tout, avoir un supérieur parfaitement uni avec ses subalternes dépositaires d'une partie de son autorité; cette homogénéité est plus nécessaire encore dans l'administration d'une paroisse. Avec elle, on aborde courageusement les difficultés qu'il faut vaincre, on évite les imprudences aux effets quelquefois bien funestes, on combine et l'on décuple les efforts du zèle; elle est par elle-même une éloquente et continuelle prédication. Retranchez-la, et chacun reste isolé dans sa sphère étroite, le découragement pénètre dans les cœurs; l'absence d'une vraie charité ne peut manquer d'être connue, et la parole la plus éloquente est réduite à n'être plus qu'un vain son qui frappe l'air et qui se dissipe sans produire aucun résultat.

Mais pour obtenir cette union, de laquelle naissent tant de précieux avantages, il faut que le chef, s'appliquant à imiter le Sauveur, qui vint sur la terre, non pour être servi, mais pour servir les autres, sache régner plutôt par l'humilité que par la puissance, et combiner la fermeté du maître avec la bonté du père; il faut que se connaissant bien lui-même, il trouve dans son cœur

assez de compassion pour supporter la faiblesse de ses coopérateurs, et qu'irréprochable dans l'accomplissement des devoirs, aussi bien que dans la pratique des vertus, il puisse, en commandant, demander que l'on suive ses exemples. A ce prix seul, au moins de la part du chef, l'union est assurée, et ses avantages se développent de jour en jour dans une vie commune, qui permet de se consulter plus facilement, de s'aider plus efficacement, d'agir l'un envers l'autre avec plus de franchise et de se porter mutuellement au bien. Voilà ce que réalisa M. Giraud. Nous allons ici laisser parler un de ses anciens vicaires, qui, dans une lettre à nous adressée, voulut rendre hommage à la mémoire du prêtre vénéré qui guida ses premiers pas dans la carrière ecclésiastique.

« Après la mort de son prédécesseur, M. Giraud s'estima heureux de travailler à la vigne du Seigneur, de concert avec les trois vicaires qu'il trouva dans la paroisse. Loin de se tenir en garde contre leur expérience, leur âge déjà avancé, leurs habitudes, il était pour eux plein de déférence et d'égards; il les consultait sur les usages en vigueur, sur l'esprit qui régnait dans la paroisse et les nouvelles mesures qu'il voulait prendre pour corriger les abus. Il cherchait avec empressement toutes les occasions de leur être utile et agréable, jusqu'à ce qu'il s'en vît séparé par la mort de l'un d'eux, et par la nomination des deux autres à des cures importantes du diocèse.

A mesure que ces changements s'opéraient, il eut soin pour leurs remplaçants de se conformer aux usages du diocèse, en les admettant à sa table et dans sa maison, à la grande satisfaction de ces trois nouveaux vicaires, qu'il conserva jusqu'à sa nomi-

nation à l'évêché de Rodez, et dont l'un fut désigné pour être son successeur à la cure de la cathédrale.

L'intérieur du presbytère de la cathédrale était tout à la fois agréable et édifiant. Les heures des messes, de la prière du soir en commun et des repas étaient réglées; quant aux autres exercices de la journée, ils ne pouvaient se régler comme dans une communauté, à cause des exigences du saint ministère.

M. Giraud, par son exactitude, était le modèle de la règle qu'il avait établie; chaque jour de la semaine il célébrait le saint sacrifice de la messe à la même heure; après son action de graces il se rendait regulièrement au confessional; puis il allait à la cure et s'y occupait jusqu'à l'heure du dîner. Sa table était servie d'une manière simple : rien de recherché dans les mets, mais toujours une nourriture saine et abondante; ce qui en faisait le plus bel ornement était la cordialité franche qui y régnait toujours; M. Giraud paraissait heureux de retrouver ses collaborateurs, comme ceux-ci l'étaient de retrouver cet excellent père, dont la conversation toujours aimable, toujours gracieuse, les délassait des fatigues du ministère, et était pour eux comme un baume salutaire qui leur donnait de nouvelles forces pour reprendre avec plus de zèle leurs occupations. Le service des domestiques étant achevé, il s'informait avec un soin particulier auprès de ses collaborateurs des intérêts de la paroisse; il les questionnait sur les malades nouveaux qu'ils avaient visités pendant la journée; si ceux-ci étaient pauvres, dénués de secours, il s'entendait sur les moyens à prendre pour les soulager, et se chargeait souvent de ce soin après avoir pris leur nom et l'adresse de leur domicile.

Si pendant le repas il s'était aperçu de l'air morne et silencieux de ses vicaires, il les prenait à part pour leur demander la cause de leur tristesse et de leur mélancolie; il craignait toujours de les voir dans un état souffrant, maladif; s'il n'en était rien, il les engageait avec bonté à lui ouvrir leur cœur, en leur témoignant toute la sincérité de son affection.

Un jour entre autres, un de ses vicaires, plus triste qu'à l'ordinaire, n'avait proféré aucune parole pendant le dîner; il le fit entrer dans son cabinet, et, après l'avoir pris entre ses bras et pressé sur son cœur, il lui dit avec le ton le plus cordial : « Savez-vous, mon ami, que vous avez contristé mon âme; j'ai employé tous les moyens pour vous faire sourire, et malgré tout mon savoir, je n'ai pu rien obtenir de vous! vous m'en voudriez donc? car j'ai bien des défauts que je n'aperçois pas et que tout le monde voit. J'ai pensé que sans le vouloir je vous ai fait de la peine. Ah! s'il en était ainsi, vous pouvez me pardonner, car, je vous le dis dans toute la sincérité de mon âme, je vous ai contristé sans le vouloir. »

Rien ne lui échappait; aussi ne négligeait-il rien pour établir et conserver l'harmonie la plus parfaite entre ses vicaires et lui.

Souvent, et lorsque le temps le lui permettait, il allait se promener avec eux; après le repas du soir, il les réunissait dans son appartement, et là il se plaisait à les récréer par des anecdotes intéressantes dont il avait été le témoin, ou par des traits historiques qui avaient pu échapper à leur mémoire; et cette récréation instructive et amusante se terminait par la prière du soir qu'il faisait lui-même en présence de ses vicaires et de ses domestiques.

Mais ce qui prouve encore tout l'intérêt qu'il portait à ses vicaires, et tout le désir qu'il avait de procurer la gloire de Dieu et le triomphe de la religion, c'est la bienveillance singulière qu'il avait pour eux dans l'exercice du saint ministère.

Son œil observateur était toujours ouvert sur eux; s'ils faisaient une faute dans les cérémonies du saint Sacrifice, il les reprenait à la première occasion; s'ils s'attardaient trop au saint tribunal, il leur disait combien une telle habitude serait nuisible à leur santé, et peut-être même préjudiciable à la religion. Enfin il leur faisait ses observations avec une bonté et une sagacité telles que, loin de les déconcerter, il les engageait toujours au contraire à recourir à ses lumières. »

Tel était M. Giraud avec ses paroissiens et avec ses collègues. Dans notre récit, nous aurions pu dire que malgré la surcharge de ses affaires comme curé et comme vicaire-général, il composait néanmoins des discours pour des bénédictions d'église, des cérémonies de vêture et de profession religieuse, allait à Beauvais prêcher une retraite aux élèves de la maison du Sacré-Cœur; mais il nous a suffi de montrer le pasteur dirigeant sa paroisse dans la voie du salut, où, grace à l'élan qu'il avait su imprimer au bien, la piété comptait de jour en jour un plus grand nombre d'adeptes. La ville épiscopale, qui lui vouait une sincère affection, était fière de le compter parmi ses enfants; l'évêque se félicitait des lumières qu'il apportait dans ses conseils, et l'administration diocésaine témoignait, par ses actes, qu'elle comptait dans son sein un homme de plus, rempli de zèle, de science et d'amour de Dieu.

VII

Prédications de l'abbé Giraud à la cour de Charles X.

Une nouvelle gloire, prélude de tant d'autres, attendait curé de Clermont; sa renommée qui déjà s'était ndue au-delà des limites du diocèse où son zèle ait paru devoir se concentrer, allait grandir et s'é- idre encore davantage. En ce temps-là, le roi de ance, digne de son titre de roi très-chrétien, consa- uit spécialement aux exercices de la religion le nps que l'Eglise destine à la pénitence. Un prédica- ır célèbre montait dans la chaire de la chapelle royale, annonçait aux Majestés de la terre, la Majesté de *elui qui règne dans les cieux et de qui relèvent les npires*. Le père de Mac Carthy avait été chargé de êcher la station du Carême de 1825; mais, au mois décembre, l'état de sa santé était venu ravir à la ur l'espoir de l'entendre. Le grand-aumônier ne savait trouver un prédicateur de talent qui fût disposé à mmencer une station presqu'immédiatement. Il parlait

de son embarras à quelques officiers de la cour, lorsqu'un de ces messieurs, qui, par hasard, avait entendu l'abbé Giraud prêcher un prône à Vichy, le désigna comme capable de remplir cette noble mission. L'évêque d'Hermopolis, près duquel on prit des renseignements, avait apprécié autrefois le jeune abbé lorsqu'il était à St-Sulpice; depuis il ne l'avait pas perdu de vue, et il applaudissait à ses pacifiques triomphes; il confirma le grand-aumônier dans les sentiments qu'on lui avait inspirés à l'égard du curé de Clermont; et celui-ci reçut bientôt l'invitation de prêcher une station de Carême aux Tuileries. La tâche était honorable, mais elle était aussi bien difficile à remplir; il fallait parler devant une illustre assemblée qui exige *toujours de grands talents quand on veut l'entretenir de son salut;* et il fallait parler en place de celui que l'Eglise de France regardait comme le premier de ses orateurs.

Le père de Mac Carthy réunissait au suprême degré tout ce qui, dans un orateur chrétien, est nécessaire pour plaire et convaincre : une grande vertu, un talent mûri par de longues et fortes études, un goût épuré, une parole noble et empreinte de la verve de l'improvisation, étaient chez lui secondés par une physionomie agréable, un port majestueux, un geste plein de naturel et de dignité, une voix grave et flexible qui exprimait sans efforts les divers mouvements de son âme. Il avait quelque chose de la majesté de Bossuet, de l'onction de Fénelon

r, après avoir accumulé toutes les preuves, s'adres-
nt à l'impiété, toujours produite par les plus viles
ssions et ne produisant à son tour que des douleurs
des calamités, s'écria : « Nous y croyons, parce
que vous n'y croyez pas !.... »

Un passage de son discours sur la Passion donna
ieu à une anecdote qui, pendant quelques jours, fut,
ı la cour, l'objet de malins commentaires. L'orateur, en stigmatisant l'iniquité des juges qui condamnèrent le Sauveur, avait fait allusion au procès de l'infortuné Louis XVI, et tiré en ce sens un admirable parti du cri des Juifs en faveur de Barabbas. Charles X, en se retirant, faisait l'éloge du sermon et du prédicateur en présence des grands personnages qui l'accompagnaient. « Bah ! dit l'un d'eux, il a trop insisté sur Barabbas ! » Le roi lui imposa silence en répondant : « Moi, j'ai trouvé au contraire que c'était très-bien, » et le critique se tut. Ce mot courut de bouche en bouche, et l'on prétendit que le diplomate avait été froissé parce qu'il avait voulu se reconnaître dans le portrait tracé par l'orateur. Ce critique était l'ancien évêque d'Autun, Talleyrand de Périgord.

Nous allons maintenant laisser parler l'orateur ; il va nous dire les témoignages que, dans la capitale, on rendit à ses talents et à son zèle, ainsi que la modestie avec laquelle il refusa les plus beaux honneurs.

24 février.

A M. L***.

J'aurais ici bien de l'ouvrage si je voulais accepter toutes les invitations. C'est le moment des sermons de quêtes. J'ai refusé cinq ou six *requêtes* qui m'étaient présentées par les plus grands personnages; enfin j'ai consenti qu'on mît mon nom aux affiches pour l'œuvre des enfants délaissés de Mme Carcado; c'est la fameuse quête du lundi saint à St-Sulpice, quête qui est la seule ressource de six cents enfants pour leur année, c'est à tirer des larmes: je n'ai pu refuser le secours de ma voix à cette nombreuse famille d'infortunés. J'ai promis aussi un sermon du samedi à l'église des missions étrangères; mais je n'ai rien voulu faire ni pour les missions de France, à l'archevêché, ni pour les petits savoyards, ni pour les frères de St-Jean de Dieu à St-Thomas-d'Aquin. Je suis tout étonné de tant d'honneurs.

20 mars.

J'ai fait une seconde visite à Mgr l'archevêque de Paris; il a été pour moi d'une bonté extrême. Il m'a fait l'offre de la station de Notre-Dame et l'offre de toute autre chose; j'ai tout refusé.... Je vois les apprêts du sacre, ce sera très-riche et très-beau; mais je ne verrai point notre bon roi ceindre le bandeau royal, chose qui me serait cependant bien facile. J'ai même refusé au prince grand-aumônier le sermon de St-Denis au chapitre royal, pour la translation des reliques, le deuxième dimanche après Pâques, sermon dont je voyais le motif sans doute très-honorable pour moi, mais qui ne peut s'accorder avec les besoins de ma paroisse. Je quitterai cette capitale d'autant plus promptement que je suis *moins pressé* de partir; il faut se hâter de rompre les liens qui ne peuvent durer toute la vie.

Après l'audience d'adieu, dans laquelle le roi lui dit qu'il espérait avoir la satisfaction de l'entendre encore, il se hâta de retourner à Clermont au milieu de ses chères

ouailles, « menacé, ainsi qu'il l'écrivait à un ami, » d'une prochaine station royale. » Mgr Frayssinous, en le voyant s'éloigner disait, hautement : « Que la » modestie de ce jeune prêtre est admirable ! il ne veut » recueillir aucun applaudissement, il ne pense qu'à » ses devoirs ! !.... » Arrivé dans sa paroisse, ce bon pasteur se rendit immédiatement au tribunal de la pénitence, afin de recevoir la confession de ceux qui l'attendaient pour remplir près de lui les devoirs que l'Eglise impose à ses enfants au temps de Pâques.

L'honneur dont le curé de Notre-Dame « était » menacé » lui était réservé pour l'Avent de 1827. Passons aussitôt à cette époque, et écoutons le vénérable prêtre nous faire part encore des peines qu'il éprouve en recevant une si honorable invitation.

29 septembre.

A M. L***.

Je viens d'être appelé une seconde fois aux honneurs d'une station royale; on m'a offert le choix du Carême ou de l'Avent, j'ai choisi l'Avent; on m'a de plus exempté de l'intermédiaire des Quinze-Vingts. Il a fallu céder, après une résistance de deux mois, à tant d'honorables sollicitations. J'ai le cœur déchiré de cette nouvelle séparation de mon troupeau, où je compte tant d'âmes qui me sont dévouées. Je vous prie de ne pas me féliciter, mais de me plaindre.

Charles x accueillit l'abbé Giraud avec beaucoup d'expansion; il lui parla du plaisir qu'il avait éprouvé en l'entendant pendant le Carême de 1825, et de la satis-

faction qu'il éprouvait en pensant qu'il allait l'entendre encore. . . . .

L'orateur commença sa station, le 1er novembre, par son sermon sur la grandeur des Saints. A la fin de l'exorde et après avoir exposé son sujet, il s'adressa au roi en ces termes : « Sire, Dieu vous a fait la » grâce de goûter ces maximes et la grâce plus grande » encore de les illustrer par de glorieux exemples; et » qui mieux que votre cœur royal a compris la sainte et » noble alliance de la piété chrétienne avec la véritable » grandeur ? qui mieux que Votre Majesté confirme » chaque jour cette vérité remarquable, que loin d'affai- » blir et d'abaisser les âmes, la piété les fortifie et les » élève, qu'elle s'associe d'elle-même avec le génie des » grandes choses, qu'on voudrait vainement l'exclure de » certaines conditions et la supposer incompatible avec » certains devoirs, puisqu'elle est utile à tout, comme » parle l'Apôtre, au gouvernement des états comme au » gouvernement des familles, aux affaires du temps » comme à celles de l'éternité, et qu'enfin on peut dire » d'elle ce que Salomon disait de la sagesse, qui n'est » au fond que la piété elle-même : Que tous les biens » viennent avec elle et qu'elle marche entourée du cor- » tège de toutes les vertus.... » Le discours fut goûté de tout l'auditoire, et le compliment, dans ces jours où la piété du roi était décriée et tournée en ridicule par tous les journaux de l'opposition, fut applaudi comme

un à-propos des plus heureux. L'orateur reçut les félicitations de tous les prélats qui se trouvaient dans l'auditoire, et au dîner Mgr d'Hermopolis lui glissa ces deux mots à l'oreille : *Pulchrè et benè !*

L'abbé Giraud ne prononça que cinq discours après celui de la Toussaint : le premier dimanche de l'Avent, sur le jugement particulier; le second, sur l'amour de Dieu ; le troisième, sur la force et la douceur de l'humilité chrétienne ; le quatrième, sur la communion ; et le jour de Noël, sur les combats et les victoires de l'Eglise avec leurs conséquences. Dans son dernier discours il finit son exorde par cette allocution adressée au roi : « L'Eglise connaît les intentions de Votre Majesté ; elle » se repose avec confiance sur votre zèle à maintenir son » unité sainte, à lui prêter, dans ces jours de contra» dictions, l'appui de votre volonté et l'autorité de vos » exemples ; et tandis que vos mains royales achèveront » de fermer ses plaies et de réparer ses ruines, elle aidera » les efforts de vos prières et de vos vœux ; elle obtiendra » du Ciel, comme elle le chante dans ses divins can» tiques, qu'il vous accorde selon les désirs de votre » cœur, qu'il se souvienne de vos sacrifices, qu'il bénisse » tous vos conseils et couronne toutes vos entreprises, » qu'il ajoute enfin des jours nombreux à la mesure des » jours du Roi..... » L'abbé Giraud recueillit d'illustres témoignages de satisfaction et d'estime de la part du roi et de la famille royale, qui avaient assisté à toute la

station; mais le plus flatteur sans contredit fut l'engagement que Sa Majesté voulut lui faire prendre de donner très-prochainement une troisième station. En remerciant le roi, il le pria de ne point l'arracher aux devoirs que lui imposait sa charge pastorale; mais sur de nouvelles instances, il finit par céder à la condition toutefois que sa promesse ne devrait s'effectuer qu'après un laps d'une dizaine d'années. Ainsi qu'il l'avait fait deux ans auparavant, l'abbé Giraud se hâta de retourner à Clermont. Dès le 10 décembre, il écrivait : « Je reviens à mon » départ; c'est ma pensée la plus habituelle, j'ai la » faiblesse de préférer les peines de mon ministère à » l'heureuse et brillante oisiveté que je trouve ici. » Voici la manière dont il rend compte de son arrivée au centre de ses affaires, de ses peines et de ses joies.

12 janvier.

A M. L***.

J'ai reçu ici l'accueil qui pouvait le plus toucher mon cœur, la manifestation de la joie la plus franche de la part de mes chers paroissiens et de toute la ville. Je me suis dit les larmes aux yeux, comme Louis XV à sa maladie de Metz : Qu'ai-je donc fait pour mériter cet amour? Je sens cependant que le plaisir d'être aimé est une vanité comme tous les autres enchantements du monde qui passe, et je voudrais bien trouver plus haut le mobile de mes sentiments et de mes actions. J'éprouve ce besoin plus vivement que jamais; demandez à Dieu qu'il s'empare de tout mon cœur et qu'il lui donne seul le mouvement et la vie.....

VIII

Tribulations à Clermont.

FIN d'éviter la diffusion, nous avons raconté d'un trait ce que nous avions à consigner dans l'histoire, deux séries de discours prêchés par l'abbé Giraud Tuileries, quoique ces deux stations aient eu lieu ux ans et demi de distance. Nous reprenons l'ordre nologique que nous avons un peu interverti.

est difficile à un homme de se concilier et de server l'estime et l'amitié de tous ceux dans la été desquels il doit vivre ; cette difficulté est bien plus de pour un pasteur chargé de la part de Dieu même re l'homme de tous, et qui jamais ne peut tran- r avec les devoirs de son état. Divisés dans leurs timents, leurs opinions et leurs préjugés, ses con- yens voudraient chacun de leur côté que le mi- re de Dieu partageât leur manière de voir, et pour que celui-ci paraisse les désavouer, ils le regardent nme leur ennemi : chassant de leur cœur la charité

dont ils ont souvent le nom sur les lèvres, ils commencent par le mépriser, puis ils le persécutent sourdement. Le devoir du prêtre est de se tenir dans la douceur, de souffrir en patience, d'agir comme les apôtres, qui, après avoir été battus de verges, se réjouissaient d'avoir été trouvés dignes de souffrir pour le nom de leur divin Maître. Mais s'ils vont jusqu'à chercher à rendre vains et inutiles les travaux de son ministère, jusqu'à persécuter la religion, alors il faut qu'il parle avec force, il faut qu'il prémunisse les faibles contre le scandale; pour lui ce n'est plus seulement devoir mais vertu, car il en coûte toujours, surtout à un cœur doué de sensibilité, de heurter de front le scandale et d'arracher le masque à l'hypocrisie.

En 1826, à l'époque où ce que l'on appelait le libéralisme avançait à grands pas vers le but qu'il voulait atteindre, et où il arriva en juillet 1830, tout ce qui tenait de près ou de loin à la personne royale, lui vouant sa fidélité et son amour, était certain d'être en butte au mépris d'une certaine classe d'hommes; aux yeux de quelques-uns, il suffisait de porter une soutane pour être condamné à une espèce d'ostracisme. De ces hommes on en trouvait partout, et il est aisé de comprendre que le prédicateur du roi ne devait point, dans sa paroisse et dans la ville épiscopale, être pour eux un objet de prédilection. « L'opposition, dit-il, qui n'a point encore » existé pour moi, commence à se former à la sourdine,

ne me plains pas, je me réjouis même, car c'est ın mauvais augure pour l'autre monde que d'être rfaitement bien dans celui-ci. »

.ais il y avait à Clermont un homme plus dangereux ceux dont nous parlons, parce qu'il exerçait de l'in- ıce sur un grand nombre de ses concitoyens. Philo- ıe sans principes déterminés, atrabilaire par humeur, e de popularité jusqu'au délire, après s'être fait dans eunèsse le champion de la religion, et avoir, en de nnelles circonstances, prononcé, pour la défendre, paroles sublimes, dans sa vieillesse il s'attachait à persécuter. Tout en protestant de l'attachement que conservait son âme, il poussait le dépit contre elle qu'à la stupidité; il voulait régir l'état et réformer glise. Cet homme était M. le comte de Montlosier. ; pamphlets et ses brochures, compilations indigestes faits controuvés, de vagues inculpations, de rumeurs pulaires; amas ridicules de raisonnements hasardés, conséquences fausses, d'inductions absurdes, se ven- ient chez la plupart des libraires, et les mots de ngrégation, de jésuites, de parti-prêtre, qu'il présen- it comme d'affreux fantômes, jetaient l'effervescence ıns tous les esprits. Ces idées se propageaient en France; génie du mal faisait de rapides progrès, surtout à lermont, où les écrits du comte étaient patronés par : rang que l'écrivain occupait dans la société et par on titre de président de l'Académie de cette ville. Les

érudits, aux yeux desquels Montlosier n'était qu'un vieux rêveur, idolâtre de la popularité et ennemi d'un régime qui lui refusait des honneurs, s'égayaient à lui lancer des épigrammes qui circulaient dans les salons et dont quelques-unes étaient attribuées, avec raison peut-être, au curé de la cathédrale; mais cette guerre à coups d'épingle ne garantissait pas le peuple du poison funeste dont on lui présentait la coupe. L'abbé Giraud crut que son titre de pasteur lui imposait le devoir de prémunir ses ouailles contre les séductions du sophisme et de la mauvaise foi; ce devoir il voulut l'accomplir.

Le 9 avril 1826, il prêcha dans la cathédrale un sermon sur l'unité dans la foi et la charité. Dans ce discours, plein de force, de tact et de bon goût, l'orateur, après avoir montré que le repos de l'esprit ne peut se trouver hors de l'Eglise et dans les systèmes qui la combattent et la méconnaissent, signale dans sa seconde partie l'égarement des esprits et les hostilités continuelles d'un parti détracteur de la Religion.

Oui, mes frères, dit-il, on ne peut plus se le dissimuler, l'impiété n'est point encore lassée; et après tant de vains efforts et tant de défaites, elle médite de nouvelles attaques contre le Christ et contre son Eglise; de toutes parts s'élèvent des esprits chagrins, superbes, indociles, impatients de tout joug, blasphémateurs de la Majesté du ciel et des majestés de la terre, tels que saint Paul prévoyait qu'il en paraîtrait vers la fin des temps; de toutes parts s'aiguisent des plumes haineuses, qui, distillant leur venin dans des feuilles corruptrices reproduites et multipliées sans fin par l'abus de nos plus précieuses libertés, travaillent sans relâche à

ébranler ou altérer la vraie foi dans le cœur des peuples. Les uns, plus déterminés, attaquent à découvert la religion dans sa base, ses dogmes, ses mystères, et, dans leur insolente et franche impiété, ne ressemblent pas mal à ces blasphémateurs qui défiaient Jésus-Christ de descendre de la croix; les autres, plus circonspects et n'osant heurter de front des vérités qui les font trembler encore, essaient, à la faveur de l'ignorance presque générale en matière de religion, de tromper les hommes sur l'esprit du sacerdoce et la nature du gouvernement de l'Eglise, persuadés qu'après avoir abattu ce mur avancé, ils se rendront maîtres plus facilement du cœur de la place; et ceux-ci imitent assez bien ces soldats hypocrites qui couvraient le Sauveur de crachats et de soufflets et se prosternaient ensuite devant lui.

Défiez-vous, mes frères, de ces faux prophètes qui se disent envoyés, mais que Dieu ne connaît pas, et qui pourraient vous séduire par les artifices d'une vaine philosophie : *Attendite à falsis prophetis*. Défiez-vous de ces allégations mensongères qui tendraient à vous faire croire que le gouvernement ecclésiastique peut devenir hostile envers le gouvernement civil, lui qui en est l'auxiliaire le plus utile et le plus redouté. Défiez-vous de ces insinuations perfides qui provoquent les soupçons sur les intentions les plus pures et les démarches les plus innocentes. Défiez-vous même de ces éloges affectés dont quelques-uns couronnent la religion, comme ces anciens qui paraient de fleurs la victime qu'ils voulaient immoler. Défiez-vous de ces grands esprits faux qui voient des conspirations dans des bonnes œuvres, des séditions dans des aumônes; des idées ultramontaines dans des vérités catholiques; qui diffament la vie dévote, pour la plus grande gloire de la vie chrétienne, et, pour asservir l'Eglise, parlent de ses libertés. Insensés, qui ne veulent pas voir, et s'obstinent à ne pas entendre que la vraie conspiration, la conspiration flagrante n'est pas dans des congrégations de chrétiens qui s'assemblent pour prier, mais dans ces laboratoires d'anarchie et ces officines

d'impiété, où s'apprêtent et se combinent les poisons qui doivent porter la mort au cœur de la religion et de la monarchie. Défiez-vous, enfin, de tous ces rêveurs politiques, de tous ces propagandistes d'irréligion, de tous ces faiseurs de romans et de systèmes, qui se tiennent en garde contre le père commun des fidèles, comme envers un étranger ou un ennemi; qui s'effraient d'une bulle d'indulgence et de grace comme de l'explosion des foudres du Vatican, et d'un jubilé universel comme d'un interdit lancé sur tous les royaumes de la terre; qui vont exhumer à grands frais de la poussière des siècles où ils étaient oubliés, des faits surannés qu'ils ressuscitent, qu'ils réchauffent, qu'ils dénaturent et exagèrent, pour avoir le plaisir de faire peur aux autres et de se faire peur à eux-mêmes de leurs creuses rêveries et de leurs fantastiques visions : esprits malades, qui veulent, en dernier résultat, une religion sans prêtres, un christianisme sans évêques, un catholicisme sans pape, et qui, non moins antipathiques au bon sens qu'au bon goût, feraient naître les plus sérieuses alarmes sur la destinée de la raison publique, si la démence pouvait prévaloir contre le sens commun, et si Dieu, en permettant que le sophisme ait son heure, n'eût promis à la vérité la durée de tous les siècles. Pour vous, mes frères, avertis du danger, vous vous rallierez à ce cri que faisait entendre saint Jérôme, dès le quatrième siècle, en s'adressant au pape Damase : *Je m'attache de toutes mes forces à votre chaire apostolique. Celui qui demeure avec vous, recueille; et celui qui ne recueille pas avec vous, dissipe. Quelqu'un est-il uni à la chaire de saint Pierre, il est mon frère dans la foi. Ego clamito : Si quis cathedræ Petri jungitur, meus est.* »

Ce discours parut à Mgr. de Dampierre tellement approprié aux besoins du moment, qu'il en ordonna l'impression et l'envoya à tout son diocèse en forme d'instruction pastorale, précédé de cette ordonnance :

« Nous, évêque de Clermont, gémissions depuis long-temps sur le mal incalculable que cause partout, et particulièrement dans notre diocèse, l'acharnement avec lequel les ennemis de la religion chrétienne se déchaînent contre elle et contre ceux qui la respectent et la pratiquent ; sur le mépris qu'ils font de ses ministres et qu'ils cherchent à inspirer ; sur la profusion avec laquelle ils répandent, dans toutes les classes de la société et du peuple, les livres les plus irréligieux et les plus obscènes. La multiplicité de nos occupations et la diminution de nos forces ne nous ayant pas permis de remplir nos désirs, en donnant une instruction particulière sur les mauvais livres, personne ne pouvait mieux nous suppléer que M. l'abbé Giraud, curé de notre église cathédrale, et l'un de nos vicaires généraux, qui a prêché le carême à la cour avec tant de succès. Rien ne peut être plus utile à notre diocèse que le discours qu'il a prononcé dans notre cathédrale, le deuxième dimanche après Pâques, neuf avril. Nous adoptons tous ses principes, et nous permettons et même ordonnons l'impression de ce discours, et invitons tous les fidèles de notre diocèse à le lire.

Donné à Clermont, le dix avril mil huit cent vingt-six.

† C. A. H., évêque de Clermont. »

La marque d'honneur et de confiance que, par la publication de cette instruction pastorale, Mgr de Dampierre donna à l'abbé Giraud, ne fut pas la dernière. En 1828, il le chargea d'écrire le mandement qu'il devait envoyer à son diocèse à l'occasion de l'indulgence que Pie VIII accordait au monde catholique, en montant sur le trône pontifical. Voulant faire une nouvelle édition du rituel du diocèse, Sa Grandeur le choisit pour revoir et corriger cet ouvrage. Le pasteur accepta ces travaux importants, et comme s'il eût douté de ses

lumières, il s'adjoignit, pour travailler au rituel, deux de ses collègues dans le conseil de l'évêché, « afin de » conférer avec eux, et mettre à contribution, comme » il le disait lui-même, leur longue expérience et leur » profond savoir. »

Vers cette époque, la Providence, qui, pour ne point faire oublier à ses élus qu'elle élève, le néant des choses de la terre, se plaît toujours à contrebalancer les joies par les tribulations, lui fit au cœur une douloureuse blessure : son vieux père, qu'il aimait de l'amour le plus tendre, fut appelé à la récompense céleste. Modèle de piété filiale, l'abbé Giraud fut dans cette circonstance un modèle de force et de résignation chrétienne. La ville de Clermont partagea sa douleur : depuis longtemps elle connaissait le commerce de douce affection et de respect mutuel qui unissait ces deux âmes ; ce n'était pas sans admiration qu'elle voyait souvent le fils aller visiter son père, et le père venir à son tour s'asseoir à la table frugale de son fils ; mais ce qu'elle admirait davantage, c'est que celui-ci ne voulut jamais faire sortir son père de l'état dans lequel il avait toujours vécu. L'or que lui procuraient les fonctions du ministère, était consacré à soulager les pauvres, à faire de bonnes œuvres, et non pas à enrichir sa famille. Un jour il sera propriétaire d'une petite métairie près de Châteauroux ; mais ce domaine de quelques arpents, le seul legs que trouveront ses héritiers après

sa mort, il ne l'acquerra qu'avec ce que ses parents lui auront eux-mêmes laissé.

Depuis quelque temps il faisait des économies; il rêvait le bonheur d'établir, dans sa paroisse, une école tenue par les Frères de la Doctrine chrétienne et de faire face à la dépense que nécessiterait cette bonne œuvre; mais il ne lui fut pas donné de voir se réaliser, sous son administration, cette sainte espérance; il ne put que remettre quatre mille francs à son successeur, car Dieu préparait à ses talents et à ses vertus, de nouveaux travaux et de nouveaux triomphes.

SECONDE PARTIE

I

L'abbé Giraud nommé Evêque de Rodez.

Le 22 décembre 1829, l'abbé Giraud écrivait :

« La plus belle moitié de notre vie est dévorée. Je m'en console en me réfugiant dans ces trois choses qui m'ont toujours paru les meilleures de ce monde : Dieu, les lettres, l'amitié. J'aurai toujours assez de fortune, ne désirant qu'une honnête médiocrité; l'ambition, que l'on dit venir à mon âge, n'a pas encore heurté à la porte de mon cœur...... »

Pendant que l'humble curé écrivait ces lignes, un évènement se préparait qui devait apporter un grand changement dans sa position. Mgr Frayssinous, évêque d'Hermopolis, qui avait admiré ses talents, son zèle et sa modestie lors des diverses stations prêchées dans la chapelle des Tuileries, avait résolu de le présenter pour un évêché. Il lui avait même fait pressentir les honneurs qu'il ne manquerait pas de lui décerner un jour; et par amour pour le diocèse auquel il appartenait par sa naissance, il voulait le donner à Rodez. Le 12 janvier, l'abbé Giraud reçoit une lettre de Paris; occupé à composer un

prône, il la laisse, sans la décacheter, sur la cheminée de son appartement et va prendre son repos de la nuit. Le lendemain, les journaux de la capitale arrivent annonçant que, par ordonnance royale en date du 9, le curé de la cathédrale de Clermont est nommé au siége de Rodez. On court au presbytère pour s'assurer de la vérité; un vicaire, auquel on raconte cette nouvelle, se hâte d'aller prendre des informations auprès du curé lui-même; il entre dans sa chambre et lui parle du bruit qui circule. Je n'en sais rien, lui dit tranquillement l'abbé Giraud; puis, après un court instant de réflexion, il ajouta : Veuillez prendre cette lettre que je n'ai pas eu le temps de lire hier soir et la décacheter; cette lettre était conçue en ces termes :

Paris, 9 janvier 1830.

M. le Curé,

« Votre modestie va être surprise, affligée peut-être de ce que j'ai à vous annoncer : l'évêque de Rodez est nommé archevêque de Sens par ordonnance d'aujourd'hui 9 janvier 1830, et par la même ordonnance le roi vous nomme au siége de Rodez. Il sera consolant pour vous de pouvoir vous rendre le témoignage que ce n'est pas vous qui avez appelé sur votre tête cet honorable fardeau; vous sentirez bien que dans la position actuelle des affaires, le roi s'attend que vous accepterez, et que le refus pourrait avoir de graves inconvénients. C'est moi qui ai eu le premier la pensée de vous proposer; je l'ai réfléchie, je l'ai mûrie, je l'ai communiquée à des hommes graves, et j'ai cru que votre nomination aurait tous les avantages que je dois désirer, particulièrement pour un diocèse qui est le mien. Maintenant il faut que l'ordonnance soit contresignée par le ministre; c'est à lui

qu'il appartient de vous la faire connaître officiellement; peut-être jugerez-vous à propos de garder le silence jusque-là. Permettez-moi, mon cher évêque, de vous féliciter et de féliciter mon pays d'un tel choix, et de vous offrir l'hommage de mes plus sincères sentiments. »

† DENIS, Ev. d'Hermopolis.

L'abbé Giraud lut cette lettre en versant d'abondantes larmes, et levant les yeux au ciel : « J'espère, dit-il, » qu'il n'en sera pas ainsi!.... » Son vicaire voulut lui adresser quelques félicitations, il lui ferma la bouche par ces paroles : « Ah ! mon Dieu! non, mon cher, ne me » félicitez pas, plaignez-moi bien plutôt !.... »

Presqu'en même temps Mgr Frayssinous adressait à l'évêque de Clermont une autre lettre, dans laquelle il lui disait : « On vous a pris déjà bien des sujets, » mais pour ceux-là ce n'est point moi qui suis cou- » pable.... Quant à l'abbé Giraud qui doit encore vous » quitter pour aller gouverner le diocèse de Rodez, » je vous avoue que c'est moi qui » vous l'enlève..... » L'abbé Giraud n'avait jamais regardé comme sérieuses les paroles de Mgr d'Hermopolis sur sa promotion future à l'épiscopat. Tout entier à sa charge pastorale, à sa paroisse, « à laquelle, disait-il, il s'attachait, il » s'incrustait de jour en jour, s'identifiant avec les » besoins, les joies et les tristesses de ses ouailles; » il fut comme étourdi en recevant sa nomination. De toutes ses lettres adressées à ses amis, à cette époque, nous n'en citerons qu'une; elle résume toutes les

autres; elle est datée du 16 janvier et écrite à M. C..., qui, en le félicitant, lui donnait tous les titres dont l'usage est de se servir en parlant à un prélat; la voici :

16 janvier 1830.

» Je suis bien touché, mon cher ami, des sentiments que vous me manifestez dans la circonstance de ma vie la plus accablante pour moi; j'avais bien besoin de ces expressions de votre amitié pour me consoler et me distraire un peu au milieu de mes tourments et de mes larmes; seulement j'aurais voulu que vous m'eussiez épargné un cérémonial dont les moindres indications renouvellent toutes mes douleurs; grâces au ciel, je ne suis encore rien de tout cela; j'espère avec la grâce de Dieu n'être jamais autre chose que votre confrère et votre ami; mais, dans tous les cas, je serais trop malheureux si je n'acquérais des honneurs qu'aux dépens de la simplicité, de la confiance, des plus doux sentiments de ma vie.

Je n'ai pas été le premier à apprendre cette triste nouvelle; c'est le 13 que j'ai lu la lettre confidentielle de Mgr d'Hermopolis, et peu d'heures après l'ordonnance du roi; j'ai été pris comme dans un filet; j'ai cherché à m'en dégager en écrivant à Mgr d'Hermopolis une lettre de larmes et un cri de merci; celle qu'il vient d'adresser à Mgr de Clermont me laisserait peu d'espoir sur le succès de mes démarches, si je ne comptais sur la miséricorde de Dieu. Dans cette attente je reste curé, et tout ce qui m'entoure a l'attention charitable de ne pas me faire souvenir que je pourrais être autre chose. Que je suis à plaindre, mon cher ami! je ne dors plus, ma pauvre tête est douloureusement serrée, mon cœur plus encore; je ne sais si je pense, j'ai beaucoup de réponses à faire, et quoique je ne fasse rien, je ne trouve point de temps; c'est vous dire que la première lettre de ce genre est pour vous.

Mgr d'Hermopolis a la bonté de me dire ce que vous me dites

à peu près vous-même ; il me parle de son diocèse et me témoigne la satisfaction de m'y avoir placé ; et moi, au souvenir de tout ce que Dieu fait pour moi depuis mon berceau et du peu que je fais pour lui, je me retourne péniblement dans cette cruelle pensée : Est-ce un jugement de colère ou une vue de miséricorde ? Enfin, mon très-cher, quand je mêle ensemble toutes les idées et tous les sentiments qui naissent de cette circonstance, et qu'ensuite j'approche de mes lèvres cette coupe mélangée, je trouve à ce breuvage un goût d'amertume très-amère. Je n'ai jamais eu un si grand besoin de votre amitié et surtout de vos prières ; je les réclame et celles de toutes les personnes que vous voyez et qui veulent bien prendre part à ma position. »

Cette lettre indique que l'évêque nommé avait adressé des réclamations dont il espérait un heureux résultat ; mais ces réclamations devaient être inutiles, et auprès de l'Evêque, et auprès du Roi, qui avait dit à Mgr d'Hermopolis, quand celui-ci soumit l'abbé Giraud au choix de Sa Majesté : « Je ne m'étonne plus que vous » ne m'ayez jamais parlé du bon curé de Clermont » pour un évêché, vous le réserviez pour votre » pays..... »

Mgr Frayssinous répondit à M. Giraud.

Paris, 20 janvier 1830.

Mon cher seigneur,

» Je n'ai pu qu'être édifié et touché de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en réponse à la mienne. Je conçois qu'au premier moment vous ayez été comme accablé de la nouvelle ; ce n'est pas un cadeau que l'on vous a fait ; cette haute marque d'estime et de confiance royale est aussi un fardeau qui vous est imposé, mais vos épaules peuvent le porter. Après y avoir

bien réfléchi, je ne sais qui eût été plus approprié que vous aux habitudes, aux mœurs, au langage, au climat de l'Aveyron; on peut vous dire dans un bon sens : *Tu es ille vir*. Vous êtes sujet à des maux de tête, mais qui n'a pas ses misères? ils proviennent surtout du ministère de la confession, le plus accablant de tous. Votre vie sera plus variée, elle se passera en partie en visites pastorales; si vous n'avez pas de fortune, vous aurez cela de commun avec tant d'autres évêques; avec un genre de vie simple, quoique convenable, vous aurez de quoi suffire honnêtement à tout. Vous avez assez d'usage et de connaissance du monde pour notre pays; vous en avez assez pour tout pays. Du courage et de la confiance, Dieu fera le reste; ce qu'il a commencé en vous appelant, il l'achèvera en vous assistant; l'heureux talent de la parole que vous possédez suffirait seul pour vous concilier tous les esprits; l'habitude de gouverner la première paroisse d'une ville considérable et très-policée a été pour vous un bon apprentissage; et vous arriverez à votre nouveau poste plus préparé que vous ne pensez à le remplir avec succès..... »

Après la réception de cette lettre, il ne restait plus d'espoir à l'abbé Giraud, de voir écouter ses réclamations et ses prières; il écrivit au ministre une lettre d'acceptation conçue en des termes assez vagues, et remit sa démission de curé entre les mains de Mgr de Dampierre. Ce bon évêque, le voyant fondre en larmes, lui exprima tous les regrets que lui inspirait son départ : « Je vou- » drais, lui dit-il, pouvoir vous accompagner, je vou- » drais être enfant, et j'irais à Rodez pour être un de » vos enfants de chœur. »

L'abbé Giraud partit pour Paris le 6 février; malgré son acceptation il espérait y faire entendre des réclama-

tions nouvelles. Il écrit dès son arrivée dans la capitale :

« Je suis triste, je ne sais trop ce que je suis et si cette nouvelle position convient bien à mon naturel et à ma grâce. Enfin j'avais prévu tout cela, je l'ai dit avec force, on n'a pas voulu me croire; je vais essayer de pousser jusqu'au bout, et si cela finit mal, je n'aurai point de reproches à me faire. »

Mais toute demande fut inutile, l'abbé Giraud devait être évêque. Le roi l'accueillit avec une grande bienveillance; il lui dit « qu'il était bien-aise de l'avoir pour évêque dans un diocèse qui lui était dévoué. » L'évêque nommé répondit à sa Majesté : « Je ferai, Sire, tout » ce qui dépendra de moi pour l'entretenir dans ces » sentiments qui sont les miens. — Oh! non, répliqua » le monarque; en digne fils aîné de l'Eglise, ne parlez » pas de politique, mais faites de vos ouailles de bons » chrétiens; s'ils sont de fervents catholiques, ils res- » teront attachés à leur roi. »

Ses informations terminées, M. Giraud retourna à Clermont prendre ses dispositions pour son départ, attendre le consistoire où il devait être préconisé et travailler son discours d'installation, qu'il écrivit en versant un torrent de larmes. Ses larmes, n'eussent-elles point été dans son cœur, auraient été provoquées par celles qu'il voyait répandre autour de lui. Sa paroisse ne pouvait se consoler de la perte qu'elle était condamnée à subir; son confessionnal était comme assiégé de personnes qui voulaient avoir ses derniers conseils

spirituels, et sa maison était continuellement remplie de visiteurs. En parlant de ses occupations et des pensées que nourrissait son esprit, il écrivait :

« Je commence à m'apercevoir que tout ce qu'on gagne à être plus élevé, c'est un peu moins de liberté; qui prend de l'autorité prend des chaînes, et sans contredit, l'homme libre est l'homme médiocre qui n'a que des maîtres et qui n'a point à commander. »

C'est sous l'impression de ces sentiments qu'il demande à tous ses amis le secours de leurs prières, et qu'il répond à l'adresse que lui a envoyée le chapitre de la cathédrale de Rodez :

« Je ne veux être que le premier chanoine et le premier curé du diocèse, seules dignités que je crois avoir la force de soutenir. »

Les jours, en s'écoulant et en le poussant vers l'heure où il devait prendre en mains les rênes de son diocèse, voyaient de plus en plus s'augmenter sa douleur, et comme si, pour accroître les mérites de son sacrifice, Dieu se plaisait à agiter le glaive qui déchirait son âme, le consistoire dans lequel devait avoir lieu sa préconisation était remis d'une époque à une autre. Fixé d'abord au 28 mai, il fut annoncé pour la fin de juin, puis pour les premiers jours du mois suivant :

« Mon agonie se prolonge, écrivait-il; comme vous le voyez, on veut me faire mourir à petit feu; ce n'est certes pas l'empressement qui me tue, je suis fort résigné à attendre; c'est ce départ toujours prochain et toujours différé qui renouvelle incessamment la première blessure. »

Enfin, le 5 juillet, il fut préconisé par le saint père Pie VIII, et le 20 du même mois il partit de Clermont pour aller prendre ses bulles, se mettre en retraite et se faire sacrer par Mgr d'Hermopolis, qui s'était engagé à lui conférer l'onction épiscopale. Mais avant de recevoir cette consécration, il avait à traverser de difficiles circonstances qui rendront plus pesant encore le lourd fardeau dont il doit être chargé.

II

Révolution de juillet. — Consécration épiscopale.

Sans avoir la moindre prétention à la science du gouvernement des états, l'abbé Giraud avait vu depuis long-temps un sombre nuage monter à l'horizon politique; en examinant la marche des esprits, en observant les hommes et les choses, il avait jugé l'état de la France, et déjà en 1819 il disait : « Il faut s'attendre » à une nouvelle révolution, à moins que Dieu n'y mette » la main, comme je ne sais dans quelle tragédie,

Où le songe finit par un coup de tonnerre;

» préparons-nous et rendons-nous dignes, par des vertus » acquises, une vie de foi, un détachement entier de » nous-mêmes, de marcher sur les traces de nos devan- » ciers. » L'accomplissement de cette prophétie devait se passer sous ses yeux. Arrivé le 22 juillet à Paris, il attendait dans la prière et le silence, au séminaire des Missions étrangères, la remise de ses bulles, qui venaient d'être déposées au Conseil d'Etat, et se disposait

à la cérémonie de son sacre fixée au 1er août, lorsque la révolution éclata, renversant un trône, envoyant en exil trois générations de rois, et s'annonçant avec un aspect peu favorable à la religion. Abreuvé d'amertumes dans l'incertitude de la tournure que prendraient les affaires, il reste spectateur de la lutte qui s'engage et du triomphe qui la suit. Plus disposé à bénir le Seigneur qu'à gémir en croyant voir s'évanouir les honneurs qui qui lui sont destinés, il alla, en attendant le résultat des évènements, passer quelques jours à Moulins, chez M. l'abbé Croizier, et de là, chez M. Falaize, au Coudray près de Châteauroux. De cette solitude, il entretenait une correspondance avec quelques amis de Paris qui cherchaient à connaître les intentions du gouvernement à son égard, et l'informaient de l'état de ses affaires. Ecoutons-le parler de ses perplexités et de ses inquiétudes. Dans l'original de la lettre qu'on va lire, tous les mots importants, tels que bulles, Rodez, serment, ne se trouvent qu'en initiales. Le prélat, en l'écrivant, aura craint sans doute la violation des secrets à la poste, ce qui explique encore le désordre d'idées qui paraît y régner.

29 septembre 1830.

« Je reçois de la capitale des données toutes contradictoires sur l'état présent de mes affaires. L'un me dit que je n'ai qu'à me présenter pour mettre fin à ma longue attente; qu'à la vérité les bulles ont été enregistrées, mais qu'on ne veut pas les rendre de long-temps, dans la crainte d'une scission sur la question du

serment. J'ai assez de décisions, assez d'exemples pour n'être pas arrêté par ce motif, au moins pour ce qui touche la conscience, car d'ailleurs j'y éprouve une répugnance de sentiments très-forte; mais, d'un autre côté, j'apprends qu'avec toute l'impatience qu'on a de me voir à Rodez, les esprits se partagent néanmoins sur cette même question. Je suis donc entouré de difficultés; j'ai sous les yeux un avenir incertain, un passé qui ne peut renaître, et un présent assez doux si j'y voyais un terme assuré. S'il est vrai qu'on ne veuille pas rendre les bulles avant le printemps, il n'y a point à cela de remède, il faut se résigner et tâcher d'occuper sa vie pendant ce temps-là : c'est à quoi je songerai sérieusement quand j'aurai acquis une certitude, n'ayant ni le goût ni les moyens de vivre sans rien faire. Mais alors même que les bulles seraient rendues, il resterait encore un obstacle à lever, touchant les dispositions du pays où je devrai me rendre. Toutes les difficultés crouleraient si je pouvais dire que le Père commun approuve ou ne blâme pas la chose ; mais comment connaîtrai-je sa pensée à ce sujet? je ne vois aucun moyen de correspondre sûrement.... »

On voit que la question du serment inquiétait beaucoup l'évêque préconisé. Cette question avait déjà préoccupé vivement bien des personnes, et l'on se demandait quelle conduite on devait tenir, dans le cas où le serment de fidélité à la royauté nouvelle serait demandé à tous les membres du clergé ou au moins au corps épiscopal. Mgr de Quelen, archevêque de Paris, avait eu l'heureuse pensée d'envoyer quelqu'un à Rome consulter le Pape sur la conduite à tenir dans ces circonstances. M. le docteur Caillard s'était dignement acquitté de sa mission, et le jour même où l'abbé Giraud écrivait la

7

lettre que nous venons de transcrire, le souverain pontife Pie VIII adressait à l'archevêque de Paris un bref qui fut bientôt rendu public, et dont les termes étaient de nature à rassurer toutes les consciences. Voici les paroles du bref qui ont rapport au sujet qui nous occupe :

« Pour ce qui concerne les doutes dont il a été parlé, quelques évêques nous ayant adressé plusieurs questions, presque tous se sont trouvés d'accord principalement pour nous consulter, tant sur le serment de fidélité que sur les prières à faire dans l'Eglise pour le nouveau roi. On nous demandait donc quant au premier point, s'il est permis de prêter au roi des Français le serment de fidélité ainsi conçu : *Je jure fidélité au roi des Français, obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du royaume.* Cette formule de serment est loin d'être nouvelle en France ; vous vous souvenez bien que dès le commencement du règne de Louis XVIII, il se trouva des personnes qui refusaient de l'employer d'une manière indéfinie, telle qu'on vient de l'exprimer ; et Pie VII, notre prédécesseur de glorieuse mémoire, ne le tint pour licite, qu'après que le même roi Louis XVIII eut expliqué cette formule de manière à ôter tout soupçon d'un sens qui ne serait pas orthodoxe. Et certainement il n'y eut pas d'autre but à la déclaration solennelle que l'ambassadeur du même roi fit en son nom, le 15 juillet 1817, et qui fut aussitôt publiée en latin et en français. Or, comme il n'y a rien qui doive faire regarder comme révoquée maintenant, la déclaration donnée alors pour expliquer le sens du serment, il en résulte que les fidèles qui, jusqu'à présent, à cause de cette déclaration, employaient licitement cette formule, peuvent également prêter serment au nouveau roi des Français, qui, après avoir rétabli la tranquillité, occupe pour le présent le trône de France. »

Cependant les affaires de M. Giraud n'avançaient guère

au ministère des cultes. On conçoit que nommé évêque par le gouvernement déchu auquel il passait pour être très-attaché, il n'était pas vu de bon œil par le gouvernement nouveau, qui venait de faire pour l'épiscopat quelques choix regrettables. Ses bulles restaient enfouies dans les cartons des bureaux, l'ordonnance de leur publication se faisait toujours attendre. Néanmoins, dans la pensée que, préconisé évêque par le souverain pontife, sa conscience lui imposait le devoir de chercher à être établi sur son siége, il ne cessait d'activer les démarches de ses amis.

» Tout misérable que l'on soit, écrit-il, on garde sa place par devoir; mais, quelle carrière à parcourir! de combien d'épines, de pierres d'achoppement elle va être semée! quel mélange de modération et de fermeté, de charité et de force il faut dans ces temps. Hélas! il nous faudrait être des saints des premiers siècles, et nous sommes des hommes encore bien faibles et bien imparfaits!..... »

Enfin, vers la mi-octobre, il reçut du ministre une lettre dans laquelle celui-ci lui annonçait que ses bulles allaient être publiées, et qu'il devait se préparer à prêter son serment de fidélité au roi.

« Cette nouvelle, mande-t-il à M. C..., m'a donné l'occasion d'écrire une lettre catégorique au ministre et de rendre un hommage de respect et de reconnaissance au roi qui n'est plus. J'ai dit que mon diocèse étant depuis long-temps privé de pasteur, j'étais dans les dispositions de remplir toutes les conditions voulues par les lois, pour prendre possession du siége auquel avait daigné me nommer Sa Majesté Charles X. »

Peu de temps après, M. Giraud partait pour Paris; mais ses perplexités n'étaient pas encore parvenues à leur terme. Le ministre des cultes venait d'être changé, et le nouveau titulaire, étranger aux combinaisons de son prédécesseur, paraissait disposé à apporter de nouveaux retards à toutes les formalités par lesquelles il fallait passer pour arriver à la consécration épiscopale. M. Giraud fut obligé, ce sont ses expressions, « de déployer une » incroyable activité afin d'arriver à quelque chose. » Enfin, fatigué d'attente et presque d'humiliations, il déclara au ministre « qu'il croyait être dans son droit » en exigeant ses bulles, puisqu'elles avaient été trans- » crites au conseil d'état et que rien dans les lois ne » s'opposaient à leur exécution. Si cependant, ajouta-t-il, » on ne veut pas me les donner, au moins qu'on le dise, » et alors je me retirerai; je n'ai pas demandé à être » évêque, c'est même malgré moi que j'ai accepté, et » si l'on ne veut pas que je sois sacré, je bénirai la » Providence qui m'aura déchargé d'un fardeau qui pèse » déjà sur mes épaules..... »

Sur ces paroles et l'assurance qu'il donna de sa disposition à prêter le serment ordinaire au chef de l'état, le ministre lui promit que ses bulles seraient prochainement expédiées et lui permit de prêter son serment par écrit. En attendant, comme la fête de St André apôtre approchait, l'abbé Giraud se mit en retraite le 22 novembre, au petit hôtel de la maison des dames du Sacré-

Cœur, où il était logé. Quelques jours après, il reçut toutes les pièces nécessaires à sa consécration, et le ministre lui annonça que le roi le recevrait dans la soirée du lendemain.

L'entrevue de l'évêque nommé de Rodez et du chef de l'état eut lieu le 24 novembre, au Palais-Royal. Louis-Philippe, vêtu d'une *redingote* dite à la propriétaire, le reçut dans un salon avec toute la simplicité d'un roi citoyen. « M. l'évêque, lui dit le nouveau roi, je suis bien-aise de faire votre connaissance. » Puis, il engagea la conversation, parla de Rodez, de Clermont, de l'appui qu'il voulait donner à la religion; enfin il ajouta comme avec un peu d'embarras. « Vous savez » qu'il y a quelques prescriptions nécessaires à remplir, » je pense bien que vous avez tout.... — Sire, inter- » rompit l'élu, j'ai remis mon serment, par écrit, entre » les mains de M. le ministre des cultes, si cependant.... » — C'est bien, c'est bien, dit Louis-Philippe; je suis » satisfait. » Et là-dessus : « Venez, ajouta-t-il, je vous » présenterai à la reine. » Conduit par le prince, M. Giraud se trouva devant Marie-Amélie qui travaillait au milieu de ses enfants, et il reçut d'elle le plus gracieux accueil. Louis-Philippe, reprenant la parole, lui dit un mot dont le nouvel évêque se ressouvint quand il fut appelé à remplacer Mgr Belmas sur le siège de Cambrai : « M. l'évêque, je vous recommande pour la cérémonie » de votre sacre un bien digne prélat, qui est en ce

» moment à Paris, l'évêque de Cambrai, que je viens » de nommer archevêque d'Avignon [1]. — Sire, répondit » l'évêque élu de Rodez, j'ai l'honneur de vous remer- » cier; Mgr le nonce a daigné me promettre de me » sacrer. »

M. Giraud reçut donc la consécration épiscopale, comme nous venons de le dire, des mains de Mgr Lambruschini, qui devint cardinal et secrétaire-d'état sous Grégoire XVI. Les prélats assistants furent les évêques de Samosate et de Cariste (*in partibus infidelium*); le premier est aujourd'hui cardinal-archevêque de Bourges, le second mourut évêque de Beuvais. La cérémonie eut lieu dans la chapelle de l'évêché de Versailles, sans grande pompe, le 30 novembre, en présence de quelques amis du nouveau pontife, qui s'empressa de faire ses dispositions pour se rendre dans son diocèse.

[1] A cette époque, M. Belmas, évêque de Cambrai, fut nommé archevêque d'Avignon. Le prélat se rendit à Paris, mais pour des raisons que nous n'avons pas à examiner ici, l'affaire n'eut pas de suite.

III

Arrivée à Rodez.

Pendant que M. Giraud était en proie aux plus pénibles sollicitudes, souffrant des embarras qui surgissaient de toutes parts et qui semblaient l'éloigner de l'église que le Seigneur voulait lui donner pour épouse, l'église de Rodez n'éprouvait pas moins d'angoisses, en comprenant tout ce que souffrait celui qui devait venir la gouverner. Fière de son antique gloire et des hommes illustres sortis de son sein, elle connaissait son droit à posséder un évêque qui fût capable de se tenir au premier rang dans l'épiscopat. La réputation du curé de Clermont était venu réjouir ses montagnes; elle savait l'attachement et l'amour qu'au milieu des honneurs lui conservait son fils de prédilection, Mgr Frayssinous. Tout lui disait que ses vœux allaient être accomplis; elle avait salué avec acclamation la nomination de son pasteur, dont le zèle, les vertus et les talents devaient ajouter un nouveau fleuron à sa riche couronne. Mais les événements poli-

tiques étaient venus tout-à-coup la plonger dans l'effroi : un siège vacant dans les circonstances les plus critiques, un troupeau sans pasteur, peut-être au moment d'une persécution ou d'un schisme, avaient déjà de quoi la faire trembler, lors même qu'elle se serait éloignée du sentiment qui, dans les positions difficiles, porte les hommes à s'exagérer les difficultés et les embarras. Six mois d'une douce attente furent remplacés par un temps bien long qui n'était qu'une douloureuse alternative d'espérance et de crainte. Dans leur esprit de foi, les fidèles Aveyronnais n'avaient cessé de demander au Ciel qu'il aplanît les difficultés et rompît les entraves; peu à peu l'espoir vint s'affermir en leurs cœurs, et enfin ils virent luire le jour où l'envoyé du Seigneur apparut parmi eux.

Ce fut le 22 décembre que Monseigneur fit son entrée à Rodez. Il fut reçu avec enthousiasme par un nombreux clergé composé des membres du chapitre, du séminaire, et de presque tous les prêtres des environs de la ville épiscopale. Après la cérémonie d'installation, le prélat monta en chaire, et au milieu de toute la population qui remplissait la vaste basilique, il paraphrasa, avec une onction douce et pathétique, la parole du Sauveur : *Pax vobis*, souhaitant la paix à toutes les classes de ses auditeurs. Au palais épiscopal il fut complimenté par le maire, qui lui dit entre autres choses : « Nous aimons » à croire que votre clergé nous rendra ce témoignage,

» que jamais il ne fut environné de tant d'égards que » dans ce dernier temps. »

Aussitôt après son installation, Monseigneur fit paraître une instruction pastorale dans laquelle il montra tout ce que son cœur de prêtre et d'évêque renfermait de générosité et d'amour; puis il traça, en quelque sorte, le programme que s'imposait son zèle. En parlant de ses visites pastorales :

« Ni la difficulté des routes, dit-il, ni la fatigue des marches ne découragera notre zèle; le bon Pasteur, qui ne se repose point qu'il n'ait trouvé la brebis perdue, nous donnera des forces pour vous suivre dans vos retraites les plus reculées; il nous donnera, s'il le faut, des ailes pour vous atteindre jusque dans ces hauteurs *où l'aigle a placé son aire*, et où des populations fidèles, comme *des aigles spirituels, se sont assemblées autour du corps* du Sauveur; partout où le signe du salut, dominant vos habitations modestes, nous annoncera la présence de l'hostie de propitiation, nous nous ferons, autant qu'il sera possible, un devoir de porter nos pas; aimant mieux prolonger la durée de nos courses évangéliques, que de priver, par notre faute, une église de la visite de son évêque, et nous priver nous-mêmes de la joie de bénir toutes les portions de notre troupeau. »

Cette instruction pastorale acheva de confirmer le clergé dans la haute idée qu'il s'était formé de son nouveau pasteur, et concilia au prélat non-seulement son amour, mais sa confiance la plus entière. En effet, pénétrés de la sainteté de leurs devoirs qu'ils remplissaient avec une rigoureuse ponctualité, dévorés de zèle pour la gloire de Dieu, vivant dans une simplicité patriarcale, et pour

ainsi dire isolés au milieu de leurs ouailles soit dans le fond d'une vallée, soit sur le sommet d'une montagne, les membres du clergé de l'Aveyron, et surtout les curés de campagne, ne pouvaient voir, sans tressaillir de bonheur un évêque aux manières nobles, à la plume brillante, un ancien prédicateur du roi, annonçant solennellement qu'il voulait descendre jusqu'à eux, les visiter sous leurs humbles toits de chaume, les chercher à travers les défilés et les escarpements des montagnes, parler à leurs ouailles, porter une partie de leur lourd fardeau, et les aider de toutes ses forces dans les pénibles fonctions de leur laborieux ministère. C'était de la part du prélat un zèle et une sollicitude dont n'avaient jamais été témoins ces contrées riches de sites pittoresques, mais pauvres des biens de la vie et toutes hérissées de pics et traversées par des chemins souvent impraticables. De son côté, l'évêque avait déjà apprécié les belles qualités par lesquelles brillait la sainte milice dont il était le chef; sa foi vive, ses mœurs pures, lui étaient connues; il n'ignorait pas que sous la dure enveloppe du curé des montagnes, se trouvaient un excellent cœur et un esprit rempli de la science ecclésiastique. Le diocèse avait bien eu quelques mauvais jours; l'administration de Mgr de Lalande, laissée presqu'exclusivement entre les mains des grands-vicaires, avait excité quelques mécontentements; on avait critiqué avec assez d'amertume des statuts qu'elle avait publiés,

mais le rigorisme dont ces ordonnances étaient empreintes avait été mitigé par l'administration capitulaire pendant la vacance du siége, de sorte que l'avenir se montrait au nouveau prélat sous le plus bel aspect, l'horizon était pur et promettait les jours les plus sereins.

Sous ces heureux auspices, Monseigneur conçut aussitôt la pensée de donner de nouveaux statuts à son clergé et d'opérer les réformes qui étaient à désirer; mais il ne voulut s'avancer dans cette voie que petit à petit; il s'empara insensiblement des rênes du gouvernement, et il ménagea si bien les hommes qu'il dépouillait d'une partie de l'autorité dont ils avaient joui jusque-là, que loin de formuler contre lui la moindre plainte, ceux-ci ne faisaient, comme tous les autres, qu'admirer sa bonté, sa sollicitude, et lui prêtaient de bonne grâce tout le concours qu'il pouvait attendre d'eux.

Le temps de Pâques n'est point encore arrivé, et le prélat veut commencer à réaliser les promesses qu'il a faites. Dans un mandement qu'il adresse à son diocèse tout entier, il annonce sa première tournée pastorale dans les principales localités. Ecoutons-le racontant lui-même, pendant sa visite, les consolations qu'il trouva dans son voyage. Un fragment d'une de ses lettres nous dira en toute simplicité ses premiers travaux, et les sentiments du peuple qu'il évangélisait.

30 mai 1831.

« Si toutes ces choses étaient racontées, si elles avaient pu être

vues de toute la France, la foi serait consolée, et l'impiété, qui proclame la déchéance du catholicisme, rabattrait beaucoup de la hauteur de son langage. Quand on se voit, non parce qu'on est évêque, mais parce qu'on est l'oint du Seigneur, accueilli comme je le suis partout, on sait supporter toutes les fatigues. Le clergé que je vois mérite bien les suffrages d'un évêque; sur plus de cent pasteurs que j'ai rencontrés, il en est à peine deux ou trois qui aient encouru quelque blâme; et sur les cent trente-cinq églises que j'ai visitées, deux au plus laissent à désirer quelque chose sous le rapport de la tenue et de la décence. Ma visite est une suite de triomphes; je passe sans cesse sous des arcs de verdure et de feuillage; les maisons sont tapissées comme pour le saint Sacrement; là on me reçoit comme un sénateur, ici comme un général, plus loin comme un prince du sang; ces bonnes gens ne savent qu'imaginer pour donner à leurs sentiments une expression plus solennelle; on me force à me montrer à la fenêtre pour me couvrir d'acclamations; si je m'écarte dans mes promenades, je trouve des chœurs de cantiques et des groupes de gardes nationaux qui viennent m'attendre et me chercher comme si j'étais perdu. A Belmont, j'ai confirmé le commandant de la garde nationale; à St-Severin, le capitaine a voulu me servir la messe; ce sont des feux de joie que l'on me fait allumer, des cavalcades de vingt-cinq à trente chevaux, par des chemins où l'on ne passerait pas de sang-froid. J'ai vu à Marascon, à St-Sever, des populations du quatorzième siècle, les plus simples et les plus catholiques âmes de la terre. Je prêche partout, et je parle dans toutes les églises qui s'offrent sur mon passage. Je m'étonne sous ce rapport de ma hardiesse et de ma facilité. La position, l'influence, le cœur surtout fait parler constamment. J'ai rendu sans le vouloir deux grands services au gouvernement : 1° ma présence a rassuré les peuples qui se croyaient encore une fois menacés de perdre la liberté de leur culte; 2° les gardes nationales que l'on ne pouvait réussir à former se sont organisées d'elles-

mêmes à mon arrivée ; tout cela ferait une armée de la foi pour défendre leurs prêtres qui sont leurs frères, leurs cousins et leurs enfants, et leurs églises qu'ils ont bâties et ornées de leurs deniers comme leur propriété. J'ai confirmé un sixième de la population catholique, environ neuf mille personnes. Cette vie *de cheval* ne me déplaît pas, mais tous les jours c'est trop ; je suis en ce moment dans une complète prostration de forces, une manière de fièvre et une sorte d'inanité d'idées.... »

Nous compléterons cette lettre par celle dans laquelle Monseigneur rend compte de sa tournée en 1833, elle renferme des détails trop intéressants pour que nous consentions à la passer sous silence ; elle est datée de Nant, le 15 du mois de mai :

« Me voilà, écrit-il à M. l'abbé C...., arrivé à Nant épuisé de lassitude moi et ma suite ; nous n'avons fait pendant tout cet intervalle que monter et descendre, aller et revenir sur nos pas, visiter en zig-zag toutes les églises des pays de montagnes et de rivières ; j'en ai vu de belles, de neuves, beaucoup de décentes, très-peu de répréhensibles. J'ai passé par les frimas et les neiges, et je souffre aujourd'hui de l'ardente température du joli vallon où je suis arrivé hier à la lueur des torches, après sept heures de marche, sans quitter la selle. Nous marchons communément de six à sept heures et même huit heures par jour ; nous voyons des sols variés, des montagnes brûlées, des rochers en cendres, d'autres qui affectent les figures les plus bizarres, auxquels la tradition attribue des noms significatifs ou attache des souvenirs intéressants ; nous voyons nombre de rivières poissonneuses que nous passons à gué ; aujourd'hui près de côteaux couverts de vignobles, demain près de noirs escarpements où la végétation se meurt. Vu de haut, tout ce vaste Rouergue ressemble à une chaudière dont les eaux ont bouilli et dont les plus gros bouillons

se sont durcis en conservant leur forme originelle. J'ai eu la joie de revoir, à St-Geniez, Mgr d'Hermopolis; il m'a fait parfaitement les honneurs de sa jolie ville et de la maison de son frère. Je verse souvent des larmes, mon cher ami, en voyant ce que je vois, en entendant ce que j'entends. Ce qui me charme, c'est de me trouver quelquefois au milieu de populations qui n'ont pas fait un pas depuis un siècle. Je n'ai pas besoin de lire l'histoire pour savoir la foi, la vie, les mœurs de ces temps si différents des nôtres; je les ai eus vivants sous les yeux; je m'attendris alors, je me sens transporté dans un nouveau monde, je ne veux plus rien savoir des choses de celui-ci; je voudrais vivre et mourir avec ces braves gens, et je le leur dis comme je le sens, et je pleure en le leur disant.... »

Quelques mois après la visite de 1831, le prélat rend compte de la vie qu'il mène dans l'intérieur de son palais, où il a pour commensal son frère, que plus tard il chargea du secrétariat, et l'abbé Grimal, avec lequel autrefois il a professé les humanités à la maîtrise d'Amiens.

« Je vis, dit-il, en bon curé, sans solennité, sans appareil, exerçant l'hospitalité à droite et à gauche, entouré de curés, de vicaires aussi sans façons, sans grande tournure, mais instruits et zélés, et m'intéressant par un grand fonds de raison et de bon sens que je découvre en eux. Voilà ce que je suis, en attendant que la Providence fasse de moi autre chose; je ne le désire ni ne le crains, et je quitterai sans regrets ces consolations accompagnées de tant de responsabilité et de contrainte. »

Voici ce qu'il dit à un autre ami :

Hors la lecture des journaux, aucun soin profane, je puis dire même, aucune récréation d'esprit, aucune distraction de

société n'interrompent l'uniformité de ma vie : on me laisse avec cette solitude que je chéris; vous savez que nous aimons mieux être seuls qu'avec beaucoup de gens; il m'arrive rarement de m'ennuyer de moi-même, bien que cela arrive quelquefois ; mais une heure d'importune visite me ramène bien vite à mon naturel; je ne parle d'ailleurs ici que de ces visites données à la bienséance et à la conversation libre et oiseuse ; car pour celles d'affaires, elles ne sont que trop multipliées ; une question, ici, n'est jamais tenue pour bien décidée qu'elle ne soit présentée quatre à cinq fois; si bon entendeur que vous soyez, il faut vous résigner à des répétitions si itératives qu'après avoir vu clair, vous finissez par n'y plus voir goutte. »

Il ajoute :

« En avançant dans la vie et même dans les dignités, on ne fait qu'aggraver son joug. S'il y a de la liberté sur la terre, elle n'est que dans l'obéissance; commander n'est qu'un esclavage. »

Plus loin dans la même lettre, il raconte en ces termes qu'il vient de prendre le bréviaire romain en usage dans le diocèse de Rodez :

Je vous dirai, mon très-cher ami, non pour me louer, mais pour exciter votre sympathie, que j'ai fait à mon diocèse et à l'ordre commun un grand sacrifice ; on ne se sépare pas avec plus de peine d'un vieil ami avec lequel on a passé de bons et de mauvais jours, que je ne me suis séparé de mon bréviaire de seize ans. Je reculais toujours devant cette séparation douloureuse ; ce n'était pas la longueur du bréviaire romain qui me rebutait, mais la perte d'un compagnon fidèle qui ne m'avait pas quitté un seul jour, qui me redisait à chaque heure l'histoire de ma vie, les époques de mes vicissitudes; pas une de ses pages à laquelle je ne pusse attacher un souvenir d'étude, de voyage, d'amitié; j'aimais à retrouver ces leçons, ces antiennes,

ces répons qui m'étaient connus et qui revenaient si vite sous mes yeux, qu'une année finie me paraissait hier. La consolation m'est venue d'où pouvait venir la peine : de la longueur de l'office romain. Ces psaumes que l'on allonge en les mettant au bout les uns des autres, comme ailleurs on les divise pour les abréger; ces nouveaux cantiques que l'on est tout surpris de rencontrer quand on se croit à la fin de la louange, me donnent quelque idée de ces *Gloria* éternels, de cet *Hosanna* sans fin, qui recommencent toujours, quoiqu'ils ne s'achèvent jamais. L'abbé G... triomphe, il est si fier, qu'on le croirait l'auteur de cette liturgie admirable dans laquelle il a bien voulu m'initier.

Nous nous bornons à ces citations : elles nous apprennent que le jeune évêque est dans son palais ce qu'il était dans son presbytère : insensible à l'éclat des honneurs, ne cherchant que la gloire de Dieu et le salut des âmes, avançant toujours lui-même dans la voie de la sainteté. Ses œuvres vont nous le montrer digne du poste que lui a assigné la Providence.

IV

Œuvres ecclésiastiques.

Avant de parler des œuvres de Mgr Giraud à Rodez, nous devons dire la part que, peu de temps après son arrivée sur son siège, il prit à une démarche de la plus haute importance. Le bruit du canon des trois journées de juillet retentissait, pour ainsi dire encore, qu'un nouveau journal répandait dans le monde des doctrines contraires à ce que l'Eglise enseigne sur le gouvernement des états et l'obéissance des peuples. Il prêchait la liberté la plus illimitée de la presse, encourageait la révolte et demandait la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Dirigé par un prêtre que l'on s'était habitué à regarder comme un génie supérieur, l'*Avenir* trouvait des adeptes et pouvait engendrer des divisions dans les rangs du clergé. Effrayé de la nouveauté de ces doctrines et de l'ardeur avec laquelle elles étaient soutenues, Mgr l'archevêque de Toulouse rédigea une censure de diverses propositions extraites des ouvrages et surtout du jour-

8

nal de M. de La Mennais, et adressa son travail aux évêques du Midi, qui le signèrent au nombre de treize. Mgr Giraud, quoique n'ayant pas à se plaindre de son clergé, qui était resté complètement étranger à ces nouveautés dangereuses, signa le mémoire qui fut envoyé au Saint-Père, avec prière de vouloir bien porter un jugement sur les opinions qui lui étaient déférées. Grégoire XVI, dans son encyclique du 18 des kalendes de septembre 1835, condamna les doctrines de l'*Avenir*, et le clergé Aveyronnais, en entendant la voix puissante de Rome, eut lieu de se glorifier de ce que son chef avait contribué à amener la condamnation des erreurs qui détruisaient l'esprit chrétien et conduisaient la société à sa ruine.

Mais cet évènement n'était pas nécessaire pour que le diocèse de Rodez appréciât son évêque; en déférant au tribunal du souverain Pontife des doctrines qui enlevaient au pouvoir toute sa force et brisaient les liens qui doivent toujours unir les inférieurs à leur chef, le prélat exerçait son autorité avec douceur; sans cesse occupé de ses ouailles, il ne reculait devant aucun sacrifice quand il s'agissait de leurs intérêts; plein de confiance en ses prêtres, « il leur rendait compte de la marche » qu'il suivait » dans son administration, et publiait que sa volonté était de demeurer « fidèle à la douce habitude » de les mettre de moitié dans ses sollicitudes pastorales. »

Les faits que nous allons raconter viennent à l'appui de cette assertion.

Après la visite qu'il nous a dépeinte lui-même, dans la lettre citée au chapitre précédent, Monseigneur s'occupa de la retraite ecclésiastique (1833). Il devait y promulguer les statuts que le clergé attendait impatiemment. Nous avons déjà dit ce qu'étaient les statuts en vigueur sous l'administration précédente. Le prélat, qui voulait que les règles de discipline, auxquelles ne peut toucher un évêque, fussent dans leur application, conformes aux usages anciens, appropriées aux besoins des localités, et dignes d'un clergé aussi pur et aussi régulier que le sien, donna à ses prêtres une marque de haute confiance : il prescrivit d'examiner, dans les conférences cantonnales, tous les points que devait régler le dispositif de ses ordonnances, et de lui transmettre le résultat des délibérations, désirant faire faire, en quelque sorte, les lois, par ceux-là mêmes qui allaient être astreints à leur observance.

L'époque de la retraite arriva. Chaque soir, dans ces jours de recueillement et de prière, les vicaires forains se réunissaient sous la présidence de l'évêque, et dans cette espèce de synode, on examinait les points à réglementer. Monseigneur faisait connaître ce qu'il désirait défendre ou prescrire sur chaque matière, exposait les motifs sur lesquels il s'appuyait, et avec une entière liberté ; les curés présentaient leurs observations. Ce n'est pas tout : ceux-ci, pendant les récréations, racontaient à leurs confrères ce qui s'était passé dans la réunion de

la veille ; ils recueillaient de nouvelles lumières, et rien n'était décidé que lorsque tout le clergé avait pu exprimer ses désirs et ses vœux. L'évêque promulgua ces statuts à la clôture de la retraite. Jetons un coup-d'œil sur la lettre pastorale que Sa Grandeur adressa à son clergé, à l'occasion de cette promulgation ; nous connaîtrons l'esprit de ce saint recueil d'ordonnances.

« Nous rapprocher, dit le sage prélat, le plus possible de la forme et de la teneur des statuts dressés par Mgr de Tourouvre, pour conserver à ces saintes règles leur caractère d'antiquité, et les entourer de ce respect qui s'attache aux anciennes traditions, réduire le nombre des règlements, par la raison que la discipline d'un diocèse dépend moins de leur multitude que de la fidélité et de l'exactitude à les bien garder; borner les instructions à ce qui est de défense, d'ordonnance et de permission, pour faciliter à tous les moyens de connaître promptement ce qu'ils ont à faire ou à éviter ; rendre plus rares les cas auxquels sont appliquées les censures, pour ne pas embarrasser les consciences timorées et les troubler par de douloureuses surprises ; ne pas même réserver les peines canoniques qui seraient maintenues pour vous donner une nouvelle preuve de notre estime et de notre confiance, et pour répondre aux besoins de notre cœur de procéder bien plus par la persuasion que par la contrainte ; introduire enfin un petit nombre de dispositions nouvelles ; soit pour prévenir certains abus, soit pour établir sur certains points une discipline uniforme dans toutes les paroisses de notre diocèse : voilà la tâche que nous nous sommes imposée..... »

Tous les prêtres, réunis au nombre de plus de quatre cents, accueillirent ces ordonnances avec bonheur. Leur évêque n'était plus seulement un chef auquel ils vouaient

une obéissance sans bornes, c'était un père qu'ils chérissaient du fond de leurs entrailles. Mgr l'évêque d'Hermopolis avait suivi les exercices de cette retraite; témoin des applaudissements que le clergé donnait à la conduite de l'évêque, et admirant la sagesse des règlements que celui-ci venait de publier, il ne put retenir ses larmes. « Quand je vous ai fait nommer évêque, dit-il avec attendrissement à Mgr Giraud, je savais que je faisais bien; » maintenant, je vois que j'ai fait mieux que je ne » pensais. » Le prélat promit encore de s'occuper d'un nouveau rituel, lequel fut édité à la fin de décembre 1837.

La sollicitude de Monseigneur pour ses prêtres ne s'arrêtait pas à ces sages ordonnances, destinées à sauvegarder leur sainteté devant Dieu et leur dignité devant les hommes; en s'étudiant à relever la majesté de la Religion, dans la célébration des saints mystères et l'administration des sacrements, il savait encore créer des œuvres propres à relever le mérite de ses chers coopérateurs et à leur assurer un bien-être même matériel. Déjà il avait réglé, sur des bases plus larges, les assemblées dites *conférences*, dans lesquelles les ecclésiastiques d'un même canton se réunissent pour disserter ensemble sur des questions scientifiques, en se communiquant mutuellement le résultat de leurs études et de leurs recherches quotidiennes. Son désir était de remplir son clergé de connaissances étendues et profondes, et de le rendre ainsi capable de discuter les hautes questions

scientifiques qui regardent la foi, ou qui même s'y rattachent indirectement. Rechercher tout ce qui, dans leurs paroisses et surtout dans leurs églises, peut intéresser la religion, l'histoire, les beaux-arts, les sciences; savoir apprécier et conserver les ouvrages remarquables des temps anciens; écrire les annales de leur bourgade; être en quelque sorte les continuateurs des religieux dont les chroniques renferment tant de précieux documents pour l'histoire, telles étaient les obligations qu'il imposait encore à ses prêtres : il leur demandait beaucoup, mais aussi il faisait beaucoup pour eux.

Dans l'état actuel du clergé de France, le vicaire, le desservant, après avoir vieilli dans une modeste paroisse, en partageant leurs modiques ressources avec les pauvres, arrivent à l'âge de la défaillance, et ils n'ont pas même de quoi se procurer, pour eux, le pain donné si souvent aux pauvres avec générosité. Après avoir vécu pour la charité, ils sont forcés d'avoir recours à la charité pour vivre. Cet état de choses ne pouvait manquer de toucher le cœur de Mgr Giraud, et de lui inspirer le moyen d'assurer le nécessaire au pauvre prêtre brisé par les ans et les infirmités. Pour cela il fonda, pendant la retraite de 1834, *une caisse diocésaine de prévoyance*, remplie par des souscriptions volontaires. Les sommes de ces souscriptions, servies pendant douze ans, dans la proportion du traitement dont jouissent les divers membres du clergé, sont capitalisées en rentes, au cours le plus

avantageux et sur les fonds qui offrent le plus de garantie; un conseil d'administration, composé des curés des chefs-lieux d'arrondissement, veille aux intérêts de la caisse et répartit les secours auxquels ont droit tous les souscripteurs, lorsqu'ils deviennent incapables de remplir leurs fonctions, de sorte que le curé peut en toute confiance se livrer à la douce satisfaction d'aider les malheureux, certain que sa vieillesse sera à l'abri de toute nécessité.

L'éducation des jeunes clercs, l'agrandissement des établissements où elle se reçoit, était aussi l'objet des soins du prélat depuis son arrivée dans le diocèse. Il commença par donner à son petit séminaire, établi à Belmont, une direction nouvelle qui imprima un vif élan aux études et forma les élèves à toutes les sciences auxquelles, dans ce siècle, la religion veut voir initier ses ministres. Bientôt, possesseur d'une somme assez considérable qu'il avait réalisée en retirant, avec un grand bénéfice, les épargnes du séminaire, placées par lui à la banque de France, il songea à construire un petit séminaire dans la ville épiscopale et à réédifier le grand. Ces deux établissements furent élevés presqu'en même temps sur de larges proportions et d'après des plans fournis par de bons architectes.

Nous laissons au prélat le soin de nous parler lui-même de ces maisons, dont il ne cesse d'entretenir ses amis avec une sorte d'orgueil paternel.

10 novembre 1835.

« J'ai fait, le 6 du courant, l'ouverture du petit séminaire de St-Pierre. Le personnel des maîtres est au complet et m'inspire une grande confiance; celui des élèves a dépassé toutes mes prévisions. Pour les quatre petites classes, les seules ouvertes cette année nous avons plus de cent pensionnaires, et l'on en refuse tous les jours, faute de lits et d'espace; c'est un présage de deux cents élèves quand les classes seront complètes. »

26 novembre 1836.

« Mon petit séminaire de St-Pierre va bien, le nombre des élèves a presque doublé; mais la chapelle que je fais construire n'est pas terminée; elle sera belle; elle aura une belle entrée, un riche fronton, cent pieds de long sur vingt-cinq de large; mais elle ne coûtera guère moins de vingt mille francs avec les frais accessoires d'ornements et de meubles, et mes finances sont à peu près épuisées. Je commence à dévorer l'avenir; je m'en tirerai à la longue, avec mes économies de chaque année que je comptais réunir pour en acheter des cloches. »

Ecrivant à un autre ami, vers la même époque, il dit en parlant des jeunes élèves de cet établissement :

« C'est toute une joyeuse petite famille que je me suis donnée; je suis tout fier d'être le *papa* de ces gentilles créatures qui m'écoutaient de toutes leurs oreilles et me dévoraient des yeux, lorsqu'en mitre et en crosse je leur parlais de discipline, d'étude et de religion, et que je leur demandais une prière aux pieds de la belle Vierge toute dorée que je leur ai donnée. »

Lorsque le petit séminaire fut achevé, et pendant que le grand se construisait, en partie aux frais de l'Etat, Monseigneur médita un projet qu'il réalisa en 1838,

celui de donner une maison de campagne à ses séminaristes.

« Je ne sais si je vous ai dit, écrit-il à cette époque, que nous avons acheté un vaste terrain pour une maison de campagne du grand séminaire ; ce sera St-Joseph à côté de St-Pierre ; il y aura là pour cinquante mille francs de constructions, sans compter l'acquisition de l'emplacement qui est de vingt-quatre mille. Nous n'avons pas la moitié de cette somme, cependant les ouvriers vont leur train. »

En travaillant à donner une vie plus douce et plus agréable aux jeunes gens destinés à perpétuer dans son diocèse un clergé rempli de piété, de sciences et de vertus ; en cherchant à augmenter le nombre des vocations ecclésiastiques, l'évêque de Rodez créait un établissement de prêtres auxiliaires. Ancien missionnaire, il savait par expérience l'immense bien qu'opèrent, dans les villes et les campagnes, des prêtres voués spécialement à la prédication ; il voulait voir opérer, pour les habitants de l'Aveyron, ce qu'avec ses collègues il avait autrefois opéré pour ceux de la Limagne et des montagnes de l'Auvergne. Un local pour cette œuvre était à sa disposition ; il consistait dans l'ancien palais des évêques de Vabres, qu'un vicaire-général de Carcassonne, M. l'abbé Delmas avait donné à Monseigneur de Lalande précisément à cet effet. La première pensée de Sa Grandeur fut d'appeler des pères Jésuites et de les placer dans cette maison. Forcé d'abandonner ce projet, il songea à y établir un corps de mission-

naires diocésains, pris dans les rangs de son clergé séculier. La maison s'ouvrit le 27 août 1836 ; et au nombre de trois, les pères de la retraite, ainsi qu'ils furent dénommés, commencèrent leurs travaux le 9 novembre de la même année. A la fin de décembre, les ouvriers évangéliques reçurent parmi eux un prêtre qui venait d'être récemment ordonné, et qui, quelques années après, se consacra aux missions des colonies. Ce jeune ecclésiastique, l'abbé Vidal, mourut préfet apostolique de St-Louis au Sénégal.

En considérant toutes ces œuvres, on ne peut s'empêcher d'admirer le prélat qui les a exécutées avec le plus grand désintéressement; mais ce qui rehausse le mérite de ce bon pasteur, c'est que presque toutes ont été fondées pendant que le diocèse était menacé d'une plaie dont l'impiété, qui se croyait toute-puissante, voulait affliger l'Eglise de France. Parlons du duel qui s'engagea dans cette circonstance, duel où la foi des populations resta victorieuse. Le diocèse de Rodez, il faut le dire à sa louange, n'a pas peu contribué au gain de la bataille.

V

Menaces de suppression du siège de Rodez.

Le gouvernement issu de la révolution de Juillet avait compris, dès les premiers jours de son existence, la nécessité absolue de protéger la religion. La religion était pour lui une question vitale, une question au moins aussi importante que celle des relations de bonne intelligence avec les souverains étrangers. Aussi, quoique attaché aux principes de la vieille philosophie voltairienne, il affectait envers elle des marques de profond respect et même parfois d'un véritable attachement : c'était dans sa politique. Mais, issu de la licence de la presse, qui s'était érigée en quatrième pouvoir de l'état, pouvoir qui souvent pesait sur les trois autres, il était forcé, si pas toujours de subir la loi et de ratifier les jugements du journalisme, au moins de simuler de la condescendance envers lui.

Dans ces jours d'effervescence, les écrits périodiques marqués au coin de l'irréligion s'imprimaient dans toutes

les villes de France; le petit écrivain de province qui, pour épancher sa bile ou assouvir une haine particulière, avait, dans le journal de sa localité, déclamé contre ce qu'il appelait des abus, voyait bientôt les journaux de la capitale s'emparer de ses idées, sa proposition prendre, sous la plume du rédacteur au grand format, des proportions colossales, et le gouvernement forcé de s'occuper des réformes demandées. Or, il arriva que dans le courant de janvier 1832, il prit fantaisie à un rédacteur d'une feuille du Bourbonnais, de trouver qu'il convenait de supprimer l'évêché de Moulins, attendu qu'il était une lourde charge pour le département. Ce siège était du nombre de ceux créés par le concordat de 1817; établi seulement en 1823, il comptait peu d'années d'existence; le diocèse pouvait, disait-on, être administré d'après les dispositions prises par le concordat de 1801. Cette question n'en resta pas là; elle prit bientôt de l'accroissement. Peu de temps après, à l'occasion de la mort de l'évêque de Langres, le *Messager des Chambres* publia que cette circonstance allait faire surgir une grande question; il appelait surabondants les sièges épiscopaux créés en 1823; à l'entendre, il devait être question de les abolir. Le moment de discuter le budget arrive : des députés, pour payer un tribut à l'irreligion et acheter un peu de popularité auprès de leurs commettants incrédules, portent cette question à la tribune, et, dans un nombreux parti,

l'opinion, cette reine du monde, s'éprend à croire que la suppression de trente sièges épiscopaux est une excellente mesure, commandée surtout par le besoin d'alléger les charges publiques. Fomentée par le journalisme impie et par les mauvaises passions qui voudraient *décatholiciser* la France, la discussion s'échauffe; les uns demandent que la suppression soit immédiate, les autres qu'elle s'opère au fur et à mesure de la mort des titulaires; quelques-uns voteraient pour que sur-le-champ on retirât le traitement aux évêques. Le ministre se contenta de déclarer que la question pouvait être traitée seulement par des négociations avec la cour de Rome, et rappela que le concordat de 1801 avait, sous ce rapport, paru insuffisant à Bonaparte. La partie n'était point terminée, elle n'était que remise. L'année suivante, la question reparut dans les mêmes circonstances. La commission du budget des cultes émit la même opinion que celle de 1832, et demanda à quoi en étaient les négociations avec Rome. Le ministre répondit que Rome paraissait peu disposée à accéder aux désirs de la chambre et à ceux du ministère, ajoutant que le gouvernement ne se décourageait pas et qu'il comptait insister de nouveau.

Cependant la religion s'était émue au bruit de ces hostiles clameurs. De tous les coins de la France s'élevaient de pressantes réclamations, et le bureau du président de la chambre se voyait chaque jour couvert de

pétitions signées par les habitants des diocèses dont les sièges étaient menacés. Celui de Rodez était de ce nombre; il fut aussi celui qui, après le diocèse de Luçon, réunit le plus de signatures. Une seule pétition en portait dix-neuf mille quarante, données spontanément dans l'espace de dix jours; le département tout entier s'était ébranlé, et chacun signait comme pour conjurer le plus grand des malheurs. Dans la ville épiscopale, le zèle fut unanime; les autorités se mirent à la tête du mouvement; le maire, ses adjoints et tous les conseillers municipaux, le président du tribunal et tous les magistrats, les membres du jury réunis pour les assises, le président et les juges du tribunal de commerce, tous les avocats, tous les officiers et sous-officiers de la garde nationale, tous les fonctionnaires, tous les électeurs, chefs de famille et propriétaires, signèrent en exprimant les vœux les plus ardents. A Espalion, la pétition fut signée par le sous-préfet, tout le corps municipal, tous les magistrats et tous les citoyens sans aucune exception; on remarqua la même unanimité de sentiments dans les villes de Millhau, St-Affrique et Villefranche. A St-Jean-de-Bruel, des anciens du consistoire, les ministres et les principaux propriétaires protestants s'associèrent par leur signature aux vœux unanimes du pays. Le zèle ne fut ni moins vif ni moins sincère dans les campagnes, il fut plus touchant encore. C'était un spectacle admirable de voir les paysans ac-

courir en foule au chef-lieu de la commune, pour tracer, aussi bien qu'ils le pouvaient, leur modeste signature, qu'ils accompagnaient des réflexions les plus judicieuses et les plus animées : *Nous payons bien les impôts*, disaient les uns, *pourquoi veut-on supprimer notre évêché et nous enlever notre bon évêque?.....* d'autres ajoutaient : *Que signifient toutes ces tracasseries, pourquoi ne nous laisse-t-on pas tranquilles?...... si ailleurs on ne veut pas de religion ni d'évêque, ici nous y tenons, ici nous en voulons!.....* On en entendait un grand nombre, soit dans la ville, soit dans les villages, s'écrier que *s'il le fallait ils signeraient de leur sang*. Enfin, l'élan était si grand, si unanime que les députés du département qui, à la chambre, favorisaient le projet de suppression, étant retournés chez eux après la session, et ayant vu combien l'opinion était contraire à tout ce qui aurait pu atteindre Rodez, s'étaient décidés à se conformer aux vœux de leurs commettants et avaient promis de présenter eux-mêmes et d'appuyer les pétitions qui leur seraient envoyées.

Une de ces pétitions est trop intéressante pour que nous n'en donnions pas quelques extraits; elle fut envoyée par les habitants de Castelpers et Meljac.

« Notre diocèse, disaient ces bons Aveyronnais, est appelé avec raison *la terre classique du sacerdoce*, aussi croyons-nous pouvoir assurer, sans crainte d'être démentis, qu'il n'est pas un seul

Aveyronnais qui n'aimât mieux payer son évêque que d'en être privé, ou d'aller le chercher dans une autre province.

Ce ne peut être que par des motifs d'économie que vous voulez supprimer un certain nombre de sièges; car, quoi qu'en disent vos ennemis, nous ne pouvons croire que c'est pour détruire la religion. Vous savez mieux que nous que la religion est la base de toute société, ou plutôt que sans la religion toute société est impossible ; or, il nous semble que dans les différentes parties des dépenses publiques, il y en a de moins nécessaires : par exemple, on nous assure que vous accordez une forte subvention à quelques théâtres de la capitale, et que nous payons notre part de cette subvention, nous n'en réclamons pas : mais bien qu'on nous dise que la comédie est *l'école des mœurs,* ce dont nous ne pouvons guère juger, puisque aucun de nous n'y a été de sa vie, nous vous l'avouerons franchement, nous aimons mieux envoyer nos filles à *vêpres* qu'à l'*opéra,* et leur faire apprendre le catéchisme que les plus beaux drames du monde.

La mesure que l'on vous propose serait donc injuste; elle ne serait pas moins impolitique. Et, en effet, si elle était adoptée, les ennemis de la révolution de Juillet ne manqueraient pas de dire : que le gouvernement créé par elle est hostile à la religion; qu'au lieu de la doter il la dépouille; qu'il lui importe peu de donner plusieurs troupeaux à un même pasteur; qu'après avoir frappé sur les diocèses, il frappera au besoin sur les paroisses; qu'il n'en était pas ainsi sous la restauration, qui toujours se montrait si zélée pour les intérêts de l'Eglise..... »

Ces manifestations de foi et d'amour étaient bien de nature à réjouir le cœur du bon évêque, qui les avait provoquées en partie par l'assemblage de ses vertus, par la grandeur et l'aménité de son zèle. Quelle était sa conduite, pendant que grondait l'orage qui le menaçait de la privation de toutes ressources nécessaires à l'existence

de son siège et à l'entretien de ses œuvres? c'est ce qu'il va nous apprendre lui-même. Il y a dans ses lettres qui traitent de cette affaire importante, presqu'une conviction de la victoire que remporterait le parti antireligieux; il gémit, mais c'est seulement sur les maux de l'Eglise; quant à lui, sa résignation est complète, il s'égaie même de l'état de pauvreté dans lequel il est exposé à se trouver. Il écrit à M. C... le 22 février 1833 :

« *Nous n'avons qu'un an à vivre*, ce n'est pas le cas de le passer gaîment, mais saintement et utilement, et comme si nous avions des siècles devant nous; je regarde 1834 comme terme de rigueur. L'opposition sur ce point a fait en un an des progrès immenses, elle n'en a presque plus à faire pour arriver à son but. C'est même un hasard, ou plutôt un miracle de la Providence, que le scrutin n'en ait pas décidé déjà.

Concevez-vous des législateurs qui jouent froidement un schisme à croix ou pile? Ce n'est pas tant leur mauvaise volonté qu'ils indiquent, que leur ignorance des choses qu'ils traitent. Avez-vous remarqué que nos défenseurs les ministres ont réclamé non pas notre grâce, mais l'ajournement de notre immolation? Laissons faire à Dieu et à son Vicaire; notre pauvre esprit se fatiguerait vainement à chercher une solution raisonnable aux graves difficultés qui surgissent de cette complication. Ma philosophie se consolera sans peine de la perte de vains honneurs qui ne sont que des charges pesantes; mais ma religion souffrira des maux de l'Eglise. Si j'avais un successeur, la perte serait toute à mon avantage. Mon amitié regrettera aussi une certaine aisance qui ne m'est douce que parce que je puis la partager. Vous ferez bien d'acheter votre vignoble, afin de pouvoir l'un et l'autre nous asseoir sous notre pampre et notre figuier, et nous faire des jours de paix, d'une époque de désolation et de ruine. »

19 décembre 1833.

« On dit que le Saint-Père tient bon ; mais s'il jugeait devoir faire ce sacrifice, qui pourrait l'en blâmer ? J'ai voulu me remettre entièrement dans les mains de son conseil, tout en signant une renonciation à la dotation de mon siège. Je ne vous fais point mystère de ce fait, parce que je vous suppose instruit de cet acte et que d'ailleurs le secret n'est plus nécessaire à l'heure qu'il est. Je n'augure pas un grand effet de cette lettre collective [1], mais le Saint-Père avait approuvé ce projet. Si, contre mon attente, il était accepté, je ne voudrais rien recevoir *pour moi* de mon diocèse, je me retirerais *sulpiciennement* et *américainement* dans mon séminaire, et je vivrais avec une plus grande liberté et indépendance. »

13 avril 1834.

« Je n'ai jamais compté sur le succès immédiat de nos pétitionnaires ; un ordre du jour fera justice de nous comme des autres, si toutefois on nous accorde l'honneur d'un rapport ; mais ces voix nombreuses pourront avoir quelque puissance, quand viendra la discussion du budget, peut-être est-elle déjà venue. De plus, le Saint-Père en recevra de la force dans ses négociations ; puis, c'est une profession de foi de plusieurs provinces ; c'est une consolation, une gloire pour l'Eglise. J'aurais aimé à voir, dans cette circonstance, une unanimité sans exception, de tous les diocèses menacés ; vous auriez eu des adhésions dans toutes les classes, tout comme nous. Partout, les libéraux ont compris l'embarras de leur position, et ils ont été les premiers à signer. Au reste, je suis si peu porté à juger autrui sur cet article, que je ne me suis décidé moi-même qu'avec répugnance et à la dernière extrémité à encourager cette pétition ; je me suis laissé entraîner par le chargé d'affaires du nonce, par mon archevêque et par les journaux de Paris. »

[1] Tous les évêques dont les sièges étaient menacés avaient signé collectivement cette renonciation.

Au moment où Monseigneur écrivait ces lignes, la question des siéges épiscopaux avait pris une tournure toute différente de celle qu'il attendait. La Chambre, en voyant l'opinion publique se manifester d'une manière si solennelle et avec tant d'unanimité, ne pouvait pas repousser les vœux des populations. Le 10 avril, dans la discussion du budget des cultes, elle vota les traitements des quatre-vingts évêques, sans la moindre réclamation. L'opposition anti-religieuse était atterée, et la foi comptait en France un triomphe de plus.

VI

Œuvres paroissiales.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici des travaux de Monseigneur dans son diocèse, nous a donné une idée de l'esprit des populations qu'il avait reçu mission d'évangéliser. Vivant sur le penchant de ses montagnes, ou dans la gorge de ses vallons, ignorant ce qu'on appelle le progrès de la civilisation moderne, l'habitant des campagnes de l'Aveyron a conservé sa foi primitive ; il passe le temps de son existence dans une douce simplicité, à l'abri des besoins que l'on se crée partout ailleurs ; sa religion lui apprend à trouver le bonheur dans l'amour du Dieu qui a dit : *Heureux les pauvres*, et le travail de ses mains lui apporte le pain de chaque jour. Dans ces contrées paisibles, un évêque est encore le représentant de Dieu sur la terre ; sa visite, une apparition céleste ; sa parole aussi puissante que celle qui retentit au sommet du Sinaï ; mais, ainsi que le pasteur sur ces montagnes veille sans cesse autour des troupeaux, quoiqu'ils soient

à l'abri de la dent des loups et que les pâturages soient excellents ; ainsi qu'il emploie les moyens propres à développer la force des agneaux, à augmenter la vigueur des brebis ; l'évêque, qui est aussi pasteur, ne s'endort pas sur la pensée que le règne de Dieu est établi dans son diocèse ; il veut l'y consolider davantage, fournir aux petits les moyens de grandir dans la foi, aux grands de s'y conserver, à tous d'avancer dans la vertu et de trouver la sainteté. Tel est le but des admirables mandements qui renferment l'histoire des travaux du prélat, et qui ne doivent pas moins illustrer le peuple pour lequel il les a composés qu'ils ne l'illustrent lui-même. Outre les mandements de Carême, Monseigneur, chaque année, s'attachait à traiter quelqu'un des points qui importent le plus au bon ordre, à l'édification, à la prospérité spirituelle des paroisses ; par là il ouvrait et préparait les voies à la visite qu'il se proposait de faire au sein d'une des portions de son troupeau, et ces divers écrits étaient destinés à former un cours d'instructions doctrinal et pratique.

Parmi ces chefs-d'œuvre de littérature religieuse, nous remarquons d'abord le mandement sur les écoles. Après avoir montré le droit imprescriptible de la religion à donner l'enseignement du peuple, et vengé le clergé du reproche qu'on lui fait d'être l'ennemi de l'instruction, le prélat dépeint l'instituteur primaire tel que le demande l'Eglise. « Honorant ses fonctions

» par l'intégrité de ses principes et la régularité de
» ses mœurs, instruisant par ses leçons et édifiant
» par ses exemples. » Il déclare à celui-ci « qu'il
» doit compte à l'Eglise et aux évêques, juges et gar-
» diens de la foi, de la manière dont il s'acquitte de
» sa sainte mission, et en échange de cette déférence »
» il le couronne de gloire en lui adressant la parole de
» l'apôtre à son disciple : *Faites l'œuvre d'un évangé-*
» *liste*, partagez avec nous l'honneur de l'apostolat. »
Puis, s'adressant aux parents, il énumère les raisons qui les engagent à envoyer leurs enfants aux écoles, mais surtout de ne donner leur confiance qu'à des maîtres sains dans la foi, irréprochables dans leurs mœurs, fidèles dispensateurs de la vérité. « S'il s'en trouvait,
» dit-il, qui *marchassent dans la voie des impies*, qui
» osassent *s'asseoir dans une chaire de pestilence* et
» distribuer des poisons à la place du pain que vos
» enfants ont droit de leur demander, il vous appar-
» tient, pères et mères, de faire bonne justice de ces
» maîtres corrupteurs et de leur » donner une salutaire
» leçon. *Que leur habitation soit déserte*, que leurs
» écoles ne soient plus fréquentées, et que la solitude
» qui se fera tout autour d'eux leur apprenne, pour
» leur honte et pour l'honneur de votre foi, que l'im-
» piété ne lèvera pas impunément son étendard au sein
» de vos religieuses populations. »

Après le mandement sur les écoles, vient le man-

dement sur le catéchisme; traité complet dans lequel l'enseignement du prêtre, considéré en lui-même et dans ses effets, comme moralisateur populaire, plein d'autorité, universel et perpétuel, est démontré éminemment supérieur à tout autre.

L'exposition de ce magnifique tableau est suivie de sages conseils adressés aux pasteurs et aux fidèles. « Abaissez-vous, dit-il à ses prêtres, faites-vous petits pour » vous mettre à la mesure des petits, faites-vous mère » pour épeler les éléments de la doctrine avec les petits » enfants, et même avec tant d'hommes qui ne sont aussi » que des enfants, car l'ignorance est une éternelle enfance pour tous les âges. » Il dit aux parents : « Envoyez vos enfants aux écoles publiques; mais veillez » avant tout à ce qu'ils fréquentent le catéchisme, la » première des écoles, celle que nulle autre ne peut » suppléer et qui peut au besoin suppléer à toutes les » autres; qui ne se borne pas à la culture et à l'ornement » de l'esprit, mais qui éclaire l'entendement, féconde » et sanctifie la volonté, forme et règle la conscience, » donne aux petits l'intelligence et la sagesse des vieillards. » Enfin il invite les pères et mères à s'instruire, à venir également aux catéchismes, « afin d'être plus » à même de continuer au foyer domestique le ministère » du pasteur. » Il emprunte à la poésie ses plus ravissants tableaux, pour redire aux mères chrétiennes les soins avec lesquels elles doivent « mettre la prière sur les lèvres

» de leurs enfants, dès qu'ils s'essaient à articuler les » premiers sons, afin que leur première parole invoque » le Père qu'ils ont au ciel. » Et il finit par demander que, « dans chaque village, dans chaque hameau, de » zélés fidèles, que leur instruction et leur vertu auraient » recommandés au choix du pasteur, acceptent la tâche » honorable de seconder les ministres de Dieu, de leur » préparer les voies, en enseignant aux petits, aux » simples, aux ignorants, la prière, le symbole, les » actes du chrétien, entremêlés du chant des sacrés can- » tiques. »

Mais ce n'est point assez d'avoir des écoles, des catéchismes où les enfants se forment l'esprit et le cœur, il faut rendre cet enseignement profitable, il faut en écarter les abus et les dangers; pour cela, l'évêque de Rodze cherche à établir des bibliothèques paroissiales. Jusqu'alors, les « frontières du diocèse, au moins, pour ce qui » regarde les campagnes, avaient été préservées de l'influ- » ence maligne des mauvais livres; » mais des brochures suspectes circulent, elles « sont jetées jusque dans les » églises, répandues avec profusion dans les lieux où la » renommée de sources bienfaisantes attire la foule des » malades et des infirmes; il est urgent de prendre des » mesures de sûreté contre cette agression menaçante; » il faut « opposer les armes de la vérité et de la justice » aux armes du mensonge et de l'iniquité. » Laissons parler l'évêque. « Repoussons avec les livres, dit-il, les

» attaques des livres ; que des bibliothèques abondamment » pourvues de tout ce que la presse chrétienne et cons- » ciencieuse a produit d'ouvrages plus substantiels, plus » purs, plus intéressants en fait de piété et de religion ; » d'arts et de sciences utiles, soient fondées dans chaque » ville, dans chaque bourg, dans chaque village, comme » la citadelle et le rempart qui le protège contre cette » nouvelle inondation de barbares. »

Après avoir expliqué toute l'excellence de cette œuvre, Monseigneur invite les principales maisons de chaque paroisse à y coopérer et promet sa souscription en faveur de toutes celles où un premier dépôt de bons livres se sera formé. Dans une lettre adressée à M. C.... avant la publication de ce mandement [1], le prélat écrit ces lignes :

Je publierai mon manifeste pour les bibliothèques paroissiales, après Pâques ; je promets dix francs par paroisse pour prime ; c'est pour moi une affaire de sept mille francs. . . . .

A l'approche du Carême précédent (1839) il avait publié son mandement sur le principe d'association, considéré dans son application à la charité : touchant plaidoyer en faveur des pauvres, qu'il veut soulager d'une

[1] Dans le Catalogue qui suit ce mandement, Mgr Giraud recommande la *Bibliothèque de Lille* en ces termes : « tous les ouvrages publiés dans cette bibliothèque sont rédigés dans le meilleur esprit, et la collection entière suffirait à elle seule, pour les trois quarts des paroisses du diocèse. » Cette honorable appréciation mérite d'être ici mentionnée, cette collection ayant depuis lors grandi et continué à obtenir les suffrages de l'Evêque de Rodez ; devenu Archevêque de Cambrai.

manière efficace, en combinant les ressources, et en centralisant les aumônes. Il y appelle la charité « un terrain » neutre sur lequel les erreurs et les passions, les res- » sentiments et les rivalités qui se heurtent, se croisent, » se combattent, peuvent se rencontrer sans se haïr. » Quelques semaines après cette publication, le prélat écrivait :

23 janvier.

« L'association de charité est en bon train à Rodez ; sept anciens maires de toutes les époques, légitimistes, républicains, impérialistes, juste-milieu, ont tenu deux séances à l'évêché dans le meilleur accord. Le préfet, dont l'intervention était nécessaire, s'est prêté à ce qu'on lui a demandé. On s'occupe des statuts de l'association ; puis viendront les souscriptions, puis les imitations des arrondissements, qui n'attendent qu'un exemple. »

Malheureusement ces belles espérances ne se réalisèrent pas, pour ce qui regarde la ville épiscopale ; mais les villes de Milhau, de St-Geniez, de St-Affrique dédommagèrent le cœur du pasteur d'un mauvais vouloir qu'il rencontra chez un haut fonctionnaire et qui mit des entraves à ses charitables projets.

Disons un mot de son mandement sur une des plaies de la société actuelle : le cabaret. Le prélat, dans l'ardeur de son zèle, a « jeté dans les paroisses qui sont le » champ du père de famille, des semences qui germent » et fructifient ; mais ce n'est pas assez pour l'édification » du royaume de Dieu dans les âmes, » il faut encore « qu'il en arrache les plantes vénéneuses et l'ivraie fu-

» neste semée par l'homme ennemi pour étouffer le bon » grain. » Pour cela il marque d'une hideuse flétrissure les cabarets des villes et des campagnes ; « tristes cloaques » tout dégoûtants des vices de l'orgie, où la population » ouvrière vient dissiper en quelques heures les fruits » péniblement amassés par toute une semaine de tra» vaux. » Il trace les tableaux les plus frappants et les plus vrais des vices et des crimes, de la honte et de la misère que ces lieux font éclore, et il indique les moyens à prendre pour guérir cette affreuse lèpre et pour en préserver les jeunes générations. Cette instruction pastorale produisit les plus heureux effets; un grand nombre de chrétiens honnêtes, qui débitaient des boissons, renoncèrent à ce commerce; et pendant plusieurs années, lorsque dans une paroisse un cabaret causait des scandales et des désordres, ces désordres cessaient, sur la menace que faisait le curé de relire en chaire le fameux mandement.

Le zélé pasteur n'a rien oublié pour que ses fidèles Aveyronnais se maintinssent toujours en possession du précieux héritage qui leur a été transmis par une longue suite de siècles. Plus digne d'amour et de reconnaissance que ceux qui leur auraient porté l'industrie avec ses avantages, dont la fin n'est jamais que la création de besoins nombreux et l'abandon des bonnes mœurs, il a cherché à augmenter leur foi et leur amour de Dieu, richesses préférables à toutes les autres. Le progrès dans

lequel il voulait les faire entrer était le progrès dans le bonheur. Pour stimuler et affermir les principes de leur croyance, il alternait dans ses mandements, avec les points qui intéressent la prospérité spirituelle des paroisses, ceux qui regardent plus spécialement l'honneur de la religion et le culte que tout chrétien doit rendre à Dieu. Ainsi, par exemple, avant d'écrire sur les écoles primaires, il traitait du zèle pour la décoration des églises et de l'esprit de pénitence; le mandement sur les bibliothèques paroissiales était précédé du mandement sur les cimetières; et peu après s'être élevé sur les dangers des cabarets, il publiait sa paternelle et savante instruction sur l'administration temporelle des paroisses.

Sans nous arrêter à l'entendre dépeindre « le déplorable » état d'abandon que présentent certains cimetières » et à le considérer armé d'un fouet vengeur « pour fustiger » les lâches chrétiens qui désertent l'office divin à l'heure » de la prédication, formant des groupes à la porte du » saint lieu, interrompant le prêtre à l'autel ou dans la » chaire sacrée, » hâtons-nous de dire le zèle dont il était rempli pour la décoration des églises; c'était un des points principaux dont il entretenait ses ouailles dans ses visites, et il lui consacra un de ses plus beaux mandements. Elle était bien douce sa joie, quand il voyait les fidèles d'une paroisse s'imposer des sacrifices pour orner la maison de Dieu ou lui donner des proportions plus spacieuses; il se complaisait à les féliciter; dans

ses instructions pastorales, il trouvait toujours moyen de les nommer avec éloges et de les offrir comme modèles à son diocèse tout entier. Aussi ne manquait-il pas de prêcher par son exemple; et pour exciter « la sainte jalousie » de ses diocésains, les restaurations qu'il fit faire à la cathédrale parlaient plus haut encore que ses éloquentes paroles.

Ce magnifique édifice, une des merveilles du midi de la France, étalait les tristes stigmates d'une hideuse dévastation; il n'offrait aux yeux des pieux fidèles, que délabrement et ruines. Le prélat l'orna à ses frais d'une chaire en marbre, que l'on avait admirée à l'exposition de Toulouse; il érigea de beaux autels dans les chapelles latérales qui en étaient dépourvues, restaura l'orgue, les tableaux, les sculptures, les boiseries, les grilles, etc., et fit disparaître les dernières traces que l'abomination de la désolation avait imprimées aux vastes nefs et au pourtour du sanctuaire. Des employés du gouvernement lui cherchèrent quelques chicanes à propos de ces travaux; la chaire en marbre ne fut pas du goût de quelques architectes, on voulut la faire enlever; mais l'évêque tint bon, et la chaire fut respectée, selon le mot ingénieux de M. de Bonald, qui, apprenant les tracasseries suscitées à propos de cette tribune sacrée, à son évêque qui était son ami, dit en souriant : *La chaire de Pierre restera!* On lui adressa aussi quelques observations concernant le léger vernis qu'il avait fait étendre sur les

boiseries du chœur, on prétendit que c'était de sa part *une altération de l'antique;* on lui citait une page d'un illustre écrivain qui appelle replâtrage et badigeonnage ces sortes de restaurations. Voici sa réponse; elle fait connaître son goût tout à la fois artistique et judicieux; elle est tirée d'une lettre datée du 11 mars 1836 :

« On n'approuve pas mon léger vernis passé sur les boiseries du chœur : à ce sujet je vous dirai franchement ma pensée : J'aime les antiquités, tout comme un autre, mais je ne me prosterne pas devant la poussière; j'aime les ruines, mais je trouve qu'il y en a eu assez, et je ne veux pas les accélérer pour avoir ensuite l'occasion de me pâmer d'admiration devant elles. Les restes échappés aux ravages du temps et des hommes ont de la grandeur; mais je leur préfère encore la restauration. La vieillesse a des rides, des traces du temps qui a passé dans ses traits; elle n'en est pas moins vénérable lorsqu'elle les déguise quelque peu. Il y a du vrai dans les éloquentes déclamations des ***. et autres, lorsqu'un badigeon impertinent ou des ornements d'un autre âge viennent dénaturer le caractère de nos vieux monuments; mais lorsqu'une teinte s'harmonise avec les couleurs primitives ou les fait ressortir telles qu'elles étaient dans leur jeunesse, je n'y vois pas grand mal : ce qui fait l'antiquité, ce n'est pas la rouille, la poussière, la mutilation; à qui dirait que c'est *le beau*, je dirais que c'est *le laid*. L'antiquité sans ce cortège se montre assez d'elle-même devant un siècle incapable d'égaler cette grandeur et cette délicatesse. Le goût des ruines, la fureur des colonnes brisées, des chapiteaux mutilés, des tours branlantes, est fort à la mode aujourd'hui; ne serait-ce point un sentiment involontaire qui fait amende honorable à tant de dévastations, ou peut-être un secret orgueil qui, pour ne pas avouer sa honte, cherche à distraire les souvenirs et semble dire : Nous avons fait du moins *de belles ruines!* »

Monseigneur, après avoir restauré sa cathédrale, voulut l'enrichir d'un trésor plus précieux aux yeux de la foi, que le marbre, l'or et les diamants. Sur sa demande, le souverain Pontife lui avait envoyé les reliques d'un Saint, tirées des Catacombes. Il voulut en faire la translation avec toute la pompe que déployaient les temps les plus beaux du moyen-âge. Il annonça cette cérémonie à son diocèse par une instruction pastorale dans laquelle il fit connaître en quoi consistaient les reliques qu'il avait reçues de Grégoire XVI; reliques insignes et authentiques d'un martyr nommé Artémon. A cette occasion, le docte et pieux prélat traite du culte des reliques et venge l'Eglise des odieuses accusations de nouveauté, de vaine et superstitieuse observance, portées par les prétendus réformateurs contre un culte que la raison avoue, que la religion inspire, que l'autorité consacre, que la tradition confirme et qui n'est pas moins conforme aux principes de la foi, qu'au véritable esprit de la piété chrétienne.

Nous ne pouvons analyser cet éloquent traité théologique, qui confond le philosophisme, en comparant le pieux fidèle qui honore les reliques d'un apôtre ou d'un martyr avec l'incrédule « qui se prosterne avec respect » devant la tombe d'un sceptique meurtrier de lui-même.» Le prélat termine par appeler tout son diocèse, prêtres et fidèles, à la cérémonie qu'il annonce. Dans le dispositif du mandement, il fixe la cérémonie qui doit servir de

clôture à la retraite pastorale, au 7 août (1839). Un jeûne d'obligation pour tous les ecclésiastiques, religieux et religieuses est institué pour la veille, et un *triduum* de messes solennelles auxquelles devront se rendre en procession les 8, 9 et 10, les paroisses du district de Rodez. Une indulgence plénière accordée par Grégoire XVI est promulguée en faveur des fidèles qui assisteront à la translation des saintes reliques, ou qui, dans la quinzaine, après s'être confessés et avoir communié, visiteront pieusement l'église cathédrale. Enfin les curés sont invités à présenter au secrétariat les reliquaires de leurs églises, pour les enrichir d'une parcelle des reliques du glorieux martyr.

Le 7 août arriva : le soleil se leva radieux pour éclairer la fête, et à six heures toutes les cloches de la ville annonçaient la cérémonie. Mgr l'archevêque d'Alby, assisté de Mgr l'archevêque de Bordeaux et de l'évêque du diocèse, entonna le *Veni Creator* dans la chapelle du séminaire, et l'on se rendit processionnellement à l'évêché, où l'on devait procéder à la vérification du corps saint, avant sa translation. Dans la grande salle où était exposée la châsse se trouvait, au milieu des habitants notables de la ville, Mgr d'Hermopolis que ses infirmités empêchaient de suivre la procession. Le cortège se mit en mouvement; il se composait d'abord des congrégations pieuses, en tête desquelles marchait celle de la sainte Vierge, formée de presque toutes les jeunes

personnes de la ville, divisées en deux chœurs et chantant des cantiques, puis venaient les élèves des différentes écoles, le collège, les élèves du petit et du grand séminaire, plus de deux cents prêtres en surplis, et quatre cents en chape, portant en mains chacun un reliquaire; le chapitre de la cathédrale; enfin les évêques, accompagnés de leurs archidiacres. La châsse, précédée de corps de musique et de nombreux thuriféraires, était portée par huit prêtres en aube; elle s'avançait majestueusement au milieu d'un nuage d'encens et de fleurs, saluée par les accords de la symphonie, le chant des hymnes sacrées et les démonstrations du respect le plus profond de la part de l'immense foule qui se pressait silencieuse et recueillie dans les rues que traversait le cortège. La façade de presque toutes les maisons était garnie de draperies et de guirlandes, et chaque quartier avait érigé des reposoirs, dressé des arcs-de-triomphe portant des emblêmes du saint martyr et des inscriptions en son honneur. La procession, après quatre heures de marche, entra dans l'église, et Mgr l'archevêque métropolitain célébra la sainte messe. Le père Debussy, prédicateur de la retraite, prononça ensuite le panégyrique de saint Artémon ; puis les prélats, ainsi que les ecclésiastiques, renouvelèrent leurs promesses cléricales, enfin la châsse du saint martyr fut transportée dans la chapelle qui devait la recevoir.

Dès le lendemain, les paroisses des environs commen-

cèrent à venir vénérer les reliques; ici nous laissons parler l'évêque de Rodez, il écrit à M. C....

« Vous donner des détails sur la cérémonie de St Artémon, ce serait immense. Jamais acte de foi n'a été plus solennel et plus consolant. On me dit que j'ai fourni un sujet d'entretien pour toutes les générations de l'Aveyron jusqu'à la dernière. Que de larmes, même dans les yeux des indifférents, que de jeûnes, de prières, de communions, d'indulgences gagnées, de médailles indulgenciées, d'images distribuées! La châsse va à ravir dans sa niche gothique, c'est encore une catacombe où le saint repose comme au premier jour. Ce que vous ne lisez pas dans les journaux, c'est la merveille des processions lointaines venues de quatre, six, huit et dix lieues, hommes, femmes, enfants, religieux, vieillards, pauvres estropiés, dans le plus bel ordre, le rosaire à la main, au chant des litanies, sous l'étendard de la croix, couvrant toutes les routes de leurs lignes saintes, purifiant par leurs prières la terre et l'air de leurs souillures. Chaque paroisse arrivait sous sa bannière, les curés en tête. Plusieurs étaient en marche de la veille; la plupart avaient communié les jours précédents; un grand nombre communiaient à la cathédrale; on en voyait jusqu'à cinq cents à la sainte table. Après la grand'-messe, tous venaient les uns après les autres, vénérer les reliques, puis s'étalaient sur les gazons du foiral pour prendre leur modeste réfection qu'ils avaient apportée, et s'en retournaient dans le même ordre, toujours priant et chantant, au milieu des habitants de la ville émerveillés et émus qui se rangeaient pour laisser se déployer leurs lignes. Les processions s'annonçaient par des chants qui s'entendaient d'une lieue. On évalue à quatre-vingt mille âmes, je dis quatre-vingt mille, les fidèles diocésains ou étrangers qui, dans la quinzaine, ont fait le saint pèlerinage. Dans tout cela, pas une ombre de désordre, c'est un miracle! Mgr l'archevêque de Bordeaux pleurait à chaudes larmes à la vue de ces scènes, qui, disait-il, ne se réfléchiront jamais dans les eaux

de sa Gironde. L'archevêque d'Alby officia comme saint Ambroise ou saint Jean Chrysostôme, voyant les anges autour de l'autel. Nous fûmes deux heures à recevoir les promesses des masses de clergé qui se pressait à nos genoux, et encore nous nous étions mis à trois pour les bénir. »

L'ornementation qu'avait reçue la cathérale de Rodez, le trésor dont elle venait de s'enrichir, avaient bien de quoi apporter de douces jouissances à la foi et à la piété du bon évêque, mais son cœur était loin d'être pleinement satisfait. Un désastre restait encore à réparer dans cet édifice. « La tour majestueuse de la cathé- » drale, qui parle aux yeux le plus sublime langage, » a cessé depuis long-temps d'enchanter les oreilles de » la mélodie de ses accords, et les échos des vallées et » des montagnes, attristés d'un demi-siècle de silence, » ont désappris ces accords qu'ils se renvoyaient naguère » de proche en proche avec un prolongement d'har- » monie, jusqu'à ce qu'ils exhalassent leurs derniers » murmures dans le ciel. » Le prélat a résolu de lui rendre sa grande voix, sa haute et solennelle parole. L'acquisition d'une magnifique sonnerie faisait depuis long-temps l'objet de ses vœux; pour la réaliser, il amassait avec peine quelques épargnes, qui bientôt étaient employées à des œuvres d'un plus haut intérêt; enfin sa détermination est prise, est dans un mandement qui sert à promulguer un arrêté sur la sonnerie des cloches, il annonce à tous ses diocésains la joie qu'il éprouve; sa plume n'a jamais été plus brillante,

sa voix plus mélodieuse que dans cet écrit sur lequel nous reviendrons plus tard. Contentons-nous de dire ici, qu'en lisant les dernières lignes de ce chef-d'œuvre, on se demande si l'on doit plus admirer l'harmonie des paroles de l'écrivain que le désintéressement de son zèle et la tendresse de son cœur. « Quelque imparfaite » qu'elle puisse être, dit-il, vous accepterez avec in- » dulgence l'offrande que nous vous prions d'agréer, » vous demandant pour toutes grâces, après que la mort » aura fermé nos yeux, d'accorder quelquefois, quand » vous entendrez sonner vos cloches, un souvenir pieux » à celui qui fut votre père et votre ami, comme aux » autres bienfaiteurs qui nous ont secondés dans cette » sainte entreprise. »

L'acquisition de ces cloches coûta plus de soixante mille francs; cette œuvre ne fut achevée que quelques années plus tard.

Nous terminerons ce chapitre en transcrivant le discours qu'un curé adressa à Mgr Giraud, pendant sa visite pastorale en juin 1840; cette harangue résume admirablement les œuvres créées par le prélat dans les paroisses de son diocèse et donne une idée de l'immense bien que son zèle y a produit.

« Nul évêque avant vous n'avait gravi les pénibles sentiers de toutes nos montagnes et visité toutes les paroisses de ce vaste diocèse. Deux fois, depuis dix ans, vous l'avez entrepris, et deux fois vous l'avez heureusement exécuté.....

Sans une protection particulière, auriez-vous parcouru dans

l'espace d'environ quinze mois, plus de mille lieues, à cheval ou à pied, dans des chemins impraticables, à travers les torrents, la neige, les orages, sans qu'aucun accident grave vous ait atteint? Aux sollicitudes et aux charges d'un évêque, vous avez joint les fatigues d'un missionnaire. Huit cents églises ont été visitées au moins une fois, la plupart deux fois. Vous avez évangélisé nos fidèles des campagnes les plus reculées, comme ceux des villes. Vos éloquents discours, vos touchantes allocutions, appropriés à nos différents besoins, ont été partout la bonne semence qui fructifie au centuple.....

Vous aimez à louer la foi, le zèle, la prudence de vos prêtres, leur indissoluble union au premier pasteur, les succès de leur ministère, l'obéissance dont ils donnent l'exemple à leurs peuples. C'est à nous d'ajouter que vous savez rendre l'obéissance facile, et que pour faire beaucoup de bien, il nous suffit de lire aux fidèles ces instructions pastorales que tant d'autres admirent avec nous.

Un bon nombre d'associations de charité déjà établies, et les pauvres partout secourus, la formation de quatre-vingts bibliothèques paroissiales, dont le nombre va toujours croissant, l'association pour la propagation de la foi, la confrérie du St-Sacrement, la confrérie du rosaire, le culte des saintes reliques partout établis ou renouvelés, sans parler de tant d'autres associations de piété moins générales, sont autant de monuments qui attestent l'étendue de votre zèle et l'efficacité de votre parole.

Aux églises en ruines ou trop étroites, ont succédé des églises nouvelles et plus vastes, couronnées de flèches élégantes, enrichies de plusieurs cloches et d'une sacristie. On compte en tout quarante églises construites, trente agrandies et deux cents réparées. Aux vases d'étain et de bronze blanchi, ont succédé des vases d'argent ou même de vermeil; aux autels en simple maçonnerie, des autels de marbre ou de bois sculpté, peint et doré. Les ornements, les tableaux, les statues, les livres de liturgie et de chant, les

pierres sacrées en mauvais état, les chaires, les saintes tables, les confessionnaux, les fonts sacrés, tout le mobilier de nos églises a été renouvelé; les cimetières ont été clos, et les presbytères mis dans un état décent.

Qui pourrait compter les fabriques régularisées, les cabarets détruits, ou tout au moins fermés, pendant les offices? Depuis vos deux derniers mandements, ce n'est pas seulement à l'église que les enfants sont instruits dans la doctrine chrétienne, mais dans les écoles primaires, qu'ils fréquentent avec plus d'assiduité depuis que vous les y avez exhortés; mais dans le sein de leur famille, surtout pendant les longues soirées d'hiver. Et ces lectures, ces prières, ces catéchismes non moins utiles aux parents et aux serviteurs qu'aux enfants, éteignent la passion du jeu, rendent la médisance impossible et entretiennent les bonnes mœurs et la piété.

S'il est vrai de dire que chaque saison a ses dangers, il est consolant d'observer que chaque saison, depuis quelques années, nous offre des secours particuliers. Il n'est peut-être pas dans ce diocèse une seule paroisse, dont les fidèles ne se réunissent chaque soir à l'église pour l'instruction et la prière pendant l'Avent, le Carême, la semaine de la Fête-Dieu et le mois de Marie. Aussi sommes-nous heureux de voir que vos diocésains remplissent le grand précepte de la confession annuelle et celui de la communion pascale, qui suppose la pratique de tous les devoirs chrétiens. On peut compter pour la confession quatre-vingt-dix sur cent, et pour la communion quatre-vingts sur cent.

Voilà une faible idée des fruits produits par les visites pastorales. Le pasteur et tout ce qui l'entoure, tout ce qui lui prête quelque secours dans son divin ministère, fabriciens, marguilliers, instituteurs, maîtresses d'écoles, officiers de confrérie, pères de famille, tous ont entendu de la bouche de leur évêque des paroles d'encouragement; et sa bénédiction, comme un rayon de son zèle, s'est répandue sur tous.

VII

Maladie de Monseigneur. — Sa translation à Cambrai.

Tant de sollicitudes, de travaux et de veilles consumaient sourdement la santé de l'évêque de Rodez. « Chaque visite pastorale, écrivait-il déjà en 1837, » aggrave ce que je puis appeler à mon âge mes infir- » mités. » Mais il avait beau penser que « de nouvelles » fatigues le remettaient de ses fatigues précédentes, et » qu'une crise en guérissait une autre. » Le tempérament le plus robuste n'aurait pu résister à tous les assauts que livraient continuellement à ses forces physiques, les labeurs de chaque jour, les préoccupations de son esprit et les émotions de son cœur. Dans le mois de janvier 1841 il tomba malade, un traitement énergique le sauva.

« Détenu depuis six semaines, écrit-il le 11 février, » après une grave maladie, par une de ces convales- » cences d'hiver, convalescences lentes, douteuses, irré- » gulières, faute d'air, de soleil et d'exercice, je ne » puis écrire quelques lignes sans me fatiguer.

Mais avec le soleil du printemps, arrivaient les jours destinés à sa tournée épiscopale. Monseigneur ne voulut point s'épargner, il devait visiter l'arrondissement de St-Affrique. « Je pars, sans trop savoir si je reviendrai, » écrit-il le 20 avril; ma convalescence est éternelle, » je suis habituellement brisé, un souffle me renver» serait. » Dieu daigna le soutenir et récompensa son dévouement par les plus douces consolations. A la fin de cette course, il écrit à M. L....

« Ma dernière visite a été une suite de triomphes; ces bonnes gens me croyaient mort et m'ont fêté comme un ressuscité; nous nous connaissons tous par notre nom et par nos cœurs. Je parle au peuple comme je l'entends, en bon papa, en maître, en évêque. Ils trouvent tout cela fort bon, et cette liberté me rend les fatigues plus légères. Quand je mets le pied sur un arrondissement, il fermente et bouillonne : c'est une suite de préparations, de confessions, de sacrifices généreux pour les autels, les calices, les bannières, etc. Mais je n'ai plus les forces de la jeunesse; la volonté est la même, les agents la servent mal, mes jambes restent toujours enflées et les articulations douloureuses; je veux agir, et je me sens trahi par des ministres infidèles. Je porte un fardeau qui chaque jour me pèse davantage, et je soupire plus vers le passé que je ne jouis du présent. »

Néanmoins, cet état maladif ne pouvait comprimer l'ardeur du prélat et l'empêcher de s'occuper de tout ce que lui prescrivait son devoir. Aux observations qu'on lui adressait sur les soins dont il devait s'entourer pour conserver sa santé, il avait coutume de faire cette réponse : « St-Denis est là! » Parlant, dans ces circons-

tances, d'un vénérable ecclésiastique que la vieillesse rendait impuissant à exercer les travaux du saint ministère, et qui tenait à garder son poste :

« Cela, écrivait-il, ne me réconcilie pas avec une maxime que je n'ai jamais comprise ni goûtée dans le sens qu'on lui donne : qu'il faut mourir les armes à la main! C'était bon pour un empereur orgueilleux et païen : *oportet imperatorem stantem mori*. Le *solve senectutem* d'Horace me paraît bien préférable; aussi mes intentions sont bien fixées à cet égard, et ce n'est pas sans un regard d'espérance, et peut-être même d'envie, que j'ai vu se rouvrir les portes de Saintt-Denis pour les ruines épiscopales. »

Les douleurs auxquelles le bon évêque était en proie depuis long-temps, n'avaient pas seulement pour cause ses travaux et sa sollicitude; une menace dont il se sentait poursuivi, et qui le blessait dans ses plus chères affections, se faisait entendre de temps en temps, et troublait le repos si nécessaire à son âme. Il savait qu'à chaque coup porté par la mort sur un siège archiépiscopal, son nom était mis en avant pour faire cesser la viduité d'une importante église, et quoiqu'assez heureux pour détourner l'orage, il restait sous l'impression de la peur.

Déjà en 1834, il avait été question de sa translation à Besançon. Ici laissons-le raconter lui-même, en toute simplicité, cet épisode.

« Ce n'est, écrit-il à M. C...., ni par réserve, ni par la crainte d'être trahi, que je ne vous ai parlé que vaguement du projet

de ma translation, mais uniquement par suite de l'impression d'ennui et de peine que me causait cette idée ; maintenant que j'ai lieu d'espérer que mon existence ne sera pas troublée, je vais vous conter en peu de mots la chose : Mgr Dubourg, à son lit de mort, fit appeler M. C...., député du Doubs et le pria de me demander pour son successeur. M. C.... se joint à ses collègues pour remplir les intentions du défunt ; le ministre agrée les propositions ; le chargé d'affaires du Saint-Siège y donne pleinement les mains, et c'est alors que M. Boyer m'écrit ; je réponds à M. Boyer, et le prie d'appeler à mon secours le ban et l'arrière-ban des Aveyronnais présents à Paris pour conjurer ce coup ; et j'écris moi-même à M. V..... Ma fidèle députation se porte en masse chez le ministre ; ils obtiennent l'assurance que pour *cette fois* on me laissera tranquille, mais qu'on ne répond pas de l'avenir. Me voilà donc rassuré pour un temps qui pourra être long ; j'aurai d'abord sauvé pour le moment l'existence de mon siège, puis je pourrai consolider quelque bien à peine commencé. »

Il est curieux de le suivre dans les perplexités qui l'agitent et qu'amène toujours le même motif ; en le voyant modifier un peu ses intentions, nous ne pouvons que l'admirer davantage.

25 novembre 1836.

A M. C***.

J'entends parler assez souvent de loin et de près, de la possibilité et même de la probabilité d'un changement. Je sais que mon nom figure sur l'état des évêques dont on veut faire des métropolitains. Ces intentions ont pu être contrariées par le caractère que j'ai montré en certains cas et par la ligne étroite que j'ai suivie sans m'en écarter ; mais ces intentions ne sont point révoquées. Si elles se manifestent, je ne dis pas que j'accepterais indifféremment toute espèce de propositions ; mais il en est qui

pourraient me convenir et devant lesquelles je ne reculerais pas, parce qu'elles m'apporteraient du repos, après un travail qui devient chaque jonr plus disproportionné à mes forces et à un âge où les infirmités commencent à se faire sentir. Si au contraire on ne pense pas à moi, je me confirme de plus en plus dans ma résolution de mettre à fin ce que j'ai entrepris, ce qui demandera de sept à huit ans de travail; après quoi je n'hésiterai pas à laisser à d'autres un fardeau qu'ils porteront mieux que moi. »

19 février 1840.

A M. L***.

« Dans aucun cas je n'accepterai le siége de Reims; c'est même celui de tous peut-être pour lequel je me sens plus de répulsion, à raison des scènes scandaleuses et sacriléges qui s'y sont passées à diverses époques. Vous connaissez mes vues sur St-Denis, je ne m'en départs point, malgré les menaces dont je suis l'objet. Il n'est aucun archevêché vacant depuis quelques années pour lequel il n'ait été question de moi dans les palais ministériels, et la bonne Providence a toujours permis que la chose n'allât pas assez avant, pour mettre mon nom dans les journaux. Je la bénis de toute mon âme. Vous ne vous faites pas une idée de la paix que je goûte ici et de l'autorité immense que j'y exerce. Je n'ai à me plaindre que de l'excès du travail; il y en aurait moins assurément presque partout ailleurs; mais il y aurait cette tâche énorme de tout recommencer, qui ne va plus avec mes années et ma santé déclinante. »

Un mot qui lui était très-familier et qui fut l'objet des louanges de plusieurs panégyristes, doit trouver ici sa place : « La Providence est là; je ne voudrais pas remuer le petit doigt pour la faire agir. » Nous la trouvons cette parole dans une lettre écrite vers cette même époque, en réponse aux ouvertures que lui avait fait

faire indirectement l'archevêque de Tours qui pensait à prendre un coadjuteur.

Continuons d'écouter le prélat, parlant d'un siège bien plus important que ceux dont il a été question jusqu'ici, le siège de l'archevêché de Paris, devenu vacant par la mort de Mgr de Quelen.

27 janvier 1840.

A M. C***.

« Je ne sais si ce mois de janvier, qui m'a toujours été fatal par une cure, par une station royale, par un évêché, me laissera en paix. Je reçois de Paris, à cet égard, d'assez mauvaises nouvelles; mais ce n'est pas pour Reims. Je vous en dirais plus long si vous étiez près de moi. J'ai la confiance que Dieu éloignera de moi ce calice, joignez-vous à moi pour lui demander cette grâce. Je sais un peu comment vont les choses en certain lieu; il y a continuelle hésitation. On remue des noms qui montent et redescendent d'un jour à l'autre. Le seul résultat sérieux de cette lanterne magique, c'est le trouble qu'elle jette dans l'esprit et l'anxiété où elle le tient. J'ai confié récemment mes angoisses à Mgr d'Hermopolis qui m'a envoyé cette ligne : *Confortare et esto robustus*, qu'il a signée comme il a pu. »

Quelques mois se passèrent; Monseigneur put retrouver le calme dont il déplorait la privation : il connut de bonne source que de la liste des prélats présentés pour remplacer Mgr de Quelen, son nom avait enfin été évincé par cette parole de Louis-Philippe : « L'évêque de Rodez n'aime pas à être contrarié ! » En annonçant cette nouvelle, il ajoutait :

« La seule idée d'un acte de dévouement héroïque, qui aurait pu m'obtenir grâce pour mes péchés sans nombre, aurait pu m'ébranler. »

Mais tout cela n'était qu'une trêve, et cette trêve ne devait pas être longue. Le 6 juillet 1841, alors que Mgr Belmas, évêque de Cambrai, était sur le point de mourir, l'évêque de Rodez reçut de Paris une lettre confidentielle dans laquelle on lui mandait que le siège de Fénelon, allant bientôt être vacant et érigé en archevêché, on était dans l'intention de l'y nommer. On le priait de ne point s'opposer à ce qu'auraient pu faire dans ces vues, ceux qui avaient le désir de le voir sur un siège aussi illustre. Comme M. Frayssinous, qui l'avait donné à Rodez, sa patrie, M. Martin (du Nord) voulait en gratifier le diocèse auquel il appartenait. Mgr Giraud répondit en peu de mots que le vaste diocèse de Cambrai était au-dessus de ses forces et qu'il espérait bien que la divine Providence n'exigerait pas de lui ce sacrifice.

Mgr Belmas mourut le 22 juillet; le gouvernement désireux de voir l'église de Cambrai érigée de nouveau en métropole fit, à cet effet, auprès de la cour de Rome des démarches auxquelles Grégoire XVI acquiesça, par une bulle en date du premier jour des calendes d'octobre. Dans cette bulle le St-Père, en parlant de la gloire de cette antique église, disait : « Que si en l'an 1801 les » circonstances ont voulu que par l'effet de lettres apostoliques, commençant par ces mots : *Qui Christi Domini*

» *vices,* elle ait été rangée dans la classe des simples
» diocèses, elle n'en parut pas moins digne en 1817
» d'être rétablie dans sa première dignité d'église métro-
» politaine. Pie VII de sainte mémoire, notre prédéces-
» seur, dans la bulle : *Paternæ caritatis*, qu'il donna
» en 1822, ordonna que conformément aux vœux de
» son cœur, on exécutât ce projet dès que les obstacles
» qui en avaient retardé l'accomplissement auraient été
» levés. Or, ces obstacles ayant tout-à-fait cessé à l'é-
» poque actuelle, nous reconnaissons que le temps de
» l'effectuer est enfin venu. »

Pendant ce temps, les lettres s'échangeaient constamment entre le ministre et l'évêque de Rodez. Monseigneur était fortement sollicité d'accepter le siège de Cambrai, et toujours il refusait formellement.

Le 16 du même mois il écrivait à Mgr Garibaldi, internonce :

« Monseigneur,

Dans l'état d'agitation où me jette l'imminence d'un danger, ma pauvre tête fatiguée et mon cœur déchiré ne savent trop que penser et que répondre ; en pareil cas ce que l'on a de mieux à faire est de se laisser conduire. Je ferai donc, Monseigneur, ce que vous me conseillerez, et ce que Sa Sainteté désire. Ah ! de grâce, si le Saint-Père daigne exprimer plus explicitement sa volonté, ayez la bonté de m'en donner connaissance. Une parole de sa bouche ramènera la paix dans mon âme.

Vos lettres, Monseigneur, me font tant de bien, veuillez m'écrire une seconde fois pour me réconforter. J'aurai le temps de recevoir ici vos derniers avis et vos précieux encouragements, car j'ai

tant de choses à prévoir et à régler, qu'il ne me paraît pas possible de me trouver à Paris avant le 11 ou le 12 décembre. Je ne pourrai voyager vite, vu la saison et les montagnes. Si le premier consistoire devait être prochain, j'aurais désiré faire mes informations à Alby, pour ne quitter mon cher diocèse qu'à la dernière extrémité. Une fois à Paris, il me sera difficile, peut-être, d'y revenir pour quelques jours, à travers deux cents lieues de route en partie impraticable. Je me conformerai en cela, comme en tout le reste, à vos avis.

Vous le dirai-je, Monseigneur? une seule consolation touche mon cœur au milieu de mes angoisses. Si je vais à Cambrai, je ne quitterai point mon bréviaire. Là je serai romain comme à Rodez. Je n'ai point eu encore de sentiment plus profond que ma foi et mon attachement à l'Eglise ou à son chef, ou plutôt à son chef, qui, à mes yeux, est l'Eglise.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués..... »

La parole explicite qu'attendait Mgr Giraud arriva. Le Pape lui enjoignit d'accepter le siége de Cambrai; le prélat courba la tête, et l'ordonnance de sa nomination parut le 4 décembre.

En portant l'affliction dans le diocèse de Rodez, cette nouvelle combla de joie celui de Cambrai. Depuis la mort de leur évêque, les âmes fidèles de ces contrées du Nord demandaient au Ciel un pasteur qui vînt guérir ce qui était blessé, rapprocher ce qui était désuni, un ange de paix qui prêchât la charité et le règne de Dieu. La sainte Vierge, patronne du diocèse, fut invoquée dans toutes les paroisses avec la plus entière confiance; tous les esprits avaient un pressentiment que l'archevêque

futur aurait ajouté un nouveau lustre au siège de Fénelon. Sans être connu personnellement, Monseigneur avait été apprécié par ses mandements, qui déjà portaient sa réputation au-delà des extrémités de la France; et lors même que l'on ignorait ce qui se passait dans les hautes régions du pouvoir, en considérant tout l'épiscopat français, c'était lui que l'on se plaisait à regarder avec plus d'envie et que l'on appelait des vœux les plus ardents. Sa nomination fut regardée comme un bienfait céleste, une insigne faveur de la Vierge débonnaire, pour laquelle Cambrai a constamment professé un culte tout spécial de vénération, de confiance et d'amour, depuis les premiers jours où le christianisme a pris profession de son sol. Privé de son premier pasteur depuis plus de six mois, le diocèse attendait avec impatience la préconisation du prélat, laquelle eut lieu dans le consistoire tenu le 24 janvier 1842.

VIII

Adieux de Mgr Giraud à son diocèse. — Réception du pallium.

Après sa nomination à l'archevêché de Cambrai, Mgr Giraud partit pour Paris, en suivant la route qui devait auparavant le conduire à Montferrand. Une anecdote qu'il racontait en s'égayant ne sera point ici déplacée. En traversant la ville d'Issoire, il rencontra l'évêque de Moulins, Mgr de Pons, qui, on doit s'en souvenir, lui avait offert en 1817 un canonicat titulaire dans sa cathédrale. Les deux prélats mirent pied à terre au milieu de la rue et s'embrassèrent cordialement. L'évêque de Moulins dit à l'archevêque de Cambrai : « J'ai été si » heureux en apprenant votre nomination, que je me » suis écrié : Pour le coup je me réconcilie avec le gou- » vernement de Juillet. » A Montferrand, ses concitoyens lui donnèrent des témoignages de la joie que leur causait sa promotion, et en partant de sa ville natale le prélat mit à la disposition du bureau de bienfaisance une somme pour les pauvres. Citons une lettre qu'il reçut

de Mgr l'évêque de Chartres ; on sait que Mgr Clausel de Montals appartient par sa naissance au diocèse de Rodez.

Chartres, 8 décembre 1841.

Monseigneur,

« Je viens d'apprendre votre nomination à l'archevêché de Cambrai. Ce choix me cause une sensible joie, et je ne puis m'empêcher de vous en féliciter sans délai.

Sans doute je plains notre pauvre pays, qui sera désolé de votre départ, et où l'on est assez éclairé et assez chrétien pour mesurer l'étendue d'une telle perte et en être vivement touché. Mais à considérer le bien général de l'Église et ce qui convient à la nature de votre mérite, Cambrai est votre lot : votre âge, votre âme, votre zèle, vos talents sont assortis, ce me semble, avec une parfaite justesse à l'importance de cette place, aux travaux du corps et de l'esprit qu'elle demande. N'en doutez pas, Monseigneur, tout le clergé de France vous verra avec applaudissement monter sur le siége du très-illustre et prodigieusement vanté Fénelon. Je voudrais qu'un homme, qui prêchât aussi bien que vous, vous fît de continuels sermons sur le soin que vous devez avoir de votre santé ; vous passez pour écouter trop peu ses intérêts. Je dis mon mot là-dessus ; veuillez le prendre en considération et agréer mon dévouement respectueux et sans réserve. »

De la capitale, Mgr Giraud envoya au diocèse qu'il devait abandonner un mandement pour le Carême suivant. Ce mandement traite de l'œuvre de la Propagation de la Foi. Après avoir énuméré tous les avantages de cette œuvre sous le double point de vue chrétien et civilisateur, il continue : « Quand nous écrivions les lignes » qui précèdent, N. T. C. F., nous étions loin de prévoir

» le coup qui devait nous frapper dans nos plus chères
» affections ; ce n'est pas que nous ne fussions agité de
» quelques alarmes, mais les graves considérations que
» nous avions à faire valoir pour n'être pas séparé de
» notre bien-aimé troupeau, mais l'humble prière que
» nous répandions tous les jours avec notre cœur en la
» présence de Dieu, pour qu'il daignât confirmer notre
» première alliance, nous rassuraient contre le péril dont
» nous étions menacé. La divine Providence en a autre-
» ment disposé. La volonté du Seigneur, *à laquelle rien*
» *ne peut ni ne doit résister,* et qu'il nous faut toujours
» adorer, même dans ses rigueurs, s'est manifestée par
» des signes qui n'ont plus laissé à notre conscience la
» liberté d'embrasser d'autre voie que celle de la sou-
» mission. Nous qui nous plaisions à nous dire, comme
» nous l'étions en effet, le plus heureux des évêques de
» France, nous qui aimions à nous appliquer cette
» parole du Roi-Prophète : *La meilleure part m'est*
» *échue dans l'héritage du Seigneur; qu'elle est belle*
» *la portion que sa bonté m'a mesurée!* il nous faut
» rompre les liens que Dieu même avait formés, que
» sa grâce avait bénis, que de mutuelles sympathies,
» qu'une longue communauté d'intérêts et de sentiments
» avaient resserrés, que la succession des années et des
» jours, fécondés par vos œuvres et embellis par notre
» amour, nous rendaient plus doux et plus sacrés ! Il
» nous faut quitter notre tâche pour en recommencer une

» autre, quand cette tâche nous devenait plus légère, » quand nous voyions, pour ainsi dire, la trame se » dérouler et s'étendre d'elle-même dans notre main ! »

Après cette page d'amère douleur et de tendre affection, le prélat adresse de touchants adieux à tous les corps du clergé et des monastères de son diocèse, il ajoute : « Et toi, noble et fidèle cité de Rodez, où nous » n'avons compté, durant onze années, que des jours de » bonheur et de paix, où nos regards ne s'arrêtaient, » dans toutes les administrations comme dans toutes les » classes de la société, que sur des visages amis ; il faut » donc dire à cette terre aimée, à ce peuple chéri, à » toute cette vie de consolation et d'espérance, un éternel » adieu ! Oh ! nous en emporterons du moins dans notre » cœur la douce et sainte image, l'impérissable souvenir ! » Combien de fois, de la plage lointaine où le souffle du » Seigneur va bientôt transporter notre tente pastorale, » *nous lèverons*, avec le Prophète, *nos yeux sur vos* » *montagnes d'où nous viendront les secours* de vos » prières, les encouragements de vos exemples, les ins- » pirations que nous avons si long-temps puisées dans » votre foi ! » Il termine en résumant rapidement, comme dernier avis du père qui va quitter sa famille, les matières qui ont fait l'objet de la plupart de ses instructions pastorales.

A Paris, le prélat s'occupa du choix du successeur qu'il devait se donner ; ce choix fut bientôt fait. Forcé

de quitter son diocèse chéri, il voulait du moins y laisser un autre lui-même, son ami de tous les temps, le confident de tous ses secrets, celui qu'il appelait si tendrement *la moitié de son cœur!* Il n'eut aucune peine à faire entrer le gouvernement dans ses vues. M. Croizier, vicaire-général de Moulins, se recommandait par l'estime que lui vouait tout le clergé de ce diocèse et par les talents que, comme prédicateur, il avait déployés dans les principales villes du Midi. Depuis long-temps son nom se lisait, au ministère des cultes, sur la liste des ecclésiastiuues destinés à l'épiscopat. Familiarisé avec l'idiôme du Rouergue, qui est presque celui de l'Auvergne, il possédait toutes les qualités pour remplacer dignement son ami et continuer le bien que celui-ci avait fait. L'archevêque de Cambrai, répondant en 1843 à une personne qui lui parlait avec éloges de ses œuvres dans le diocèse de Rodez, disait : « La plus belle de mes œuvres, » la plus méritoire, c'est mon successeur ! »

En possession de ses bulles d'institution, Monseigneur se rendit à Arras, où il devait être décoré du pallium des mains du cardinal-évêque, désigné à cet effet par le souverain Pontife. Accompagné de M. l'abbé Debord, son ancien collègue aux missions de Clermont, il passa la nuit à Amiens chez M. Leraillé, curé de St-Remi, et arriva incognito le lendemain chez son suffragant, Mgr de la Tour d'Auvergne.

Le 23 février, la cérémonie eut lieu dans la cathé-

drale qui avait été parée comme aux jours de grande fête. La garde nationale et les troupes de la garnison formaient une double haie dans la nef ; les chanoines occupaient les stalles du chœur, dans lequel étaient placées les autorités en habit de ville. Les deux prélats, en mitre et en crosse, entrèrent processionnellement dans le sanctuaire ; Monseigneur l'Archevêque se plaça sur un prie-Dieu, et le Cardinal s'avança vers l'autel, où il célébra une messe basse après avoir entonné le *Veni Creator*. La messe terminée, son Eminence remit à sa Grandeur, selon toutes les prescriptions du cérémonial des évêques, l'insigne particulier de son autorité archiépiscopale ; puis, s'étant retiré, il reçut la bénédiction de son métropolitain. Le cortège retourna en grande pompe à la sacristie, où les deux prélats se donnèrent le baiser de paix.

Rentré au palais du Cardinal, l'Archevêque reçut la visite des autorités, des officiers de la garde nationale et de la garnison, du chapitre d'Arras, du grand séminaire et de plusieurs ecclésiastiques de son diocèse, qui étaient venus assister à la cérémonie.

Le lendemain 24, il se mit en route pour Cambrai.

IX

Arrivée de Mgr Giraud à Cambrai.

Ce fut pour Cambrai un bien beau jour que celui où cette ville reçut dans ses murailles le pontife que l'on se plaisait à appeler le second Fénelon. Malgré un temps affreux la cité avait déployé une pompe solennelle; les habitants rivalisaient de zèle et d'enthousiasme avec le clergé pour témoigner au prélat le bonheur dont ils jouissaient en le recevant parmi eux.

Une brillante et nombreuse cavalcade, composée de l'élite des jeunes gens de la ville, alla jusqu'à la limite du diocèse, c'est-à-dire à quatre kilomètres de la place, à la rencontre du prélat, qui fut invité à monter dans une élégante calèche, attelée de quatre chevaux, à la tête de chacun desquels se tenait un valet de pied richement vêtu. Un membre du conseil municipal, qui faisait partie de la garde d'honneur, descendit de cheval et adressa la parole au prélat en ces termes :

Monseigneur,

« Il nous est donné de précéder près de Votre Grandeur, nos concitoyens de votre bonne ville de Cambrai, mais nous pouvons lui assurer que tous les cœurs, unanimes pour vous espérer, vous désirer et vous attendre, n'en feront qu'un pour vous vénérer et vous chérir.

Puissiez-vous, Monseigneur, recevoir avec bonté nos hommages empressés et respectueux, et daigne Votre Grandeur étendre sur nous sa main qui ne se lève que pour bénir. »

Monseigneur exprima combien il était sensible à cette démarche des Cambrésiens, avec quelle impatience il désirait être réuni à eux tous, et quel serait son bonheur de les regarder, de les bénir tous comme ses enfants.

A l'entrée de la ville, un pavillon en forme de chapelle, décoré de brillantes tentures et d'écussons, avait été disposé aux frais de la caisse municipale pour recevoir le prélat. Monseigneur y revêtit ses habits pontificaux, se plaça sous le riche dais de la métropole, où il fut harangué par M. Wicart, qu'il venait de nommer son premier vicaire-général, et le cortège, composé des Frères des écoles chrétiennes et des religieuses de la ville conduisant les enfants de leurs classes, des vieillards des hospices, des deux séminaires, de plus de quatre cents prêtres et du chapitre métropolitain, se mit en marche au milieu d'une foule immense qui s'empressait, le front découvert, de recueillir la bénédiction de son nouveau Pontife, et faisait retentir l'air de mille *vivat* en son honneur. Le chœur avait entonné le cantique *Lœtatus sum*..,

par une heureuse coïncidence qui fut remarquée avec attendrissement, au moment où le prélat franchissait le seuil de la porte de la ville, alors que le canon tonnait sur les remparts, tout le clergé chantait le verset *Fiat pax in virtute tua...*

Là se trouvait le corps municipal attendant Sa Grandeur; le premier adjoint remplissant les fonctions de maire, lui adressa le discours suivant :

Monseigneur,

« Il y a sept mois à peine, notre cité en deuil pleurait la perte de son vieil évêque, perte qu'elle croyait alors irréparable; mais la Providence a daigné nous regarder d'un œil favorable; elle vous a appelé de l'extrémité du royaume pour que vous veniez apporter à nos cœurs affligés, des consolations et la paix. Aussi, l'arrivée de votre Grandeur, impatiemment attendue, vient-elle combler tous nos vœux. Au nom de la ville que j'ai l'honneur de représenter, je vous prie, Monseigneur, d'accepter l'hommage de notre reconnaissance; elle vous est due, pour le sacrifice que vous vous êtes imposé, en brisant les liens si puissants qui vous attachaient au troupeau que vous avez quitté pour nous; elle vous est due encore pour la splendeur nouvelle que vous allez donner au siège épiscopal illustré par Fénelon : Fénelon, ce modèle de vertus que nous croyons voir revivre en vous. »

L'église qui s'enrichissait du titre de métropole, qu'avait porté, depuis l'année 1559, l'antique basilique illustrée par Fénelon et que détruisit, en des temps malheureux, le marteau du vandalisme, avait pris un aspect éblouissant. Aux colonnes étaient appendues des bannières portant les noms de toutes les villes du diocèse;

du haut des voûtes et de toutes les arcades descendaient gracieuses, des guirlandes de fleurs; partout se retrouvaient et le chiffre et les armes de Mgr Giraud. C'était une noble fiancée qui, pleine d'amour et de bonheur, parée de ses riches joyaux, attendait l'époux que lui donnait la bonté du Ciel.

Le cortège entra dans l'église, qui fut à l'instant envahie, et le chant du *Te Deum*, exécuté à grand orchestre, se perdit dans le bruit occasionné par une foule sans cesse renaissante sur le perron, les trois nefs ne pouvant plus contenir ceux qui s'y pressaient, au risque d'être étouffés.

Lorsque Monseigneur parut en chaire, le bruit s'apaisa, et la parole du pontife parvint à le dominer.

Dans un discours à la fois noble, brillant, pathétique, l'archevêque amena l'éloge de son prédécesseur. On ne pouvait rien dire de plus beau, de plus vrai; on ne pouvait rendre un plus solennel hommage à la mémoire de Mgr Belmas. « Quelle vie, dit-il, fut en effet mieux » remplie que la sienne, moins encore par le nombre » des années qui s'ajoutaient comme une couronne de » plus à celle de ses mérites et de ses nobles vertus, que » par les œuvres et les travaux qui les ont fécondées! » Si vous en retranchez la première page, qu'il a du » reste déchirée lui-même, quelle histoire plus pleine que » celle d'un pontificat de près d'un demi-siècle, sainte- » ment employé à relever les ruines, à combler les vides

» du sanctuaire, à doter une grande église d'établisse-
» ments et d'institutions florissantes ! »

Par ces brillantes paroles, l'archevêque faisait passer dans l'éloquence un trait d'esprit de la peinture que l'on avait admiré un siècle et demi auparavant, que l'on admire encore, et qui n'est pas étranger à l'histoire du pays. On sait qu'après la mort du grand Condé, son fils Henri peignit ce héros couronné de lauriers et dans tout l'éclat de la gloire; mais, comme celui-ci s'était jeté pour un moment dans un schisme politique, le peintre avait placé à côté du prince la muse de l'histoire qui déchirait, d'un magnifique livre, une page sur laquelle on lisait : *Secours de Cambrai*. L'orateur fut moins heureux que le peintre : tous ne comprirent pas sa délicatesse.

Dans le même discours, s'adressant au clergé et voulant lui montrer l'esprit de conciliation qu'il apportait, Monseigneur toucha en passant une question brûlante....; on admira tout à la fois sa franchise et sa prudence : « Les contradictions, dit-il, vous le savez,
» sont un apanage inséparable de nos fonctions. Nous en
» écarterons cependant les plus fâcheuses de devant nos
» pas, si nous savons nous montrer constamment les
» hommes de Dieu et les hommes des peuples; des
» hommes de piété et de miséricorde, forts dans la foi
» et charitables dans les œuvres; rendant l'honneur à qui
» l'honneur, le tribut à qui le tribut, mais demeurant
» étrangers à ces questions irritantes qui divisent si tris-

» tement les hommes, ou n'y intervenant que pour y » mêler ces douces paroles qui brisent les colères, et ou- » vrant évangéliquement à tous, pour les sauver tous, » nos bras et nos cœurs comme à des frères bien-aimés. »

Entré à l'archevêché, après avoir donné la bénédiction pontificale, Mgr Giraud reçut la visite et les félicitations des autorités civiles et militaires, des divers corps administratifs, littéraires et enseignants; il s'assit au banquet que lui offrait le chapitre et auquel avaient été invitées toutes les premières autorités du département et de la cité. Le soir, toute la ville, comme si elle eût voulu prolonger ce jour de fête, resplendit d'illuminations, et du sommet de la tour de St-Géry s'élancèrent des fusées, des bombes, qui semblaient vouloir porter jusqu'aux cieux l'allégresse des Cambrésiens.

Dès le lendemain de son arrivée, Monseigneur visita les établissements religieux, les écoles, les hôpitaux, la prison; partout il fut accueilli avec acclamation, partout il captiva les cœurs par son affabilité. Chez les Frères, il laissa une somme de deux cents francs, pour être distribuée en encouragements aux enfants les plus nécessiteux; à la prison, il fournit l'argent nécessaire à l'élargissement de quelques malheureux détenus pour dettes et pour contrebande; imitant la conduite de saint Géry, son prédécesseur, qui commença son ministère évangélique à Cambrai, par demander la délivrance des pauvres prisonniers.

X

Premiers travaux apostoliques.

A PEINE arrivé à Cambrai et sans songer à se reposer, après tant de fatigues et d'émotions, Monseigneur voulut visiter les villes principales de son diocèse et y donner la confirmation, en attendant le séjour plus long qu'il comptait y faire, lorsqu'il aurait visité chaque arrondissement en détail. Il passa successivement à Douai, à Lille, à Bailleul, à Hazebrouck, à Dunkerque, où on le reçut avec un splendide cérémonial. Dans chacune de ces villes, il adressa du haut de la chaire une allocution aux fidèles, visita les monuments, les établissements publics et religieux, et par l'étendue de sa science, son esprit, sa douceur, il conquit les cœurs de tous ceux qui approchèrent sa personne.

« Ma course dans la Flandre m'a accablé, écrit-il à M. L.... dès son retour à Cambrai; il semble que tout ce peuple s'était donné le mot pour me faire mourir de gloire et de consolation. J'ai senti là ce que pèsent les honneurs, c'est de tous les esclavages le plus tyrannique. »

Cet esclavage ne tardera pas à rendre ses chaînes encore plus pesantes aux bras et surtout au cœur du nouvel archevêque. Le prélat veut connaître son diocèse de Cambrai comme il connaissait celui de Rodez, évangéliser lui-même cette population de douze cent mille âmes, disséminée sur une surface de deux cent soixante-dix-sept lieues carrées. Il veut visiter ses six cent neuf paroisses, toutes les églises, toutes les chapelles, y prier, y interroger les enfants, y annoncer la parole de Dieu, examiner les sacristies, les presbytères, les cimetières, les écoles, y voir tout de son œil de maître et de père. Néanmoins, ce que sa tâche nouvelle a de pénible, ne doit point consister dans ses courses et ses visites. Au lieu de chemins tortueux à gravir sur des rochers calcinés, au lieu de hautes montagnes à escalader au milieu d'abîmes et de précipices, il trouve dans le Nord de larges routes unies à travers des campagnes couvertes de la plus riche végétation. Ses yeux, il est vrai, n'ont plus à admirer des sites enchanteurs, des rochers aux formes fantastiques, de riants côteaux couverts de vignobles, de frais vallons où murmurent des courants d'eau poissonneuse; mais l'uniformité des plaines, la rectitude des chemins lui permettent de voyager plus commodément et lui épargnent bien des fatigues. Ce qui doit pour lui être une immense difficulté, c'est la différence qui se trouve entre les populations de l'Aveyron et celles du Nord. Là, il gouvernait un peuple

fortement attaché aux principes et aux pratiques de la foi, pur encore de la lèpre irréligieuse dont il a été préservé par l'aspérité de son sol et la hauteur de ses montagnes, docile à la voix paternelle du prêtre, accoutumé à vivre de peu et heureux de sa simplicité. Ici, c'est une immense multitude au cœur de laquelle la foi est enracinée, mais qui souvent néglige d'en remplir les saints et impérieux devoirs. Dans ces belles contrées, l'industrie enfante chaque jour des merveilles de toute espèce; mais n'étant point partout réglée selon les lois de Dieu, elle y propage la licence des mœurs, la dégradation et amène l'abandon de la foi. Le bien-être matériel favorise l'habitant des villes et des campagnes, mais il produit l'indifférence et l'oubli de la félicité des cieux. La richesse verse ses dons à pleines mains, mais elle fait naître des besoins si nombreux que la misère y devient plus exigeante et plus hideuse. La charité fait des prodiges, mais le nombre de ceux qui se font nécessiteux est démesuré. On le voit, la tâche de l'archevêque était grande, et lui, qui appréhendait tant de recommencer ailleurs ce qu'il avait fait dans l'Aveyron, devait sentir son joug s'aggraver au-delà de ses craintes. L'ennemi du salut du monde présentait la bataille sur un terrain nouveau, avec des forces plus considérables et plus combinées; l'homme de Dieu devait continuer l'attaque et la défense, en modifiant ses plans, sa tactique, sa stratégie presque sur tous les points. C'est en se plaignant

de ce poids énorme, qu'en souriant il s'appliquait devant ses amis, ce vers si connu :

Grâce au Ciel, mon malheur passe mon espérance.

Cependant, comme il avait puisé dans le cœur de Dieu l'amour pour ses diocésains, il se mit à l'œuvre avec le dévouement le plus entier, et après les fêtes de Pâques il commença sa visite pastorale.

L'arrondissement d'Avesnes eut le premier l'honneur de le posséder. Son passage y fut une véritable marche triomphale : partout il fut reçu avec vénération, amour et enthousiasme, comme l'ambassadeur de Dieu, l'ange de la paix ; partout sur sa route ce n'étaient que, arcs-de-triomphe, acclamations, fêtes populaires auxquelles prenaient part les gardes nationales, les conseils d'administration, tous les citoyens sans distinction de condition et d'âge. Tous étaient heureux en le voyant et en écoutant sa parole. Après l'avoir entendu, on voulait l'entendre encore ; et après avoir assisté à une réception dans un lieu on courait dans un autre, pour avoir le plaisir de jouir encore une fois de sa présence, de savourer sa parole de paix, de consolation et de charité. A Landrecies, toutes les dames demandèrent à faire partie de son cortège, et Maubeuge transforma ses rues en immenses charmilles ornées de drapeaux, de banderolles, d'inscriptions, d'armoiries. Rien n'était trop beau, rien n'était trop cher pour honorer le prélat. Il aimait

à parler de Rodez, des joies qu'il trouvait au milieu de ses chers Aveyronnais, et tout était mis en œuvre pour lui faire oublier ses montagnes, ou du moins pour voir se confondre dans son cœur ses enfants du Nord et ceux de l'Aveyron.

Monseigneur rentra à Cambrai vers la mi-juin ; il officia dans sa métropole à la fête du St-Sacrement, qui cette année fut remarquable par le nombre et la richesse des reposoirs, dont les Cambraisiens firent les frais dans chacune des rues parcourues par le saint cortège, jaloux de témoigner à l'envi, de leur amour pour le Dieu que portait dans ses augustes mains le prélat qui retraçait son image. Le dimanche suivant, il prêcha dans la métropole un sermon sur la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Ce discours était un véritable évènement. Jusque-là le prélat, pour garder les prescriptions des statuts en vigueur, s'était contenté de donner aux prêtres qui les lui demandaient, des permissions pour établir dans leurs paroisses divers exercices de piété ; il avait, dans sa tournée de confirmation, parlé du mois de Marie avec éloges, encouragé le chant des cantiques en langue vulgaire : par son discours, il se posait en homme éminemment pieux, et annonçait en quelque sorte le développement qu'il voulait donner à la piété la plus tendre dans son diocèse

Un mois après, M. l'abbé Dufêtre arrivait dans la ville archiépiscopale pour prêcher le Jubilé publié à l'oc-

casion des périls dans lesquels se trouvait l'église d'Espagne; il se livrait le premier aux prédications extraordinaires dont le bienfait allait bientôt se répandre dans les autres paroisses.

Ce n'est pas que la prédication de la parole de Dieu fût négligée dans le diocèse, sous l'ancienne administration. Mgr Belmas était très-exact à faire observer la discipline ecclésiastique; les pasteurs des paroisses enseignaient la vérité sainte aux fidèles confiés à leurs soins, ils s'aidaient mutuellement pour leur rompre le pain de la divine parole; mais ceux-ci n'entendaient jamais de voix nouvelles, plus exercées, et par cela même plus capables d'attirer les indifférents dans le lieu saint, de toucher les cœurs et d'obtenir des fruits plus nombreux de conversion et de salut. Le Jubilé dura quinze jours. L'archevêque présida tous les exercices, que le prédicateur donnait trois fois par jour. Le Ciel daigna bénir les premiers efforts tentés par le saint pasteur pour procurer le salut de ses ouailles. Une multitude d'hommes éloignés jusque-là des pratiques religieuses, reçurent de sa main, à la table sainte, le Pain eucharistique; et les larmes de l'assemblée, lors de la clôture des exercices, lui apportèrent la douce satisfaction de savoir que la foi s'était réveillée vivace au cœur des Cambrésiens. Il comprit, à cet essai tenté dans la ville de Cambrai, qu'un grand fond de foi était au cœur des populations du Nord, et qu'il pouvait s'avancer hardiment, sans

crainte de voir échouer les projets qu'il formait pour perfectionner ses diocésains dans la pratique des vertus et des devoirs de la religion. Cependant il éprouva à cette occasion une contrariété que nous ne pouvons passer sous silence. Dans une lettre, en date du 7 août, nous trouvons ces mots :

« Je suis avec le ministre, sinon en lutte, du moins en froideur. Il s'agit de points qui touchent au libre exercice de mes droits, en fait de prédicateurs et de prédications. »

Nous ignorons si M. le ministre voulait indiquer au prélat la ligne de conduite à suivre; nous ignorons également la manière dont Sa Grandeur soutint les droits, qu'un évêque ne peut abdiquer. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que la parole de Dieu ne put être enchaînée, quant au mode de l'annoncer, et quant aux prédicateurs dans la bouche desquels elle se trouve.

XI

Première retraite ecclésiastique.

Dans son discours d'installation, Mgr Giraud, en énumérant les diverses occasions qu'il aurait d'entrer avec son clergé en des rapports intimes, avait annoncé les retraites ecclésiastiques. A la fin de juillet, il publia une lettre pastorale, dans laquelle il faisait ressortir tout ce que ces saintes assemblées offrent de ressources aux pasteurs qui viennent s'y retremper dans l'esprit de leur vocation, puiser des consolations si nécessaires dans les tribulations inséparables du ministère évangélique, et entendre la voix du premier pasteur qui y promulgue ses règlements et aide ses coopérateurs de ses conseils. La retraite y était indiquée pour la fin du mois d'août; elle devait être toute facultative. Le prélat, à qui, il faut bien le dire, on avait inspiré des préjugés sur l'esprit de son clergé, n'était point, en envoyant sa lettre pastorale, sans inquiétude sur le résultat qu'il désirait obtenir. Il savait que bien des prêtres, privés du bonheur

d'avoir des retraites dans le diocèse, allaient chaque année chercher ces saintes satisfactions, soit à Amiens, soit en Belgique, à Bruges, à Tournay, à Bonne-Espérance, etc.; mais comment cette nouveauté serait-elle acceptée par le clergé en général? comment se passeraient ces jours destinés au silence, au recueillement, à la méditation profonde des graves devoirs imposés au sacerdoce? Il l'ignorait, et n'osait se promettre un complet succès, surtout une première fois, alors cependant que de la première dépendaient en quelque sorte toutes les autres. Son inquiétude était grande; il redoublait d'ardeur dans ses prières, et il porta sa sollicitude au point d'aller lui-même, dans les diverses communautés de Cambrai, demander en personne le concours des âmes saintes qui y vivent en continuelle union avec Dieu. Le grand jour arriva; plus de quatre cents prêtres accoururent au rendez-vous, tous portant sur leurs fronts un rayon de joie qui annonçait le bonheur dont leur âme était pénétrée. Dès le premier exercice, le silence, le recueillement s'établirent, comme si, depuis longues années, on était accoutumé aux règles indispensables dans ces sortes de réunions, et le père Chaignon, vieilli dans le genre de ministère qu'il exerçait, disait, les yeux pleins de larmes, que « nulle part il ne lui avait » été donné de contempler un spectacle plus attendrissant » et plus beau. » Les vieux confesseurs de la foi se confondaient en grand nombre avec les jeunes ministres

du sanctuaire; tous rivalisaient de zèle et de recueillement, tous s'unissaient dans un sentiment de reconnaissance envers le prélat. Un des vétérans du sacerdoce, le doyen du Cateau, donna à tout le clergé un bien grand exemple d'édification. Il fut attaqué d'une maladie dont il mourut au bout de quelques jours. Un de ses amis lui parlait de l'imprudence qu'il avait faite en venant à la retraite, où il avait été obligé de se soumettre à une règle qui apportait de grands changements à ses vieilles habitudes. « Ah! répondit le vieillard qui ignorait son état, » j'ai éprouvé tant de consolations, que s'il fallait re» commencer, au risque de mourir, je recommencerais » encore. »

En trouvant son bonheur dans la méditation des grandes vertus et des importants devoirs du sacerdoce, le clergé appréciait la sollicitude de son chef, et l'archevêque, de son côté, témoin du recueillement des retraitants, de leur empressement à écouter ses paroles et à recevoir ses nouvelles ordonnances, appréciait l'esprit de son clergé.

Bons par caractère, calmes et réfléchis par tempérament, d'un grand esprit de foi puisé dans l'éducation maternelle, les prêtres du diocèse de Cambrai joignaient à ces qualités, inhérentes en quelque sorte au sol qui les a vus naître, un profond attachement aux règles de la discipline ecclésiastique et une solide piété : vertus éminentes, auxquelles les avait formés, d'une part la

vigoureuse administration de Mgr Belmas, et d'autre part la sainteté des hommes qui toujours se sont trouvés placés à la tête des séminaires. Mgr Belmas avait fait beaucoup pour son clergé; mais, comme l'a dit un panégyriste, il restait encore bien des choses à faire. Promus au sacerdoce en des jours où les vides du sanctuaire étaient grands, les prêtres n'avaient pas, généralement, passé au séminaire des années nombreuses; uniquement occupés à l'étude de la théologie, ils n'avaient pu guère s'initier aux sciences diverses si répandues autrefois dans leur ordre; forts de la sagesse nécessaire au saint ministère, ils ignoraient ce qui n'est que simple accessoire; et quoique un bon nombre d'entre eux eussent suppléé dans l'intérieur du presbytère à ce qui avait manqué à leur éducation cléricale, ce nombre était encore trop restreint pour que le corps du clergé diocésain se trouvât, par le trésor de ses connaissances, à la hauteur où le tenait le trésor de ses vertus. Les efforts de Mgr Giraud ne devaient tendre qu'à perfectionner le bien qui existait déjà, stimuler le zèle, étendre la piété, donner l'élan à l'étude des sciences, encourager hautement toutes les pratiques de dévotion approuvées par le souverain Pontife; et le clergé ne pouvait manquer de devenir un des premiers de l'Eglise de France. C'est ce qui fut fait, et le progrès s'opéra peu à peu.

Monseigneur commença par apporter quelques modifications aux statuts et à régler l'organisation de l'admi-

nistration diocésaine. Il partagea la circonscription territoriale en trois archidiaconés, dont les vicaires-généraux devenaient respectivement titulaires. L'archidiaconé de Lille comprit les arrondissements de Lille, Dunkerque et Hazebrouck; celui de Cambrai, les arrondissements de Cambrai et de Douai; celui de Valenciennes, les arrondissements de Valenciennes et d'Avesnes [1]. Les vicaires-généraux étaient chargés de s'occuper plus spécialement des affaires de leur archidiaconé respectif. C'était à eux que devaient s'adresser, pour les cas ordinaires, les curés des cantons et des paroisses, selon l'arrondissement auquel ils appartenaient. Ce mode de circonscription, en simplifiant les rouages de l'administration, en donnant aux pasteurs un protecteur plus spécial, était en même temps un retour à l'ancienne forme du diocèse qui était divisé en archidiaconés : de Cambrai, dont le titulaire portait le nom d'archidiacre majeur, de Brabant, et du Hainaut. Aux doyens de chaque canton fut adjoint un vice-doyen chargé de suppléer le doyen dans les affaires cantonnales, en cas d'absence, de maladie ou d'empêchement quelconque. Le chapitre métropolitain, auquel Monseigneur désirait rendre un peu de son ancienne splendeur, avait déjà reçu de nouveaux règlements; les dignités de grand-pénitencier, de grand-ministre, de

[1] En 1845, l'archidiaconé de Lille fut démembré : les arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck formèrent un quatrième archidiaconé, désigné sous le nom d'archidiaconé de Dunkerque; le titre en fut donné à un chanoine, vicaire-général honoraire.

grand-chantre, de grand-maître de cérémonies, de théologal et d'écolâtre, titres qui avaient disparu avec l'ancienne métropole, étaient rétablis. Les chanoines avaient pris un nouveau costume, qui rappelait aussi celui du chapitre d'autrefois.

Une caisse diocésaine, pour venir en aide aux ecclésiastiques âgés ou infirmes, fut créée sur le modèle de la caisse fondée à Rodez. Cette œuvre fut acceptée avec joie, et quoiqu'elle fût toute facultative, elle compta, à une minime exception, autant d'adhérents que le corps du clergé comptait de membres. En offrant à ses prêtres un moyen de s'entr'aider et de se préparer une ressource pour les jours de la vieillesse ou des infirmités, le sage prélat leur en offrit un autre, celui de s'appliquer à des études sérieuses sous sa direction immédiate. Ce moyen était les conférences : inconnues dans le diocèse, ou ne se composant çà et là que de quelques amis qui méditaient ensemble les anciennes leçons du séminaire, elles allaient désormais réunir tous les prêtres du même canton qui auraient discuté, sous la présidence du doyen, de grandes questions relatives à la science sacerdotale, et annoncées d'avance dans un programme émanant de l'archevêché. Les rédactions écrites, envoyées à Cambrai, devaient être soumises à un jury d'examen qui livrerait à l'impression les dissertations reconnues les meilleures. Ces conférences, dont l'ordonnance qui les prescrivait déterminait le temps et le mode, étaient une institution

que Cambrai enviait à bien des diocèses. En appelant tous les prêtres d'un décanat dans un centre de réunion, elles étaient de nature à resserrer parmi eux les liens d'une étroite charité, et offraient un noble motif d'émulation à ceux qui se sentaient la force d'étudier à fond la théologie, le droit-canon et l'Ecriture sainte. Bien des hommes ont regretté que Monseigneur eût aboli les examens auxquels, sous Mgr Belmas, étaient soumis, chaque année, pendant dix ans, les jeunes prêtres. Aux plaintes qui lui furent adressées plus tard, Mgr Giraud répondit : « J'ai voulu, par mes conférences, offrir à mes » prêtres un plan d'études, former parmi eux une cin- » quantaine de docteurs, les connaître par leurs œuvres, » et les mettre en évidence pour la gloire de mon clergé. » J'ai atteint mon but, je suis satisfait. » Le prélat était, du reste, dans l'intention de rétablir les examens.

Cette retraite vit encore naître dans son sein l'œuvre des missionnaires du diocèse ; car, en songeant aux prêtres, le pasteur n'oubliait pas les simples fidèles. Quatre prêtres, déjà exercés au ministère pastoral, furent mandés par le prélat, et acceptèrent avec zèle le ministère qu'il leur confiait. Il leur imposa le nom de prêtres de Saint-Charles, qui disparut bientôt sous celui de missionnaires que leur donna le peuple des campagnes, heureux de retrouver en eux les *pères de la mission* qui, avant la tourmente révolutionnaire, parcouraient le diocèse en annonçant l'évangile de la paix.

XII

Œuvres de Mgr Giraud dans ses Séminaires.

Nous avons admiré Mgr Giraud construisant à Rodez deux beaux établissements, capables de recevoir de jeunes lévites en assez grand nombre, pour donner à la milice sainte le moyen de se recruter et de compter toujours dans ses rangs des défenseurs de la foi, formés de bonne heure à la piété et à la science. A Cambrai, le nouvel archevêque trouvait cette œuvre toute faite. Mgr Belmas, pendant sa longue administration, avait mis toute sa sollicitude à doter son diocèse de ces précieux établissements. Avec les aumônes et les dons des fidèles, il avait construit une vaste maison, et acquis, en 1835, l'ancien collège des Jésuites, qui, pendant la terreur, avait été transformé en tribunal révolutionnaire, et qui, dans les derniers temps, servait de poste aux chevaux. Comme cette maison possédait une chapelle vaste et riche d'architecture, il y avait transféré son grand séminaire, laissant aux élèves qui suivent les cours d'humanités, la

maison où s'était donné jusque-là l'enseignement des sciences ecclésiastiques. Seulement, le vénérable évêque, à qui, comme nous l'avons dit tout-à-l'heure, la pénurie de prêtres semblait imposer l'obligation de simplifier et d'abréger les études des séminaristes, n'avait établi dans son grand séminaire que des cours de philosophie, de théologie et d'Ecriture sainte. Dans ses cours d'humanités, le petit séminaire ne comptait que les quatre classes supérieures. Nous avons déjà parlé de l'esprit qui régnait dans ces maisons : le personnel des directeurs y avait souvent subi de grandes modifications; mais la piété et les vertus sacerdotales, implantées par le premier supérieur, s'étaient toujours développées de plus en plus. Mgr Giraud n'avait qu'à compléter le cours des études et rendre ses séminaristes capables de soutenir victorieusement par la science, les combats de la foi, dans ce temps où l'incrédulité et le rationalisme attaquent la religion avec des armes que la science paraît leur fournir.

Dès la première année de son épiscopat, il donne de nouveaux règlements à ses deux séminaires. Au petit, il organise de nouvelles classes où sont reçus les jeunes gens qui n'ont pas même encore les premières notions des langues anciennes. La géographie et l'histoire sont enseignées; les mathématiques et les sciences naturelles ont leur professeur spécial, ainsi que les langues anglaise et italienne. Une société littéraire, formée de l'élite des classes supérieures, est érigée sous le nom d'Athénée,

ayant son président, son conseil, ses règlements, ses jours de séance solennelle. Le prélat donne lui-même le plan et le programme des études, et deux fois chaque année il consacre presqu'une semaine à faire, en personne, subir des examens oraux aux élèves de toutes les classes, et sur toutes les parties de l'enseignement.

Au grand séminaire, où il ajoute une aile au corps de bâtiment déjà existant, il érige trois chaires nouvelles pour l'enseignement de l'histoire ecclésiastique, de la physique et de l'hébreu. Deux fois par semaine, les élèves ont entr'eux des conférences pour redire ensemble, sous la présidence de l'un d'eux nommé *ad hoc*, les leçons du professeur et les enraciner plus profondément dans leur mémoire. Le talent de la prédication se forme et se développe en des improvisations succinctes qui ont lieu chaque semaine, et chaque jour, la piété s'éclaire, se nourrit dans un examen particulier et une conférence spirituelle présidée par le directeur. Aux approches de chaque ordination, Monseigneur, entouré de ses grands-vicaires, examine lui-même avec une sorte d'apparat les sujets qui doivent lui être présentés pour les saints ordres, et aidé de son conseil, il décide de l'admission de chacun d'eux. Quelque temps avant les vacances, a lieu un examen général, terminé par une séance solennelle dans laquelle sont soutenues des thèses sur les matières théologiques traitées en classe pendant l'année, et en présence du clergé et de l'élite de la société cam-

brésienne; les élèves du cours de physique attestent de leurs progrès dans les sciences et de la force des études de la maison.

Aux deux beaux établissements créés par Mgr Belmas, il en manquait un troisième dont le besoin était senti depuis long-temps : c'était une maison de campagne où les élèves pussent agréablement passer leurs jours de congé. Il était pénible pour eux de n'avoir d'autre lieu de promenade que les remparts de la ville, les chemins publics et les grand'routes : brûlés par le soleil, tombant sous le poids de la chaleur, ils trouvaient dans leurs promenades, en été, plutôt des corvées que des récréations; leurs jours de congé n'étaient que des jours d'un monotone et insipide repos; heureux encore quand sur le chemin ils n'étaient pas obligés de heurter quelque pierre de scandale. Mgr Giraud compléta l'œuvre de Mgr Belmas : à l'aide de la vente de quelques inscriptions au grand-livre que possédait le séminaire, il réalisa, en y ajoutant généreusement son offrande de 20,000 francs, la somme nécessaire à l'acquisition d'un terrain contenant huit hectares, bien planté d'arbres de plein rapport, presqu'attenant aux portes de la ville et qui semblait avoir été disposé pour la destination qui allait lui être donnée. D'après les plans et sous la surveillance d'un habile architecte, il fit construire sur ce terrain un édifice qui est un véritable monument et qui rappelle, par ses proportions grandioses et le pittoresque de son orne-

mentation, les constructions religieuses du moyen-âge. La maison reçut le vocable de St-Grégoire, en mémoire de Grégoire XVI, sous le pontificat duquel cette construction avait été entreprise. Dans le style architectural de la première période du treizième siècle, la façade, d'un aspect imposant, offre une étendue de cinquante-trois mètres, et présente deux lignes d'ogives surmontées dans le milieu d'un pignon aigu décoré de consoles avec dais, de colonnettes avec pinacle, et du faîte des combles, s'élance au-dessus du pavillon central une flèche légère qui domine toute la campagne d'alentour. Cet édifice se développe au fond d'une vaste esplanade, au centre de grands vergers; et derrière, près d'un riche jardin botanique, s'étendent de larges avenues, des allées silencieuses, que bordent çà et là des pavillons rustiques et des oratoires champêtres. Dans cette campagne, les élèves du grand et du petit séminaire vont chaque semaine passer un jour, se reposer des travaux de l'étude, respirer un air pur, entretenir la souplesse de leurs membres dans des exercices gymnastiques, s'initier à la connaissance des simples, méditer, faire une sainte et agréable lecture, à l'ombre du platane ou du châtaignier. Quelquefois le prélat vient de sa présence embellir la solitude, se promener avec les élèves, applaudir aux accords de leurs saints concerts, jouir de leurs plaisirs, se mêler à leurs jeux.

En père de famille, il compléta ce magnifique édifice

en construisant dans l'enclos une ferme modèle, qui permet à l'administration temporelle de trouver des bénéfices pécuniaires, tout en procurant aux élèves les douceurs d'un frais et pur laitage.

Ami des beaux-arts, il avait l'intention de consacrer la partie supérieure du grand édifice à un musée, qui, outre un cabinet d'histoire naturelle et de minéralogie, aurait renfermé les objets antiques ayant appartenu au culte religieux, et la collection des dessins de tous les objets précieux possédés par les diverses églises du diocèse. La chapelle aurait été ornée de fresques représentant la vie du saint patron, et dans l'abside, des vitraux historiés auraient offert les traits de la sainte Vierge, de saint Pierre et de saint Grégoire. La Providence ne lui permit pas de compléter son entreprise, et la somme de cinq mille francs, qu'il ajouta à sa première offrande, ne devait être employée qu'après sa mort, aux travaux à exécuter dans le sanctuaire.

Plus heureux dans son œuvre de prédilection, il eut la consolation de la voir prospérer et arriver à un état qui exclut les craintes pour l'avenir de son existence. Nous voulons parler de la maison de St-Charles. Un divin instinct de zèle et de charité portait l'archevêque de Cambrai à reconstruire tout ce qui avait été fait par ses plus saints prédécesseurs, et que le temps, aidé de la main des hommes, avait renversé. Nous l'avons vu, à l'imitation du sage et pieux Mgr de Fleury, créer un

corps de missionnaires diocésains, amasser pour les prêtres âgés et infirmes des secours qui se confondront plus tard avec une rente de trois mille francs, léguée à cet effet par le charitable Mgr Belmas; comme Vanderburk, de sainte mémoire, il veut encore fonder une maison où ces vénérables vieillards, en se préparant à une mort de prédestinés, passeront leurs dernières années, environnés des soins et du respect qu'exigent leurs infirmités, leur caractère et leurs services.

A la fin d'octobre 1843, il publie une instruction pastorale destinée à demander aux fidèles leur concours pour réaliser la sainte entreprise. En proclamant les bienfaits des missions, les services rendus par les vétérans du sacerdoce, il annonce son intention de réunir sous un même toit, et les vieillards infirmes, et les jeunes prêtres qui, dans toute l'énergie du zèle, livrent spécialement les combats du Seigneur; et il ordonne, à l'effet d'acquérir les biens nécessaires à cette œuvre, une quête générale dans les églises du diocèse pendant la célébration des offices, le jour de la Toussaint. Sa voix trouva de puissants échos dans tous les cœurs. Il fut aussi heureux auprès de ses diocésains qu'il l'avait été auprès du gouvernement, qui, par une ordonnance royale en date du 5 juin précédent, avait approuvé les statuts de l'établissement, reconnu l'œuvre des prêtres auxiliaires, et accordé l'autorisation d'acquérir une maison et un jardin attenant à celui de l'archevêché.

Le prélat employait tous ses soins à hâter le moment où ses vœux auraient pu être accomplis; aussi le jour fut beau pour lui, quand après la retraite pastorale, le 27 août 1844, il pria Mgr Dufêtre, qui venait d'évangéliser plus de trois cents ecclésiastiques, de bénir la chapelle de la maison sous l'invocation de St-Charles, et d'y procéder à l'installation des prêtres de la mission, logés jusque-là au grand séminaire. L'évêque de Nevers, qui avait naguère échangé le bâton de l'apôtre contre la houlette du pasteur, présida à cette cérémonie en présence de Mgr Giraud, au milieu d'un nombreux clergé et de la plupart des membres du chapitre métropolitain en grand costume de chœur. Tous étaient jaloux de témoigner au vénéré pontife l'intérêt que l'on portait au nouvel établissement qui devait être, selon l'expression du prélat officiant, une des gloires de l'épiscopat du fondateur.

Après la célébration du saint Sacrifice, l'archevêque présenta aux prêtres de la mission le supérieur qu'il plaçait à leur tête, et les deux prélats prirent place à un frugal déjeûner qui leur fut offert dans la maison. Pendant le repas, l'évêque de Nevers dit hautement à l'archevêque de Cambrai : « De toute manière, Monseigneur, » je devais être ici aujourd'hui. Quand, il y a deux ans, » je suis venu prêcher le Jubilé à Cambrai, mon véné- » rable archevêque était mort, je ne savais guère ce que » j'allais devenir; vous me parlâtes de votre intention

» de former une maison de missionnaires ; sans vous en
» dire mot, j'avais pris la résolution de m'offrir à vous
» pour en faire partie ; et si la Providence n'en avait
» ordonné autrement, je serais sans doute missionnaire
» de Cambrai, heureux, Monseigneur, de travailler sous
» vos ordres. »

La maison dite de St-Charles, dont l'existence se soutint au commencement par les aumônes des fidèles et surtout par les libéralités de l'archevêque, reçut bientôt quelques prêtres infirmes, qui y vinrent demander les douces consolations et les joies toutes pures qui les attendaient parmi leurs confrères chargés du ministère des missions; leur nombre ne fut pas très-grand, il est vrai, mais il suffit néanmoins pour apprendre au clergé du diocèse combien il était doux de se reposer à l'ombre de la tendresse du prélat.

XIII

Tribulations de Mgr Giraud à Cambrai.

Nous voudrions passer sous silence le chapitre dont nous venons d'énoncer le titre ; nous voudrions dire que sous les pieds de l'archevêque les roses furent semées à pleines mains, sans qu'aucune épine ne fût mêlée à ces fleurs ; mais d'après cette sentence du St-Esprit, sortie de la plume de saint Paul, « que tous ceux qui » veulent vivre pieusement en Jésus-Christ doivent souf- » frir persécution, » il serait étonnant qu'une vie de sainteté et de zèle comme la sienne, eût été exempte de douleurs suscitées précisément à cause de la sainteté et du zèle que le monde ne comprend pas toujours. Nous écrivons l'histoire d'un prélat qui a vécu dans un temps où l'absence du principe de l'autorité, détruit par l'irréligion, entraîne à scruter malicieusement les intentions des hommes haut placés, à dénaturer leurs actes et à livrer leur personne au mépris. On pourrait nous suspecter d'avoir transigé avec l'amour de notre pays, aux

dépens de la vérité, si nous ne disions pas que des peines ont assailli l'âme du prélat. Nous parlerons donc avec une entière indépendance, et nous dirons que ces tribulations ont servi à rehausser sa gloire, en ce qu'elles lui ont donné une ressemblance de plus avec son immortel prédécesseur Fénelon.

C'est une circonstance de la vie de l'auteur du Télémaque, qui a échappé à ses historiens, que les tribulations toutes locales dont furent traversées ses premières années à Cambrai. Cette lacune vient sans doute de ce qu'il a manqué aux savants historiographes d'habiter cette cité, où ils auraient été à même de compulser les manuscrits des bibliothèques particulières, de comprendre la position de Fénelon dans sa ville métropolitaine et surtout l'esprit des habitants de cette ville dans les dernières années du dix-septième siècle. Disons quelques mots de ce grand archevêque arrivant dans son diocèse; ils pourront, peut-être, servir à indiquer un parallèle entre lui et son digne successeur.

Mgr de Brias venait de mourir. Ce prélat, né dans l'Artois, s'était identifié avec le Cambrésis, dont il connaissait les mœurs et le langage. Ses manières douces et simples étaient aimées du peuple, qui le connaissait depuis dix-neuf ans; on l'avait vu, dans un jour de fête, ouvrir les portes de son palais et y distribuer, dans la cour d'honneur, des rafraîchissements à des artisans. Sa bonté était si grande, que les Cambrésiens de toute condition

l'appelaient, dit Pélisson, pour recevoir sa bénédiction au moment de la mort, comme ils eussent appelé le dernier vicaire de la paroisse. Par toutes ses qualités et surtout par sa charité, il s'était acquis une popularité immense dans sa ville métropolitaine. Fénelon prend possession du siège que la mort du bon archevêque a laissé vacant. Il aime la simplicité; mais le peuple l'ignore et il a lieu de l'ignorer, parce que le prélat sort de la cour du fastueux monarque dont il a élevé le petit-fils, et qu'extérieurement son train de vie paraît être celui d'un grand seigneur. Il est de plus Français, titre peu recommandable aux yeux du peuple de Cambrai, tombé naguère sous la domination de la France en vertu du droit du plus fort, et il est nommé archevêque par le vainqueur. Des vicaires-généraux qu'il amène avec lui laissent échapper, dans une cérémonie publique, quelques paroles imprudentes, dont l'innocent prélat est rendu responsable. C'en est assez pour émouvoir une population bonne en elle-même, mais qui a conservé de vieilles idées d'indépendance et un certain esprit de persifflage, comme une tradition du foyer paternel; c'en est assez pour la porter à fronder le nouvel archevêque, quelque illustre qu'il soit, à chercher dans sa personne un côté qui puisse prêter au ridicule! Ajoutons à cela qu'une espèce de fatalité exige que les hommes vraiment grands ne soient toujours appréciés qu'après plusieurs années, souvent même après leur mort. On comprend

comment le peuple et la petite bourgeoisie tournaient en ridicule l'élocution un peu nazillarde de Fénelon, comment ils attendirent assez long-temps pour admettre qu'il fût un homme de très-grand mérite, et lui vouer une entière affection.

Sans doute, les circonstances dans lesquelles s'est trouvé Mgr Giraud, à son arrivée à Cambrai, ne sont pas les mêmes; mais si sa position n'était pas identique avec celle de Féuelon, il faut convenir que, comme lui, il pouvait ne pas être compris de prime abord, et trouver des mécontents. Il succédait à Mgr Belmas, qui, évêque depuis quarante ans, s'était familiarisé aux habitudes et même au langage des Cambrésiens, et avec lequel les Cambrésiens s'étaient familiarisés à leur tour. Les pauvres qui recevaient de sa main, dans la rue, une pièce de monnaie, ou allaient quelquefois recevoir à son palais la somme nécessaire à payer le loyer de leur mansarde, exaltaient sa charité; quelques amis que, dans sa vieillesse, il appelait pour causer horticulture, et beaux-arts, vantaient son affabilité, les charmes de son esprit, et se glorifiaient d'être admis dans son intimité. Mgr Giraud n'a pas toutes les habitudes de Mgr Belmas; il ne répand point ses aumônes dans les rues ou à la porte de son palais; les familiers et les intimes d'autrefois ne sont plus les siens; son air de noblesse ne concorde pas avec la simplicité des dernières années de son prédécesseur; la politique, à son tour, vient l'épier dans les

visites qu'il fait et qu'il reçoit, scruter ses paroles et ses actes. Comme saint Vincent de Paul, qui, dans sa grande charité, passait à la cour de la régente Anne d'Autriche pour un ami des frondeurs, et aux yeux des frondeurs pour un ami de la cour, il est aux yeux des hommes de chaque parti un ennemi, ou du moins un ami plein de froideur. On comprend qu'il a pu se rencontrer des hommes qui ont cherché à faire tomber le prestige au milieu duquel il avait apparu et l'enthousiasme qui existait pour sa personne.

Il est douloureux de dire que le premier motif mis en avant, dans une certaine société, pour légitimer la détraction, fut la manière si noble et si charitable avec laquelle, dans son discours d'installation, le prélat loua Mgr Belmas de la rétractation de son serment à la constitution civile du clergé; il semblait que la figure employée par l'orateur fût une faute impardonnable. On oubliait que le vieil évêque, dans son éloge de Fénelon, avait loué hautement cet immortel archevêque d'avoir condamné son livre des *Maximes des Saints* condamné à Rome, et que là-dessus précisément, il avait établi un point de similitude entre Fénelon et lui-même. On oubliait qu'il y avait plus de gloire pour Mgr Belmas à rétracter son adhésion au schisme qu'à rester attaché à une erreur de sa jeunesse sacerdotale. On oubliait enfin qu'en disant du vénérable évêque : « Il n'y avait pas de page à déchirer dans l'histoire de

» sa vie, il n'en a déchiré aucune, » on l'accusait par cela même, de ne pas croire à ce qu'il enseignait dans son catéchisme, sur l'autorité du Souverain-Pontife, et d'avoir fait, pour occuper le siége de Cambrai et pour y demeurer, une démarche contraire à ses convictions.

Nous ne parlerons pas des diatribes élaborées dans l'ombre et lancées avec mystère contre l'archevêque, peu de mois après son installation. Ces traits de satyres ne pouvaient atteindre le prélat, dont l'humilité et la charité étaient le plus bel apanage. Malgré toute la finesse dont les avait assaisonnés leur auteur qui, du reste, n'était pas Cambrésien, finesse qui n'a servi qu'à faire des dupes, ils ne valent pas l'honneur d'être nommés.

Bientôt s'élève la maison de campagne du séminaire, avec sa petite ferme modèle : mille bruits circulent dans le peuple et sont accrédités par des journaux, pour qui l'occasion de dénigrer un archevêque est une bonne fortune ; on dit que l'avarice du prélat est effrayante, qu'il entreprend un ignoble commerce, prépare une concurrence aux marchands de la ville, fraude des viandes et des liqueurs et mille autres absurdités qui, quoique reconnues pour telles par l'immense majorité de la population, n'en rendent pas moins le peuple antipathique au prélat et par cela même à la religion. C'était ce que Monseigneur déplorait davantage dans ces calomnies. Quant à leurs auteurs et à leurs propagateurs, il leur pardonnait, priait pour eux, leur accordait des

bienfaits ; comme Fénelon, il finit par gagner leur estime, et plusieurs devinrent ses défenseurs dévoués.

En septembre 1844 surgit une tribulation nouvelle; elle eut plus de retentissement que toutes les autres; mais elle ne tarda pas à se changer en joie et fournit à Monseigneur l'occasion de donner la mesure de sa charité. Un journal de Paris, qui, sous prétexte de réclamer l'inamovibilité des desservants, ouvrait ses colonnes au mécontentement et à l'envie, publia deux lettres signées : *Un curé de canton, du diocèse de Cambrai*. Ces lettres, écrites au sujet de l'œuvre des prêtres infirmes et des missionnaires du diocèse, ne gardaient aucune mesure ; elles accusaient l'archevêque dans ce que l'homme a de plus précieux ; non-seulement son administration y était tournée en ridicule, ses mandements critiqués sous le point de vue littéraire, mais encore sa bonne foi, sa justice, son honneur, sa conscience y étaient attaqués directement ; l'injure allait jusqu'à dire qu'il était indigne d'absolution au tribunal de la pénitence. Monseigneur était en vacances. Le clergé du diocèse, qui était resté complètement étranger aux débats excités par ces nouvelles questions d'inamovibilité et qui ne connaissait le journal que par les prospectus envoyés dans tous les presbytères, fut bientôt informé de la publication des lettres, reproduites par quelques journaux du pays. Un sentiment de dégoût souleva tous les cœurs; on comprit qu'il y avait un grand

devoir à remplir, et de tous les cantons partirent spontanément des lettres signées de tous les membres du clergé, qui désavouaient avec indignation l'invective cousue de calomnies et témoignaient au prélat de leur attachement et de leur dévouement sans bornes. Un prêtre seul s'était abstenu. Monseigneur apprit à Bourges les outrages dont il était l'objet. Rentré à Cambrai, il vit le concert de suffrages qui s'élevait en sa faveur, et en répandant de douces larmes, il écrivit aussitôt à ses prêtres :

Messieurs et très-chers coopérateurs,

Des protestations, toutes plus énergiques les unes que les autres, me sont parvenues spontanément de tous les points du territoire, à l'occasion de certaines lettres publiées contre ma personne et contre mon administration dans un journal de la capitale, et portant pour souscription : *Un curé de canton et un ecclésiastique du diocèse de Cambrai*. Je suis touché de cette démarche, parce qu'elle vous honore; mais croyez bien, je vous prie, que je n'en avais pas besoin pour être fixé sur l'excellent esprit qui vous anime.

Tout le monde comprend que dans le corps le plus respectable, surtout lorsqu'il est nombreux, il peut se rencontrer quelques individualités qui s'isolent du sentiment de leurs confrères, soit par un défaut de rectitude dans le jugement, soit par un malheureux penchant à la contradiction, soit par une appréciation exagérée de leur valeur personnelle qui, en élevant les prétentions de l'amour-propre, lui en fait sentir plus vivement les mécomptes.

Mais aucun homme sage, et votre archevêque moins que personne, ne sera assez injuste pour rendre solidaire de ces rares et presqu'inévitables exceptions, tout un clergé connu pour sa

piété, sa sagesse, son amour de la discipline et des bonnes règles, et son attachement à l'unité. Reposez-vous donc, nos très-chers coopérateurs, sur notre estime et sur notre confiance la plus entière, comme nous nous reposons sur votre dévouement et sur votre affection filiale. C'est une triste nécessité que le scandale arrive ; mais après en avoir gémi devant Dieu, félicitons-nous de voir que *l'homme ennemi, qui a voulu semer entre nous des germes de division*, n'a réussi qu'à resserrer plus étroitement, s'il est possible, cette union qui fait notre force et qui ne nous fut jamais plus nécessaire que dans les circonstances présentes.

Nous ne dirons pas ce qui se passa entre le prélat et l'auteur de ces calomnies qui fut mandé à l'archevêché : il est des secrets qu'il faut taire toujours ; mais nous ne pouvons nous dispenser de raconter une autre entrevue, qui a rapport à la même affaire et qui se passa trois ans plus tard. Ce que nous devons dire, en honorant le prélat, n'honorera pas moins le personnage qui l'abordait, car il est toujours honorable de se repentir. Un prêtre frappé d'interdit par l'archevêque de Paris, était rentré en lui-même et cherchait un médiateur qui, en lui indiquant les moyens de se réhabiliter, consentît à plaider sa cause. Ce prêtre était le directeur du journal qui avait imprimé la lettre dont nous parlions tout-à-l'heure ; il voulait abandonner le journalisme et trouver un poste où il pourrait consacrer ses talents à la gloire de la religion. Il vint se jeter entre les bras de l'archevêque de Cambrai, persuadé de trouver dans le cœur du successeur de Fénelon, les sentiments de bonté et de mansuétude qu'il eût trouvés dans Fénelon lui-même. Mgr Giraud l'em-

brassa, lui donna des conseils d'ami et de père, lui offrit la maison de ses missionnaires pour y faire une retraite, et huit jours ne s'étaient pas écoulés, que cet ecclésiastique remettait entre les mains de Monseigneur l'acte de sa rétractation, de son repentir et de sa soumission absolue à ses supérieurs. Il partit, comblé des consolations qu'il avait puisées sur le cœur paternel du pontife, et après avoir reçu dans sa bénédiction un gage de bonheur pour l'avenir.

C'est ainsi que Mgr Giraud traitait les hommes dont il avait à se plaindre. Heureux ceux qui, après s'être faits ses ennemis, ont eu le courage d'avoir confiance en son cœur !

XIV

Œuvres de Monseigneur Giraud pour l'instruction.

Nous avons vu Mgr Giraud, dans son diocèse de Rodez, créer en même temps des œuvres pour les prêtres et pour les fidèles; soumis aux mêmes lois dans celui de Cambrai, il y exerce son zèle de la même manière; il marche constamment vers ce double but. « Le pied » sur lequel j'ai établi mon diocèse, écrivait-il de Rodez » en 1836, demanderait cinq ou six hommes de plus » dans l'administration, je suis surchargé de besogne. » Il écrivait de Cambrai en 1835 : « J'ai ici dix fois plus » de travail et de préoccupation d'esprit que dans mon » premier diocèse. »

Cependant, malgré ce surcroît de travail, malgré la faiblesse de sa santé qui s'altérait insensiblement, il faisait face à tout, donnant à son diocèse ce dont il avait besoin *pour trouver la vie avec abondance*. Nous avons déjà dit la différence des deux populations de l'Aveyron et du Nord, et la différence des soins qu'elles demandent.

Monseigneur a compris les exigences du nouveau champ qu'il doit cultiver; il est à l'œuvre toujours avec la même force et le même cœur, et l'on se plaît à voir son génie se trouver comme mieux à sa place et grandir de jour en jour.

Chaque année, comme à Rodez, il publie ordinairement deux instructions pastorales; alors éclosent de sa plume, sur la double loi du repos et du travail, deux mandements, dans lesquels il demande à l'industrie le respect du jour du Seigneur, l'introduction des lois de l'humanité et de la morale, dans les ateliers et les usines. Une instruction sur le mariage, celle de toutes, peut-être, qui a opéré le plus de fruits, découvre toute l'impudeur des unions honteuses que la religion ne sanctifie pas. Elle eut le mérite de dessiller les yeux d'une foule d'hommes qui, dans les villes et les campagnes, cachaient sous le voile d'un contrat purement civil, un véritable concubinage, et fit cesser dans un grand nombre de paroisses ces abus ignominieux. Cette instruction fut complétée par celle sur l'éducation domestique, la dernière qu'il composa, et que l'on a appelée le chant du cygne. N'oublions pas son plaidoyer en faveur des petits enfants; sa lettre pastorale sur les salles d'asile, et celle sur la prière commune, qui eut l'insigne honneur de fournir au chef suprême de l'Eglise la matière d'une instruction adressée aux fidèles de la ville de Rome. Mais hâtons-nous de voir en

détail ce que fit le prélat pour l'instruction des enfants.

Une des premières choses auxquelles il donna ses soins, fut la composition d'un nouveau catéchisme. Ce livre, le premier de tous par l'enseignement qu'il renferme et l'âge de ceux auxquels il est spécialement destiné, est aussi de tous les livres le plus difficile à composer. Le même pour le fond dans tous les divers diocèses, il diffère dans le plan, dans la manière d'exposer les sujets, dans le mode de présenter les questions et de formuler les réponses. Il faut qu'en renfermant tous les principes de la foi et de la morale chrétienne, il soit concis, facile à apprendre, et plus encore facile à retenir. Un changement de catéchisme est toujours pour un diocèse une grave innovation; les parents ne trouvant plus les questions et les réponses telles qu'ils les ont apprises eux-mêmes, ne peuvent l'enseigner à leurs enfants; partant, l'instruction chrétienne cesse d'être redite à la veillée dans les campagnes; les enfants éprouvent une plus grande difficulté pour apprendre, et le pasteur dont le ministère est déjà si pénible, doit s'imposer un surcroît de travail. Deux catéchismes étaient connus dans le diocèse de Cambrai : un tout petit, appelé vulgairement le catéchisme de Fénelon, quoique ce grand archevêque n'eût fait qu'en ordonner la réimpression[1]; un autre, enseigné sous Mgr Belmas, et copié presque littéralement

[1] Il était l'œuvre de Mgr Gaspar Némius, mort en 1667, et il fut enseigné jusqu'en 1802.

sur le catéchisme de Lyon, imprimé par l'ordre de Mgr de Montazet. Ce livre, qui avait été imposé après la suppression du catéchisme dit de l'*Empire*, était un véritable chef-d'œuvre, quant au plan et à l'exposition des sujets, mais il avait le malheur d'être long et difficile; les théologiens pouvaient même y trouver des termes peu exacts. Un changement était nécessaire; bien des fois même, on en avait entretenu le vieil évêque, qui n'aimait pas, disait-il, à recommencer son travail. Ce changement, quel qu'il dût être, devait être nécessairement opéré par Mgr Giraud. Monseigneur, pour le bien spirituel de son diocèse, aurait voulu ne faire que des corrections et des abréviations au catéchisme en usage; mais dans la persuasion que ce livre était l'œuvre de Mgr Belmas, on lui contestait le droit de propriété pour tout ce qu'il en conservait; d'un autre côté, reprendre simplement le catéchisme de Fénelon, c'était rendre hommage à la mémoire de l'illustre prélat, mais vu l'état de la société, ce livre était devenu trop simple et trop abrégé. L'archevêque crut trouver un moyen de tout concilier en conservant du catéchisme existant, le plan général tombé dans le domaine public, et de refondre les réponses, en les simplifiant, en les rendant, autant que possible, telles qu'elles se trouvent dans le catéchisme de Fénelon, et en les faisant toujours commencer par les termes contenus dans la demande. Il y ajouta un petit traité des fêtes de l'Eglise et en

abandonna la propriété à ses successeurs. Disons en passant que ce petit livre, porté au Brésil par une sœur de charité qui l'avait enseigné aux enfants de Cambrai, fut traduit en portugais et adopté pour son diocèse par Mgr l'évêque de Mariana.

En publiant son catéchisme, Sa Grandeur voulut augmenter le nombre des prêtres qui l'enseignent du haut de la chaire, et qui travaillent au salut des âmes en prêchant des missions et des retraites. Il appela dans son diocèse les Jésuites, qui établirent une résidence à Lille. Ces pères exercent le saint ministère dans leur chapelle particulière, et se rendent, ainsi que les missionnaires diocésains, dans les paroisses où ils sont appelés par les pasteurs.

L'instruction religieuse à tous et à chacun, dans le mode qui lui est le plus convenable, c'est ce que l'archevêque de Cambrai veut propager par tous les moyens qui sont en son pouvoir. Les deux églises de Cambrai retentissent, St-Géry en Avent, la Métropole en Carême, de la voix d'apôtres pieux et persuasifs. Lille, Valenciennes, Dunkerque ont chaque année leur station quadragésimale, et chaque année on peut compter par milliers le nombre de ceux qui, dans le diocèse, reviennent à la pratique des saints devoirs de la religion.

Mais qu'est-ce que l'instruction donnée à l'église, si elle n'est pas soutenue dans les écoles, si la religion n'est pas inculquée dès le plus jeune âge, si les enfants ne

sont pas formés à son amour, s'ils n'en sucent pas les éléments avec le lait? Monseigneur, fidèle aux principes qu'il a développés dans son mandement sur les écoles, excite partout le zèle pour établir des maisons d'éducation tenues par des religieuses, qui, aux talents unissent une qualité, nous croyons pouvoir le dire sans blesser personne, que l'on trouve rarement chez les instituteurs et institutrices laïques : le dévouement. Sous son épiscopat, ces sortes d'établissements s'érigent et se développent avec rapidité sur tous les points du territoire. Le collège de Tourcoing, avec ses allures franchement religieuses, prend un essor plus vigoureux et crée des succursales à Roubaix, à Valenciennes, à Solesmes; celui d'Hazebrouck entre dans une prospérité toujours ascendante; le pensionnat de plein exercice de Marcq avec ses vingt-huit professeurs gradués, tous ecclésiastiques, ouvre ses portes aux jeunes gens appartenant aux familles de la haute société, compte plus de deux cents élèves, forme une succursale à Lille et envoie une colonie de maîtres tenir le collège de Bergues, sur la demande de l'administration de cette ville; Douai a son pensionnat de St-Amé, tenu par des prêtres; les frères Maristes sont appelés à créer une maison avec un noviciat au village de Beaucamps; Dunkerque reçoit les Dames dites de Louvencourt; les Dames Bernardines d'Esquermes, heureuses du haut patronnage que leur donne le prélat dans leur vaste établissement, où elles comptent près de

trois cents élèves, ouvrent à sa prière une maison à Cambrai, et se trouvent, à leur arrivée dans la ville métropolitaine, honorées de l'estime et de la confiance des familles. Les Ursulines de Valenciennes transportent leur établissement dans l'ancienne abbaye de St-Saulve, qui prospère de jour en jour; la direction de l'école normale de l'Académie est confiée aux Dames de Flines à Douai. La congrégation des Dames de la Sainte-Union, fondée dans cette même ville en 1826, vient de la Belgique, où elle s'était retirée, établir sa maison-mère dans le diocèse aux lieux de sa naissance, ajoute vingt-quatre succursales à toutes celles qu'elle compte déjà, et doit aux démarches de l'archevêque, son approbation à Rome et sa reconnaissance légale. Les sœurs du couvent de Ste-Thérèse, d'Avesnes, ouvrent huit maisons nouvelles, et les sœurs de la Sainte-Famille d'Amiens, dix-sept. Nous pouvons à ce nombre d'établissements en ajouter encore d'autres, tenus par des religieux de différents ordres : nous pourrions nommer les Frères des écoles chrétiennes, ceux de la maison de Sion et de la Sainte-Union. Nous pourrions ajouter encore les salles d'asiles destinées aux enfants du pauvre et du riche, qui, sous la direction des Filles de la Sagesse, des Sœurs de la Providence et de St-Augustin, apprennent « à rendre » disertes les langues de ces innocents enfants et à » annoncer parfaitement les louanges de Dieu. » Nous ne pouvons oublier les Frères de St-Gabriel, établis à

Fives-les-Lille pour les sourds-muets et les aveugles; pieuse institution en faveur de laquelle le prélat prononça un de ses plus touchants discours, au mois de mai 1849, dans l'église St-Etienne à Lille.

Quoique ce ne soit pas ici le lieu d'en parler, nous ne terminerons pas ce chapitre sans dire un mot du couvent d'Augustines que Monseigneur établit à Cambrai, et dont il voulut faire la maison-mère et le noviciat des diverses communautés du même ordre établies dans le diocèse pour le soin des malades. Sur sa demande, tous les sujets de cette maison se dispersèrent à l'époque du choléra, et allèrent d'un côté et de l'autre, dans les campagnes, porter gratuitement leurs services et leur vie aux infortunés atteints du fléau dévastateur.

XV

OEuvres de Mgr Giraud pour les églises.

L'ARCHEVÊQUE de Cambrai, en prenant tous les moyens pour ériger à Dieu des temples immatériels, s'occupait de l'érection des temples de pierres dans lesquels les Chrétiens rendent au Seigneur un culte public, assistent au Sacrifice, entendent la voix du prêtre et se pénètrent de sentiments de respect pour la religion en voyant la pompe de ses cérémonies. Le diocèse de Cambrai, où les plus beaux monuments religieux se rencontraient autrefois à chaque pas dans les villes et les campagnes, a beaucoup souffert pendant les jours désastreux où la Religion fut proscrite en France. Ce ne furent pas seulement les vieilles basiliques avec leurs tours élancées, leurs pyramides aériennes, les collégiales, les abbatiales, qui furent renversées dans les villes populeuses ; un très-grand nombre d'humbles églises de hameau virent aussi leurs pierres disséminées sur la voie publique, l'épine et la ronce croître au lieu où était établi l'autel du Dieu

trois fois saint. Pendant quarante ans on répara bien des ruines, mais toutes les églises étaient loin d'être réédifiées; dans bien des paroisses, le service divin ne se célébrait que dans des masures d'argile couvertes de chaume; puis, d'un autre côté, l'accroissement considérable de la population, amené par l'industrie dans beaucoup de localités, avait rendu les églises trop petites, en exigeait de plus vastes, et nécessitait même la division territoriale de plusieurs paroisses. Mgr Giraud fut pour cette œuvre ce qu'il était pour toutes les autres, plein d'ardeur et de générosité, stimulant le zèle des paroissiens, pressant les conseils municipaux, exhortant les pasteurs, présentant sa large offrande dans toutes les souscriptions, quelquefois menaçant de son droit d'interdit, dont il fit usage une fois contre une église étroite et délabrée; mesure de rigueur qui ne fut pas sans utilité et sans fruits. Pendant les huit années de son épiscopat, il eut la consolation de voir s'élever plus de vingt églises, toutes spacieuses, solides, élégantes, construites sur des plans qu'il voulait contrôler lui-même; d'autres, en nombre au moins égal, furent entièrement restaurées ou considérablement agrandies. Ce fut une bien douce joie pour son cœur quand il lui fut donné de consacrer la vaste église de Notre-Dame-Immaculée à Roubaix, et celle de Notre Dame-des-Anges à Tourcoing, dont la nécessité était depuis long-temps reconnue, et qui permettent à ces populations, toujours fidèles aux devoirs de

la religion, d'être plus à l'aise dans le lieu du recueillement et de la prière Il n'était pas moins heureux quand il pouvait bénir l'église de village, féliciter de leur zèle les bons paysans qui le recevaient avec transport, monter dans la chaire provisoire et surtout les engager à construire à Dieu un temple spirituel dans le fond de leur âme.

Nous avons déjà dit que la vieille métropole de Cambrai avait été détruite. Etablie par saint Vaast, catéchiste de Clovis, elle avait été reconstruite cinq fois, toujours sur des proportions plus grandioses et sous le vocable de Notre-Dame; elle passait pour une des plus belles de toutes les églises du nord de la France. Sa flèche, regardée comme une merveille, était en pierres de taille découpées en dentelles; on disait qu'elle avait autant de fenêtres qu'il y a de jours dans l'année, et que la patronne de Cambrai en avait elle-même fourni le dessin à l'évêque qui l'avait construite. Vendue en 1797, elle tomba avec huit autres sous le marteau révolutionnaire. L'église de l'abbaye du St-Sépulcre est aujourd'hui devenue métropole. Riche édifice d'architecture grecque, de style composite; « elle n'a, disait Monseigneur, qu'un seul dé» faut, c'est de s'appeler métropole. » Monseigneur pensa à l'agrandir. Ce projet, approuvé par les uns, fortement critiqué par les autres, consistait à construire des chapelles dans les nefs latérales, et au-dessus de l'abside une rotonde, qui, en servant de paroisse, aurait pu être

utile pour les catéchismes, les retraites, etc. ; une tour l'aurait surmontée, et une crypte sur laquelle elle se fut élevée aurait servi à la sépulture des prélats. Les plans avaient été approuvés, les fonds nécessaires promis, mais des temps survinrent qui firent ajourner le projet, et puis bientôt le prélat mourut. Il l'avait enrichie de tapisseries de haute-lice, consistant en un magnifique devant d'autel, en chasubles et en fauteuils fleurdelysés, que, dans un voyage à Paris en 1848, il avait reçus du général Cavaignac, président du pouvoir exécutif. Quelque temps avant sa mort, il voulut lui faire un présent des plus précieux. On sait qu'en mémoire de sa soumission au St-Siège, Fénelon fit don à sa métropole d'un ostensoir d'or, représentant la foi voilée, tenant dans un soleil l'hostie sainte, et foulant aux pieds des livres hérétiques, sur la couverture de l'un desquels on lisait : *Maximes des Saints*. Cet ostensoir, livré à la monnaie à l'époque de la révolution, fut perdu à jamais. Mgr Giraud, pour rendre hommage à son illustre prédécesseur, conçut le projet de réparer l'œuvre du vandalisme, et il consacra une somme de cinq mille francs à la reconstruction de ce pieux monument.

Mais ce n'était point seulement l'ornementation de son église métropolitaine qui occupait le pieux évêque ; son cœur avait la sollicitude de toutes les églises ; comme à Rodez, il attachait une haute importance à ce que toutes fussent au moins dans un état de décence qui concordât

avec leur sublime destination. Dans ce siècle principalement, où tout est matérialisé, il faut parler au peuple par les yeux ; beaucoup d'hommes doivent commencer à être rappelés à la religion par les sens, comme par les sens il se sont éloignés d'elle. Son zèle lui suggéra le moyen de venir à bout de son entreprise par la création d'une œuvre peut-être unique dans l'église de France. Depuis plusieurs années, quelques pieuses dames de Lille, affligées de voir si souvent dans les campagnes de pauvres églises dépourvues de tout, d'entendre les plaintes des curés qui, ne trouvant rien dans leur paroisse, entreprenaient de quêter dans les villes qu'ils savaient s'intéresser à la gloire de la religion, avaient entrepris de se réunir et de consacrer leurs loisirs à convertir en ornements sacerdotaux d'anciennes soieries que des mains amies leur offraient. Cette œuvre admirable était susceptible de recevoir de grands développements et de rendre bien des services; il ne s'agissait que de l'organiser. Pour cela, Monseigneur érigea une confrérie, sous l'invocation de sainte Elisabeth; il en établit le siège à Lille, d'où elle devait s'étendre dans toutes les villes du diocèse. Les ecclésiastiques furent invités à la faire connaître, à l'établir, chacun dans leur paroisse, à y coopérer selon leurs moyens pécuniaires, à lui trouver des adhérents et des souscripteurs. Les résultats furent des plus heureux. Dans presque toutes les villes du diocèse, un certain nombre de dames abandonnent leurs légers travaux de tapisserie

pour confectionner l'aube et la chasuble du pauvre curé ; chaque année, à l'époque de la retraite, le vicaire-général chez qui tous les objets confectionnés sont envoyés fait la distribution, et les pasteurs reçoivent, en proportion de la pauvreté de la paroisse qu'ils dirigent et des sacrifices qu'ils savent s'imposer eux-mêmes, ce dont ils ont besoin en linge et en ornements. Grâce à ce concours et à la direction qui lui est donnée, il n'est aucune église qui ne soit pourvue d'ornements de toutes couleurs, en soie, de linge en fil de lin, de vases sacrés à coupe d'argent, en un mot, d'un mobilier de sacristie complet, d'une extrême décence, qui peut quelquefois passer pour de la richesse.

Mais de tous les ornements, Monseigneur préférait ceux qui, en embellissant une église, sont un aliment pour la piété. Comme à Rodez, il encourageait de toutes ses forces la dévotion au Chemin de la Croix. Lui-même en fit l'érection solennelle dans sa métropole ; les prêtres, à son exemple, ornèrent de ces saintes images les murailles de leurs églises, et apprirent à leurs ouailles à se familiariser avec cette pratique de piété, si utile pour faire aimer Dieu, fortifier les faibles, consoler les affligés ; si riche en fruits de bénédiction et de salut.

XVI

Promotion de Mgr Giraud au cardinalat.

Mgr Giraud, dès les premiers moments de sa vocation, s'est laissé conduire par la main de la Providence; elle en fit un homme extraordinaire, le rendit toujours supérieur aux dignités auxquelles elle l'avait appelé, et voulut l'élever encore.

A la fin du mois de novembre 1846, le roi des Français causait dans son cabinet avec Son Excellence, Monseigneur le Nonce apostolique, du choix à faire d'un prélat qui devait être présenté au Pape, pour être revêtu de la pourpre cardinalicec onjointement avec Mgr Dupont, archevêque de Bourges. Louis-Philippe avait cité les noms de plusieurs archevêques et évêques. « Sire, ajouta Son Excellence, vous n'avez point parlé de l'archevêque de Cambrai. — L'archevêque de Cambrai, dit le Roi; oui, c'est vrai, j'ai entendu parler de lui avec éloges, eh bien? — Sire, s'empressa d'ajouter le Nonce, il me paraît très-digne d'être présenté au cardinalat, et je

suis persuadé que le Saint-Père recevrait ce choix, de la part de votre Majesté, avec le plus grand plaisir. — Eh bien ! j'en causerai avec M. M...., qui doit le connaître, et nous verrons. »

Quelques jours après, une décision était prise en conseil des ministres, et Mgr Giraud recevait l'avis officiel qu'un chapeau était demandé pour lui. Fidèle à la règle que sa modestie s'était toujours imposée, il garda sur cet avis le silence le plus complet : nous n'en trouvons pas un seul mot dans sa volumineuse correspondance.

Le 11 juin 1847, une voix auguste retentissait sous les voûtes du palais du Quirinal : Pie IX annonçait au sacré collège des cardinaux assemblés autour de lui, qu'il allait décorer de la pourpre deux prélats français ; il s'exprimait en ces termes :

« L'un est notre vénérable frère Pierre Giraud, archevêque de Cambrai, homme d'un esprit supérieur, d'un amour et d'un dévouement éprouvés pour la chaire de St-Pierre, et qui, rempli de zèle dès son jeune âge pour le ministère sacré, orné des saintes connaissances nécessaires pour procurer le salut des âmes, se consacra toujours avec ardeur et avec de grands succès à la prédication de la parole de Dieu. Elevé ensuite sur le chandelier de la maison du Seigneur pour y faire briller aux yeux de tous sa lumière, il a illustré par ses vertus l'église de Rodez, dont le gouvernement lui fut donné ; il a augmenté la gloire du sacerdoce, et s'est constamment appliqué à remplir les devoirs de l'épiscopat avec un zèle, une vigilance, une douceur et une charité rares. Appelé plus tard à l'archevêché de Cambrai, il n'est pas une seule des sollicitudes pastorales qu'il n'ait transportée avec

lui de son premier siège, sur celui de sa nouvelle église. Il n'a épargné ni soins, ni entreprises, ni fatigues pour le bien spirituel de son troupeau et l'affermissement de la discipline dans son clergé. Il a toujours défendu les droits de la religion catholique avec tant de force, de prudence et de douceur, qu'il a su se concilier l'amour et l'estime de tous les gens de bien. »

Deux jours après le consistoire, un prêtre de Cambrai avait l'honneur d'être admis auprès du Souverain-Pontife, et Pie IX, lui ayant demandé s'il avait lu son allocution, ajouta sur la réponse affirmative de celui-ci : Faites savoir au diocèse de Cambrai que « dans ce que j'ai dit » de votre Archevêque, je n'ai fait qu'exprimer les sen- » timents de mon cœur; ce que j'ai dit, je le maintiens, » je serais bien-aise que l'on sût chez vous tous mes » sentiments d'estime et d'affection pour le nouveau » Cardinal dont j'admire les talents et les vertus. »

Le garde-noble chargé d'apporter la calotte rouge, envoyée par le Pape au nouvel élu, arriva à Cambrai dans la nuit du 19 au 20 juin, et le lendemain Dimanche, le prélat, portant sur la tête le premier insigne de son éminente dignité, reçut à l'issue de la messe paroissiale les félicitations du chapitre métropolitain et des autres corps ecclésiastiques de la ville.

La première pensée de son Eminence, après avoir reçu la nouvelle officielle de sa préconisation, fut d'écrire au Souverain-Pontife une lettre de remercîment, composée dans la langue de l'Eglise romaine. Cette lettre peut passer pour un véritable chef-d'œuvre de style et

de sentiment. Une plume, quelque exercée qu'elle soit, ne peut faire passer dans une traduction la richesse des expressions qui s'y rencontrent. Quoiqu'elle doive trouver ici sa place, nous ne voulons pas essayer de la donner en français ; les amateurs de la littérature latine la liront à la fin du dernier volume des œuvres du prélat.

Le 22 juin son Eminence, accompagnée de MM. les abbés Philippe, premier vicaire-général, Debord, secrétaire particulier, et Léraillé, curé de St-Remi d'Amiens, partit de Cambrai pour Paris, où, avec son Eminence Mgr l'archevêque de Bourges, créé cardinal dans le même consistoire, elle devait recevoir de la main du Roi la barrette apportée de Rome par l'ablégat Mgr Randi.

Nous ne pouvons raconter tous les témoignages de félicitation qui lui furent adressés ; il faut nous résoudre à passer sous silence, à cause de leur nombre, les lettres qu'il reçut de presque tous les évêques de France, malgré la satisfaction que nous trouverions à montrer le concert unanime de l'épiscopat pour applaudir à sa promotion. Nous citerons seulement les lettres de NN. SS. les évêques de Chartres et de Perpignan, originaires de Rodez.

Monseigneur,

« Je me réjouis bien sincèrement de l'éclatante faveur que le Saint-Père vient de vous accorder. Dans mon diocèse natal, on applaudira vivement à cette promotion dont on reconnaîtra sans peine la justice, en se rappelant tout le bien que vous avez fait dans cette contrée, et la célébrité qu'ont fait rejaillir sur le siège épiscopal de Rodez, votre zèle, vos vertus et vos talents supé-

rieurs. Le peuple nouveau que Dieu vous a chargé de gouverner et d'instruire, verra par les mêmes motifs, avec une joie unanime, votre élévation à la première dignité de l'Église, après celle de son auguste chef. Agréez donc mes félicitations qui sont d'un bien faible poids auprès de ce concert de suffrages et d'approbations, et veuillez recevoir l'hommage très-respectueux du dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monseigneur,

De Votre Eminence,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

† C. H. év. de Chartres. »

Chartres, le 22 juin 1847.

Monseigneur,

« Il m'en coûterait trop de laisser passer un évènement aussi utile à l'Eglise que celui de votre promotion à la haute dignité de cardinal, sans vous exprimer la double satisfaction que j'en éprouve comme évêque et comme enfant d'une province à laquelle vous demeurerez toujours cher. Votre entrée dans le sacré collège l'enrichit d'un nouveau membre fécond en ressources pour tous les besoins, et donne à l'épiscopat français un défenseur plus puissant contre les attaques incessantes de l'impiété, et contre tant de nouveaux efforts mis successivement en œuvre, pour substituer l'erreur à la vérité. En vous rapprochant, Monseigneur, du successeur de Pierre, cette lumière qui jaillit en vous, au début même de votre apostolat, répandra de nouveaux rayons propres à accroître toujours davantage la gloire du Dieu qui vous donna de si belles qualités, et vous acquerrez de nouveaux droits à la vénération et à la reconnaissance des vrais chrétiens.

Ce sont là, Monseigneur, les sentiments dont je me sens animé pour Votre Eminence; je la prie de les agréer avec cette bonté qu'elle a bien voulu mettre jusqu'ici dans nos rapports réci-

proques, et de me permettre d'ajouter à ces sentiments, celui du plus profond respect avec lequel je suis,

Monseigneur,

De votre Eminence,

Le très-humble et très-dévoué serviteur,

† J. François, év. de Perpignan. »

Perpignan, le 14 juillet 1848.

Donnons aussi la lettre de Mgr Garibaldi, le Nonce apostolique à Naples, qui, pendant qu'il remplissait en 1841 les fonctions d'internonce en France, avait décidé Monseigneur à accepter, on s'en souvient, l'archevêché de Cambrai.

Monseigneur,

Je crois qu'en Italie, personne ne connaît et n'apprécie mieux que moi les insignes mérites qui distinguent Votre Eminence et que personne n'a pour Elle un plus grand respect et dévouement. Aussi je crois que personne ici n'a plus vivement et plus sincèrement que moi applaudi à votre élévation à la sublime dignité du cardinalat. C'est donc pour moi non-seulement un devoir, mais un besoin véritable de vous en offrir sans délai, Monseigneur, mes félicitations les plus respectueuses, les plus empressées, et, permettez-moi de le dire, les plus cordiales et les plus affectueuses. Je prie Votre Eminence de vouloir bien les agréer avec cette ancienne bonté dont Elle n'a cessé de m'honorer pendant mon long séjour en France. Puissiez-vous, Monseigneur, pendant de longues et longues années, jouir de votre nouvelle dignité, pour la satisfaction de vos serviteurs et amis, parmi lesquels je vous prie de me conserver une place, aussi pour l'honneur et l'avantage de votre illustre diocèse.

Je vous écris ce peu de mots de Castellamare, pays voisin de

Naples, où je me trouve pour y prendre des eaux minérales et me rétablir de quelques indispositions. Cependant si Votre Éminence avait quelque ordre à me donner, Elle pourrait m'écrire à Naples.

En attendant j'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

De Votre Eminence,

Le très-humble et très-obéissant serviteur

A. Archevêque de Myre, N. A.

Castellamare, 16 juin 1847.

Le diocèse de Rodez ne pouvait rester indifférent aux honneurs que le Souverain-Pontife décernait à celui qui avait fait fleurir le règne de Dieu dans l'Aveyron, et dont le départ avait été accompagné de tant de larmes. Il associa sa joie à la joie du diocèse de Cambrai, et tandis que Son Eminence recevait de son chapitre métropolitain, de ses deux séminaires, de nouvelles lettres de félicitations à l'occasion de sa fête, et une médaille en or qu'avait fait frapper la Conférence de St-Vincent de Paul de Lille, il recevait les adresses du chapitre de la cathédrale de Rodez et des deux séminaires de cette ville. Les bornes que nous nous sommes prescrites nous forcent de passer sous silence tous ces chaleureux témoignages de vénération et d'amour. Nous ne pouvons non plus parler d'une pièce unique en son genre, qui fut adressée au prélat, c'est un chant en son honneur, écrit en hébreu: en rithme psalmistique, par le célèbre hébraïsant M. Drach. Nous craindrions de trop allonger notre récit.

XVII

Réception de la barrette. — Départ pour Rome.

Le 7 juillet eut lieu, dans la chapelle des Tuileries, la remise de la barrette. Des équipages de la cour, dans lesquels se trouvaient des aides-de-camp du Roi, vinrent prendre au séminaire des missions étrangères leurs Eminences, les cardinaux Giraud et Dupont, auxquels s'était joint Monseigneur l'ablégat, et les conduisirent au palais des Tuileries, où elles entrèrent par l'escalier des ambassadeurs.

Selon l'usage, on servit une collation aux nouveaux princes de l'Eglise, et immédiatement après, les cardinaux accompagnés des évêques de Clermont, d'Ajaccio, du Mans, d'Alger, de l'archevêque de Chalcédoine, de Mgr Forcade, vicaire apostolique, de Mgr Lasagny, auditeur de la nonciature, allèrent assister au saint Sacrifice de la messe que célébra un des chapelains du château, en présence du roi, de la reine, des princes et des princesses. Ils étaient, selon les lois de l'étiquette, en habit français,

ils se placèrent chacun sur un prie-Dieu préparé près de l'autel du côté de l'évangile ; après la messe, ils s'agenouillèrent devant le roi, qui, en face de l'autel, leur mit sur la tête la barrette présentée par l'ablégat.

La cérémonie terminée, le roi et ce nombreux cortège d'illustres personnages passèrent dans le grand salon des réceptions, où devait avoir lieu la prestation du serment, les félicitations et les remercîments d'usage. Pendant ce temps-là, les cardinaux allèrent dans un appartement voisin, revêtir la soutane rouge, le rochet et la mosette. Bientôt le maître des cérémonies introduisit Son Eminence l'archevêque de Cambrai, qui s'avança plein de dignité et lut son discours d'une voix ferme et empreinte d'une vive émotion. Louis-Philippe l'écouta les yeux fixés sur lui, et tout ému par la parole qui frappait son oreille, il avançait vers l'orateur de manière qu'il se trouva face à face avec lui lorsque celui-ci eut cessé de parler. « Ah ! » M. le cardinal, répondit le Roi, je me réjouis de voir » dans l'Eglise de France un cardinal tel que vous..... » comme vous le dites, vous n'avez pas recherché la » dignité dont vous êtes revêtu.... » Puis, toujours sous le poids de l'émotion, il ajouta à plusieurs reprises : « Mon Dieu, que c'est beau..... que c'est bien fait !.... » quel cœur !..... » La reine, dont les larmes coulaient en abondance, entretint à son tour le prélat, le remercia des vœux qu'il formait pour elle et sa famille, et lui demanda instamment le secours de ses prières. Après la

réception, les cardinaux furent reconduits à leur demeure avec le même appareil qu'ils en avaient été amenés.

De Paris, Monseigneur se rendit dans sa petite propriété de la Porthelière, près de Châteauroux, pour attendre que le Saint-Père lui fît connaître ses intentions sur l'époque à laquelle il pourrait se rendre à Rome. Il partit bientôt de là pour Marseille en passant par Clermont et Rodez, où se préparaient des fêtes brillantes en son honneur.

Il arriva le 4 août à Montferrand, et descendit à l'entrée de la ville dont toute la population l'attendait près d'un arc-de-triomphe qui retraçait, dans une inscription de quelques mots, l'histoire de sa vie : *Montferrand, Clermont, Rodez, Cambrai, Rome*. Après avoir reçu les autorités chez Melle Giraud sa sœur, il se rendit à Clermont. Le peuple de cette ville s'était porté en foule à l'église de Notre-Dame du Port, où l'on savait qu'il devait se rendre. Le cardinal voulait visiter cette église, même avant celle dont il avait été le pasteur; il lui tardait d'aller s'agenouiller à l'autel devant lequel il avait prié dans son enfance, offrir à la Reine des cieux les hautes dignités dont il était investi et demander son secours pour le succès du saint pèlerinage qu'il allait entreprendre.

Le chapitre de la cathédrale, les curés de la ville, les diverses congrégations religieuses, l'académie, les personnages distingués de la société vinrent lui présenter

leurs hommages chez M. le curé de Notre-Dame-du-Port. Tout Clermont était dans la joie et offrait l'image d'une famille heureuse de revoir un de ses membres, qui, après une longue absence, revient, chargé d'honneurs, au foyer paternel, comme pour donner à ses frères le droit de s'éprendre d'un noble orgueil.

Le cardinal rendit visite aux chanoines et aux curés de la ville; il officia et prêcha à la cathédrale. Par tout sur son passage il ne voyait que des fronts épanouis.

« Il n'est pas possible, écrivait-il à sa bonne sœur, de mettre à un accueil plus de cordialité, de solennité, d'enthousiasme; je ne suis pas sorti une seule fois sans me voir entouré, pressé par la foule de peuple de tout rang, qui me manifestait la joie la plus vive et la plus naïve de me revoir avec la calotte rouge. *Quou é se, quou é be se, quou à se méme, toudyours gente*, voilà les mots que je saisissais au passage. »

Sa course à travers son ancien diocèse fut moins un voyage qu'un triomphe. Partout les populations s'échelonnaient en foule sur la route qui retentissait du son des cloches et des cris continuels de : *Vive Monseigneur!* Souvent la voiture était obligée de s'arrêter et le prélat de descendre pour recevoir les félicitations, répondre aux paysans qui lui demandaient comment il se portait, se laisser approcher d'un grand nombre qui, les larmes aux yeux, voulaient lui baiser les mains.

Son Eminence trouva à Espalion Mgr Croizier qui était venu à sa rencontre, et avec lui il se dirigea sur Rodez. On ne peut décrire l'enthousiasme avec lequel

il fut accueilli dans son ancienne ville épiscopale. Au son de toutes les cloches dont le prélat avait doté la tour du vénérable d'Estaing, et qui ce jour-là s'ébranlaient plus joyeuses pour saluer celui qui, avant même qu'elles fussent élevées dans les airs, avait chanté l'harmonie de leurs accords, la cité tout entière s'avance comme un seul homme pour aller souhaiter la bien-venue au pontife chéri, qui revenait pour la voir encore et la bénir. Sur la place d'armes, à la vue de cette multitude qui se précipite heureuse et palpitante autour de sa personne sacrée, le Cardinal ne peut retenir ses larmes; il met pied à terre, ainsi que Mgr l'évêque de Rodez, afin que désormais rien ne s'oppose au muet et indicible échange des souvenirs et des sentiments qui se pressent dans tous les cœurs. C'est plus qu'un triomphe, c'est une fête de famille, c'est un père au milieu de ses enfants à qui il est donné de le revoir pour un jour, après une longue et douloureuse absence. Au milieu de la foule dont il parvient avec peine à percer les rangs, le pieux Cardinal se rend à l'église, dont l'enceinte est bientôt plus que remplie. Après avoir fait sa prière au pied de l'autel, il se dirige vers la chaire, et là, d'une voix à demi voilée par les larmes, il épanche tout son cœur en disant tout l'amour qu'il a conservé pour ses fidèles Aveyronnais et le bonheur qu'il goûte à les revoir. Il termina cette cérémonie, simple et grandiose à la fois, en donnant la bénédiction.

Arrivé à Rodez le 11 août, il quitta cette ville le 21, passa par Fréjus, dont l'évêque, Mgr Wicart, avait été son vicaire-général à Cambrai, et le 1er septembre s'embarqua à Marseille sur le *Léonidas*, avec S. Em. le cardinal de Bourges, accompagné de MMgrs les évêques de Rodez et de Fréjus, de MM. Leraillé, curé de St-Remi à Amiens, Bonce, chanoine de Cambrai, et de Lutho, vicaire-général de Bourges.

XVII

Le Cardinal Giraud à Rome. — Son retour à Cambrai.

Leurs Eminences arrivèrent à Rome le 4 septembre au soir, et logèrent au couvent des Théatins. Le 7, elles se rendirent près du Pape, au palais du Quirinal. Mgr Giraud va nous raconter lui-même cette première entrevue. Le 10 il écrivait à M. l'abbé Debord :

Le Saint-Père a daigné recevoir ensemble les deux cardinaux. Cette première audience a duré près d'une heure. Que de bonté, que de douceur, que de sainteté j'ai admiré dans le Souverain-Pontife ! quelle âme, quel cœur, quel sourire céleste ! Que de armes j'ai versées à ses pieds et sur son cœur où il nous a serrés avec amour. Nous n'avons pas eu besoin de demander la permission d'être délivrés de notre strict incognito, il nous a donné toute liberté de sortir, de voir, de visiter, jusqu'au consistoire public, fixé au 23. »

Il serait superflu de décrire les cérémonies de la remise du chapeau, cérémonie pendant laquelle tous les regards du sacré-collège se fixèrent sur Mgr Giraud ; mais nous transcrirons le fragment d'une lettre qu'un respectable

ecclésiastique de Toulouse écrivait de Rome, en ce moment, à l'un de ses amis :

« Son Eminence Monseigneur de Cambrai s'est posé à Rome d'une manière admirable. Tous les cardinaux, sans en excepter un seul, ont reconnu la vérité de ce qu'ils avaient entendu dire d'honorable et de glorieux sur le saint et savant prélat, et tous ont parlé comme le Souverain-Pontife l'avait fait dans sa belle allocution. On admire beaucoup à Rome sa douceur, sa politesse exquise et surtout la rare modestie qu'il unit à ses beaux talents. J'ai eu l'honneur d'être reçu hier en audience particulière du Saint-Père, qui, par quelques réflexions, fut mis à même d'exprimer sa pensée et ses sentiments sur Son Eminence. « Que pense-t-on en France, me dit Sa Sainteté, de la promotion de l'archevêque de Cambrai au cardinalat? — Très-Saint-Père, ai-je répondu, il n'y a qu'une voix pour applaudir, car on regarde Mgr Giraud comme le premier des évêques de France. — On a raison, » reprit le Pape; et en donnant une certaine fermeté à sa voix, il ajouta : « C'est vrai, c'est très-vrai! »

Le 5 octobre, dans le consistoire secret qui suivit celui du 23 septembre, le Souverain-Pontife remit à Monseigneur l'anneau cardinalice; il lui imposa le titre de *Sainte-Marie-de-la-Paix* et le nomma membre des congrégations de la Propagande, de l'immunité ecclésiastique, des indulgences, des reliques, et enfin de l'index. C'est à l'occasion de son titre cardinalice, que Monseigneur ajouta à ses armes, la devise : *Pax vobis*. Le 7, il prit possession de son église où il laissa un monument de sa munificence. En admirant dans le lieu saint un magnifique chemin de croix, dont les tableaux

étaient peints par des artistes célèbres, presque tous de différentes nations, il remarqua que la treizième station restait à faire; il la commanda à un jeune peintre français, de Lille, pensionnaire à l'école des beaux-arts, jaloux d'attacher le nom du diocèse de Cambrai et de la France à cette galerie de chefs-d'œuvre où le nom de la France manquait encore.

La veille de ce jour il avait eu l'honneur de faire sa visite d'adieu au Souverain-Pontife et de le remercier des faveurs obtenues de Sa Sainteté dans cinq audiences différentes. Il emportait pour son diocèse deux corps saints *nominis proprii* trouvés dans les Catacombes : *St Fortissime*, dans celles de *Ste Agnès*, et *St Plinia*, dans celles de *St Laurent*. Le chapitre métropolitain avait reçu la faculté de porter sur l'habit de chœur une croix pectorale en vermeil, ayant d'un côté l'image de N.-D. de Cambrai, et de l'autre l'effigie de Pie IX. Pour lui-même, le St-Père lui avait accordé le pouvoir de donner la bénédiction papale, avec indulgence plénière, à sa rentrée dans son diocèse, et de publier en 1852 un Jubilé séculaire en l'honneur de l'anniversaire de la translation à Cambrai de l'image de N.-D. de Grâce.

Leurs Eminences les cardinaux de Cambrai et de Bourges quittèrent la ville éternelle le 8. Ils prirent la mer le 12 et abordèrent à Marseille le 15. Mgr Giraud se dirigea sur Châteauroux, passa quelques jours à sa campagne et arriva le 27 à Paris, d'où il repartit le

2 novembre pour Cambrai. Passant par Amiens, il reçut chez le curé de St-Remi, la visite de Mgr l'Evêque à la tête de son clergé, du premier président, du préfet et des personnages de distinction. A Arras, le Cardinal-Evêque, informé de sa visite, envoya à sa rencontre un vicaire-général chargé de lui offrir une calèche pour le conduire au palais de l'évêché, où son illustre collègue lui fit une réception solennelle. Il reçut le chapitre de la cathédrale et dans sa réponse au discours que lui adressa le doyen de ce corps vénérable, il dit « qu'il n'était pas » venu à Arras pour recevoir des félicitations, mais uni- » quement pour offrir ses hommages respectueux à son » maître et à son père, pour réclamer ses conseils et » s'édifier de ses vertus. » Le lendemain 3 novembre, il se mit en route pour Cambrai.

La ville de Fénelon se préparait à rendre de brillants honneurs à son Cardinal; ce n'était pas la première fois que la pourpre romaine allait couvrir son siège épiscopal. Parmi ses pontifes elle en comptait cinq qui avaient été revêtus de la dignité cardinalice, mais de ces prélats elle n'en avait vu, pour ainsi dire, aucun dans ses murs. En 1411, Pierre d'Ailly, le plus grand de tous, l'âme du concile de Constance, se démit de son siège en recevant le chapeau. En 1517, Guillaume de Croy fut transféré à l'archevêché de Tolède; en 1718, Jean d'Estrées, successeur de Fénelon, mourut avant d'avoir reçu ses bulles; De la Trémouille, en 1720, eut presque le même

sort; et Dubois, nommé dans la même année ne visita même point son diocèse. Le cardinal Giraud était le premier que Cambrai allait recevoir avec la douce espérance de le posséder pendant des années nombreuses; aussi la cité voulait-elle lui faire une réception qui rappelât celle que ses enfants d'autrefois faisaient à leurs pontifes, alors que ceux-ci joignaient à la houlette de l'évêque l'épée de duc de Cambrai et de comte du Cambrésis. Tous les citoyens rivalisaient de zèle et rachetaient par leurs libéralités ce qui manquait au vote du conseil municipal dont les ressources, absorbées pendant les rigueurs de l'hiver précédent, n'avaient permis de dépenser qu'une somme légère. A la porte de la ville on dressait une tente triomphale flanquée de deux pavillons; c'est là que son Eminence devait mettre pied à terre. Le chapitre garnissait les arceaux de la métropole de tentures de damas pourpre, frangé d'hermine; les paroissiens de Notre-Dame et ceux de St-Géry élevaient chacun un magnifique arc-de-triomphe. Les artistes, avec un parfait désintéressement, peignaient de riches transparents; les demoiselles tressaient des guirlandes et préparaient une magnifique corbeille destinée au prélat; la musique de la garde nationale venait au grand séminaire, s'exercer à exécuter une brillante cantate, de concert avec les nombreux élèves de cette maison. Les dames patronnesses de l'œuvre des ouvriers malades distribuaient aux pauvres une somme d'argent, mise par Monseigneur à

la disposition du maire; on imprimait le programme complet de la cérémonie, et la municipalité, dans un arrêté qui convoquait la garde nationale, invitait les habitants des quartiers que devait traverser le cortège à orner de tentures la façade de leurs maisons et à l'illuminer à la chute du jour.

A quatre heures du soir le canon, auquel répondirent toutes les cloches de la ville, annonça au loin que Cambrai possédait dans ses murs Son Eminence le Cardinal-Archevêque. Le cortège se déploya, à travers une foule immense de peuple, le long des rues qui toutes avaient été sablées spontanément par le soin des habitants. Marchaient d'abord, après la première croix, différents groupes formés par les enfants des hospices, de l'école des sœurs, de la fondation Vanderburck et des frères, séparés par leur bannière respective et entremêlés des religieux et des religieuses qui sont à la tête de ces maisons, ou qui desservent les hôpitaux de la ville. Venaient ensuite les pensionnaires du collège, puis s'étendaient sur deux immenses lignes, les élèves des séminaires et plus de trois cents prêtres revêtus du surplis. Entre les rangs du clergé se détachaient divers corps de musique; des chœurs de jeunes filles vêtues de blanc et voilées, exécutant des chants composés pour la circonstance; les croix et les bannières des deux séminaires et des deux paroisses de Cambrai. Un groupe de choristes portant des chapes de brocard d'or *bénissaient*, dans les chants prophétiques,

le Dieu d'Israël qui visitait son peuple; des acolytes en aubes et en ceintures flottantes de soie rouge, portaient les insignes épiscopaux et cardinalices. Enfin, précédé du chapitre métropolitain, sous un dais porté par douze diacres en dalmatiques de velours rouge brodé d'or, s'avançait le Cardinal-Archevêque, répandant ses bénédictions sur le peuple qui se pressait devant ses pas, heureux de revoir son prélat vénéré revêtu des ornements de sa nouvelle et éminente dignité. La marche était fermée par un escadron de dragons à cheval.

A la métropole, qui resplendissait de lumières, le *Te Deum* fut chanté en plain-chant par tout le clergé. Après l'hymne d'actions de grâces, le prélat monta en chaire et prononça, avec une émotion profonde, un admirable discours par lequel il célébra la gloire de la capitale du monde chrétien et du grand Pontife assis sur le siège de St-Pierre; il donna ensuite la bénédiction papale, et enfin il fut reconduit dans son palais par le chapitre qui lui offrit un banquet.

Il était sept heures du soir; la foule, ivre de joie, se dispersa par les rues de la ville pour jouir du spectacle des illuminations, admirer les emblêmes, les devises, les transparents, les tableaux par lesquels les fidèles Cambrésiens témoignaient de leur amour à l'Archevêque dont ils étaient fiers, et à la religion dont ils se déclaraient les enfants soumis et dévoués.

Vers dix heures, le Cardinal fut, à la lueur des torches,

conduit sur la place d'armes pour assister au feu d'artifice disposé sur la façade de l'Hôtel-de-ville. Il fut reçu par d'unanimes applaudissements, et, à son retour, il put admirer au-dessus de la porte de son palais un transparent grandiose, représentant la glorieuse patronne de la cité aux pieds de laquelle on lisait ces deux vers latins :

Urbis et orbis amor præclaraque gloria sæcli
Ipse Pius nobis vultus inclinat amœnos.

TROISIÈME PARTIE

I

Caractère du Cardinal Giraud.

Nous avons suivi jusqu'ici le cardinal Giraud dans toutes les phases de son existence, depuis ses premières années jusqu'à son élévation au faîte des honneurs ; nous l'avons vu à l'œuvre dans tous les postes où le plaça la Providence ; mais, quoique bien souvent nous l'ayons entendu parler lui-même, et que nous ayons saisi quelques secrets de son âme, nous sommes encore loin d'avoir une entière connaissance de ce prélat. En effet, on a beau considérer un homme que l'on a l'occasion de voir tous les jours, on a beau le suivre et l'entendre ; pour bien le connaître, tout cela ne suffit pas, il faut encore pénétrer dans son intérieur, examiner toutes ses actions, méditer toutes ses paroles, recevoir ses confidences, sonder les replis de son âme ; alors seulement on peut apprécier son caractère et toutes les qualités qui le distinguent. C'est à cette connaissance entière de

Mgr Giraud que nous allons nous efforcer d'amener le lecteur.

Ce que l'on remarquait avant tout chez le cardinal Giraud, ce qui faisait comme le fonds de son caractère, c'était une grande sensibilité qui se montrait dans tous ses actes et dont étaient empreintes toutes ses paroles Comme Salomon, il aurait pu dire : *Dieu m'a donné un bon cœur!* et bien des hommes, après l'avoir apprécié, ou même après l'avoir vu ou entendu une seule fois dans l'intimité, se sont dit : *Si Fénelon était meilleur que lui, il fallait que Fénelon fût d'une bonté surhumaine.* Le besoin d'aimer et d'être aimé était inhérent à son existence; il ne vivait que par le cœur, et nous dirions que son cœur lui dictait toutes ses actions, si nous ne savions qu'une grande sensibilité, laissée à elle-même, n'est souvent qu'une véritable faiblesse. Mais sa bonté était contrebalancée par une grande force d'âme qui l'empêchait d'aller au-delà des bornes dans lesquelles elle doit toujours se tenir. Fidèle à cet aphorisme qui lui était très-familier : « Il faut tâcher de devenir roi de son cœur, » il savait régner sur tout son être. Quel que fût son supplice quand, dans les devoirs de son ministère, il était obligé d'imposer silence à sa sensibité, il ne savait pas transiger, il trouvait même une inflexibilité qui ne cédait pas devant ses propres larmes. Ces deux facultés de l'âme, combinées entr'elles, et auxquelles venaient se joindre un jugement droit et un profond amour du vrai,

rendaient toutes ses qualités, nous oserions dire, parfaites, en ce qu'elles étaient exemptes des défauts qui viennent souvent les entacher chez les hommes ordinaires. Monseigneur était plein d'affabilité : dans ses manières, dans son ton de voix, tout respirait la tendresse; mais cette affabilité n'avait rien de ce que l'on appelle vulgairement afféterie : c'était quelque chose qui décélait tout à la fois la simplicité et la noblesse, et qui ne passait pas les limites des grâces qui se trouvent dans un heureux naturel, enrichi par une bonne éducation. Doux sans faiblesse et ferme sans sévérité, il était humble sans bassesse, vif sans impatience, ardent, mais possédant toujours son esprit et son cœur dans un calme parfait. Il était gai, mais la modestie modérait l'expansion de sa joie; parfois caustique, il ne lui échappait aucune saillie qui transgressât les lois de la charité. Ami de ce qui est beau, grand, splendide, ainsi que le montre son style, puisque le style c'est l'homme, il avait en horreur le faste dans lequel ne se complaît que l'orgueilleux. Dans les grandes cérémonies religieuses, il trouvait du plaisir à paraître avec éclat, mais il ne considérait dans les magnificences qui l'environnaient et dont il était revêtu, que la gloire de la Religion, qui a besoin de parler aux sens et de s'entourer d'un brillant appareil, pour frapper les esprits, commander le respect et intimer ses lois. On admirait en lui, dans ces circonstances, un maintien auguste, un port majestueux qui contrastait d'une manière

frappante avec la simplicité qui régnait dans toute sa personne, quand il rentrait dans son intérieur. Lorsqu'on l'avait vu au milieu des splendeurs où son front rayonnant paraissait destiné à soutenir l'éclat des dignités les plus hautes, et dans l'abandon du cabinet où sa modestie descendait jusqu'aux prévenances d'un humble serviteur, et sa simplicité jusqu'aux joies naïves de l'enfance, on lui trouvait dans l'une et dans l'autre position tant de naturel, qu'il était difficile de dire vers laquelle des deux il était porté par tempérament, et celle où il devait se faire violence. Nous croyons que par nature il se sentait porté vers la magnificence, mais la grâce avait en lui parfaitement réglé la nature.

Quelque temps après son installation à Rodez, il écrit : « Toutes ces nouveautés vont mal à mon caractère, à mes goûts pour la vie simple et tranquille ; » je ne suis heureux que quand je me retrouve en déshabillé. » A Cambrai, il tient le même langage en parlant de son palais que le gouvernement avait fait magnifiquement restaurer : « Mes salons, dit-il, sont » magnifiques, trop riches pour mes goûts et mes habitudes. » Et au milieu de ces salons on l'a plusieurs fois entendu redire ce vers de Racine :

Que ces vains ornements, que ces voiles me pèsent.

Son cabinet, si l'on en excepte quelques objets d'art religieux, et une charmante collection de bas-reliefs en

albâtre, était des plus modestes; sa petite chambre à coucher, avec sa garniture de rideaux de serge verte, n'était pas plus élégante que celle d'un vicaire de paroisse; les habitudes de sa vie étaient aussi simples que ses appartements, et sa table n'était pas plus recherchée que celle d'un curé.

L'amour du bien engendrait en lui, nous ne dirons pas un besoin, mais presqu'une passion qui l'occupait sans cesse et qui le portait à chercher, à imaginer les moyens pour l'opérer et le faire opérer davantage. Il est vrai de dire que ces moyens ne lui étaient pas difficiles à trouver, car Dieu lui avait accordé tout ce qui est nécessaire pour réussir. Il réunissait en sa personne un assemblage de qualités et de talents qui auraient suffi à l'illustration de plusieurs hommes. Un prélat distingué de l'Eglise de France, et dont nous avons déjà cité le nom dans le cours de cette histoire, disait à Cambrai en 1842 : « Je connais presque tous les évêques de » France, les uns ont été mes confrères, j'ai vu les » autres de près en exerçant mon ministère dans leurs » diocèses, tous sont remarquables par une qualité émi» nente; il y en a qui sont des saints, les uns brillent » comme lettrés, les autres comme savants, ceux-ci » comme orateurs, ceux-là comme administrateurs : Mgr » Giraud les surpasse tous, parce qu'il est tout à la fois » saint, lettré, orateur, savant, administrateur, il est » tout !..... »

II

Piété du Cardinal Giraud.

POUR faire connaître la haute piété du Cardinal Giraud, il nous suffirait d'analyser quelques-uns de ses mandements qui traitent spécialement de sujets de dévotion; nous prendrions, par exemple, ceux sur le Chemin de la Croix, le Sacré-Cœur, la Salutation angélique, et ces saints écrits, qui respirent le parfum de l'amour de Dieu le plus pur et le plus ardent, qu'on lit en se demandant ce qu'il faut admirer davantage, du cœur de l'évêque ou de l'esprit de l'écrivain; ces saints écrits nous diraient que dans l'âme de l'Archevêque de Cambrai, il y avait quelque chose qui ne se trouve que dans saint Bernard et saint Bonaventure. Mais ce qu'ils ne publient pas, et que nous devons faire connaître, c'est qu'en recommandant des pratiques de piété, en donnant des conseils aux particuliers et aux familles, le prélat ne faisait que décrire ses propres habitudes. Il n'est aucune pratique de dévotion louée dans ses ouvrages qui ne fût d'avance

adoptée par lui et suivie avec exactitude. Comme saint Paul, il pouvait dire à ceux à qui il s'adressait : *Soyez mes imitateurs!* Dans un mandement, il engage les prêtres et les fidèles à embrasser la dévotion dite du Chemin de la Croix, et tous les vendredis, à Rodez, il se rend à la cathédrale, et il parcourt en priant les diverses stations de cette voie douloureuse, comme les premiers chrétiens qu'il dépeint, « marchant sur cette » longue route qui s'étend depuis la maison de Pilate » jusqu'au sommet du Golgotha, et qui s'étaient fait une » douce habitude d'aller méditer sur les traces encore » sanglantes de leur Maître, de recueillir, pour ainsi » dire, à chacune de ses stations, la vertu divine qui » en sortait et guérissait tous les maux. » Son instruction sur la prière en famille ne fait, dans ses poétiques peintures, que représenter le tableau qu'offrait chaque soir la maison du Cardinal. Avant d'aller prendre son repos, le prince de l'Eglise réunissait autour de lui ses commensaux et ses quelques domestiques; avec eux, et comme eux, il s'agenouillait sur le parquet, n'ayant d'autre appui que le dossier d'une chaise, et, à haute voix, il récitait la prière du catéchisme, suivie du *De Profundis* et des Litanies de la sainte Vierge. Alors chacun s'asseyait, et, comme un bon père de famille, il lisait, soit la vie abrégée du saint dont le lendemain on célébrait la fête, soit quelques réflexions morales d'un pieux auteur. Pendant l'Avent et le Carême, la lecture

était appropriée à ces temps consacrés par l'Eglise, à la méditation des grandes vérités de la foi.

Zélé pour établir des confréries, il voulait faire partie de quelques-unes d'entr'elles. En rétablissant dans sa métropole l'antique association de N.-D. de Cambrai, fondée en 1455, et que le malheur des temps avait détruite, il demanda que son nom fût placé en tête de la liste des confrères, et à chaque fête de la sainte Vierge, à l'exemple de Fénelon, il célébrait le saint Sacrifice devant l'image vénérée.

Tous les matins, avant de monter à l'autel, il demeurait en oraison pendant près de trois quarts-d'heure, s'aidant dans ce pieux exercice des *Réflexions morales sur le nouveau Testament, par le père Lallemant;* livre de haute piété dont Fénelon disait : « qu'il peut » accoutumer le lecteur à ne lire aucun endroit du texte » sacré, sans en tirer quelque nourriture intérieure, et » sans l'appliquer à ses besoins pour le correction de » ses mœurs. » Le soir il consacrait encore quelques instants à une lecture spirituelle, soit dans un écrit soumis à son approbation, soit dans un livre d'agiographie, ou de pieuse histoire récemment éditée.

Chaque dimanche il assistait à l'office de la cathédrale, édifiant tous ceux au milieu desquels il se trouvait, par son attitude grave et son recueillement profond. On ne pouvait s'empêcher de l'admirer, lorsque les yeux amoureusement fixés sur la croix, les bras levés vers le ciel,

il prononçait, avant la fin de l'office, les paroles de la bénédiction solennelle : sa voix, sans être très-agréable, prenait alors une accentuation céleste, et dans le silence religieux qui remplissait la basilique, le feu de son âme embrasée passait dans l'âme de chaque fidèle.

La piété de Mgr Giraud, pleine de force, d'onction, de vérité, était, par la rectitude du jugement, garantie contre toute minutie. Approuvant tout ce qu'approuve l'Eglise, il savait user, pour lui-même, de la discrétion qu'il conseillait aux autres, en disant, dans son mandement sur les confréries, que « il importe moins d'em» brasser beaucoup de pratiques, que d'en suivre un petit » nombre avec une religieuse fidélité. »

Le sacré Cœur de Jésus et le Cœur immaculé de Marie étaient les saints objets vers lesquels son âme se portait avec une plus vive tendresse. Son regard, pendant le travail du cabinet, aimait à se jeter sur l'image de Jésus-Christ, se présentant doux et humble de cœur à la vénération des hommes ; son seul désir, pendant sa dernière maladie, était de pouvoir réaliser, pour son diocèse, le vœu que, dans sa captivité, l'infortuné Louis XVI avait formé pour la France. « Si je guéris, disait-il, je pu» blierai, en forme de mandement, mon sermon sur » le sacré Cœur, et dans une magnifique cérémonie, je » prononcerai moi-même, solennellement, l'acte de con» sécration. »

Dévoué jusqu'à son dernier soupir au culte de la Mère

de Dieu, aucun jour ne se passait sans qu'il ne récitât le rosaire, et sa pourpre de cardinal recouvrait l'humble scapulaire du Mont-Carmel qu'il avait reçu sous l'habit du jeune lycéen. Se complaisant dans la sainte pensée que Marie a été conçue sans péché, il trouvait du plaisir à distribuer des médailles qui représentent cette sainte Mère pure et sans tache, à attacher des indulgences aux prières faites devant ses images, et il parlait avec effusion du plaisir qu'il éprouverait en composant un mandement destiné à annoncer que la croyance à l'Immaculée-Conception serait désormais un article de foi.

Il était touchant de l'entendre en conversation traiter d'un sujet de piété, ou faire une réflexion qui ramenait à Dieu, après un récit dont il avait égayé le cercle des personnes admises près de lui. Dans ces moments, un rayon de joie, de sérénité céleste, brillait sur son front; on sentait qu'il éprouvait la vérité de cette parole familière à ses lèvres : « Il n'y a de bonheur que dans le service de Dieu ! » Ces réflexions, amenées naturellement, indiquaient ce qui se passait dans son cœur; elles indiquaient une union continuelle avec Dieu, une oraison que ne suspendaient pas les travaux dont il était accablé, une paix intérieure qui ne l'abandonnait jamais et dont il goûtait sans cesse les consolations.

Nous démontrerons la vérité de ces dernières assertions par quelques pensées extraites de ses lettres. Dans la maison des missionnaires de Clermont, sa chambre est

située vis-à-vis du cimetière; il se trouve sans cesse face à face avec la mort. Voici le profit qu'il tire de ce tableau :

« Tous les jours, dit-il, je vois descendre les grands et les petits, les jeunes et les vieux dans cette vallée profonde; j'entends les chants funèbres et le dernier *amen* jeté sur la tête du trépassé, avec un peu de terre; cela détrompe de la vie et porte l'âme vers les collines éternelles. »

Resté seul dans cette retraite et loin de ses confrères, il écrit à ceux-ci :

« La solitude tourne vers Dieu, mais c'est peu généreux de ne chercher Dieu qu'à défaut des créatures. »

Après les exercices d'une retraite qu'il a suivie, il termine une lettre par ces paroles :

« Je ne veux pas quitter la plume, sans dire un mot de notre bon Maître. J'ai accompli le désir que j'avais depuis long-temps de faire une retraite. Dieu veuille que les fruits demeurent; mais, en vérité, plus on voit ce que c'est que le monde, plus on a besoin de Dieu; la vie n'est rien; la science, la gloire, les agréments de la vie, tout est vanité; l'oraison, le souvenir de Dieu, le désir de s'avancer dans la perfection, voilà la vie d'un prêtre, et c'est ce que l'on oublie souvent. »

Ecoutons-le nous apprenant, peu de temps après, les tristes péripéties de la faiblesse humaine :

« Vous êtes toujours meilleur que moi, cela me désole; je demande à Dieu le recueillement, la paix, son amour, et je suis froid, troublé, dissipé. Sainte retraite, généreuses résolutions, où êtes-vous? Que je me reconnais bien à cette inconstance! Je ne serai jamais qu'un enfant qui promet beaucoup, que son père gâte, et qui ne livre rien de ce qu'il a promis. »

Mais bientôt l'orage a fait place à la sérénité, voici comment il annonce que la paix est rentrée dans son âme :

« Je suis revenu de la grande mélancolie à laquelle je m'étais d'abord livré, et je suis rentré tout doucement dans mon pauvre cœur, m'y enfonçant et m'y cachant de honte, autant que j'ai pu. Ce qui me poignait le plus en vérité, c'était l'intime conviction que mes péchés auraient gâté ce que nous devions faire ensemble, qu'il suffirait que je fusse quelque part pour sécher la terre. Je vous dis tout cela du cœur, et vous savez que quand je parle de la sorte, c'est tout le moi qui s'ouvre et qui s'épanche. »

La lettre suivante, écrite environ sept ans après celles dont nous avons tiré les passages précédents, montre les progrès qu'il faisait dans la sainteté, en avançant dans la vie.

Mai 1828.

Je sens plus vivement que jamais que le seul désir de la sainteté peut me faire supporter la vie : tout le reste est si misérable. Les richesses ! si je les désirais, il m'en faudrait plus qu'il n'est donné à l'homme d'en acquérir ; un royaume me serait une goutte d'eau. Tout ou rien, c'est le cri de mon âme. Les plaisirs ! je ne veux que ceux de l'amitié, ils sont nécessaires à mon cœur et à ma perfection, encore faut-il en retrancher les inquiétudes. Les honneurs, la réputation ! vous savez si tout cela fait quelque chose au bonheur. La science ! c'est le tourment de l'esprit, bien plus que son repos. Le seul désir de plaire à Dieu, de s'unir à lui, de faire un saint, ne s'épuise jamais, et c'est l'unique chose qui ne soit point une illusion sous le soleil. Je ne m'étonne pas tant, d'avoir une fois ces idées que de ne les avoir pas toujours. Entretenez-moi dans ces sentiments, sans lesquels je sens que la vie me serait la mort. »

A l'occasion d'un renouvellement d'année, il écrit à M. L..., 31 décembre :

« Vous recevrez dans une autre année la lettre que je vous écris aujourd'hui; c'est vous dire, mon cher ami, que je viens vous offrir tous mes vœux pour cette époque qui revient si vite et si rarement dans la vie. Les hommes qui vivent le plus, ne comptent guère plus de soixante et dix ou quatre-vingts premiers jours de l'an ; et cependant, il semble qu'on ne voie que cette fête. A peine s'est-on familiarisé avec une nouvelle année, qu'il faut dater ses lettres d'une autre. Que sommes-nous donc? *pulvis et umbra*, si nous nous considérons du côté du temps et de ce monde qui passe. Les vœux que nous nous adressons ne sont donc quelque chose qu'autant que nous les formons devant le Seigneur. Et qu'est-ce que les hommes peuvent donner pour se permettre de souhaiter de longs jours, une vie heureuse? Ont-ils l'éternité en leur puissance pour y puiser des années? C'est tout au plus une faible consolation qu'ils se donnent en se faisant réciproquement tout ce qu'ils peuvent se faire : des vœux inutiles. Ce sont de faux jetons que l'usage fait circuler dans le commerce de la vie, et que les enfants trompés prennent pour de l'or pur. Je prie donc le Seigneur qu'il vous donne la grande étrenne du ciel au premier jour de l'an de l'éternité. Cette année ne finira point comme les autres, et les biens une fois acquis ne seront plus exposés. C'est donc après cette année que nous devons soupirer, en elle que nous devons mettre notre espérance. C'est admirable comme on se détrompe de la vie et de ses illusions à l'âge où nous sommes parvenus, quand on n'est pas dans le tourbillon qui étourdit et aveugle, mais qu'on se donne la peine de penser et de réfléchir. Nous avons à peu près atteint la moitié de notre course, suivant les probabilités humaines, et que sont les années que nous avons vécu? Encore ont-elles duré plus long-temps que celles qui restent. L'enfance est quasi éternelle, la jeunesse ou

l'adolescence pousse le temps pour le faire marcher plus vite; il semble qu'il n'avance pas, parce que nos désirs sont plus pressés que lui; et ensuite on a un état à prendre, on appelle de tous ses vœux le moment qui tarde toujours de se fixer d'une certaine manière. Au lieu que maintenant, que nous n'attendons plus rien que la vieillesse, les infirmités, et l'abandon qui la suivent, nous voudrions retenir le temps, jeter l'ancre sur cette mer où nous sommes emportés par un courant rapide, et plus nous nous efforçons de le retenir, plus il se précipite. Cela est dans la nature de l'homme : entraînés que nous sommes par cette tempête, en vain voulons-nous nous arrêter un moment pour mesurer l'espace que nous avons parcouru, poser quelques jalons sur la route pour fixer les époques et jouir au moins de nos souvenirs; on n'a plus le temps, il faut se hâter, et certes il est bien vrai qu'on marche avec le siècle pour tomber avec lui. Ces pensées font l'occupation la plus commune de mon esprit, et je m'étonne chaque jour qu'il faille devenir vieux pour comprendre le néant de la vie, et encore, comme dit Larochefoucauld, peu de gens savent être vieux. »

Nous terminerons ce chapitre par un mot qui seul découvre toute la piété de son âme. Un jour, des couverts d'argent avaient été égarés chez lui par l'incurie d'un domestique; il ne savait à quoi attribuer leur disparition, et il en était tout préoccupé. Quelques mois se passèrent, les couverts furent retrouvés. Comme on les lui présentait : « Je suis content, dit-il, mais j'ai moins de joie » de les revoir que j'en ai eu à en faire à Dieu le sacrifice » Je m'essayais contre l'adversité, et cet exercice m'était » fort doux. »

III

Science du Cardinal Giraud.

Lorsqu'on était admis à l'honneur de se trouver en tête à tête avec le Cardinal Giraud, en admirant les amabilités de sa piété douce et affectueuse ; il était une qualité que l'on admirait peut-être encore davantage : c'était son esprit d'observation, le tact avec lequel il savait apprécier les hommes et les choses, et le parti qu'il tirait de toutes ses connaissances pour instruire, conseiller, gouverner. Rien n'échappait à la sagacilé de son jugement : dans les choses, il voulait se rendre compte de tout, s'expliquer les causes des évènements et prévoir leurs effets ; dans les hommes, en observant leur maintien et leur langage, comprendre leur caractère, voir les ressources qu'ils offraient, et les aberrations de l'esprit et du cœur qu'ils pouvaient faire craindre. Il connaissait un homme presqu'à fond dès qu'il s'était trouvé avec lui et qu'il avait voulu prendre la peine de l'étudier.

Le Cardinal n'était prêtre que de quelques années,

lorsqu'après un scandale dont il avait été témoin, il écrivait :

« Je suis fatigué de me troubler de toutes ces misères, il faut les voir pour son instruction et même pour son édification. C'est comme sur la mer, dans les gros temps, les matelots, les passagers se tournent vers le Dieu qui apaise les tempêtes. Abandonnons-nous à la Providence, et courons sur cette mer agitée, sur la foi du pilote, les yeux tournés vers le rivage de l'éternité, où nous aborderons toujours, quels que soient les accidents du voyage. J'aime cet abandon, il repose l'âme, il nourrit la foi, il console les craintes, il augmente la charité, il donne la paix et la sagesse. Nous vivons dans un siècle où l'on devient vieux bien vite ; tant d'évènements passent sous nos yeux depuis que nous sommes au monde, il faut en profiter pour se fortifier l'esprit, le nourrir par la réflexion et l'observation des hommes et des choses. »

Nous avons déjà dit comment, dès l'année 1819, il jugeait les évènements politiques ; nous pourrions nous étendre là-dessus davantage et citer cent réflexions dont l'expérience a démontré l'exactitude. Voici comment il jugeait, en 1825, un homme qui paraissait suscité de Dieu pour détruire l'indifférence religieuse et donner le dernier coup au protestantisme dont elle est le fruit :

« Je n'aime pas, écrivait-il, cet homme toujours dur, tranchant, irascible, qui pousse toutes choses à l'extrême et finit par déraisonner, à force de vouloir raisonner juste ; un peu sophiste, au demeurant, et ne se faisant pas scrupule de détourner de leur sens les paroles de ses adversaires, pour avoir le plaisir d'exercer sa malice sur ces lambeaux qu'il a déchirés et ces pièces qu'il a décousues. »

Ces lignes presque prophétiques disent assez que le jeune orateur de Clermont avait d'un coup-d'œil jugé cet homme, et compris que le Tertullien du XIXe siècle aurait imité le célèbre auteur du livre des *Prescriptions*.

Mais cette science des hommes et des choses ne suffit pas à un pasteur, à un évêque surtout qui doit diriger un vaste diocèse, voir et résoudre les difficultés dont est hérissé le ministère sacerdotal ; c'est de lui que l'on attend l'explication de la loi ; il doit avoir sur les lèvres la science ecclésiastique : ce talent ne manquait pas à l'Archevêque de Cambrai. Par une étude sérieuse et méthodique, il était parvenu à posséder l'Ecriture sainte, l'histoire ecclésiastique, le concile de Trente et le droit-canon ; aucun point des annales de la religion ne lui était inconnu ; il pouvait expliquer toutes les grandes questions, résoudre les plus hautes difficultés de l'Ecriture sainte. Il passait ordinairement de deux à quatre heures de la journée à l'étude des théologiens les plus renommés ; il avait toujours sous la main un volume du grand ouvrage de dom Calmet et du traité du Synode diocésain de Benoît XIV, ses auteurs favoris, auxquels il faut ajouter les Pères de l'Eglise, surtout saint Jean Chrysostôme et saint Ambroise. Il voulait, en outre, se tenir au courant des nouvelles découvertes de la philosophie religieuse, lire les apologistes que la foi oppose aux propagateurs des doctrines qu'enfante la perversité du siècle, se rendre compte de l'influence que ces écrits

l'archéologie et les sciences naturelles; il pouvait encore parler avec justesse de toutes les sciences profanes, même de celles de Vaucanson et de Vauban. En 1842, il visitait, au milieu d'un nombreux état-major, le riche arsenal de Douai; des officiers d'artillerie, qui l'entendaient dans la salle d'armes s'exprimer sur les panoplies, donner ses appréciations sur chacun de ces instruments de guerre, disaient entr'eux : « Vraiment, si cet homme » portait un habit militaire au lieu d'une soutane, on le » prendrait pour un général!» C'est ainsi que partout il montrait que la religion n'est étrangère à rien de ce qui enrichit l'intelligence humaine, et que loin de repousser les sciences, elle les appelle à elle, les couvre de son égide et sait au besoin leur donner un nouvel essor.

Parlons maintenant de sa science littéraire, par laquelle il s'est fait la plus haute réputation.

IV

Le Cardinal Giraud écrivain.

Un auteur qui traite des grandes vérités religieuses, en s'attachant à démontrer leur influence sur le bonheur de l'individu, de la famille, de la société toute entière, s'il écrit avec des intentions qui ont Dieu pour objet, a toujours un mérite devant Celui qui voit le cœur de l'homme ; mais, en vain, il aura développé les considérations les plus vraies, s'il n'a point parlé à ceux dont il espère se faire lire, un langage qui sache plaire et charmer, ses travaux sont superflus ; son livre délaissé ne sera connu que de quelques hommes pour qui la forme n'est rien, et chez qui la vérité est toujours bien reçue ; encore faut-il dire que l'auteur aura manqué son but, car ceux qui le liront sont souvent ceux qui ont le moins besoin de sa science. Pour parler aux hommes, quand on veut leur faire entendre et surtout leur faire aimer la vérité, il faut employer une forme de langage qu'ils affectionnent ; il faut, comme l'a dit le plus profond

philosophe de notre siècle, s'adresser tout à la fois à l'esprit, à l'imagination et au cœur. Des raisonnements forts et lucides, des images fleuries, des comparaisons frappantes, des tableaux colorés, un style tendre et affectueux qui remue la sensibilité : telles sont les ressources de l'homme qui veut persuader. Le Cardinal Giraud a compris cette nécessité qui est faite à tout écrivain ; c'est pourquoi il a marqué au coin d'une éloquence forte, douce et brillante, ses mandements, qui seraient ses plus beaux titres à la gloire, si ses vertus n'avaient été plus belles que ses écrits, son cœur plus pur que sa diction. Sa parole aimable, saint reflet de son imagination et de son cœur, a su faire entendre à l'incrédule la voix et les enseignements de la religion ; elle l'a contraint à les comprendre, à les aimer. Les salons du monde, où se lisent d'ordinaire des ouvrages pour le moins frivoles, ont vu avec admiration les œuvres du romancier céder la place à des ouvrages qui, sous la richesse et les fleurs du style, commandent le détachement des biens et des plaisirs de la terre.

L'Archevêque est dans ses mandements tour-à-tour apôtre, philosophe, moraliste, homme d'état, économiste, poète. A le voir dans son ensemble, on dirait d'un homme placé sur le sommet d'une de ces montagnes qu'il dépeint en rendant compte de ses courses apostoliques. Il embrasse de son regard le monde circonscrit, mais aimé, que le Seigneur a confié à sa vigilance ; il

contemple ses diocésains, qui s'agitent, grands et petits, riches et pauvres, violemment entraînés au vice, mais susceptibles d'être ramenés à la vertu. Il découvre les bons éléments qu'ils possèdent, et il les met en œuvre pour la gloire de Dieu; il aperçoit le mal dans les habitudes, dans la tendance des mœurs, et il veut l'en arracher ou l'empêcher de se produire, en développant le bien qui s'y conserve encore. Il accepte les nécessités de l'époque, mais en signalant les écueils où la société peut se briser, et en indiquant les moyens d'éviter le naufrage; il n'a point la prétention d'arrêter le mouvement du siècle, mais il cherche à lui donner une impulsion régulière et à tirer le bien du mal même. Considérés sous ce point de vue, les mandements du Cardinal Giraud sont aussi admirables par la sagesse et le tact administratifs que l'on y découvre, que par le style et le langage dans lesquels ils sont écrits.

Les hommes s'unissent pour entreprendre des spéculations, pour amasser de l'or, trouver le bien-être matériel; le Prélat écrit à ses diocésains pour presser les associations de charité et de piété. Il veut que les chrétiens s'entr'aident, et trouvent ainsi les consolations de la terre et le bonheur des cieux. On exalte les bienfaits de l'instruction, on l'applique imprudemment sans se préoccuper de ses résultats; il publie un mandement sur les écoles, mais il veille à ce que le poison soit écarté des lèvres de l'enfance. C'est peu : il établit des biblio-

thèques de paroisse, et rend ainsi impossibles celles que le scepticisme n'aurait pas manqué d'appeler à son aide. La philanthropie veut des asiles pour l'enfance : plus que la philanthropie, il veut de ces asiles; mais il veut des asiles chrétiens, et, en constatant que l'origine de cette institution de notre siècle appartient à la charité catholique, il démontre qu'elle doit être confiée à la Religion, sous peine de ne produire que des fruits de désordre.

Nous avons déjà parlé de ses deux instructions sur la double loi du travail et du repos, traités admirables de haute philosophie et d'économie politique, dans lesquels on trouvera de grandes inspirations quand on voudra replacer la société sur sa véritable base.

Que ne pourrait-on pas dire de l'instruction pastorale dans laquelle il a abordé un sujet que semblait exclure toute plume épiscopale, et que cependant il a parcouru dans toute sa hideuse réalité, avec autant de vérité que de noblesse : le *cabaret,* mot trivial qui n'effraya ni sa pudeur ni son éloquence.

Dans toutes ses instructions, où les considérations sont comme encadrées dans des guirlandes de fleurs, revêtues d'un charme qui entraîne, enrichies de figures, de comparaisons qui séduisent, les appréciations sont si justes, les conséquences si légitimes, les tableaux si naturels, les détails si précis, que l'on ne peut s'empêcher de dire : Cela est vrai! Aussi n'est-il point seulement un sujet d'admiration pour les savants et les lettrés; les hommes

d'état ont payé à ses talents un tribut d'hommage. Une foule de lettres nous en fourniraient la preuve : nous nous contenterons de citer celle que le Prélat reçut de M. Guizot, après la publication de son mandement sur l'éducation domestique.

« Monseigneur,

Je remercie votre Eminence d'avoir bien voulu songer à m'envoyer son instruction pastorale sur l'éducation domestique. Je viens de lire avec un profond plaisir ce modèle de raison pieuse et pratique, qui commande doucement et persuade avec autorité. Ce sont les pères et les mères qu'il faut réformer, pour qu'ils prennent vraiment leur part dans l'éducation de leurs enfants ; aucune éducation publique ne les suppléera. Nous nous épuisons à chercher des remèdes efficaces, parce que nous méconnaissons nos maux véritables.

Veuillez agréer, Monseigneur, avec tous mes remerciements, l'assurance de ma respectueuse considération.

GUIZOT. »

Paris, 2 février 1850.

Si des considérations philosophiques, on passe aux considérations littéraires, il n'y a qu'un mot pour désigner les écrits du Cardinal : ce sont de véritables chefs-d'œuvre ! Le style, en conservant le caractère classique, y a revêtu toutes les richesses de la littérature moderne, sans en avoir le néologisme et le mauvais goût. On y trouve les mots les plus populaires, les détails les plus techniques, élevés à la hauteur du sublime par la puissance de l'idée et la dignité du sentiment. Le Prélat prend

tous les tons, selon l'exigence des divers sujets qu'il traite, et dans tous il est également beau.

Son instruction sur les cimetières est une élégie plaintive dans laquelle, après avoir raconté le culte que les hommes de tous les temps ont rendu aux ossements de leurs pères, le Pasteur, plaidant pour les lieux « où dor» ment les générations anciennes, en attendant le grand » jour qui n'aura pas de crépuscule et qui ne verra pas » de nuit, » demande « une croix s'élevant comme » l'espérance sur ces ruines de l'humanité, une enceinte » de murailles qui les protège contre l'insulte des animaux » immondes, et qui empêche que ces lieux respectables » ne soient un passage pour les affaires, un rendez-vous » pour les jeux, une occasion de trouble pour le service » divin. »

L'instruction sur le zèle des églises pourrait s'appeler une tendre supplication qui réclame une demeure spacieuse et parée pour le Dieu qui, dans sa vie eucharistique, s'oublie lui-même et s'efface, « se fait Dieu sans éclat, » soleil sans rayons, visiteur auguste, qui vient de si » loin et qui descend de si haut pour s'approcher du » néant des hommes. »

Mais que dire du mandement sur les cloches, chant gracieux, poëme complet dans lequel le Prélat a étalé tout le luxe de sa féconde imagination pour donner *une âme et une vie* au métal sacré qui gronde, soupire, s'égaie, gazouille dans les tours des vieilles basiliques,

sur le toit des églises des hameaux; au-dessus des chapelles champêtres semées par la piété dans la profondeur des bois, sur le sommet des rochers et dans le creux du vallon? Le prélat, nous allions dire le poète, célèbre dans ses pages harmonieuses les grandeurs de la foi, qui « pour parler de plus haut et de plus loin aux peuples « émus », porte jusqu'aux nues « les voûtes hardies de » ses temples » élance vers les cieux les « gracieuses » campaniles, les flèches aériennes, les tours majes- » tueuses, imposantes par leur masse gigantesque ou » étincelantes de mille jours et découpées en élégantes » dentelures, où le ciseau de l'artiste s'est joué avec les » prodiges, et qui font le plus bel ornement des villages, » comme la gloire et l'orgueil des métropoles.» Avec lui on s'éprend de la douceur et de la vivacité des émotions pieuses qui s'attachent au *clocher* « du pays natal »; on pleure sur la destruction des monuments dont l'absence rend les cités « semblables à des reines sans diadème, » assises dans l'humiliation, dont aucun emblème ne » surmonte les toits découronnés, » et, transportés d'une sainte indignation, on applaudit à sa parole foudroyante, contre « ces terribles niveleurs qui, se voyant petits » et se sentant incapables de s'élever, s'avisèrent, pour » se grandir, de faire descendre à leur mesure tout » ce qui dépassait leur taille de pygmées, renversant » temples et clochers, comme ils abattaient les hautes » têtes. »

Mgr Giraud n'eût-il composé que ce seul mandement, une pareille œuvre suffirait pour lui donner une place parmi les littérateurs de premier ordre.

Une piété trop modeste s'est peut-être demandé : A quoi bon tant d'élégance dans un mandement qui ne doit contenir que l'explication d'un précepte évangélique ou le développement d'un point de morale? Nous ne savons si réellement cette plainte a été formulée; s'il en était ainsi, nous regretterions que l'on refusât à la religion un langage digne de la grandeur de ses croyances. Le christianisme a toujours admis un véritable luxe littéraire dans ses prédications, comme il a fait entrer la pompe de la décoration dans toutes ses cérémonies, et la magnificence des arts dans l'ornementation de ses temples. La délicatesse du style, l'harmonie des phrases, la richesse des périodes, ne peuvent pas être plus déplacées dans une instruction pastorale, que la hardiesse de l'architecture, les faisceaux de colonnettes, les dentelles de pierres dans une cathédrale. Les saintes Ecritures ont elles-mêmes une splendeur de langage, que n'atteint pas encore le style de Monseigneur.

Examinons maintenant les écrits du savant Cardinal sous un autre point de vue. On a cherché avec quel écrivain l'Archevêque de Cambrai a le plus de ressemblance : tâchons de résoudre cette question.

Peut-on le comparer à Bossuet? Nous ne le pensons pas : il a bien quelquefois la majesté de l'aigle de Meaux,

mais il n'en a pas la vigueur : il n'y a eu et il n'y aura jamais qu'un Bossuet! On lui trouve quelques traits de rapprochement avec Fénelon. Mais le point de comparaison ne peut facilement s'établir entre le genre des deux archevêques. Il est impossible de mettre en présence le Télémaque de l'un et les Mandements de l'autre. Ces derniers écrits, qui sont des traités de morale et de philosophie, appartiennent à un tout autre ordre qu'un poème épique. Fénelon disposait, pour son sujet, de toutes les ressources littéraires; toute licence lui était accordée; tandis qu'il n'était permis au Cardinal que de donner une teinte poétique à son travail. Le seul écrit de Fénelon que nous puissions prendre pour terme de comparaison, c'est son Traité de l'existence de Dieu. Les deux écrivains sont plutôt ici sur un terrain égal; et s'il nous est permis de les juger, nous dirons que l'on trouve chez le Cardinal plus d'harmonie, mais moins de naturel que chez Fénelon. Le premier paraît avoir travaillé et visé à produire de l'effet; le second laisse courir sa plume, et son récit coule limpide comme les eaux d'une source qui s'échappe à travers les fleurs. Tous deux charment et entraînent; mais on lit Fénelon plus long-temps : dans son livre, l'esprit se repose en rencontrant çà et là des pages d'une extrême simplicité. On trouve, au contraire, dans le Cardinal une élégance toujours semblable à elle-même ; tous ses sujets semblent avoir été jetés dans le même moule ; on est près de se

fatiguer à ne voir que des beautés. L'oasis a d'autant plus de charme pour le voyageur qu'elle est rare dans le désert.

Comparé à Massillon, le prédicateur de Charles x sera peut-être préféré au prédicateur de Louis xiv ; il a comme lui la richesse de l'expression, la noblesse de la période, le secret de l'harmonie ; il sait comme lui développer un texte sacré, le mettre en scène, en tirer des tableaux et des images ; en un mot, il est aussi beau que Massillon, et il a sur cet orateur un grand avantage, c'est qu'il est plus riche d'idées ; il lui serait supérieur en tout, s'il l'emportait par la conception de ses plans.

L'écrivain auquel on se plaît à le comparer davantage, c'est Châteaubriand. On a dit que si l'auteur du *Génie du Christianisme* avait composé des mandements, il les eût écrits comme l'Archevêque de Cambrai. Nous croyons que cette pensée manque de justesse ; le talent de l'écrivain ne suffit pas pour faire des mandements, il faut encore le cœur de l'évêque. Quant au génie, Châteaubriand est sans rival ; il a créé une école ; ceux qui voudront s'inspirer de ses œuvres, imiter son genre, ne seront que ses disciples, jamais ses égaux. Cependant il est des élèves qui, devenus maîtres à leur tour, évitent bien des imperfections de leur modèle sans pourtant le jamais égaler. On peut appliquer cette remarque au Cardinal Giraud ; imitateur du genre de Châteaubriand, il le cède en général à cet écrivain, mais il a su éviter

plusieurs de ses défauts. Son récit, toujours brillant et harmonieux, est quelquefois, il est vrai, un peu embarrassé ; on y rencontre çà et là des incidences qui allongent la phrase et rendent sa marche pénible ; le coloris des peintures, sans être terne, est parfois un peu uniforme ; il y manque la lumière vive qui se répand à flots pressés dans les tableaux du maître ; mais, en revanche, il est moins prodigue de métaphores et ne les exagère jamais. Il est moins riche, mais il est plus vrai. Ce sont deux artistes qui peignent admirablement : l'un rend la nature telle qu'elle est, l'autre y ajoute ce qu'il y voudrait voir.

Nourri des ouvrages de Châteaubriand et de Marchangy, le Cardinal avait saisi ce qu'il manquait à ces auteurs, et il s'était fortifié par une lecture, peut-être plus assidue, des ouvrages de MM. de Bonald et de Maistre et des premières productions de Lamennais. Si les poètes avaient charmé ses loisirs, ses livres de prédilection étaient toujours les prophètes. A l'école des classiques il avait puisé un goût sévère ; avec les modernes il avait acquis ces pensées neuves, ces tours vifs et pittoresques, ce rajeunissement des formes qui caractérise notre époque.

Il y a une gradation qui s'observe facilement dans les diverses productions de l'Archevêque de Cambrai : ses premiers discours sont fleuris, purs et remplis de douceur ; dans l'âge mûr sa parole est forte, raisonnée, nerveuse et pleine d'images ; il s'est toujours élevé et n'a pas eu

de déclin. D'abord, il eut le travail fort pénible; ses lettres font foi qu'il ne lui fallait pas moins de trois à quatre mois pour composer un sermon. Il écrit en 1816 : « Je crois que Dieu, pour me punir de mon amour-» propre, m'a ôté toute facilité; il veut me montrer que » tout vient de lui. Après un travail constant, mais sans » gêne et sans contrainte, j'ai réussi en quatre mois à » faire la première partie d'un sermon sur le péché. » En 1817 : « Enfin, après trois mois d'un pénible travail, » je viens de donner le jour à mon enfant prodigue. » En 1818 : « Deux discours me manquent pour compléter » ma collection. Je vais travailler le respect humain et » la religion; ce n'est pas trop de quatre mois pour » cet ouvrage. » On voit que peu à peu il acquérait de la facilité. Enfin il arriva au point de pouvoir écrire ses mandements en quelques jours. Nous lisons dans une lettre datée du 18 mars 1837 : « Je viens de composer » un mandement (celui sur les écoles), je l'ai écrit de » verve, en un petit nombre d'heures; souvent, je disais » à mes pensées, comme la mère des Machabées à ses » fils : Je ne sais comment vous avez apparu dans mon » sein, ni comment vos membres, votre expression, vos » développements ont pris naissance. » En 1841 : « Je » suis tout fier d'avoir emporté en quelques heures une » nouvelle instruction pastorale (celle sur l'administration » des paroisses); je l'ai écrite en m'amusant. »

Il consacrait ordinairement à la composition de son

mandement de Carême, le temps de ses vacances dans sa solitude de la Porthelière. C'est encore là qu'il « payait ses arrérages » aux auteurs littéraires qu'il n'avait pas eu le loisir ou l'occasion de lire pendant l'année; car il ne savait pas rester étranger aux ouvrages des écrivains modernes, quand il pouvait les lire en se respectant.

Il y a dans sa correspondance des appréciations sur la plupart des auteurs modernes; nous allons recueillir les principales : quoiqu'écrites au courant de la plume, elles ne sont pas sans intérêt.

A M. C***.

23 février 1836.

(*Sur la littérature moderne.*)

« Que de fatras, d'égoïsme, de recherches, d'efforts, dans la nouvelle littérature! Que de faux jugements se sauvent à la faveur d'un mot éclatant, d'un tour original! Les grands écrivains n'ont point fait ainsi, et ce n'était pas faute de génie; le bon sens, la raison, la vérité guidaient leur plume, et quand une grande pensée, une belle image, une expression vraie se trouvait dans leur route, ils s'en laissaient prendre plutôt qu'ils ne la cherchaient. Qui sait si cette littérature vivra? qui sait si le siècle de Victor Hugo ne sera pas remplacé, de notre vivant, par un autre siècle littéraire. Les siècles sont courts par le temps présent; une vie plus hâtive, plus emportée le veut ainsi. Au reste, je ne suis pas exclusif : pourvu que l'on respecte la langue et la raison, je ne suis point ennemi du rajeunissement des formes. Je condamne les D... et admire les belles pages de Châteaubriand; j'admirerais même Victor Hugo, s'il avait moins d'apprêt et si ses œuvres sentaient moins l'effort. »

A M. C***.

(*Sur M. de Lamartine.*)

« .... J'ai voulu lire pour mon carnaval le voyage d'Orient; cela m'a paru bien luxuriant d'images, de sentiments, de descriptions; un bazar, où sont étalées toutes sortes de marchandises; un pêle-mêle d'idées assez peu cohérentes en politique, en religion, en philosophie; sous quelques rapports, un charivari où crient les instruments les plus discordants; en général, moins d'intérêt qu'on n'avait droit d'en attendre. Mais en revanche, chez l'auteur, une préoccupation de son *moi* qui me semble dégénérer en fatuité et en niaiserie. Ce n'est pas ainsi qu'a écrit Châteaubriand : mais aussi quelle différence dans la trempe de ces deux plumes, celle qui se trouve entre un homme de génie qui sent, qui pense, qui peint à grands traits, et un conteur abondant, spirituel, qui ne sait qu'*imager!* J'ai sauté à pieds joints sur presque toutes les descriptions de M. de Lamartine qui m'éblouissaient. M. de Châteaubriand ménage mieux la lumière de ses tableaux, et l'œil charmé ne se lasse pas de les contempler. Cependant je dois avouer que les poésies de M. de Lamartine ne m'avaient pas donné de sa puissance, comme poète, une aussi grande idée que sa prose. C'est vraiment une nature à part que cet homme-là; mais aussi, il raisonne, il juge, comme un poète qui n'est que poète. Je soupçonne, entre nous, que le porte-feuille des affaires étrangères pourrait bien être devant ses yeux dans tout ce voyage; il ne craint pas de se poser comme l'homme qui voit clair en Europe. Quel bouleversement cet écrivain ne produirait-il pas dans le monde, si on lui disait : Va, et fais selon tes désirs. Je rougis surtout pour les badauds qui ont appelé cet homme-là le poète catholique, et l'ont proclamé l'un des chefs qui doivent ramener les jeunes générations à la religion. Il y a peut-être plus de danger dans un livre comme celui-là, pour la foi chrétienne, que dans tous les écrits des incrédules du dix-huitième siècle.

Je ne sais si j'ai tort, mais le sentiment que j'ai éprouvé après

cette lecture est une profonde tristesse. Que l'âme de M. de Lamartine passe dans toutes les âmes, et les sympathies ne lui manqueront pas dans ce siècle; il n'y aura plus d'impies, mais il n'y aura plus de chrétiens. »

25 janvier 1838.

Voici quelques réflexions sur le mauvais goût que l'on introduisait dans la chaire chrétienne.

29 mai 1836.

« Je suis surpris que M. *** paraisse commun; il a pourtant de beaux plans tracés avec une assez belle solennité de pensées et de langage. Que veut-on donc? du décousu, du bizarre, du fou, de l'inintelligible, je n'y comprends plus rien. Ce malheureux romantisme envahit tout. Si ce genre était bon, il le serait partout et toujours; pour moi, j'y vois une dernière persécution de la vraie foi, qui lui causera peut-être plus de dommage que toutes les autres; et le grand mal est que cela est approuvé, ou du moins toléré par les successeurs des apôtres. Si une pareille tendance se manifestait dans mon clergé, je n'hésiterais pas à publier une instruction flanquée d'ordonnances et au besoin de censures et peines canoniques. Mais grâce au ciel, nous sommes encore à mille lieues de ce dévergondage. »

1er juin 1836.

« La prédication évangélique se dénature; un faux goût règne dans les esprits des grandes cités par suite du mélange adultère qu'ont fait quelques jeunes orateurs, de la parole sainte, adorable de Dieu, avec la parole incertaine, misérable des hommes. Tout cela n'aura qu'un temps; il faut prêcher, ne fût-ce que pour protester contre ce scandale et consoler les hommes de foi qui se demandent comme Magdeleine : Qu'avez-vous fait de notre Dieu, où l'avez-vous mis?.... »

A M. C***.

...de ce qui
...de les *diffi-*

« .... J'ai voulu lire pour mon... ...nçait à com-
cela m'a paru bien luxuriant d... ...premier à rire
criptions ; un bazar, où son...
dises ; un pêle-mêle d'idées ... ...on de *ce tour-*
religion, en philosophie ... ...personnes en sont
crient les instrument... ...ulgent pour les autres
d'intérêt qu'on n'av...
l'auteur, une pr... ...ègles du bon goût, il admirait
en fatuité et ... ...uelle ils prenaient leur parti sur ce
briand : m... ...écrit.
plumes,
qui p...
spir...

Après sa promotion au cardinalat, quelques membres de l'Académie française de ses amis commencèrent à agir pour qu'il vînt s'asseoir parmi eux. Aussi peu jaloux de sa propre gloire que zélé pour l'honneur de l'Eglise, qui, depuis Richelieu jusqu'en ces derniers temps, avait toujours été représentée dans cette illustre compagnie, il aurait consenti à accepter la candidature, mais il crut le moment inopportun : il demanda donc qu'on ne fît aucune démarche en sa faveur, et écrivit même à un personnage éminent pour déclarer qu'on n'avait pas à jeter les yeux sur lui.

V

.uinal Giraud prédicateur.

Mgr Giraud était né avec le goût de l'art oratoire. Dans son enfance, il se récréait à redire au foyer de la famille les sermons qu'il avait entendus à l'église; dans ses classes, il excellait surtout dans le discours; simple professeur à Amiens, il composait des sermons; et dans les premières années de son sacerdoce, il se croyait appelé à entrer chez les missionnaires de France. Bizarreries de la nature! avec ce goût si prononcé, qui ordinairement est accompagné d'une grande assurance, il avait une extrême défiance de lui-même et une timidité native dont il conserva toujours quelque chose; c'est ce qui le rendit plutôt littérateur qu'orateur. Que ne fût-il pas devenu si, avec ses grandes connaissances, avec son âme ardente, son cœur affectueux, sa riche imagination, il eût pu, suivant les conseils de Fénelon, monter en chaire avec un simple plan tracé d'avance, et s'abandonner à l'improvisation! Mais retenu par sa timidité,

il contracta l'habitude d'élaborer ses discours, de les apprendre mot à mot, et la seule obligation de prêcher au peuple dont il était le premier pasteur, lui donna la hardiesse nécessaire pour monter en chaire et servir, de sa surabondance, le pain de la parole à ceux qu'il devait en nourrir. Etant déjà dans la maison des Carmes à Clermont, il disait à un de ses collègues dont la hardiesse lui était connue : « J'admire comme vous parlez » à des gens que vous ne connaissez pas. » Il écrivait en 1817 à M. L. : « Je vous l'avoue franchement, c'est » un supplice pour moi que de monter en chaire ; je le » fais lorsqu'il peut en résulter quelque bien, lorsque » cela peut se faire *opportunè ;* mais je n'ai pu me » déterminer encore à remplir cette invitation de l'Apôtre : » *Prædica verbum opportunè, importunè.* »

Comme prédicateur, Mgr Giraud ne reçut de leçons de personne, à moins qu'il ne faille regarder comme des leçons, les conseils de quelques directeurs de St-Sulpice, et l'exemple des orateurs qu'il eut quelquefois l'occasion d'entendre pendant son séjour dans la capitale : il se forma lui-même au ministère de la parole sacrée. Son supérieur à la mission d'Auvergne prétendait quelquefois lui donner des conseils ; mais, comme Massillon qui disait, en entendant les prédicateurs de son temps : « Si » je prêche un jour, je ne prêcherai pas comme eux, » le jeune apôtre le laissait parler en toute liberté et prêchait autrement que celui-ci le lui conseillait. Un jour,

ce bon vieillard lui dit que pour faire des sermons il faut posséder les écrits des sermonaires et s'en bien servir. Le jeune abbé répliqua plaisamment : « Avec quoi ces » sermonaires ont-ils composé leurs œuvres? » Le supérieur finit par le laisser tranquille.

Quand il débuta dans la carrière oratoire à Clermont, ses jeunes sermons, comme dit Mme de Sévigné, jetèrent son auditoire dans une espèce d'enivrement. Jamais on n'avait vu tant de grâce jointe à tant de profondeur. Comme son style, son débit se perfectionna de jour en jour, et ses succès dans les missions, dans la paroisse, à la cour, dans ses deux diocèses, partout où il monta en chaire, allèrent toujours en croissant. Sans parler des traits de son visage qui plaisaient à tous, il avait le port noble, élevé, qui ne laissait rien voir de sa timidité; sa voix était pénétrante et flexible; son geste, toujours gracieux, large et vigoureux, n'était jamais exagéré. Dans le pathétique, sa voix s'enflait, ses traits s'enflammaient, ses yeux lançaient la lumière, un mouvement électrique remuait l'auditoire; souvent il s'émotionnait lui-même, dans le pathétique, de grandes larmes sillonnaient ses joues, il fallait pleurer comme lui. Un don naturel le servait merveilleusement dans ses discours, c'était une mémoire imperturbable qui, unie à une verve continuelle, donnait à sa parole comme l'accent de l'improvisation.

Il eut dans le diocèse de Cambrai de beaux triomphes

oratoires, quoique déjà ses travaux apostoliques et ses douleurs physiques l'eussent privé de cette vigueur qui donnait à sa parole un de ses plus beaux prestiges. Le premier eut lieu lors de la bénédiction du chemin de fer du Nord à Lille, en juin 1846. L'archevêque s'adressait aux plus hautes illustrations de la France. Après avoir célébré la gloire du Révélateur suprême dont « le souffle » nous inspire lorsque nous croyons inventer », il montra l'homme amenant « aux pieds de Dieu, frémissantes et » soumises, comme un tribut de ses facultés exercées et » perfectionnées, les forces de la nature qu'il a su dompter » et assouplir à ses usages ; » puis il proclama les grandeurs de la Religion, dont la vérité éternelle n'a rien à redouter des nouvelles « voies de communication qui » abrègent les distances, augmentent la valeur du temps » et semblent ajouter à la vie de l'homme. » La découverte de la vapeur, dit-il, « élargira le champ » de bataille où luttent éternellement le rationalisme et » la foi, mais la victoire n'est pas douteuse ...... La » lumière arrive à nos yeux par les mêmes milieux que » traversent les tonnerres et les orages. » Enfin, dans une péroraison plus sublime encore que tous les discours, abordant avec hardiesse une prosopopée qui restera comme un monument d'éloquence : « Allez, » dit-il en s'adressant aux machines brûlantes qui devant lui vomissaient des flots de feu et de fumée, « allez, messagers agiles, allez, » sous la protection de Dieu et sous l'œil de sa provi-

» dence, transporter aux quatre vents du ciel les hommes,
» les marchandises, les idées.... Qu'aucun obstacle n'ar-
» rête votre essor, qu'aucun accident funeste n'attriste
» votre passage ! N'empruntez à la foudre que recèlent
» les flancs de vos chaudières que l'impétuosité de ses
» ailes de feu; franchissez les montagnes, les vallées et
» les fleuves; étendez vos rameaux de l'une à l'autre
» mer ; ne reculez pas même devant le grand abîme ; en
» changeant vos appareils, ouvrez-vous un chemin sur
» l'océan pour unir les continents, pour rapprocher,
» par les intérêts, par les besoins, par l'amour fraternel,
» par tous les attraits de la civilisation chrétienne, les
» membres dispersés de la grande famille humaine, et
» annoncer à tous la bonne nouvelle qui fut entendue,
» il y a dix-huit siècles, sur le berceau du Sauveur
» du monde : *Gloire à Dieu au plus haut des*
» *cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne*
» *volonté.* »

L'auditoire fut comme atterré par la force de ce sublime langage; la foule, étonnée d'elle-même, ne reprit la parole et le mouvement qu'après les prières de l'Eglise et la bénédiction du Prélat.

Le second triomphe fut peut-être plus beau que le premier ; l'orateur n'avait plus à parler aux savants et aux princes, il devait s'adresser au peuple de la place publique. C'était le dimanche des Rameaux 1848, lors de la plantation de l'arbre de la liberté sur la place

d'armes de Cambrai. L'Archevêque revêtu du grand manteau de cardinal, précédé de ses séminaires, du clergé des paroisses et du chapitre métropolitain, s'était avancé processionnellement à la suite du cortège civique. Pendant toute la marche, le chœur avait chanté les versets du psaume soixante-sixième : *Que Dieu ait pitié de nous, qu'il jette sur nous un regard de bonté et nous traite avec miséricorde*. On arriva en face de l'hôtel-de-ville; la voix du clergé était couverte par les cris de *Vive la liberté!* poussés avec frénésie par des centaines de bouches. Le Cardinal monta sur le monceau de terre que l'on avait enlevée pour planter l'arbre symbolique; d'un geste, il imposa silence à la foule, et d'une voix qui vibrait comme aux jours de sa jeunesse, il s'écria : « Qui donc a appris aux hommes à prononcer les mots » de liberté, d'égalité, de fraternité, que le législateur » consacre, que le philosophe proclame, que le peuple » salue avec enthousiasme ?...... » Ses paroles, toutes palpitantes sous la forme de l'interrogation et de l'apostrophe, étaient comme un acte sublime de respect et d'amour envers le Christianisme, « qui a affranchi ce qui » était faible, relevé le peuple regardé jusque-là, par » toutes les hautes et basses tyrannies, comme le rebut » et la balayure du monde. » D'unanimes acclamations accueillirent son discours, les cris de *Vive la liberté!* se changèrent en celui de *Vive Monseigneur!* répété avec délire. Le commissaire du gouvernement, qui pré-

sidait la cérémonie, voulut prendre la parole; il essaya quelques mots, et avec une modestie qui lui fait honneur : « Je ne puis continuer, dit-il; les paroles que » vous venez d'entendre ont tué mes idées...... » Le cortège religieux retourna à la métropole en chantant le *Te Deum*. On pouvait rendre des actions de grâces à Dieu : sa parole, dans la bouche de son représentant, avait produit d'admirables effets.

Sans être toujours dans ses accents aussi grand et aussi pompeux, le Cardinal ne cessait jamais de toucher les cœurs, dans l'église du hameau comme dans la chapelle des rois. Son zèle, plus grand encore que son éloquence, n'a laissé aucun sanctuaire de ses deux diocèses, si reculé qu'il fût, caché aux saintes influences de ses enseignements. Deux ou trois fois l'année, il prêchait dans sa cathédrale; quelquefois, aux prières de quarante heures, il donnait plusieurs sermons dans une grande église, et il composa quatre discours de circonstance pour la rénovation des promesses cléricales des élèves de son grand séminaire de Rodez; en 1846, il prêcha deux fois à Liège, à l'occasion du Jubilé séculaire de l'institution de la fête du St-Sacrement, que l'on célébrait dans cette ville. Partout en chaire il était beau à voir, admirable à entendre, mais il n'était nulle part aussi touchant qu'au village. Au milieu des habitants de la campagne, l'ancien prédicateur du Roi se transformait tout entier; c'était le père de famille qui causait

avec ses petits enfants dans un langage simple et naïf, parlant du *bon* Dieu, de la *bonne* Vierge Marie, qu'il faut *bien* aimer, *bien* servir, et surtout *bien* imiter, pour aller au Ciel.

Ses encouragements ne manquaient jamais à ceux qui prêchaient en sa présence, pourvu que leur parole émanât du cœur et fût empreinte de l'esprit de Dieu. Comme tous les hommes qui joignent la modestie au talent, il était facile à contenter et d'une très-grande indulgence. Quand le sermon était faible, il se prenait à le refaire tout en l'entendant, il le disposait dans un nouvel ordre, voyait les mouvements oratoires qui manquaient, et se trouvait à même d'éclairer, par des conseils précis autant que paternels, les jeunes prédicateurs. Il s'égayait de ceux qui ne se faisaient aucun scrupule d'introduire dans leurs discours quelques passages de ses mandements.... « Vraiment, disait-il, ils me prennent pour un père de » l'Eglise ! » Qu'eût-il dit s'il avait su qu'un sermon, prêché dans une église de Bruxelles par un prédicateur français, avait été livré à l'impression, contenant plusieurs pages copiées littéralement dans son instruction pastorale sur les cloches? Voici d'ailleurs une anecdote assez singulière. En 1848, Monseigneur reçut une lettre d'un ecclésiastique du midi, qui lui confessait ingénûment avoir prêché dans le Nord, en 1825, les sermons qu'il lui avait entendu prêcher à Moulins, pendant la station de Carême en 1819 et qu'il avait sténographiés.

Ce bon abbé avouait une faute, mais il ne se doutait pas des conséquences dont son plagiat avait été suivi. Renommé à Douai pour son éloquence, il fendait des flots d'auditeurs pour aller à la chaire ; ses discours étaient regardés comme des chefs-d'œuvre, et il les débitait avec une grâce charmante. De Douai, il se rendait dans quelques autres villes avides de l'entendre ; Mgr Belmas, dit-on, l'invita même à prêcher dans sa cathédrale. Ses sermons produisaient de très-beaux retours à la religion, mais on fit à l'égard du prédicateur de Douai, ce que celui-ci avait fait à l'égard du missionnaire de Moulins, et ses sermons restèrent dans le pays, où ils étaient encore prêchés quand l'Archevêque y arriva. Un jour, en 1845, dans la métropole même, un excellent ecclésiastique prêcha un discours sur le respect humain. Après l'office, le Prélat, qui l'avait entendu, le fit appeler, et lui annonçant que ce discours était son ouvrage, il rit beaucoup en apprenant comment, sans s'en douter, il prêchait depuis plus de vingt ans dans le diocèse de Cambrai.

Ce que nous avons dit plus haut des mandements du Cardinal et du genre de littérature qu'il avait adopté, nous dispense de parler de ses sermons ; il les composait avec la même méthode que ses autres œuvres, et il en a publié quelques-uns en forme d'instructions pastorales. Cependant il y a certaines nuances d'observations qui doivent trouver ici leur place.

Voici une note qu'a bien voulu nous adresser Mgr Croizier :

« Ce que l'on voudrait pouvoir rappeler et écrire, c'est tout ce que le professeur, le missionnaire, le curé, le prélat a répandu dans ses conversations, d'idées lumineuses, fortes, profondes, utiles, ingénieuses sur l'art de la parole, et en particulier, de la parole de Dieu. Je ne crains pas de dire que l'on aurait en cela une excellente rhétorique, qu'on pourrait placer à côté des meilleures que nous connaissons. Il avait beaucoup réfléchi sur son art, et il en possédait la théorie, aussi bien que la pratique.

» Il voulait que l'on puisât ses preuves dans l'Ecriture sainte, la tradition et quelques-uns des Pères les plus illustres, et surtout dans la réflexion et dans le cœur qui fait l'éloquence. Ses études même profanes, il les faisait servir comme de matériaux pour parler plus dignement de la religion et de Dieu. Il voulait que le discours marchât toujours, devînt une belle rivière qui circule en fécondant ses bords et quelquefois, surtout vers la fin, un grand fleuve qui mugit et se précipite. Il me dit un jour, d'un prédicateur qui n'avançait pas : « Il s'est tenu une heure tantôt » sur un pied, tantôt sur l'autre, mais il n'a pas fait un pas. » Il ne voulait point de néologisme, ni de ces mots qui arrêtent l'auditeur, mais une sage disposition et un arrangement heureux des parties qui font qu'elles se soutiennent l'une l'autre, comme toutes celles d'un édifice. Il exigeait un style clair, nombreux, varié; il trouvait Racine un modèle pour cette variété heureuse, parce que tour-à-tour la phrase s'allonge avec ses belles incises, ou s'arrête tout-à-coup au bout d'un vers. Il trouvait Massillon très-beau, mais quelquefois redondant et un peu diffus, comme Cicéron, son maître, n'allant pas assez vite au but; mais il disait que, lorsqu'il n'a pas ce défaut, il est magnifique. L'intérêt du style lui semblait la qualité la plus dominante, parce qu'elle empêche l'auditeur de s'ennuyer et l'oblige à écouter. »

Nous allons, autant qu'il est en nous, compléter cette ote intéressante de l'ami du Cardinal, en réunissant iverses pensées que nous trouvons éparses dans les ettres de Son Eminence. Nous y ajouterons quelques raits sur la manière dont il voulait que se donnassent es missions dans son diocèse de Cambrai.

28 août 1816.

« J'ai beaucoup de goût pour les grandes vérités qui sont, hélas ! trop oubliées, et qui frappent toujours, quand le prédicateur ne se prêche pas lui-même, quand il fait lui-même ses sermons, c'est-à-dire quand il met en pratique ce qu'il dit, quand il met de côté l'amour-propre qui se complait dans les petites pensées fines, les expressions triées et choisies et dans cette vaine et puérile éloquence qui ne convertit pas et qui damne souvent le ministre de la parole sainte. D'abord on écrit pour écrire, on fait de belles phrases; il faut commencer par là; puis, quand on juge plus sainement des choses, on brûle ce qu'on avait adoré; on n'écrit jamais une ligne sans avoir sous les yeux son auditoire, pour voir si ce que l'on dit peut lui être utile, soit pour la réforme de ses mœurs, ou pour l'affermissement de sa foi, soit pour lui faire goûter les vérités saintes, ou les faire entrer de vive force, si le cœur est dur. J'ai jeté au rebut et en grande partie au feu mes écrivasseries qui précèdent ce que j'ai fait il y a dix-huit mois. Je ne veux plus gâter de papier à faire des sermons à perte de vue qui font oublier Dieu, pour faire penser à des phrases ou pensées brillantes, quelquefois ridicules et toujours inutiles. »

11 février 1818.

« Je remarque que les grandes vérités sont celles qui font le plus de fruit. Prêchez l'Evangile avec ses terreurs dans ce siècle d'ignorance et d'impiété, et l'on vous écoutera avec curiosité, parce

qu'on ne sait plus tout cela. Qu'il est difficile de faire quelque chose de passable ! que de connaissances et surtout d'amour de Dieu, de l'Eglise et du salut des âmes il faut avoir ! Solidité, force, onction, citations, exemples, Ecriture sainte, mœurs du temps, connaissance du cœur humain, morale non vague, mais proportionnée aux besoins des peuples; style simple mais correct, pour ne pas éloigner ceux qu'une phrase mal construite dégoûte, et tant d'autres choses que l'on sait et que l'on ne sait pas rendre. Quelles raisons de s'humilier ! Dieu m'a fait la grâce d'avoir plus mauvaise idée de moi que personne; et ce n'est pas par humilité que je vous le dis, c'est par conviction intime, si bien que si cela continue à augmenter, je n'aurai plus même assez de confiance pour parler en public, sans le secours d'une grâce particulière. »

6 février 1819.

« Il serait bon que dans la composition on s'abandonnât quelquefois à son sujet. Trop de méthode, de justesse et de délicatesse nuit à l'effet. Les morceaux qui viennent tout faits, qui sortent de l'âme, sont ordinairement ceux qui touchent davantage. Lorsque l'on médite son sujet, il se présente toujours quelques mouvements généreux, quelques idées mères qui se développent d'elles-mêmes ; il faut les jeter sur le papier d'une certaine manière large, avec une sorte de laisser-aller, sans trop s'inquiéter de quelques répétitions, de quelque incorrection, de quelque tour brusque; autrement on nuit à l'entraînement. Je ne dis cela que pour les sujets qui le comportent. Dans un discours de preuves, c'est tout le contraire. »

Nous avons plusieurs fois entendu le Prélat nous développer ces mêmes pensées, lorsque désigné pour commencer l'œuvre des missions du diocèse de Cambrai, nous eûmes le bonheur de recevoir de sa bouche des conseils pour exercer avec fruit le ministère auquel il

nous appelait. Pendant quinze jours, il daigná nous admettre chaque soir dans son cabinet, et nous initier à la science du missionnaire. On va lire les principales recommandations qu'il nous adressa à cette époque et que nous avons précieusement recueillies. Deux ans plus tard, elles firent la base du règlement qu'il donna aux prêtres de la maison dite de St-Charles.

« Il faut dans les missions des instructions de quatre genres différents, et à ces instructions une forme diverse de langage : le grand sermon, la conférence, la glose et les avis. Le grand sermon doit être solennel, renfermer des raisonnements forts et serrés, des images vives et brillantes, des mouvements de nature à entraîner l'auditoire. La conférence est un enseignement précis, simple et onctueux. La glose est familière, pleine de détails pratiques; c'est là surtout qu'il faut faire entrer des comparaisons frappantes, à la portée de tous, des traits d'histoire et des anecdotes qui corroborent la preuve de la proposition que l'on développe. Les avis doivent être plus simples encore et présentés de la manière la plus naturelle. Dans le grand sermon, le prédicateur est Dieu; la chaire est comme un Sinaï, du haut duquel il parle au peuple avec autorité. Dans la conférence il est docteur, il explique les principes de la foi et de la morale chrétienne. Dans la glose, c'est un père qui parle à ses enfants rangés autour du foyer de la famille, leur démontrant, en toute simplicité, les règles à suivre pour bien faire une chose qu'il leur a commandée. Dans les avis, c'est un ami qui adresse un conseil, une recommandation à un ami qu'il rencontre. Consacrez le grand sermon que vous donnerez le soir, à traiter les grandes vérités de la foi, la nécessité du salut, le péché, la mort, le jugement, l'enfer, le délai de la conversion, la miséricorde de Dieu, le respect humain, etc. Dans la conférence, qui aura lieu le matin ou dans

la journée, vous expliquerez le décalogue. La glose, qui doit se donner avant le sermon, dira les dispositions nécessaires pour recevoir les sacrements, parlera des pratiques de piété à embrasser, telles que la prière en famille, la dévotion au chemin de la croix, le chapelet, et les abus à déraciner. Enfin, dans les avis, tout ce qui est nécessaire au succès de la retraite. Dans ces diverses formes de langage, il faut faire en sorte que le grand sermon pousse à la conversion du cœur; la conférence à la bonne confession, à la connaissance de la religion, à la pratique de la vertu. La glose doit concilier au prédicateur la confiance et l'affection de l'auditoire, et les avis rendre toutes ses instructions profitables.

» Il est certains vices, certains abus qu'il est essentiel souvent de ne pas attaquer en face, afin de ne pas exaspérer ceux chez lesquels ils règnent et mettre le prédicateur dans l'impossibilité de leur faire du bien; attaquez-les indirectement; imitez le général d'armée qui prend souvent l'ennemi par le flanc. Il en est même dont il ne faut pas prononcer le nom; par exemple, ce qui a rapport aux plaisirs du monde. Excitez à aimer Dieu, à embrasser les exercices de piété, à fréquenter les sacrements; vous détruirez plus facilement ces vices et ces abus, et vous produirez les effets les plus salutaires.

» Etudiez bien l'esprit de la paroisse où vous vous trouvez, écoutez les renseignements du curé et des personnes que vous pouvez voir; combinez tout cela, et basez vos instructions sur ces connaissances. Il ne faut pas prêcher tous les hommes de la même manière : il en est sur lesquels les élans du cœur ne font rien : ce sont des pierres qu'il faut aiguiser avec la pointe du raisonnement, et d'autres que l'on ne peut prendre que par les sentiments. Les meilleurs discours sont ceux qui s'adressent tout à la fois au cœur et à l'esprit.

» Ne vous laissez pas intimider par la mauvaise réputation que peut avoir une paroisse. Les paroisses sont comme les individus,

elles ont toujours un bon côté; emparez-vous-en par là; mettez leurs bonnes qualités en relief, vous vous ferez aimer, et vous ne tarderez pas à arriver au point de pouvoir leur faire entendre avec fruit les vérités les plus dures.

» Dans les gloses, on peut quelquefois glisser un mot qui égaie l'auditoire, mais il faut que ce mot soit fin, toujours juste et jamais trivial. Lorsque vous avez prononcé un mot qui a déridé les auditeurs, ayez toujours soin que la pensée exprimée immédiatement après soit sérieuse et d'une grande force. Cela est essentiel.

» Je ne crois pas qu'il soit nécessaire, dans les missions, de faire de grandes cérémonies extraordinaires; c'était la coutume des missionnaires de France autrefois; je ne partage pas là-dessus leur manière de voir. Il arrive que les hommes froids et indifférents qui se sont convertis pendant les exercices d'une mission, oubliant les impressions qu'ils ont éprouvées en entendant la parole sainte, les raisonnements qui leur ont fait ouvrir les yeux, se plaisent à croire qu'ils n'ont été amenés au confessionnal et à la table de communion, que fascinés par l'imagination qu'avaient émue ces démonstrations et ces pompes extraordinaires, et ils deviennent pires qu'auparavant. La parole de Dieu prêchée avec un esprit apostolique, avec force et douceur, produit des fruits de vie, sans que l'on ait besoin de recourir à tous ces moyens. Contentez-vous de faire chanter quelques cantiques populaires et de donner chaque jour le salut avec la solennité des dimanches. Le jour de la clôture seulement vous pourrez déployer plus d'appareil et de pompe, ériger un chemin de croix, un calvaire, qui sera comme un mémorial des résolutions prises et des promesses faites à Dieu.

Laissez au curé de la paroisse toute l'autorité que lui donnent ses fonctions. C'est à lui de présider les offices, et vous vous entendrez avec lui pour ce qui regarde les heures auxquelles ils devront avoir lieu. Vous n'irez prêcher que là où vous serez

demandé par le curé, et, à moins d'impossibilité, vous logerez au presbytère.

Vos missions dureront de dix à dix-huit jours; comme les apôtres que Jésus-Christ envoya dans les lieux où il devait ensuite se rendre lui-même, vous irez, autant que possible, à deux, et vous quitterez, dans les vingt-quatre heures qui suivent la clôture des exercices, la paroisse que vous aurez évangélisée. »

VI

Le Cardinal Giraud administrateur.

L'Apôtre saint Paul, en énumérant les qualités que doit posséder un évêque, ne demande pas seulement que l'homme de Dieu soit saint, qu'il possède la science et qu'il soit puissant à enseigner; il veut aussi qu'il soit administrateur : c'est pour cela qu'il recommande à son disciple de choisir, pour le revêtir de cette dignité, un homme qui sache conduire sa maison : *S'il ne gère pas bien ses propres affaires*, dit-il, *comment pourra-t-il administrer l'Eglise de Dieu?*

Ce vœu de l'Apôtre s'est pleinement réalisé dans l'Archevêque de Cambrai. Le Prélat savait gouverner sa maison, y entretenir l'esprit d'ordre et de paix, tenir doucement ses subordonnés dans la soumission, se concilier leur amour. Il était à la tête de son diocèse ce qu'il était dans son intérieur : un père! Il s'était fait un système de discernement qui consistait à choisir et à adopter en toutes choses ce qui s'y trouvait de bon,

à rapprocher des parties ayant souvent des origines diverses, et en faire un tout harmonieux dont la nature était essentiellement raisonnable et honnête. Ce système, il l'appliquait à l'administration comme à la littérature, comme à la politique. C'est ainsi que, laissant de côté toute la partie bizarre de la littérature moderne, il savait s'en approprier le mouvement, l'éclat et la couleur, et en revêtir son style, qui procédait avant tout du genre classique qu'il aimait de prédilection. C'est ainsi que des hommes les plus modestes il faisait de puissants soutiens de la cause de Dieu, en utilisant des capacités ignorées que, lui seul, il avait le secret de découvrir. Comme on le voit, il procédait de la même manière à l'égard des hommes et des choses. « Nul homme, disait-il, » n'est aussi bon qu'on le suppose; nul homme n'est » aussi mauvais qu'on se l'imagine; il y a de l'infirmité » dans les plus parfaits, et dans les pires il y a un fond » de droiture et quelques sentiments dont on peut tirer » parti. » Un de ses axiômes favoris était « qu'il faut » prendre les hommes tels qu'ils sont, et non tels qu'ils » devraient être. » C'était, selon lui, le seul moyen de faire quelque chose avec eux.

Fidèle à ces principes, il se montrait auprès de ceux qu'il vouloit ramener au bien, animé d'un grand esprit de conciliation; mettant en relief les bonnes qualités qu'il leur connaissait, il leur parlait avec une entière confiance et se rendait maître de leur cœur. C'est ainsi qu'il

détourna de l'abîme plusieurs hommes distingués, en les ramenant à la soumission chrétienne, au moment où le St-Siége allait les frapper. En 1848, Rome lui témoigna qu'elle connaissait combien il pratiquait les voies de la conciliation et possédait l'art de toucher les cœurs. Un ecclésiastique italien, dont les écrits et les idées révolutionnaires faisaient grand bruit à cette époque, était venu à Paris. Le Saint-Père fit engager le Cardinal à chercher l'occasion de le rencontrer et de ramener cet infortuné de ses égarements. Malheureusement, quand le prélat reçut cette honorable mission, l'écrivain qui n'avait fait qu'un court séjour dans la capitale, était parti.

Il montrait le même esprit de bonté et de confiance aux ecclésiastiques dont il avait à se plaindre. Si peu qu'il eût d'espoir d'obtenir leur retour, il les traitait comme des enfants chéris; il semblait leur parler avec un abandon qu'il ne montrait pas toujours à ses prêtres dont la fidélité lui était assurée; et ceux-ci, comme le frère aîné de l'enfant prodigue, purent s'étonner de ce qu'il leur était moins accordé qu'à celui dont la conduite avait mérité des reproches. Il reprenait pour une faute commise; mais la faute une fois expiée, il ne s'en souvenait plus. Lorsqu'au contraire sa charitable indulgence demeurait sans effet, il savait frapper et demeurer inaccessible à toute influence et à toute prière. Il résume sa méthode dans une lettre écrite en juillet 1840 : « Tâ-

» chons, dit-il, d'empêcher l'esprit de vertige de pénétrer » dans nos bergeries; employons-y sagesse et amour, » douceur et fermeté, raison et sentiment, grâce et force. »

Citons ici quelques traits : Un ecclésiastique, dépositaire d'une partie de l'autorité épiscopale, se crut un jour dans l'obligation de lui dénoncer un prêtre qui s'était rendu coupable d'une faute. « Ne me le nommez » pas, lui dit l'Archevêque en l'interrompant, répondez » à mes questions. » Et le dialogue suivant s'établit : « Y a-t-il long-temps que cette faute a été commise? — » Monseigneur, il y a plusieurs années. — Avez-vous » lieu de croire que cet homme se soit amendé? — Oui, » Monseigneur. — Cet homme est-il susceptible d'être » promu à un poste élevé? — Monseigneur, je ne le » crois pas. — En ce cas, dit l'Archevêque, je ne veux » pas le connaître, et ne m'en parlez plus. »

Ayant reçu contre un vicaire des plaintes qui lui avaient paru fondées; il écrivit à celui-ci une lettre de doux reproches, l'engageant à être plus circonspect dans sa charité et dans son zèle. Le vicaire, qui se sentait innocent, accourut trouver le Prélat et se justifia victorieusement sur tous les griefs. En parlant de ceux qui l'avaient accusé, il se mit à pleurer. L'Archevêque n'y tint plus, il se leva, prit le vicaire dans ses bras, et confondit ses larmes avec les larmes du prêtre calomnié, l'appelant son fils et l'assurant qu'il lui rendait tout son amour.

Monseigneur avait établi dans le personnel de son administration une homogénéité complète; les actes du vicariat étaient empreints de l'esprit du chef. Pour laisser à l'autorité toute la force dont elle a besoin, il ne voulait jamais contredire une décision donnée par ses vicaires-généraux; il avait même déclaré nulle, toute faculté, toute permission émanée de lui et que ceux-ci auraient refusée; il exigeait qu'en adressant une nouvelle demande, on spécifiât le premier refus, et alors la question était examinée en conseil. Jamais il ne faisait de nomination, quelque peu importante, sans l'avoir préalablement mise aux voix, mais il apportait tant de discernement dans le choix des hommes qu'il proposait, que jamais son conseil n'eut à faire usage de son indépendance pour lui proposer d'autres candidats.

Le clergé de ses deux diocèses lui a constamment rendu ce témoignage, que les pasteurs qu'il a nommés convenaient aux troupeaux, comme les troupeaux convenaient aux pasteurs. Selon que le bien de la religion exigeait soit un apôtre, soit un administrateur, soit un conciliateur, toujours la religion était satisfaite et les fidèles reconnaissants.

Voulant rendre le ministère pastoral le plus fructueux possible, il étendait le pouvoir de ses prêtres jusqu'aux limites que l'Eglise a posées elle-même. Ainsi, quand il publia son instruction sur le mariage, pour rendre plus facile la sanctification des unions, qui jusque-là

s'étaient contentées du lien civil, il permit aux curés de les bénir après la proclamation d'un seul ban, et les rendit même dépositaires d'une partie des pouvoirs qu'il avait reçus de Rome concernant les empêchements de mariage.

Le bien-être de ses prêtres était une de ses sollicitudes. Indifférent à ce qui le regardait lui-même, il voulait que ceux-ci eussent une existence honnête, une maison en rapport avec l'état de la population. Toujours à leur disposition, il les éclairait dans leurs doutes, les consolait dans leurs peines, les soutenait dans les différends que, pour maintenir leurs droits, ils avaient à vider avec qui que ce fût.

Pendant une tournée de confirmation, il était dans une assez grande paroisse de campagne ; le maire, à la tête du conseil municipal, vint le saluer, et lui demanda, sans préliminaires, le changement du curé. Monseigneur, qui connaissait le curé et qui connaissait aussi l'esprit tracassier de son antagoniste, répondit à celui-ci : « Que » diriez-vous si M. le curé demandait votre changement » à M. le préfet? » Le maire comprit alors qu'il faisait fausse route. « Eh bien! ajouta le Prélat, c'est à moi » qu'il appartient de demander votre révocation, et je » l'obtiendrai, si vous ne comprenez pas que, dès au- » jourd'hui, votre mauvaise humeur doit avoir un » terme; » et un geste de l'Archevêque congédia le magistrat de village.

A la bonté, à l'énergie, le Cardinal unissait l'activité, il avait coutume de dire : « faisons vite; » et il ajoutait : « car nous ne ferons pas long-temps. » Il pressentait que sa vie ne serait pas longue : il voulait racheter, par la fécondité de son action, ce qui devait manquer à sa durée. Nous trouvons ces mots dans une lettre en date du 23 janvier 1839 : « Je sens en moi une activité, un » besoin de faire vite ce que j'ai à faire que je prends » quelquefois *pour un pressentiment.* » En 1841 il écrivait à un ami : « Après six ans, il est bien temps de » vous montrer dans des lieux où votre souvenir est tou- » jours présent. Six ans, est-ce beaucoup moins que la » vie qui nous reste? que ces heureux moments se hâtent » donc. » L'évêque de Rodez l'avait invité à revenir dans l'Aveyron. L'Archevêque lui répondit le 2 février 1843 : « Laissez-moi finir la tâche que Dieu m'a donnée, elle » ne sera pas longue : toutes mes prévisions sont à » soixante ans!..... »

Il semblait craindre de manquer de temps pour remplir la mesure que Dieu lui avait fixée. Sans cesse occupé, il voulait que les autres le fussent comme lui. Il s'informait fréquemment du travail de ses vicaires-généraux et de ses secrétaires. ..... « Et quand vous aurez fait cela, » leur disait-il, que ferez-vous encore?.... » Une entreprise, une œuvre quelconque était-elle commencée, il pressait son achèvement, il avait hâte de la voir terminée. Cette féconde activité qui le caractérisait et qu'il faisait

partager à ceux qu'il associait à ses travaux, suffit à expliquer l'établissement d'une quantité d'œuvres difficiles, dispendieuses, qu'il a fondées et qui, presque toutes, ont été couronnées de succès. Peut-être serait-il vrai de dire qu'il a poussé trop loin son désir d'intervention immédiate, et qu'en exagérant cette qualité, résultat de son zèle et de sa sollicitude, il s'est attaché à beaucoup de détails qu'il aurait pu laisser à d'autres, sans inconvénient.

On lui a reproché une certaine facilité à subir l'influence des grands. Monseigneur, il est vrai, a peut-être pu obtempérer aux demandes de quelques personnages; mais a-t-on toujours examiné les avantages qu'il pouvait tirer de ces concessions pour le bien de son diocèse, et les personnes auxquelles il les accordait, ne méritaient-elles pas aussi quelques égards, lorsque la sagesse et la justice n'avaient rien à désavouer dans l'objet de leurs sollicitations? Le centenier qui demandait au Sauveur la guérison de son fils, obtint un miracle, par la raison qu'il avait bâti des synagogues. Du reste, nous allons considérer l'Archevêque dans ses rapports avec le gouvernement civil, et nous verrons qu'il n'était pas homme à se laisser imposer des lois, ni à faiblir quand le devoir lui disait de résister.

VII

Le Cardinal Giraud dans ses rapports avec l'administration civile.

En prêtant serment de fidélité au pouvoir issu de la révolution de Juillet, Mgr Giraud acceptait le gouvernement établi; mais il réservait les affections de son cœur : il eut été coupable s'il avait oublié ceux que la reconnaissance l'obligeait au moins à regretter. Il garda constamment ses affections et ses promesses, sans leur permettre d'empiéter les unes sur les autres. Il accepta le pouvoir nouveau, parce qu'il n'y a pas d'ordre social sans autorité, et parce qu'évêque avant tout et voulant sauver les âmes, il ne croyait pas, pour des questions étrangères à la conscience, devoir soulever des obstacles à son ministère, et rendre dans son diocèse tout bien impossible. Jamais il ne fit d'opposition au gouvernement, mais jamais non plus il le flatta, et en maintes circonstances on put admirer l'énergie avec laquelle il sut résister. Son plan de conduite est tracé dans ces quelques lignes écrites en

1839 : « Il me convient de me tenir dans la réserve » et de ne point faire ma cour. A cet égard mon parti » est bien pris, et tout naturellement, en suivant » mon penchant et mon caractère. De l'hostilité? à » Dieu ne plaise! mais des avances, jamais! Voilà » pourquoi je n'approche point de Paris. »

Son amour pour la paix était grand, mais l'amour de son indépendance et des droits attachés à son ministère était plus grand encore. Citons quelques faits. En 1836, il présenta à l'agrément du ministre la nomination de M. l'abbé Grimal, qu'il avait choisi pour vicaire-général : Le ministre lui fit savoir qu'il ne pouvait admettre ce choix. On reprochait, paraît-il, à M. Grimal, la couleur de ses opinions politiques. Le prélat notifia au gouvernement qu'il n'aurait point présenté d'autre sujet, et qu'il voulait M. Grimal. « Croyez-vous, écrit-il à cette occasion à Monsieur C., » l'affront que j'ai reçu, l'indignité qui m'a été faite, » mais je n'en démordrai pas. Je vous avoue que j'ai » eu une belle colère; j'ai assaisonné ma réponse » d'ironie et de raison : j'espère que cette crise me » réussira. » L'évêque avait deviné juste, car immédiatement après la réception de sa lettre, on lui adressa la nomination demandée. Quand il vint à Cambrai, on voulut renouveler ces prétentions, lui refuser un grand-vicaire et lui en imposer un autre : « Il n'est » pas trop tard, répondit-il, je n'ai pas encore pris

» possession : j'aurai ce grand-vicaire, ou je n'irai » pas à Cambrai. »

Nous lisons dans sa correspondance :

20 avril 1841.

« Il est bon peut-être que vous sachiez que M. ***, généreux et parfait en paroles, l'est beaucoup moins dans ses actes. Sur ce qu'il m'a écrit que, conformément à l'avis du conseil d'Etat, il ne pourrait donner suite à une demande en autorisation, d'un legs de mille francs fait au séminaire, sans production à la préfecture d'un état du passif et de l'actif de cet établissement. Je lui ai répondu que je n'accepterais pas cette nouvelle rigueur, que les comptes qui lui étaient envoyés chaque année, étaient bien suffisants pour juger de l'état des finances des séminaires; que j'aimais mieux renoncer à toute libéralité de ce genre, que de subir l'humiliation d'être *vérifié* par le préfet; que si l'ordonnance de 1831 paraissait au conseil d'Etat devoir être interprétée dans ce sens odieux, il lui serait aussi facile de modifier en ce point l'ordonnance, que de se lier par l'avis du conseil d'Etat. Le ministre n'écrira pas à ce sujet de circulaire, mais il attendra chaque évêque comme au piège, chaque fois qu'on aura besoin d'une autorisation, et si l'on surprend la religion de quelqu'évêque, on se prévaudra de cet exemple pour déterminer les autres. Il est de l'intérêt de tous de s'avertir de ces entreprises particulières, et je n'ai manqué aucune occasion de remplir ce devoir. »

Il n'est pas moins curieux de lire les lignes suivantes; le Prélat les écrivait après ses déboires à l'occasion de la nomination de M. Grimal : « Voici, dit-il, que le Préfet » me suscite de nouvelles chicanes, au sujet des travaux » d'ornements que j'ai fait exécuter dans mon église; il » me faut écrire des mémoires sans fin pour la défense et

» pour l'attaque ; car c'est ainsi que je procède dans la » guerre administrative. Je commence par me justifier, » puis je récrimine. »

On peut voir dans son instruction pastorale sur les associations, avec quelle fermeté il parle contre une mesure que le gouvernement semblait vouloir adopter en 1839; celle de faire passer les produits de la charité chrétienne, par la filière administrative. « Nous ne » voulons pas, dit-il, que nos charités tombent sous le » contrôle de l'administration et soient soumises à la » rigidité des formes légales. La charité est libre par son » essence; elle n'obéit qu'à ses propres inspirations. »

C'est avec cette même indépendance, qu'il s'exprima plusieurs fois devant le roi lui-même. Lors de la visite qu'il fit au monarque, après sa nomination à l'archevêché de Cambrai, Sa Majesté voulut lui donner quelques conseils administratifs, entr'autres choses, elle l'engagea à ne pas se servir des pères Jésuites dans son diocèse: « Sire, répondit le Prélat, je me suis servi d'eux dans » mon diocèse de Rodez, je n'ai eu qu'à me louer de » leur ministère; je ne vois pas pourquoi je ne m'en » servirais pas encore. » En 1847, peu de jours après la remise de la barrette cardinalice, Louis-Philippe l'entretint encore des mêmes pères, et lui fit entendre contre eux des plaintes formulées avec assez d'acrimonie : « Sire, lui dit le Cardinal, si Votre Majesté daigne » me le permettre, je leur ferai part de tout cela, car

» je leur ai promis de dîner aujourd'hui même chez » eux. »

Mais il est un grand débat dans lequel on aurait désiré le voir s'armer de sa plume pour combattre conjointement avec ses collègues dans l'épiscopat, et où, pour ainsi dire, il ne resta que comme spectateur. Nous voulons parler de la question de la liberté d'enseignement, débattue entre les évêques et l'Université. Dans cette lutte, sa conduite fut jugée diversement. Nous nous bornerons à exposer simplement la ligne de conduite qu'il a tenue.

Avant tout, hâtons-nous de dire que Monseigneur savait distinguer entre les doctrines et les personnes ; il savait que tout en faisant la guerre aux principes mauvais et dangereux, on ne peut s'écarter de ce que commande la charité chrétienne à l'égard de tous les hommes. N'eût-il point connu dans les rangs de l'Université des chefs très-estimables et même franchement attachés aux principes de la foi, que la religion seule pourrait expliquer la touchante bonté, l'intérêt paternel qu'il témoignait à la jeunesse des colléges et les rapports pleins de bienveillance qu'il entretenait avec les maîtres. Par ces égards, il inspirait aux élèves le respect envers l'autorité, il encourageait les maîtres à amoindrir par leur action particulière les résultats du vice radical de l'enseignement universitaire, et apprenait à tous à aimer la religion.

Mais, de cette bienveillance envers les personnes, jusqu'à la protection accordée au corps tout entier, ou à l'assentiment donné aux principes de l'enseignement, voire même jusqu'à la résignation à subir le fâcheux état des choses, il y a loin. La preuve de ses sentiments à cet égard est dans l'ensemble de sa conduite, et spécialement dans son zèle à établir des écoles et des institutions libres où l'enseignement était tout autre que celui de l'Université.

Dans une lettre adressée, le 28 février 1844, à son successeur à Rodez, qu'il félicitait de son mandement de Carême : « Il y a, disait-il, en lui parlant de cette » instruction pastorale, un mouvement vrai autant » qu'éloquent, dans votre invitation aux familles chré- » tiennes d'envoyer leurs enfants au bout du monde, » plutôt que de les exposer à s'empoisonner avec les » fruits de la philosophie éclectique et panthéistique. » En 1841, lors de la présentation du projet de loi de M. Villemain, il signa, conjointement avec ses collègues de la province d'Alby, une lettre collective au ministre des cultes, contre le projet en question. Cette lettre, d'après l'avis des évêques signataires, ne fut point rendue publique; les vénérables prélats voulant, par ce procédé, calmer des susceptibilités qu'avait blessées la publicité donnée à des communications antérieures. En 1844, après s'être concerté avec le cardinal d'Arras, il signa le mémoire rédigé par l'archevêque de

Reims, mémoire dont le langage était empreint de la plus grande fermeté. « Les occasions, écrit-il alors, pour » parler à mon tour ne manqueront pas; mais la liberté » est encore loin de nous; d'ailleurs j'ai adressé des » réclamations particulières au ministre qui m'avait de- » mandé mon avis. »

Quant au silence qu'il garda, lorsqu'on aurait voulu le voir se jeter dans la mêlée, où ses armes, dit-on, auraient été si puissantes, nous le laisserons s'expliquer lui-même dans deux lettres que nous n'aurons garde de commenter. Ces lettres sont adressées à l'évêque de Rodez.

27 décembre 1844.

M. *** est passé par Cambrai pour me voir; il n'avait qu'une heure à me donner, et à cette heure j'étais dehors; mais il a causé avec M. l'abbé Debord, toujours de la grande affaire. Cet homme généreux a, comme fidèle, des idées qui font honneur à son zèle et à sa foi, mais que, comme évêque, je ne crois pas pouvoir adopter. Il voudrait que tous ensemble, *hic et nunc*, nous publiassions des mandements pour réclamer la liberté de l'enseignement; que ces mandements fussent lus et commentés avec chaleur, par les curés, dans toutes les chaires de nos diocèses, et que l'on formât ainsi une opposition si formidable que les trois pouvoirs fussent forcés de reculer. Le résultat ne me paraît pas assez certain pour risquer toutes les conséquences qu'entraînerait un mécompte probable. Il ferait mieux de faire arriver, comme pour le maintien des nouveaux sièges en 1833, des millions de pétitions et de pétitionnaires; c'était l'armée qu'il fallait fournir, avant d'envoyer les généraux sur le champ de bataille. »

21 janvier 1845.

« Je n'ai pas ignoré que plusieurs s'étaient étonnés et peut-être

plaints de ce que je n'ai pas pris une part personnelle et plus directe à la grande lutte. Quand on ne me l'aurait pas dit, je l'aurais supposé. Je respecte, comme j'ai toujours respecté, la conduite des évêques qui ont cru devoir se jeter dans la mêlée. J'ai admiré en particulier le zèle et le talent de Messeigneurs de Chartres et de Langres; mais j'ai eu le malheur de ne pas partager leurs convictions que ces moyens pourraient amener au but. Et il faut bien qu'un évêque se règle d'après son jugement et sa conviction, dans ces questions nouvelles et l'emploi de ces formes nouvelles. Il y a bien quelque peu à réfléchir, avant de s'abandonner au torrent qui peut mener à de graves conséquences. Ma position ici n'était pas celle de beaucoup d'autres; j'avais beaucoup de changements à introduire, et par conséquent beaucoup de mécontentements à soulever, que je devais m'estimer heureux, dans ce que je fais, au milieu d'un grand diocèse que je cherche à renouveler, d'en être quitte pour les colères qu'excitent autour de moi vingt feuilles radicales, furieuses de voir prêtres, missionnaires, jésuites, rédemptoristes, frères et sœurs de toutes sortes, sillonner dans tous les sens villes et bourgs, lorsqu'ils étaient à peine connus. Je voyais que je pouvais compromettre tout cela. Et voyez si je jugeais mal. Je suis, comme vous le dites, un des évêques qui ostensiblement ont pris la part la plus minime à la bataille, et pour cette simple souscription au mémoire de l'archevêque de Reims, c'est moi qui ai été le plus maltraité et qui ai couru le risque du plus gros enjeu. A mon avis tous les évêques sont sages; mais chacun répond de son église, et est placé pour voir ce qui, dans une circonstance donnée, convient ou ne convient pas.

» Du reste, je n'engage pas l'avenir, et en attendant, je porte les coups que je sais devoir porter. Votre terrain est bien plus uni que le mien, et cependant j'ose ici ce que vous avez osé à Villefranche... Le pouvoir a jusqu'ici toléré ces choses, quoique à bien impatiemment; je ne sais si cette tolérance se soutiendra;

l'horizon est bien noir, mais je ne me reprocherai jamais de n'avoir pas exposé les avantages qui ont sauvé tant d'âmes, par des mesures éclatantes que ma conscience ne m'imposait pas et sur lesquelles mon jugement n'était pas suffisamment éclairé. »

Maintenant que l'on a entendu le Prélat plaider sa cause, on peut le juger; on peut dire si ceux qui se sont appuyés sur son silence, pour condamner la majorité de l'épiscopat français, ont été dans le droit; on peut dire si le successeur de Fénelon a failli à son devoir. Qui sait si sa souscription apposée au mémoire de Mgr l'Archevêque de Reims n'était pas un coup d'essai qu'il tentait, avant de se décider à rompre enfin la lance?

VIII

Le Cardinal Giraud dans son amour pour son diocèse.

DIRE d'un pasteur qu'il est le père de ses ouailles, c'est renfermer son panégyrique dans un seul mot; c'est par cet esprit de paternité qu'il se rapproche davantage du Dieu dont il tient la place et qui a exigé de ses créatures raisonnables qu'elles l'appelassent leur *Père*. Ce titre, déjà si doux, n'a pas suffi au Dieu de charité, il dit qu'il aime comme une mère et plus qu'une mère! Nous avons raconté comment le Cardinal était dans son diocèse un véritable père; nous voudrions dire encore davantage, nous dirions qu'il avait l'amour d'une mère, si nous ne craignions d'être taxé d'exagération. Un père, en effet, aime ses enfants, il les exhorte, les conseille, les reprend, ne s'épargne pour eux ni soins ni fatigues. Une mère fait quelque chose de plus : dans sa tendresse, elle cache leurs défauts à ses propres yeux, et lors même que les fruits de son sein, dans leur ingratitude, font couler ses larmes, elle persiste à se dire heureuse. La

le ses enfants est celle qu'elle recherche avec plus
ressement, elle est toute radieuse quand elle parle
r grandeur. Voilà ce que fut Mgr Giraud : son
 était sa famille ; il l'administrait comme un père,
aimait comme une mère. « La sécheresse, écrit-il
 juillet 1837, brûle nos récoltes ; ah ! si vous
viez savoir combien le cœur souffre, quand on est
ère de tout un peuple pauvre et qui voit périr toutes
ressources de l'hiver, vous me plaindriez. » On s'é-
en l'entendant se féliciter, dans ses instructions pas-
s, de la *portion d'héritage qui lui est échue;* pro-
er dans son mandement d'adieu au diocèse de Rodez,
dans ces contrées, *il était le plus heureux des*
es ; on se demande si dans l'Aveyron il n'a jamais
vé de chagrins, inséparables d'une vie apostolique.
ent pourtant, il rencontra sur sa route bien des
s. A Rodez, comme à Cambrai, il répandit des lar-
amères ; plus d'une fois l'autorité administrative lui
ta des embarras sérieux ; mais, dans sa tendresse, il
it à se dissimuler ces tristes effets des passions hu-
nes. Ces dispositions du cœur ne lui firent pas plus
ut à Cambrai qu'à Rodez. Bien des personnes, qui
comprenaient pas la qualité que nous appellerions
faible, si elle n'était une grande vertu, eurent à
onner de l'entendre prodiguer des éloges à ce qui ne
 semblait que digne d'être regardé avec indifférence ;
ler de la piété des villes, des paroisses où la piété

était loin d'être remarquable. Sans doute il y avait bien au fond de tout cela un peu d'adresse administrative, néanmoins on peut assurer qu'en tenant ce langage, le prélat obéissait à l'un de ses plus doux penchants : celui de ne voir que le beau côté des choses. Toujours disposé à oublier les mauvais procédés et à ne conserver que le souvenir des bons, il n'aimait pas qu'un curé parlât mal de ses paroissiens et stigmatisât dans ses plaintes ceux qui lui causaient de la peine ; il voyait dans ces invectives un manque d'esprit ecclésiastique et de paternité spirituelle. Un excellent curé avait éprouvé beaucoup de tribulations dans une mauvaise paroisse où il s'était efforcé de faire le bien ; l'Archevêque lui donna une autre destination. En causant avec lui de la localité à laquelle il l'arrachait, il lui demandait quel prêtre il lui donnerait pour successeur. « Monseigneur, lui répondit celui-ci, » à votre place, j'y nommerais M. *** ; il est bon, fort » doux, il les aimera bien..... — A la bonne heure ! » mon cher ; reprit l'Archevêque, je suis content de vous ; » voilà comment un curé aime sa paroisse, voilà comment il se venge des peines qu'il y a essuyées. »

Dans les premiers temps de son épiscopat à Cambrai, comme ce bon prince père de Louis XVI, qui, dans les bras de Marie-Joseph de Saxe, sa seconde épouse, pleurait encore sa première, Marie-Thérèse d'Espagne, il ne parlait que de ses chères montagnes. L'éloge du clergé aveyronnais ne tarissait pas dans sa bouche, on ne savait

s'expliquer ce langage : Monseigneur ne nous parle que de Rodez, disait-on, il semblerait qu'il ne nous aime pas ! On n'avait point encore apprécié son cœur! Bientôt Cambrai et Rodez s'y confondirent dans une égale affection, et peu à peu le clergé du Nord fut à la hauteur du clergé de l'Aveyron, et même il le surpassa.

« Savez-vous que c'est beau, disait-il deux années avant sa mort, presqu'avec enthousiasme, à un de ses amis ; savez-vous que c'est beau pour un diocèse, quand l'évêque peut dire comme je le dis moi-même : il y a dans mon diocèse cent sujets capables de se tenir avec honneur aux premiers postes ecclésiastiques. » Il se complaisait à raconter que le diocèse de Cambrai commençait à fournir des évêques à l'Eglise ; et il énumérait avec une sorte de bonheur, et Mgr Wicart, son premier vicaire-général, évêque de Fréjus, qu'il sacra en 1845 dans sa métropole ; et Mgr Monet, qu'en 1848 il alla sacrer lui-même à Paris, vicaire apostolique de Madagascar ; et Mgr Delebecque, évêque de Gand ; et Mgr de Garsignies, évêque de Soissons. Avec quelle satisfaction il fût allé conférer la plénitude du sacerdoce, dans l'église Notre-Dame à Roubaix, au zélé curé de cette paroisse, Mgr Desprez, qu'il désigna lui-même pour évêque des colonies, et qui, aujourd'hui, fait à l'île Bourbon la gloire du diocèse de Cambrai !

Ce même sentiment le porta à Cambrai, comme à Rodez, à former une galerie des portraits de ses prédé-

cesseurs. Celle de Rodez, qui est double, contient la série des évêques de cette ville depuis 1500 et des évêques de Vabres depuis 1300. Il n'a pu compléter celle de Cambrai qu'à partir de Robert de Croy, mort en 1556.

D'après ses conseils et sous ses auspices, le diocèse de Fénelon fut illustré par des ouvrages d'histoire et d'hagiographie, en tête desquels il faut citer le *Cameracum christianum*, travail précieux qui a exigé de la part de son savant auteur des recherches incroyables, et qui complète de la manière la plus entière, en ce qui regarde le diocèse de Cambrai, le grand ouvrage des frères Sainte-Marthe, le *Gallia christiana*.

Les Sanctuaires de la Mère de Dieu firent connaître les lieux célèbres du pays où la sainte Vierge fut honorée d'une manière spéciale; la *Vie des Saints du diocèse* raconta aux fidèles ce que furent leurs pères dans la foi; et la *Biographie des prêtres les plus célèbres*, en présentant des modèles au clergé, préserve de l'oubli les noms des ecclésiastiques qui, dans les derniers temps, ont brillé par leurs talents, leurs vertus et leur zèle. Ajoutons à cette nomenclature d'ouvrages composés, en quelque sorte sous les yeux du prélat, le *Traité des Indulgences*, par M. l'abbé Giraud, vicaire-général de son illustre frère, que le diocèse n'a cessé d'affectionner pour son amabilité et la bonté de son cœur.

Consignons ici une pensée des dernières années du bon Cardinal : persuadé que, dans un temps donné, les

Facultés scientifiques de Paris seraient démembrées, il espérait parvenir, par son crédit, à obtenir le rétablissement de l'école de droit dans la ville de Douai, et par ce moyen rendre à cette Athènes du Nord, le lustre que lui donnait l'université célèbre dont l'a dépouillée la révolution.

Dans son amour pour son diocèse de Cambrai, il ne se plaignait que d'une chose : c'était de ce trop vaste territoire sur lequel devait s'étendre son administration. Il aurait volontiers cédé l'arrondissement d'Avesnes pour favoriser le rétablissement du diocèse de Laon, et celui de Dunkerque pour aider à la formation du diocèse de Boulogne, qui avait été reconstitué en principe par le concordat de 1817, et qui devait apporter à la province ecclésiastique de Cambrai un complément indispensable.

IX

Le Cardinal Giraud dans ses visites pastorales.

Quoique déjà nous ayons parlé des visites de Mgr Giraud dans ses deux diocèses, nous croyons convenable de revenir encore sur ce point. On connaît le Prélat, père de ses diocésains ; nous voulons le montrer pasteur de son troupeau, allant à travers les voies et les sentiers, le confirmer dans la foi, étudier ses besoins, remédier à ses maux, lui imprimer un plus vif élan pour le bien, lui enseigner la science du bonheur.

L'époque, à laquelle Monseigneur commençait ses visites, était ordinairement le lendemain du second dimanche après Pâques, alors que l'Eglise avait offert à la méditation de ses enfants la douce image du bon Pasteur qui donne sa vie pour ses brebis, qui veut faire entendre sa voix à celles qui ne sont pas encore rentrées dans le bercail, afin de les réunir toutes sous sa houlette. La veille du départ, il recevait les adieux de quelques chanoines, des professeurs des séminaires, auxquels il

ne manquait pas de demander des prières pour l'heureux succès des travaux qu'il allait entreprendre; les adieux étaient toujours pleins d'une douce expansion de joie : « Il y a, disait le prélat, des fatigues qui n'apportent que » du plaisir, quand le cœur est de la partie. » Il partait dans sa modeste voiture traînée par deux chevaux de louage, ayant pour compagnon de voyage, le grand-vicaire à qui était spécialement confié l'archidiaconé où la visite avait lieu. En sortant de Cambrai, il récitait le *Veni Creator* et la prière que l'Eglise a composée pour l'usage des prêtres en voyage ; à l'approche des paroisses où il était attendu, doucement recueilli, il saluait les anges préposés à leur garde.

Nous ne décrirons pas les arcs-de-triomphe, les cavalcades, les processions qui s'organisaient pour honorer le pasteur. Monseigneur est entré à l'église. Après sa prière au St-Sacrement et les cérémonies prescrites par le pontifical, le Prélat monte en chaire. Un compliment sur le zèle que l'on a déployé pour sa réception est adressé à tous ; chacun reçoit sa récompense en termes affectueux qui renvoient au souverain Maître les hommages offerts au Prélat, son représentant sur la terre ; puis il entre en matière : ici il traite de la nécessité du salut ; là, du bonheur que l'on goûte au service de Dieu ; ou bien, il parle des devoirs des parents ; ou bien encore, des avantages d'une éducation chrétienne, de la ferveur dans le service de Dieu, de la sanctification du dimanche, de

l'assistance aux offices religieux, des cabarets, etc.; chaque localité entend une instruction appropriée à ses besoins, riche de détails pratiques et dans laquelle sont touchés avec un heureux à-propos, les abus à déraciner, les bonnes œuvres particulières à entreprendre.

Le sermon terminé, le Prélat monte à l'autel qu'entourent le curé et le conseil de fabrique. Avant tout, il s'informe hautement de la conduite du chantre laïque, de ses mœurs, de son exactitude à remplir ses fonctions; et celui-ci reçoit, selon les dépositions faites en sa présence, un reproche, une menace, ou des félicitations: la récompense la plus précieuse à laquelle il aspire, c'est d'être admis à l'honneur de baiser l'anneau pontifical et de recevoir une bénédiction particulière.

Monseigneur appelle ensuite les enfants de chœur; il leur fait réciter quelques parties des répons de la messe, et leur adresse quelques observations sur la manière de se tenir à l'autel, sur la modestie et la piété. « Voyez, » leur dit-il avec une douceur toute maternelle, voyez, » mes enfants, l'honneur qui vous est accordé : vous » répondez aux prières des prêtres, au nom de tous les » fidèles; vous parlez à Dieu, comme pour lui présenter » les vœux de tous ceux qui sont dans l'église; vous » assistez le prêtre; vous vous tenez près de l'autel; » savez-vous quelles fonctions vous remplissez? vous » remplissez les fonctions des anges. Les anges sont » ici; on ne les voit pas, parce que ce sont des esprits,

» mais ils y sont remplis de respect devant Dieu qui » descend sur l'autel ; » puis leur montrant les images des anges adorateurs, s'il s'en trouve : « voyez, con- » tinue-t-il, ces images, elles les représentent tels qu'ils » sont en réalité, voyez leur attitude, comme ils sont » recueillis devant le Dieu qu'ils adorent : eh bien ! » voilà, mes enfants, ce que vous devez être ; ces anges » vous apprennent quels doivent être les sentiments de » votre cœur, quand vous remplissez vos fonctions, » répondant à la messe, présentant le vin et l'encens, » portant les chandeliers, ou simplement assistant à » l'office. »

En descendant de l'autel, le Prélat examine les ornements, le linge, les vases sacrés, les registres de baptêmes et de mariages, que, pour se conformer aux instructions émanées de l'archevêché, le sacristain a exposés dans le sanctuaire, et, sur chacun de ces objets, il adresse ses observations aux fabriciens : quelques ornements sont trop vieux, on les remplacera par des neufs qu'il faudra acquérir ; l'ostensoir n'a qu'un soleil en cuivre, il faudra faire des économies pour en acheter un autre en argent. — Mais, Monseigneur, nous n'avons pas le moyen, il nous faudrait aussi un tableau d'autel, nous voudrions acheter des chandeliers argentés. — C'est très-bien, vous achetterez un tableau d'autel ; M. le curé fera en sorte de trouver de quoi acheter un ostensoir dont le soleil sera en argent, et, de mon côté, je veillerai

à ce que l'on vous expédie gratuitement une ou deux belles chasubles.

Ailleurs, l'église est devenue trop petite ou elle tombe de vétusté; le Prélat, qui, en chaire, a eu soin d'aborder cette matière, s'entretient des moyens à prendre pour ériger un monument nouveau, plus vaste, plus propre, plus digne de Dieu et de la population. M. le maire s'engage à faire tous ses efforts pour seconder les vues du Prélat; et dans les localités où les ressources ne sont pas grandes, Sa Grandeur promet de coopérer par son offrande de deux à quatre cents francs; il s'est quelquefois engagé pour plusieurs milliers de francs. Si en visitant l'église il a remarqué de précieux objets d'art, il n'a pas manqué de les signaler à l'attention des marguilliers, leur défendant de s'en dessaisir, et au besoin, ordonnant de consigner ses observations dans le procès-verbal de sa visite, pièce qui doit toujours lui être apportée dans une paroisse voisine, afin qu'il la signe de sa propre main.

Quand la visite de l'église est terminée, Monseigneur interroge les enfants sur la doctrine chrétienne. Lisons une page de son mandement sur le catéchisme; en se présentant comme le modèle que les parents doivent imiter, il dépeint lui-même la scène touchante qu'ont pu admirer toutes les localités où il a porté ses pas. « Il » vous en souvient, dit-il, lorsque dans nos pérégrinations » apostoliques, parcourant vos campagnes et visitant l'une

» après l'autre vos églises, nous faisions ranger vos » enfants autour de nous dans le sanctuaire, et qu'au » milieu de ce cercle intéressant de jeunes auditeurs, » comme un père entouré de sa famille, nous leur fai- » sions répéter les premiers éléments de la foi, pour juger » par nous-même du degré de leur instruction; vous » étiez tout œil et toute oreille à ce spectacle nouveau » pour vous. Une douce émotion agitait votre cœur; des » larmes d'attendrissement coulaient de vos yeux. A cha- » cune de nos questions, une curiosité inquiète vous » laissait respirer à peine, et si ces jeunes émules sor- » taient vainqueurs de l'épreuve, vous jouissiez déli- » cieusement de leurs succès, et vous bénissiez avec nous » du fond de votre âme, le Dieu qui rend éloquente la » langue des enfants, et qui sait tirer sa louange la plus » parfaite de leurs bouches innocentes. »

Après avoir interrogé les enfants, Monseigneur donne la bénédiction solennelle. Si le cimetière est attenant à l'église, il invite les fidèles à l'y suivre et à prier avec lui pour ceux qui y dorment en attendant le réveil de la résurrection. Du cimetière, où il a récité le *De Profundis*, il se rend au presbytère; puis aux écoles, dont il interroge encore lui-même les élèves; il adresse quelques recommandations aux maîtres et aux maîtresses, et remonte en voiture pour aller ailleurs exercer la même sollicitude et se livrer aux mêmes travaux.

Ces occupations de tous les instants et les fatigues

l

d

il

q

le

sp

qu

l'o

il

l'i

s'a

ces

pré

de

pri

éte

de

lign

se

vell

C

quoique se représentant presque chaque jour, ont pour le Prélat des charmes toujours nouveaux; sans cesse elles émeuvent son âme; en semblant lui montrer dans les jeunes chrétiens qu'il a bénis la vivacité d'une foi qui ne défaillira point, elles lui font oublier ses fatigues.

Monseigneur rentrait dans sa ville épiscopale vers la fin de juin. Avant de remettre le pied dans son palais, il récitait pieusement le *Te Deum*, pour remercier Dieu, qui l'avait préservé de tout accident et qui s'était servi de son ministère pour répandre d'abondantes bénédictions sur les lieux de son passage.

---

que nécessairement elles apportent, ne distraient point le pieux Archevêque de ses pratiques habituelles de piété. Chaque matin, comme dans le silence de son palais, prosterné devant Dieu, il puise dans l'oraison les grâces qu'il doit répandre à travers les populations, et les lumières du divin Esprit qu'il fait descendre en des milliers de chrétiens. Il célèbre le saint Sacrifice, ou au moins il assiste à celui qu'offre son grand-vicaire, et ce n'est qu'après avoir encore prolongé sa prière qu'il administre le sacrement de Confirmation.

Cette cérémonie est partout l'objet d'une attention spéciale de sa part. Avant d'y procéder, il veut s'assurer que tout est réglé de manière à ce qu'elle se fasse avec l'ordre et la majesté qu'elle réclame. Du haut de la chaire il adresse une allocution paternelle aux enfants, et après l'imposition des mains, le chœur des hymnes de l'Eglise s'alterne avec celui des cantiques populaires, pour ne cesser qu'au moment de la bénédiction. Précédé d'un prêtre qu'il a désigné lui-même, et qui suggère à chacun de ceux qui vont recevoir l'onction sainte, soit une courte prière, soit un acte de foi, soit une promesse d'attachement éternel à la loi de Dieu, le Pontife confère le caractère de parfait chrétien aux nombreux adolescents dont les lignes, qui s'étendent dans toute la longueur des nefs, se doublent, se quadruplent, se replient et se renouvellent dans un profond recueillement.

Ces scènes, empreintes d'un caractère de haute piété,

A M. C***.

...non cher hôte et bon ami, nous voilà de nouveau ...s le premier jour une douleur si profonde et ...m'excusai auprès de M. N..., ne voulant point ...es joies bruyantes d'un festin, les dispositions ... et rêveuses de mon âme. A l'heure qu'il est, le ...ent m'emporte; je commence à me faire à votre absence, ...s vos souvenirs reviennent sans cesse dans nos entretiens d'épanchement et d'abandon. Cette vie n'est qu'une illusion. On s'est beaucoup moqué du système de ce philosophe anglais qui niait l'existence des corps et ne voyait partout que des fantômes: il y a pourtant du vrai dans ce système, en le prenant dans un sens moral et élevé. Il n'y a de vie et d'action véritables que dans la communication des esprits; se voir, s'entendre, se parler, se presser la main, tout cela fuit, ne laisse plus de traces; on croit avoir rêvé quand ces impressions se reproduisent. Mais les âmes se suivent, s'appellent, se rapprochent, se retrouvent quand elles le veulent; les deux nôtres restent toujours bien unies, parce qu'elles sont sympathiques. Vous êtes certainement le meilleur ami que j'aie au monde. Je ne raisonne point ceci, je ne l'établis pas sur des comparaisons; je le sens par le plaisir que j'ai d'être avec vous, par le regret de vous quitter, l'espérance et le désir de vous revoir, et la douceur que je trouve à vous dire tout cela. »

Il écrivait d'un ami dont il avait eu quelque peu à se plaindre :

« Je me prends à regretter l'ami ***; je sens que je l'aime plus que je ne crois; l'absence fait sur les défauts les mêmes effets que l'éloignement sur les aspérités des objets; elle les efface et leur donne une forme douce et unie. »

On reconnaît bien dans ces expressions le cœur de

X

Le Cardinal Giraud dans ses rapports avec ses amis.

Si, lorsqu'on écrit la vie d'un illustre personnage, il est difficile de présenter dans tout son jour une vertu que le héros a portée jusqu'à la perfection, mais qui, renfermée dans l'âme, n'a été connue, pour ainsi dire, que de Dieu seul, il est peut-être plus difficile encore de peindre certains sentiments qui, chez lui, ont eu leur principe dans une qualité tellement haute qu'ils sont arrivés au point de ne pouvoir être compris de la plupart des hommes. Tel est l'embarras que nous éprouvons en voulant montrer le Cardinal Giraud dans son amour pour ceux de ses amis auxquels il disait : « Quand « je vous parle, c'est tout le moi qui s'ouvre. » Il nous faudrait posséder son cœur pour le comprendre et sa plume pour le décrire. Selon notre méthode ordinaire, nous l'écouterons parler. Quelques fragments de ses lettres suffiront pour apprendre jusqu'où il portait la sensibilité, qui ne se rencontre que dans les âmes d'élite.

A M. C***.

« Eh! oui, mon cher hôte et bon ami, nous voilà de nouveau séparés; j'en sentis le premier jour une douleur si profonde et si recueillie, que je m'excusai auprès de M. N..., ne voulant point exposer au hasard des joies bruyantes d'un festin, les [illegible] douces, tristes et rêveuses de mon âme. A l'heure qu'il est, le mouvement m'emporte; je commence à me faire à votre absence, mais vos souvenirs reviennent sans cesse dans nos entretiens d'épanchement et d'abandon. Cette vie n'est qu'une [illegible] On s'est beaucoup moqué du système de ce philosophe anglais qui niait l'existence des corps et ne voyait partout que des fantômes; il y a pourtant du vrai dans ce système, en le prenant dans un sens moral et élevé. Il n'y a de vie et d'action véritables que dans la communication des esprits; se voir, s'entendre, se parler, se presser la main, tout cela fuit, ne laisse point de traces; on croit avoir rêvé quand ces impressions se [illegible] âmes se suivent, s'appellent, se rapprochent [illegible] quand elles le veulent; les deux [illegible] parce qu'elles sont sympathiques. Vous êtes [illegible] leur ami que j'aie au monde. Je ne [illegible] l'établis pas sur des conversations; je [illegible] j'ai d'être avec vous, par le regret de vous quitter [illegible] et le désir de vous revoir, et la [illegible] tout cela. »

Il écrivait d'un ami [illegible] plaindre :

« Je me prends à [illegible] plus que je ne [illegible] effets que l'éloignement [illegible] et leur donne une forme [illegible]

On reconnaît [illegible]

celui qui exprimait en cent manières cette pensée, dont il s'était fait pour ainsi dire une devise : « Dieu, les lettres et l'amitié ! » Ce sentiment si vif lui faisait voir ses amis partout ; dans ses joies et dans ses peines il se figurait qu'ils étaient à ses côtés, jouissant de ses plaisirs, ou lui donnant des consolations. Quand il leur rend compte de ce qu'il a fait, de ce dont il a été témoin, cette idée se retrouve toujours dans sa narration ; quelquefois même, elle semble aller jusqu'à la métaphore : ainsi, par exemple, en envoyant à M. C*** une instruction pastorale qu'il vient de composer, il lui écrit :

« J'ai fait ce mandement à votre intention ; je le composais comme si vous aviez été là ; il faut vivre en la présence de Dieu et écrire en la présence de l'amitié. »

On trouve ailleurs ces autres paroles :

« Je viens d'achever un petit mot sur le *Dominus pars* de demain ; je m'y prends toujours tard ; mais en vous écrivant je mets le bouquet à mon ouvrage comme les ouvriers après l'achèvement d'un travail. »

Rien n'était plus délicat que ses procédés, quand il accordait une faveur ou qu'il envoyait quelque chose à ceux qu'il aimait ; il éprouvait tant de joie à obliger les autres, qu'à l'entendre, c'était moins à eux qu'il voulait faire plaisir, qu'à lui-même. Parmi les personnes qui ont eu quelque part à ses affections particulières, il n'en est point qui n'aime à raconter un trait de délicatesse,

de ces paroles dont on conserve toujours délicieu-
ent le souvenir.

.es amis de son jeune âge furent ceux à qui il resta
lus attaché ; il aimait à leur rappeler encore, sous la
rpre cardinalice, les joies des anciens jours, et à
isonner le sérieux de ses réflexions par des jeux d'es-
, de bons mots qui les reportaient au temps où leurs
s étaient libres d'inquiétudes. Dans ses entretiens
nes avec eux, la joie s'épanouissait sur son front et
itrait toute sa personne : il retrouvait la gaîté de la
esse et se lançait encore à raconter des anecdotes
antes, composer des épigrammes, faire assaut d'ai-
les plaisanteries, semblant dire comme le poète de
ır, mais avec une perspective bien différente : « Ré-
éons-nous un moment entre amis, car ce sera bientôt
fin. »

laisant dans les épanchements de l'amitié, il arrosait
apier de ses larmes quand il avait à annoncer une
e nouvelle à ses amis. Rien de touchant comme de
endre faire part à l'un d'eux de la mort d'une per-
ie qui lui était chère, du malheur arrivé à une famille
affectionnait. Une de ses plus belles lettres est celle
l raconte à M. C*** qu'il a reçu le dernier soupir
'enfant d'un de leurs amis communs. Nous nous
;nons d'intercaler dans notre récit ce chef-d'œuvre de
ibilité, pour ne point rouvrir la plaie d'un cœur
ernel qui saigne encore.

Outre ses amis dont nous venons de parler, et en tête desquels il faut placer Mgr Croizier, son successeur à Rodez, M. Léraillé, curé de St-Remi à Amiens, le père Guidée, de la Compagnie de Jésus, et M. Serres, premier vicaire de St-Thomas-d'Aquin à Paris, Mgr Giraud fut lié avec quelques grands personnages de l'époque. Dans sa jeunesse il eut des relations avec Ducis, l'auteur de la tragédie d'*OEdipe chez Admète*, ce poète fidèle au malheur, qui entendit ses vers récités par le roi Louis XVIII. Étant missionnaire, il se lia avec M. Falaize, conservateur des forêts, et ne cessa de rester attaché à sa famille, où il trouvait au milieu des vertus patriarcales, le goût de la bonne littérature chez l'auteur des *Leçons d'une mère à sa fille*.

M. le vicomte de Bonald entretenait avec lui une correspondance; et les lettres échangées entre ces deux hommes, si bien faits pour discuter ensemble les plus hautes questions sociales, sont d'autant plus remarquables que le philosophe éminent traite avec son évêque, en toute simplicité, d'élections municipales, de raccommodage des murs de jardins, d'un presbytère, et de dispenses de mariage demandées en faveur de pauvres ouvriers.

M. de Vissac, avocat distingué au barreau de Riom, épanchait tous ses secrets dans son âme, le visitait souvent à Rodez, et vint même le voir à Cambrai.

Mgr Frayssinous, évêque d'Hermopolis, son pro-

tecteur, était devenu son ami ; ce prélat allait quelquefois passer quelques jours chez lui à Rodez, et à sa mort il lui légua sa croix pectorale [1].

M. Alban de Villeneuve, qui, à la tribune de la Chambre des Députés, obtint des adoucissements aux exigences du fisc pour le mariage des indigents, et plaida avec tant de succès, au nom de l'humanité, la cause des enfants travaillant dans les manufactures, le consultait sur les ouvrages qu'il devait éditer et se rendait toujours à ses observations.

Un écrivain, membre de l'Académie française, a trouvé, pendant ses dernières années, de suaves consolations dans l'amitié du Cardinal. M. Droz, qui fut peut-être plus illustré par ses panégyristes que par plusieurs de ses judicieux ouvrages, séduit par le charme des mandements de Mgr Giraud, lui soumit le manuscrit de son livre intitulé : *Pensées sur le Christianisme.* Le Prélat félicita l'auteur, l'engagea à venir le voir, et dès-lors s'établit entre le savant vieillard et le bon évêque, un commerce d'affections mutuelles qui ne fut rompu que par la mort.

Nous transcrirons ici quelques passages des lettres de l'académicien ; elles sont empreintes du ton de la vieille urbanité française, et portent le cachet de la plus profonde estime et de l'affection la mieux sentie

[1] Cette croix de Mgr Frayssinous appartient aujourd'hui à Mgr Régnier, successeur de Mgr Giraud.

de l'auteur pour le prélat auquel elles sont adressées.

« Je suis, dit M. Droz (6 mars 1845), toujours comblé des bontés de Votre Grandeur. La certitude de vous présenter de vive voix mes respects vers la fin de juin, abrègera, embellira pour moi le temps qui me sépare encore du moment où j'aurai l'honneur et le bonheur de vous voir. Désigner pour ma promenade à Cambrai l'époque où plusieurs de vos amis se réunissent pour célébrer avec vous le jour de votre bienheureux patron, c'est m'admettre à une fête de famille, c'est me donner une nouvelle marque de votre bienveillance. On croit que je suis un vieillard; je pourrais prouver, pièces en main, que je suis un enfant et un enfant gâté. »

6 mai 1846.

« Je ne sais dans quelle partie du diocèse cette lettre vous parviendra; partout elle vous trouvera faisant le bien et répandant ce qu'il y a de plus utile aux hommes, des vérités et des consolations. Que Dieu féconde tous vos pas et toutes vos paroles.

Je vous rends bien des grâces de n'avoir point oublié que l'année dernière, aussitôt après mon retour de Cambrai, je priai Votre Grandeur de me permettre d'aller une fois chaque année lui présenter mon respectueux et tendre hommage. Je n'ai pas besoin de vous dire avec quel empressement je me rendrai près de vous à l'époque indiquée. En attendant, vous m'avez permis un plaisir bien doux, celui de m'entretenir de vous, avec un homme rempli des souvenirs que vous avez laissés dans son cœur. Peu d'hommes m'ont, à première vue, inspiré autant de confiance que M. R.... Tout ce qu'il me disait du digne Prélat de Cambrai reproduisait les émotions que j'ai ressenties dans ce même séjour. J'ai bientôt rendu à M. R.... sa visite pour continuer cette conversation pleine de charmes..... »

Ce n'était point exclusivement dans les hauts rangs de la société et de la science que le Cardinal prenait

les hommes qu'il honorait du titre d'amis. Les distinctions sociales disparaissaient à ses yeux quand il s'agissait des affections de l'âme. Un simple instituteur de campagne avait une place distinguée dans son cœur, à côté du savant académicien. Il était touchant de voir le Pontife, revêtu de la pourpre romaine, presser cordialement la main d'un homme modeste qu'il avait remarqué au lutrin de l'église et à l'école du village, le placer dans le cercle d'élite à la distribution des prix de son petit séminaire, l'admettre en récréation à côté de sa personne, porter la bienveillance jusqu'à l'inviter à s'asseoir à sa table. Que de personnages haut placés eussent été flattés d'une pareille faveur! C'est ainsi qu'il honorait la vertu partout où il la rencontrait!

Ses domestiques eux-mêmes étaient pour lui l'objet des plus délicates attentions; il les traitait plutôt en amis qu'en serviteurs. « Je n'oublie pas, écrivait-il de Cambrai, l'idiôme aveyronnais; je le parle habituellement avec François (son valet de chambre), pour qu'il ne regrette pas trop la patrie absente. »

Nous terminerons par un trait que l'on nous pardonnera de ne pas laisser dans l'oubli. Quelques prêtres de Cambrai avaient part à ses plus chères affections : c'étaient les missionnaires diocésains. Monseigneur exigeait d'eux qu'avant leur départ ils allassent l'embrasser, et il l'exigeait encore quand ils rentraient sous le toit qu'il leur avait préparé. Pendant leur absence, ils

devaient lui donner de leurs nouvelles ; et quand, au jour et même au moment précis marqué pour leur retour, il ne les avait pas vus, il voulait connaître la cause du retard qu'ils mettaient à leur visite. Un jour, il s'informa auprès de leur supérieur du lieu où ils se trouvaient, et, entendant prononcer le nom de la paroisse : « Mon Dieu, dit-il, le curé est bien pauvre, » aura-t-il de quoi les nourrir, leur donner les forces » dont ils ont besoin ? — Oh ! Monseigneur, répondit » le supérieur, ces messieurs savent se contenter de peu. » — Sans doute, reprit l'Archevêque, mais encore, » pour prêcher plusieurs fois par jour leur faut-il des » forces ; je veux qu'on leur envoie du vin. » Et comme le bon supérieur souriait, il reprit : « Je leur en enverrai » moi-même. » Le lendemain les missionnaires recevaient un vin généreux dont le Prélat exigeait qu'ils fissent usage.

XI

Le Cardinal Giraud dans ses rapports avec le monde.

« Les séculiers n'ont d'antipathie pour les prêtres, » et les prêtres pour les séculiers que parce qu'ils ne se » connaissent pas. » Telles sont les paroles qu'écrivait le Cardinal Giraud à la fin de 1840. Il croyait que le prêtre, par son caractère d'homme de Dieu, devait être l'homme de tous; et, dans son amour pour le bien général, il se faisait l'homme du monde, sans cesser d'être l'homme de Dieu. Alcuin raconte, dans la vie de saint Vaast, que cet évêque d'Arras et de Cambrai était parmi le peuple confié à ses soins, « d'un abord facile, affable envers les riches, libéral envers les pauvres, et qu'il se faisait tout à tous. » Ce portrait du catéchiste de Clovis peut s'appliquer en tous points à son successeur.

L'Archevêque consacrait la matinée à la prière, à la lecture de sa correspondance, à l'étude, trois fois par semaine au conseil d'administration; le reste du temps était pour ses visites; alors, pour nous servir de son

il était chez les autres tel que chez lui, affectueux surtout envers les enfants, qu'il ne manquait pas d'embrasser avec tendresse. A l'époque de la nouvelle année, il recevait tous ceux qui se présentaient à son palais, de quelque condition qu'ils fussent.

Dans les festins où il se rendait quelquefois, il portait la même délicatesse et les mêmes grâces; on aurait pu le supposer un instant homme de bonne chère, parce qu'il faisait l'éloge de la table : il ne voulait que se montrer aimable par des compliments auxquels les maîtresses de maison sont toujours très-sensibles.

A table comme en tout, dans ses rapports avec le monde il fallait, pour le juger, le connaître à fond et être initié à ses pensées intimes. Son affabilité l'aurait fait prendre pour un amateur du monde qui ne trouvait de plaisir que dans les sociétés. C'était pourtant tout le contraire. Dans la réalité, rien ne lui pesait comme les conversations oiseuses, dans lesquelles, comme il le disait, « il y a tant de personnes qui parlent et si peu qui causent. » Quant aux grandes assemblées, il les évitait par état comme par goût. Dans une de ses visites à Lille, il se rendait un soir dans une société où l'appelaient de hautes convenances. « Nous sommes tous » les jours en fête, dit-il à son vicaire-général, on va » croire que j'aime le monde, et pourtant je n'y vais que » par devoir! Que d'efforts il me faudra faire pour ne » point m'ennuyer ! »

Voici, sur sa manière d'être avec le monde, quelques paroles qui ont été recueillies de sa bouche :

« Les gens qui invitent à dîner, disait-il, nous font » en quelque sorte de leur famille, puisque la table ras- » semble et groupe le père, la mère, les enfants; » nous devenons leurs familiers. On oublie ceux avec les- » quels on a traité d'affaires, causé, marché, discuté; » on n'oublie pas ceux chez qui on a rompu le pain de » l'hospitalité et partagé la coupe de l'amitié : c'est une » alliance.

» Ce à quoi il faut s'efforcer et tendre sans cesse, c'est » d'être bon; toute autre qualité s'effaçant devant celle- » là, c'est la qualité par excellence, puisqu'elle com- » mence le nom de Dieu dans le plus commun usage. » Il est touchant, qu'avant d'avoir nommé Dieu, on ait » exprimé qu'il est bon. L'homme a naturellement cette » faculté : on est aimable pour ses amis, on ne l'est » guère pour les ennuyeux, les fâcheux, les indifférents. » On conçoit qu'on puisse affirmer de quelqu'un : c'est » un homme agréable; point du tout, il ne l'est pas. » Mais qu'importe l'idée que nous donnons de nous? » ce qui importe, c'est qu'on soit aimable aux yeux de » Dieu, et la religion nous corrige même en cela, et à » force d'être aimable pour Dieu, on le devient assez pour » les hommes.

» Il ne faut pas disputer, on y perd son temps et ses » forces; si l'on n'est pas d'accord dès l'entrée, on le

» sera encore moins après les débats : on se sépare, » on s'enfuit l'un de l'autre par la dispute. Tout ce qu'on » peut se permettre, c'est de discuter, et encore il vaut » mieux avoir les mêmes bases avec des idées qui s'en» chaînent, s'appuient et se répondent en contrastant, » comme dans les beaux dialogues de Platon, et dans » certains écrits de Cicéron et de saint Augustin. »

XII

Le Cardinal Giraud dans ses aumônes aux pauvres.

Avec un cœur si bon et si aimant à l'égard des heureux de la terre, l'Archevêque de Cambrai ne pouvait manquer de posséder la douce charité qui trouve du bonheur à soulager les malheureux : il eût su faire l'aumône lors même que l'Evangile ne lui en eût pas imposé le précepte. Aussi cette vertu fut-elle une de ses plus chères; nous n'avons qu'un regret, c'est qu'il prit trop à la lettre cette recommandation du Sauveur qui veut *que la main gauche ignore les bienfaits de la main droite*. Il n'eût peut-être pas trouvé autant de mérites en suivant les prescriptions de saint Paul, qui demande des chrétiens *des œuvres faites au grand jour pour que Dieu soit glorifié ;* mais à coup sûr, il eût fait plus de bien.

A Rodez, dans son instruction pastorale sur les associations, Monseigneur s'était plaint hautement du

XIII

Le Cardinal Giraud dans ses rapports avec le Souverain-Pontife.

L'AMOUR du Cardinal Giraud pour l'Eglise était celui du fils le plus tendre et le plus dévoué. Catholique romain par le fond de ses entrailles, il n'avait point attendu le chapeau de cardinal pour se sentir disposé à procurer l'exaltation de cette sainte Mère *jusqu'à la mort et l'effusion du sang*. Il disait que pour sa cause il eut donné « son sang comme de l'eau ; » et quand il se fit peindre revêtu des insignes du cardinalat, il voulut que son portrait fût un monument de son attachement pour elle. Le Cardinal est représenté assis et dans l'attitude d'un homme qui prononce un serment : sa main droite est étendue sur un livre ouvert où tous les yeux peuvent lire les éloquentes paroles que Bossuet et Fénelon ont prononcées à la gloire de l'Eglise. Sur une page est écrit :

« Sainte Eglise romaine, mère des églises et mère de tous les fidèles, Eglise choisie de Dieu pour unir ses enfants dans la

même foi et dans la même charité, nous tiendrons toujours à ton unité par le fond de nos entrailles. Si je t'oublie, Eglise romaine, puissé-je m'oublier moi-même! Que ma langue se sèche et demeure immobile dans ma bouche, si tu n'es pas toujours la première dans mon souvenir, et si je ne te mets pas toujours au commencement de tous mes cantiques de réjouissance. »

On lit sur l'autre page ces paroles de Fénelon :

« O Eglise romaine! ô cité sainte! ô chère et commune patrie de tous les chrétiens! Il n'y a en Jésus-Christ, ni grec, ni scythe, ni barbare, ni juif, ni gentil; tout est fait un seul peuple dans votre sein, tous sont citoyens de Rome et tout catholique est romain! O mère, quiconque est enfant de Dieu, est aussi le vôtre! O Eglise, d'où Pierre confirmera à jamais ses frères, que ma main droite s'oublie, si je vous oublie jamais! Que ma langue se sèche et devienne immobile, si vous n'êtes pas jusqu'au dernier soupir de ma vie, le principal objet de ma joie et de mes cantiques! »

Ecoutons-le dans le discours qu'il prononça à sa prise de possession du siège de Cambrai :

« A défaut des vertus et des talents qui nous manquent, nous avons du moins ce trait de ressemblance avec l'immortel Archevêque, plus grand encore par l'humble aveu de son erreur que par l'éclat de son génie, de ne point nourrir dans notre cœur de sentiment plus fort et plus doux que celui qui nous lie à la chaire apostolique : et comme saint Augustin déclarait *qu'il ne croirait point à l'Evangile s'il n'y était déterminé par l'autorité de l'Eglise,* nous aimons à proclamer que nous ne croyons à l'Eglise, que l'Eglise elle-même n'existe à nos yeux, que par l'éminente et principale autorité de ce siège élevé qui donne à ce grand corps une tête, un cœur, une voix : une tête, pour en rassembler et en maintenir tous les membres dans l'unité;

un cœur, d'où s'épanchent sur lui des flots intarissables de lumière, d'amour et de vie ; une voix, entendue de toute la terre, et dominant toutes les disputes des écoles et tous les tumultes des opinions privées. »

Pour le Cardinal Giraud, l'Eglise était personnifiée dans le Pape ; et cette pensée, exprimée déjà dans sa lettre à l'internonce en 1841, il la rendit magnifiquement dans son mandement destiné à demander des prières publiques pour le Saint-Père exilé ; il appliqua à Sa Sainteté ce vers sublime que Corneille met dans la bouche d'un héros de Rome antique :

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

Pie IX le connaissait bien ; il avait aperçu tout ce que renfermait le cœur du Cardinal. Ces âmes d'élite étaient faites pour se comprendre. Sa Sainteté écrivait quelquefois à l'Archevêque des lettres intimes, et elle avait jeté les yeux sur lui, pour l'investir d'une dignité nouvelle qu'il était question de créer dans l'Eglise de France. On se souvient que, sur la fin de son règne, Louis-Philippe songeait à établir à Saint-Denis un chapitre royal présidé par un Primicier. Le Prélat que le Roi destinait à cette dignité nouvelle n'a jamais été bien connu ; on s'accordait généralement à désigner le Cardinal de Cambrai ; il est certain du moins que Mgr Fornari, nonce apostolique, avait dit : « Le Saint-Père « tient absolument à ce que le Primicier soit le Cardinal

» Giraud. » Son Eminence le sut, et dans la perspective de ce surcroit de responsabilité, elle avait arrêté, pour le cas où elle n'eût pu refuser cette charge, deux résolutions : la première, que l'usage de la liturgie romaine soit rétabli dans la Basilique; la seconde, qu'on lui donnerait pour coadjuteur M. Dupanloup, dont le séjour fixé à Saint-Denis eût permis au Cardinal de continuer à gouverner son diocèse en y résidant. La dynastie emporta avec elle dans sa ruine le projet du primiciat.

Le vent des révolutions souffla bientôt sur la ville éternelle, et força le Pape à aller demander un asile au roi de Naples. Dans ces tristes circonstances, le Cardinal de Cambrai retourna près du Saint-Père. On n'a jamais connu la cause précise de son voyage à Gaëte. On a généralement pensé, et selon nous, avec raison, qu'il avait reçu de MM. de Falloux et Drouyn de Lhuys, l'un ministre des cultes et l'autre des affaires étrangères, une mission secrète et officieuse, dont le but était de déterminer le Pape à accepter l'hospitalité de la France. Quoi qu'il en soit, le 4 janvier 1849 au soir, après avoir terminé les visites de nouvelle année, le Cardinal déclara à ses grands-vicaires que le lendemain il prenait la route de Gaëte. Il partit en effet, accompagné de M. Bernard vicaire-général et de M. l'abbé Desrousseaux supérieur du petit séminaire. Il arriva le 17 près du Saint-Père, qui le reçut avec la plus vive expansion de

reconnaissance et d'amour. Le séjour du Cardinal à Gaëte est une des belles pages de son histoire ; voici comment lui même annonce son arrivée :

A M. C***.

21 janvier 1849.

« Me voilà depuis le 17 auprès du Saint-Père. Le soir même de mon arrivée, j'ai eu le bonheur de baiser ses pieds sacrés. Il a daigné me témoigner que ma visite lui était agréable, et qu'il me verrait avec plaisir prolonger mon séjour ici. Il a conservé cette majesté sereine que vous lui connaissez. Le roi, la reine et toute la famille royale de Naples lui font de fréquentes visites, avec les démonstrations de la piété la plus sincère et la plus filiale. J'ai eu l'honneur d'être présenté à ces Majestés et à ces Altesses. Je dîne tantôt au palais, tantôt chez moi ou dans la réunion du corps diplomatique. Je passe quand je le veux la soirée avec le Saint-Père, qui m'invite à l'accompagner dans ses promenades ; on cause, on lit les journaux, on parle de l'Eglise et de la France, deux objets bien chers au cœur de Sa Sainteté. »

Monseigneur se trouvait quelquefois réuni au corps diplomatique, où ses paroles captivaient l'attention des ambassadeurs. M. le duc d'Harcourt, M. le prince de Ligne, M. le comte de Boutteniefet M. le comte de Spaur, représentant la France, la Belgique, la Russie, la Bavière, étaient ravis de l'entendre; on l'aurait pris pour un diplomate habitué depuis long-temps au jeu de la haute politique et capable d'en enseigner la science aux têtes couronnées. Parmi ces personnages, l'ambassadeur de Bavière, Monsieur de Spaur, qui se prétendait allié à la famille de Son Eminence par la comtesse son épouse,

née Giraud, l'entourait de prévenances et recherchait sa société avec empressement. Le Roi de Naples s'arrêtait pour saluer le Cardinal français, et ne consentait à se couvrir devant lui, qu'après que Son Eminence s'était à sa prière couverte la première. Les soldats de la garde napolitaine cherchaient l'occasion de passer en sa présence, fiers de l'avoir entendu dire : « Voilà de beaux hommes, on les prendrait pour des soldats français ; » et la musique militaire, quand elle savait qu'il pouvait entendre ses harmonies, ne manquait pas d'exécuter une marche patriotique à laquelle, une fois, elle l'avait vu applaudir.

Mais ces attentions, ces prévenances n'étaient rien auprès de la confiance que lui témoignait le Saint-Père. Ce grand Pape, dans les entretiens intimes qui se renouvelaient trois fois par semaine, pénétrait de plus en plus les replis de son âme ; il avait fini par partager l'admiration dont étaient remplis pour lui les cardinaux et les ambassadeurs ; il épanchait ses secrets dans son cœur comme dans le cœur d'un ami. Le Cardinal avait captivé l'amour de son illustre chef par ces paroles que l'on aime à entendre et qui peignent un homme tout entier. Le Saint-Père lui racontait un jour les terreurs qui l'avaient accablé dans son palais, lorsque la populace égarée vociférait sous ses fenêtres et tirait des coups de fusils ; il lui dépeignait la mort de Mgr Palma. « Ah ! » s'écria l'Archevêque de Cambrai, ce n'était point à un

» simple secrétaire à mourir, il aurait fallu voir plusieurs » cardinaux tomber à côté de Votre Sainteté! Ah! si j'avais » été là!!..... »

Un autre jour le Pape venait de recevoir de fort tristes nouvelles de Rome. On lui annonçait la dévastation de plusieurs églises, et de quelques appartements de son palais; il racontait en sanglottant au Cardinal les détails qui lui étaient parvenus, et il ajoutait: « Ah! » mon cher Cardinal, ce qui m'afflige, ce n'est pas d'ap- » prendre que ma maison ait été saccagée; que l'on » pille mes salons, que l'on brûle mes voitures; qu'est- » ce que tout cela me fait? Dieu sait que les grandeurs » m'importunent, que je désirerais être pauvre, aller à » pied; mais ce qui m'afflige, c'est de voir ce peuple de » Rome perdre sa foi, c'est de voir cette ville, centre de » la chrétienté, qui devrait être la première par son atta- » chement à la religion..... » Ici le Saint-Père ne put contenir ses larmes, il laissa douloureusement tomber sa tête dans sa main et se mit à pleurer amèrement. L'archevêque, que ces paroles avaient ému, se précipita aux pieds du Pape et lui dit: « Très-Saint-Père, si j'osais me » comparer à l'ange que Dieu envoya vers son Fils » succombant sous le poids des douleurs, au jardin des » Olives, je vous dirais: Très-Saint-Père, consolez-vous, » Rome n'a pas perdu sa foi, car Rome c'est vous! Rome » n'est que là où vous êtes! cette ville d'ailleurs n'est pas » l'Eglise tout entière, elle n'en est que la fille aînée... »

Monseigneur fut le premier évêque qui remit au Pape une somme d'argent envoyée par les fidèles pour subvenir à ses besoins. En arrivant, il lui avait présenté quatre mille francs, puis il lui en remit vingt deux mille, qui n'étaient que les prémices des cotisations du diocèse de Cambrai. Sur l'invitation du Saint-Père, il fit une excursion au Mont-Cassin, où les enfants de saint Benoît le reçurent avec solennité, puis à Naples et à Pompéï. Comblé des faveurs du Pape, qui lui remit entr'autres choses un magnifique camée à son effigie, il quitta Gaëte le 25 mars pour revenir dans son diocèse, et prit la mer immédiatement, accompagné du prince Demidoff, qui lui demanda la permission de le suivre jusqu'à Livourne.

Il arriva à Cambrai le 15 avril. Voici une partie de la lettre qu'il écrivit à l'évêque de Rodez, quelques jours après son retour.

Très-cher seigneur et bon ami,

Je viens me jeter dans vos bras et vous presser sur mon cœur, comme un homme qui revient d'un grand voyage et qui commençait à douter s'il reverrait la patrie. La mer a été affreuse; mais laissons là ces souvenirs déjà loin de moi. J'ai vu Marseille et son bon évêque, qui m'a montré ses monastères, Notre-Dame de la Garde, où j'ai célébré une messe d'actions de grâces, entouré de l'équipage du *Sésostris*; Bourges, où je me suis arrêté un jour auprès de mon collègue, du clergé et de mes amis; Paris, où j'ai porté au Président et aux Ministres les remercîments du Saint-Père pour des intentions qui s'exécutent en ce moment; où j'ai vu M. de Falloux, le ministre par excellence; M. Dupanloup, que

j'ai pressé de toutes mes forces à accepter, malgré ses répugnances, le siège d'Orléans; les Jésuites; St-Sulpice, et je ne sais plus combien de visiteurs connus et inconnus. Me voilà maintenant encombré de papiers, assiégé de visites qui m'obligent de recommencer, vingt fois sur le même jour, mes récits sur le St-Père, Gaëte, Naples et le Mont-Cassin. *Pro pontifice Pio legatione fungor.* Il ne m'en coûte pas de parler du Saint-Père. L'amour de Pie IX est gravé dans mon cœur, écrit sur les tablettes sensibles et vivantes de l'âme, bien plus que sur la pierre où je vois ses traits chéris: précieux souvenir qu'il a voulu que j'emportasse de mon séjour auprès de lui dans son exil. Permettez-moi de renvoyer à nos prochaines causeries d'*ore ad os*, tout ce que j'aurai à vous dire de ce grand Pape, *de quo grandis sermo et ininterpretabilis ad dicendum.*

Ces causeries dont parle le Cardinal, la visite à Cambrai de Mgr l'Evêque de Rodez ne devaient point avoir lieu: la mort va couper le fil de cette sainte existence, ravir au souverain Pontife le prélat que Sa Sainteté appelait son *cher Cardinal*, et à l'Eglise celui que l'Eglise regardait comme une de ses gloires.

XIV

Mort du Cardinal Giraud.

Il y avait huit ans que le diocèse de Cambrai possédait son bien-aimé Pontife; les liens d'amour qui unissaient le pasteur et le troupeau se serraient de jour en jour davantage, le bien opéré par l'administration diocésaine s'affermissait, les préventions étaient dissipées, la paix régnait partout; on se complaisait à former des vœux pour la conservation du prélat et la réalisation des pieux désirs de son cœur. Mais ces liens d'amour devaient se rompre prématurément. Brisé par les travaux et les sollicitudes de l'épiscopat, cette existence si chère et si précieuse arrivait rapidement vers son terme. Nous avons parlé déjà des pressentiments que nourrissait le Cardinal sur une mort prochaine; ces pressentiments étaient depuis quelques temps devenus plus vifs par l'altération de sa santé. Avant de partir pour les vacances, le 27 août 1846, il écrivait :

« J'éprouve de plus en plus et habituellement une lassitude » que le repos ne repose pas ; la cause en est certainement » au cœur ou au cerveau fatigué à la longue d'émotions » ou d'excès d'application. » Le dernier mot de la dernière lettre qu'il écrivit à Mgr l'Evêque de Rodez est remarquable. C'était après avoir assisté à la fête de saint Liévin à Gand où, comme nous l'avons dit, il termina sa carrière oratoire : il rend compte de cette cérémonie à son vénérable successeur, et en parlant du savant et aimable Evêque de Bruges, qui l'avait invité à son Jubilé du saint Sang, il dit : « Je l'inviterai à mon » quatrième jubilé centenaire de Notre-Dame de Cam- » brai,... si nous y sommes.... » Vers ce même temps, il dit à M. Léraillé, qui était venu le voir à Cambrai : « Mon cher ami, Dieu m'a donné dans ma vie divers pressentiments qui se sont toujours réalisés : eh bien ! je puis vous confier qu'il m'a donné aussi le pressentiment de ma mort prochaine. »

Quelquefois, en éprouvant les douleurs auxquelles il était sujet, il songeait à se démettre de sa charge ou à prendre un coadjuteur. Il disait là-dessus à Mgr Croisier en 1848 : « Vous n'avez pas oublié ce dont je vous ai » souvent entretenu ; j'en parle moins, mais j'y pense » davantage. » Un an plus tard (27 septembre 1849), il écrivait à sa sœur Elisabeth qui venait de faire une retraite. « Quel bon temps que celui où l'on peut être » tout-à-fait à Dieu, sans n'avoir à s'occuper que de son

» âme ! c'est un sentiment qui me pénètre bien souvent
» au milieu des préoccupations de toutes sortes qui
» m'assiègent; mais, ce n'est pas une retraite de
» quelques jours qu'il me faudrait, c'est une retraite
» pour le reste de ma vie, un soulagement et une déli-
» vrance complète du fardeau qui pèse sur mes épaules.
» Quand cette heure sonnera-t-elle? Je n'en sais rien. Je
» vais tâcher en attendant de m'exercer à la grande
» vertu d'une conformité parfaite à la sainte volonté
» de Dieu. »

Ce repos si désiré allait se consommer dans le sein de Celui qui est le repos véritable; le moment de la délivrance arrivait : délivrance complète des travaux de la vie, des émotions du cœur pour apporter au prélat le bonheur de savourer à leur source les douceurs de la paix parfaite et de l'amour infini.

Quelques jours avant la fête de Noël, Monseigneur éprouva, vers la fin de la cérémonie de l'ordination qui avait lieu dans la chapelle de l'archevêché, une suffocation qui le força de s'asseoir pour respirer. Dès ce moment, ses douleurs devinrent plus aiguës et ses forces diminuèrent. Les médecins reconnurent une hypertrophie du cœur et déclarèrent la position des plus graves. Le mal fit des progrès rapides, et vers la mi-mars, il était arrivé à un tel degré d'intensité que l'on jugea à propos d'administrer les derniers sacrements à l'auguste malade. Le confesseur de Son Eminence fut char-

gé de lui annoncer cette nouvelle. « Puisque vous le » croyez convenable, lui dit le prélat sans s'émouvoir, » ce sera pour aujourd'hui. » Il se confessa, et puis il donna des ordres pour que la cérémonie eût lieu avec tout l'appareil exigé par les prescriptions de l'Eglise. Il fit dresser un autel dans la chambre où il avait été transporté depuis plusieurs jours, il se revêtit de sa soutane rouge et des autres insignes de sa dignité, et sur un fauteuil, il attendit le Saint-Sacrement. C'était le 20 mars 1850. Vers trois heures du soir, le chapitre, précédé des élèves des deux séminaires, se rendit processionnellement au palais archiépiscopal en chantant le *Miserere*. M. Philippe, premier vicaire-général, portait le Saint-Sacrement. Lorsque le Chapitre entra dans sa chambre, à la vue du saint Ciboire, Son Eminence s'écria d'une voix pénétrante et animée : « Quoi donc, » c'est vous, ô mon Sauveur, qui venez à moi!... »

La cérémonie se passa au milieu des larmes de toute l'assistance. Un seul homme n'était point ému, c'était le Cardinal : il conservait sa douce sérénité et cette haute piété qu'il portait toujours dans les cérémonies religieuses.

A l'interrogation prescrite par le rituel : Croyez-vous...? le pontife répondit d'un ton ferme (toutes ces paroles ont été recueillies textuellement) : « Oui, » je crois, Jésus-Christ réellement présent avec son » Corps, son Sang, son âme, sa divinité. Je crois aux

» deux Testaments, aux quatre Evangiles, aux quatre » conciles[1]. Je crois à la sainte Eglise catholique, » apostolique romaine, cette Eglise dans laquelle j'ai eu » le bonheur de naître, de vivre, et espère avoir la » grâce de mourir; cette Eglise qui est ce que j'ai aimé le » plus au monde, quoique je l'aie si mal servie; je crois » tout ce qu'elle enseigne, je crois, non par mes propres » mérites, mais par la grâce de Dieu; je crois par suite » de mon baptême et de l'éducation que j'ai reçue de » mes parents. Oui, je crois, je crois, je crois. »

Lorsque la cérémonie fut terminée, Son Eminence recueillit ses forces, et adressa ces paroles au chapitre métropolitain : « Messieurs, avant de vous quitter, » comme Jésus-Christ, je vous recommande la paix, » la charité les uns envers les autres. Oui, je vous re- » commande la paix qui surpasse tout sentiment, cette » paix que Notre-Seigneur a léguée à ses disciples avant » de les quitter. Nous allons nous séparer; mais non, » nos cœurs seront unis; j'espère donc que vous prierez » pour moi. Je lègue à la métropole toute ma chapelle » comme les saints canons le prescrivent, à l'exception » d'une chasuble que je laisse à l'église où j'ai eu le » bonheur d'être baptisé. Vous connaîtrez ultérieurement » mes autres dispositions. Je vous remercie de tous les » services que vous m'avez rendus et de l'affection que » vous m'avez témoignée.

[1] Le prélat faisait ici allusion aux paroles de saint Grégoire.

» Je prie monsieur le supérieur du grand séminaire » de ne confier mon corps, après ma mort, qu'à des » diacres ou sous-diacres; je fais une exception en faveur » de mes deux domestiques que je mets au rang des » clercs, parce qu'ils sont sages et que j'ai confiance en » eux.

» Messieurs, je vous prie de pourvoir aux besoins de » mon diocèse et de ne rien changer aux institutions que » j'ai établies. Par respect pour ma mémoire, tout en » laissant la liberté de votre choix, j'ai une grâce à » vous demander, c'est de conserver à l'administration » mes grands-vicaires; probablement que l'un d'eux » n'aura point à accepter le choix que vous pourriez faire » de lui : c'est mon frère, qui vous quittera après ma » mort.

» Messieurs, il est bien aisé de mourir, c'est chose » facile; je suis heureux de vous le dire : J'accepte la » mort pour l'expiation de mes péchés, par un acte » formel d'une volonté ferme et absolue. Je sais que je » devrais craindre pour la multitude de mes péchés; » mais, si j'ai à paraître devant un juste Juge, je sais » aussi que je paraîtrai devant un Sauveur auquel je » serai présenté par la plus tendre des mères. »

Après un moment de repos, Monseigneur reprit tout-à-coup : « Ah! j'oubliais quelque chose, Messieurs : » je vous demande pardon de tous les scandales que j'ai » pu vous donner et des peines que je vous ai causées.

» De mon côté, je pardonne, et je pardonne bien vo- » lontiers. Oui, c'est un bonheur pour moi, je pardonne » à ceux qui m'ont fait de la peine, et cela ne coûte même » pas à la nature. Je demande pardon à Dieu pour tout » le mal que j'ai pu faire et pour tout le bien que je » devais faire et que je n'ai pas accompli. »

Lorsque Son Eminence eut cessé de parler, M. Philippe le pria de donner sa bénédiction au Chapitre. « Oui, » reprit le Prélat, je veux bien, je vous la donnerai, » mais non, c'est Jésus-Christ qui vous la donnera; » et il prit le ciboire des mains de l'archidiacre, et il bénit toute l'assemblée.

Avant de se retirer, M. Philippe lui demanda la permission de prescrire des prières publiques. Cette proposition lui avait déjà été faite plusieurs fois; mais, toujours, par un sentiment de délicatesse, il avait refusé d'y acquiescer : cette mesure, avait-il répondu, porterait le trouble et l'alarme dans le diocèse.... Il s'était contenté de se recommander aux prières des communautés religieuses de la ville et des ecclésiastiques qui le visitaient. Dans cette dernière circonstance, il se rendit aux vœux qui lui étaient exprimés : « Oui, dit-il, je permets tout... »

Les grands-vicaires prescrivirent à cet effet l'exposition du Saint-Sacrement pendant trois jours dans toutes les églises du diocèse, et des prières pour le rétablissement de la santé du Cardinal. Leur lettre, en portant de tous côtés la nouvelle de la perte dont était menacée l'Eglise

de Cambrai, produisit partout la plus sensible émotion. La population du Nord ressemblait à une famille qui se voyait sur le point d'être privée d'un père chéri. La maladie de l'Archevêque fut pendant un mois l'objet de toutes les conversations. Dans les salons, dans les voitures publiques, chez les pauvres, on n'abordait les ecclésiastiques qu'en leur demandant s'il y avait quelqu'amélioration dans l'état du malade. On s'entretenait de ses talents, de ses vertus, de son zèle, de la bonté de son cœur, et l'on terminait la plainte par cette exclamation populaire qui se répétait partout : « Un homme comme » Mgr Giraud ne devrait jamais mourir! »

Le clergé et les pieux fidèles redoublaient d'ardeur dans leurs supplications; ils invoquaient la sainte Vierge avec l'espoir qu'ayant obtenu le pontife par l'intercession de cette puissante protectrice, ils auraient par elle obtenu sa conservation. Dans leur amour ils allaient jusqu'à espérer un miracle!...

Cependant la maladie se développait de plus en plus et annonçait un terme très-prochain. Le Cardinal, bon envers la mort comme il l'avait été envers tout le monde, voyait en paix arriver sa fin, offrant à Dieu ses souffrances, et ranimant sans cesse sa piété par la sainte communion, la récitation du rosaire et l'assistance au saint Sacrifice que M. l'abbé Debord célébrait dans son appartement. Il n'avait rien perdu de sa douce gaieté; seulement l'expansion en était moins vive. « Les douleurs, disait-

» il, sont un don de Dieu comme un autre. « Un jour, en regardant ses jambes que pansait M[elle] Giraud, sa sœur, accourue de Clermont pour le soigner, il avait fait quelque plaisanterie sur les plaies dont l'une était en partie couverte; le lendemain, il dit à sa sœur et à son valet de chambre : « Hier, je me suis permis de » rire de ma maladie, c'est peut-être un mal : rire de » ses douleurs n'est-ce point une espèce de vengeance que » l'on veut tirer de la providence de Dieu. » Pendant la semaine suivante, il jetait souvent les yeux sur un tableau qui se trouvait devant son lit et qui représentait saint André embrassant sa croix, et il redisait souvent en latin les paroles de cet apôtre apercevant l'instrument de son supplice : *O bonne croix! que j'ai long-temps désirée, que j'ai aimée avec tendrese, que sans cesse j'ai cherchée et qui enfin est préparée aux désirs de mon âme, reçois-moi et rends-moi à mon Maître; que par toi me reçoive Celui qui par toi m'as racheté!* Le jour de Pâques, un de ses grands-vicaires qui lui demandait comment il se portait, reçut en réponse cette sublime antithèse : *Crucifixus, alleluia!* Il dit à ses missionnaires, qu'il voulut voir après une de leurs courses apostoliques : « Vous ne faites pas comme moi, Mes» sieurs, vous travaillez beaucoup, et moi, je suis » condamné à l'oisiveté, » et se reprenant aussitôt : « cependant, ajouta-t-il, je fais beaucoup, parce que » je fais la volonté de Dieu! »

Pas une seule parole d'impatience ne lui échappa, il suivit ponctuellement les prescriptions des médecins : « Tout cela me répugne, disait-il, mais tout cela entre » dans les vues de la Providence. » Il ne cessa de s'occuper de l'administration de son diocèse; chaque jour, on lui rendait compte des travaux, et il lisait lui-même le contenu de presque toutes les pièces auxquelles il voulait apposer sa signature. L'avant-veille de sa mort, il ordonna d'introduire près de lui un de ses prêtres qui désirait lui offrir un *Mois de Marie* qu'il venait de faire imprimer, et il l'entretint de la paroisse dont celui-ci était le pasteur.

Le 14 avril, il reçut la sainte communion pour la dernière fois. Ce jour-là, on célébrait la fête des saints évêques de Cambrai, que l'année précédente Son Em. avait introduite parmi les offices propres du diocèse, approuvés par le St-Siège. Il se recommanda instamment aux prières de ses saints prédécesseurs, et il dit à l'abbé Bury, son confesseur : « Adieu, je vous remercie : J'ai » mis en Dieu toute ma confiance, il disposera de moi » comme il le voudra, je m'abandonne à lui. » Le 16 au soir, il déclara qu'il se sentait beaucoup mieux et engagea ses domestiques à aller se reposer, mais son valet de chambre ne voulut point le quitter. Tout-à-coup, pendant la nuit, celui-ci le vit défaillir et courut en toute hâte chercher MM. les abbés Giraud et Debord. M. Debord arriva aussitôt, il fit descendre une dernière parole d'ab-

solution sur son illustre ami, et le Cardinal expira dans ses bras. L'abbé Giraud survint presqu'en même temps; il ne put que pleurer sur un cadavre. Il était trois heures du matin.

Le corps du Prince de l'Eglise fut remis entre les mains de quelques prêtres qui voulurent le garder et lui donner tous les soins dont on environne le corps des prélats après leur mort. Provisoirement il fut déposé dans un salon, sur un lit, revêtu du rochet et du camail; et les ecclésiastiques, les religieux et les religieuses furent admis à prier près de lui. Le 26, après avoir été embaumé par le docteur Sucquet, il fut transporté dans la chapelle du palais archiépiscopal, qui avait été disposée à cet effet. De longs crêpes de deuil recouvraient entièrement les murailles de cet oratoire éclairé par une multitude de bougies; sous un dais formé de légères draperies noires et sur un lit en velours violet était couché le Pontife, revêtu de la soutane, du camail d'hermine et du grand manteau rouge. Dans ses mains était un crucifix, sur ses pieds le chapeau de cardinal, devant lui la croix et la crosse, à ses côtés, le pallium, la mitre et la barrette. La tête couverte de la calotte rouge n'avait souffert aucune altération; grâce à l'embaumement, ses traits avaient recouvré toute leur fraîcheur; le Prélat semblait doucement endormi. Dans la matinée, les prêtres offraient le saint Sacrifice sur l'autel; jour et nuit, des élèves du grand séminaire psalmodiaient l'office des morts

Pendant trois jours, la foule ne cessa de remplir la chapelle ardente, où les gardes nationaux avaient un poste d'honneur. Deux prêtres étaient continuellement occupés à faire toucher au corps les objets de piété qui leur étaient présentés. Des larmes étaient dans tous les yeux.

Pendant la nuit du 22 au 23, le corps, revêtu des ornements de pontife et de cardinal, fut déposé par des prêtres dans un cercueil de plomb, et la cérémonie des funérailles, qui eut lieu le 25, se fit selon les prescriptions du cérémonial des évêques avec la plus grande pompe et au milieu du plus saint recueillement. Plus de quatre cents prêtres, tant du diocèse de Cambrai que des diocèses voisins, accoururent rendre les derniers devoirs à l'illustre Cardinal. Le cortège, dont le programme avait été imprimé, se composait de toutes les classes de la société. Son Eminence Mgr le Cardinal d'Arras, retenu par une indisposition, fut remplacé par Mgr l'Evêque de Gand qui présida la cérémonie et célébra l'office. Au dessus du cercueil placé sur un corbillard était la *cappa magna* rouge recouverte d'un crêpe noir étoilé d'or. Les cordons du poêle étaient tenus par le général commandant la division militaire, le préfet du Nord, le procureur général de la cour d'appel de Douai et le doyen des présidents de chambre de la même cour.

A midi, le cortège arriva à la métropole, après avoir

parcouru les rues principales de la ville à travers une foule immense, et deux cents voix chantèrent en faux-bourdon la messe de *Requiem*. Après les cinq absoutes faites par l'Evêque officiant, l'Evêque de Soissons qui était arrivé un peu avant la cérémonie, les deux premiers vicaires capitulaires, et un vicaire-général d'Arras, le cercueil fut transporté au lieu destiné à la sépulture des Archevêques de Cambrai. C'est là qu'il repose, derrière le trône pontifical et devant le monument érigé à Fénelon.

Toutes les dames de Cambrai prirent le deuil pendant neuf jours, et leur exemple fut imité dans la plupart des villes du diocèse. Des services funèbres furent célébrés pour le repos de l'âme du Prélat à Clermont, à Montferrand et dans toutes les églises des deux diocèses qu'il avait administrés. A Cambrai et à Rodez, on prononça son oraison funèbre.

Le discours prononcé dans la cathédrale de Rodez par M. l'abbé Noël, supérieur du petit séminaire de cette ville, est remarquable ; celui que l'on espérait entendre à Cambrai de la bouche du père de Ravignan, qui, retenu par la maladie, fut remplacé par le père Lefebvre, eût été, peut-être, plus remarquable encore ; mais les panégyristes, par leur éloquence, ne pouvaient payer à la mémoire de l'illustre Cardinal un tribut d'éloges plus noble et plus saint que ne le fit le Chef suprême de l'Eglise, par les larmes que Sa Sainteté répandit et par

la lettre de condoléance qu'elle daigna écrire elle-même à MM. les vicaires capitulaires de Cambrai. Cette lettre est, sans contredit, le plus beau monument élevé à la gloire du Cardinal Giraud. La voici traduite en français :

PIE IX, PAPE,

A nos chers fils les Prêtres Vicaires capitulaires de l'Eglise métropolitaine de Cambrai.

» Chers fils, salut et bénédiction apostolique,

» Par votre très-affligeante lettre du 17 de ce mois, vous nous avez fait part de la douleur assurément très-profonde, dont vous, chers fils, avez été pénétrés, ainsi que le clergé et les fidèles de cette Eglise, par la mort de notre bien-aimé fils, Pierre Giraud, Cardinal-Prêtre de la sainte Eglise romaine, très-vigilant Pasteur de ce diocèse. Nous aussi, nous avons vivement déploré (*Doluimus et Nos vehementer*) la perte de ce très-illustre Evêque, qui, non moins distingué par les éminentes qualités du cœur que par les talents de l'esprit, s'appliquait de tout son pouvoir, avec tant de foi et de piété, à procurer la gloire de Dieu et le salut du troupeau confié à sa sollicitude. Aux derniers devoirs que lui rend votre piété, Nous joignons aussi les nôtres, en recommandant son âme à la divine miséricorde, par nos humbles et instantes prières; et nos regrets vraiment grands (*ingens sanè desiderium*) trouvent une consolation dans la ferme espérance qu'il doit recevoir du très-juste Juge l'éternelle félicité, en récompense de sa vie sainte et des travaux de son ministère pastoral. Et maintenant notre plus grand désir est de préposer, le plus prochainement à cette Eglise, un nouveau Pasteur qui, brillant de l'éclat des vertus,

veille et pourvoie, avec la plus grande sollicitude, au salut de ce troupeau.

» Cependant Nous ne doutons pas que vous, chers fils, n'ayez la ferme volonté d'apporter dans l'accomplissement des devoirs de votre charge, tout le soin, le zèle et la diligence nécessaire, pour que cette Eglise, durant le temps de son veuvage, ne souffre aucun détriment.

» Enfin, comme gage de tous les secours célestes, et en témoignage de notre spéciale et paternelle bienveillance, Nous vous donnons avec amour et du plus intime sentiment de notre cœur, à vous-mêmes, chers fils, à tout le clergé et aux fidèles de cette Eglise, la bénédiction Apostolique.

» Donné à Rome, près de St-Pierre, le 30 avril 1850, la quatrième année de notre pontificat.

PIE IX, Pape. »

Le 20 juin 1851, la sacrée congrégation du concile adressa à Mgr Régnier, successeur du Cardinal, une lettre en réponse au rapport que Son Eminence avait, selon les règles ecclésiastiques, déposé en 1847 entre les mains du Saint-Père, sur l'état de son diocèse. Les dernières lignes du premier alinéa de cette pièce signée du Cardinal Angelo May, préfet de ladite congrégation, serviront à clore l'histoire de l'illustre et saint Pontife.

« Les évènements politiques que le monde connaît, et qui ont forcé le Souverain-Pontife et tout le Sacré-Collège à s'éloigner de la ville de Rome, ont empêché la sacrée Congrégation, gardienne des décrets du concile de Trente, de répondre aux lettres que lui écrivit, sur l'état de l'Eglise de Cambrai, l'Eminentissime et

Révérendissime Seigneur le Cardinal Giraud votre prédécesseur.

Il lui eût été bien agréable d'adresser à ce Pontife lui-même les félicitations et les louanges dont il était digne pour les illustres témoignages de sollicitude pastorale que contenaient ses lettres. On peut certainement dire de lui : *Il appartient aux peuples de raconter sa sagesse, et à l'Eglise de publier ses louanges.*



TABLE

PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

TROISIÈME PARTIE.

Lille, Typ. L. Lefort 1852.



